TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 158 | 48 PAGES | — MARDI 27 SEPTEMBRE 1977

Rupture au congrès des conseillers prud'homaux

C.G.T. et C.F.D.T. ont quitté la réunion

LIRE PAGE 22

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,20 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 ris; Italie, 350 L.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 15 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 17

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

M. McNamara converti à l'optimisme

On ne manquera pas de s'interroger sur les intentions qui ont poussé, cette année, M. Robert McNamara à donner un tour optimiste au discours d'ouverture prononcé ce lundi 26 septembre à l'assemblée générale du F.M.I. et de la Banque mondiale. Les années précédentes, il avait, avec une fougue et un sens de la tragédie contrastant avec la grisaille de la plupart des autres interventions, lancé des appels vibrants et argumentés en faveur de la lutte contre la « pauvreté absolue » dans laquelle vivent encore plusieurs centaines de millions d'hommes. C'est sur les aspects positifs de l'évolution constatée depuis un quart de siècle dans le tiers-monde qu'il a cette fois choisi de mettre l'accent.

« Ce qui a été réalisé dans le domaine du développement est tout à fait remarquable, je dirai même sans précédent dans l'histoire du monde », a-t-il déclaré. Jamais autant d'êtres humains (deux milliards de personnes) n'avaient accompli en si peu de temps des progrès aussi rapides sur le plan économique. En un quart de siècle, le revenu moyen par habitant s'est accru de plus de 3 % par an dans le tiers-monde. A un stade comparable de développement, il avait fallu beaucoup plus de temps aux pays aujourd'hui industrialisés pour progresser autant.

En vingt-cinq ans, l'espérance de vie des hommes est passée de quarante à cinquante ans ; l'alimentation est « légèrement plus abondante », tandis que l'instruction a fait un bond en avant, puisque plus de la moitié de la population du tiers-monde est aujourd'hui alphabétisée. Tout cela n'a été possible que parce que, entre 1950 et 1975, le revenu réel par habitant du tiers-monde a plus que doublé.

Pour aller plus loin, malgré l'« impasse » à laquelle a abouti l'« interminable dialogue Nord-Sud de Paris », M. McNamara propose une nouvelle fois la création d'une « commission indépendante » présidée par M. Willy Brandt pour tracer de nouvelles voies et de nouvelles méthodes. L'ancien chancelier d'Allemagne serait aujourd'hui disposé à assumer cette tâche.

Fustigeant les adeptes de la « croissance zéro », M. MacNamara répète une fois encore : « La croissance reste indispensable. » Ce serait une erreur que d'en nier la nécessité sous le prétexte, fallacieux à ses yeux, qu'elle n'aboutirait pas automatiquement à l'amélioration du revenu des plus pauvres. Il faut porter de nouveau à quelque 2 % l'expansion annuelle par habitant des pays les moins développés. A ce prix seulement on peut espérer éliminer la « pauvreté absolue » d'ici à la fin de ce siècle.

Pour y parvenir, un seul moyen : l'augmentation de la productivité des petites exploitations agricoles et des entreprises artisanales des villes. Le supplément de ressources ainsi créé doit être dirigé vers la satisfaction des « besoins essentiels » : une alimentation suffisante et équilibrée, un toit, des vêtements, et les services publics nécessaires « pour mener une vie pleinement productive ».

Un pareil développement ne sera possible que si les pays riches augmentent leur aide publique d'environ 50 % ; mais aussi et surtout que s'ils maintiennent leurs marchés ouverts aux exportations de matières premières comme de produits manufacturés du tiers-monde. En achetant davantage à celui-ci on pourra lui vendre plus de biens d'équipement.

Tel est le cœur de l'argumentation de M. McNamara : une « immense contribution » à la lutte contre la misère peut résulter d'un « effort renouvelé de libération des échanges » ; aussi le président de la Banque mondiale adjure-t-il les nations riches d'arrêter le processus mortel de protectionnisme, à défaut de pouvoir obtenir d'elles qu'elles renoncent aux mesures restrictives déjà prises.

(Lire page 45 l'article de PAUL FABRA.)

Double succès pour M. Carter

• Les négociations SALT avec l'U.R.S.S. ont progressé

• Israël accepte une délégation arabe unique à l'ouverture de la conférence de Genève

Deux événements intervenus tout récemment pourraient être interprétés comme autant de succès pour M. Carter.

Des progrès viennent d'être enregistrés en ce qui concerne les négociations américano-soviétiques sur la limitation des armements stratégiques. Alors que l'accord SALT expire le 3 octobre, les points de vue de MM. Gromyko et Vance se sont rapprochés. Le détail de ces progrès n'est pas connu, mais une nouvelle rencontre aura lieu le 30 septembre entre les chefs des diplomaties américaine et soviétique.

Américains et Soviétiques poursuivent parallèlement leurs discussions sur le Proche-Orient au moment où les Israéliens retirent leurs troupes du Sud-Liban. Selon Jérusalem, les armes se sont tues lundi matin, mais les Palestiniens affirment que les Israéliens poursuivent leurs attaques.

D'autre part, Jérusalem ne s'oppose plus à la présence d'une délégation arabe unique à la séance d'ouverture — purement protocolaire — de la conférence de Genève. Mais Israël continue de refuser toute négociation avec l'O.L.P. et entend traiter séparément avec chaque Etat arabe lors des discussions importantes. (Lire page 48.)

De notre correspondant

Washington. — Les entretiens que M. Gromyko a eus à Washington, à la fin de la semaine dernière, marquaient la troisième rencontre soviéto-américaine depuis l'installation du gouvernement Carter, après les conversations Vance-Gromyko de mars à Moscou et de mai à Genève. Ils ont été, de l'avis général ici, les plus fructueux. Non seulement il n'y a eu aucune récrimination de part et d'autre — le problème des droits de l'homme, par exemple, semble avoir été oublié, — mais encore le ministre soviétique a fait état, le premier, d'un rapprochement des positions. Le communiqué commun, publié samedi 24 septembre, confirme qu'« un progrès a été réalisé pour rapprocher les positions des deux parties » sur la limitation des armements stratégiques (SALT), bien qu'il y ait « encore des problèmes sur lesquels un accord est nécessaire ».

Ces bonnes dispositions ont été confirmées par quelques gestes concrets. Alors, par exemple, que les officiels américains n'attendaient que pour le début de la semaine en cours une déclaration soviétique analogue à celle déjà publiée par Washington et confirmant l'intention de Moscou de s'en tenir aux dispositions de l'accord SALT 1 de 1972 après son expiration le 3 octobre prochain, cette déclaration est venue dès samedi soir. D'autre part, il a été décidé que les deux chefs de délégation aux SALT, M. Warnke du côté américain et M. Semionov du côté soviétique, regagneront Genève à la fin de cette semaine pour mener des « négociations intensives ». M. Gromyko, pour sa part, rencontrera à nouveau M. Vance à New-York vendredi prochain 30 septembre pour parler du Proche-Orient, mais aussi des SALT.

Enfin, les deux parties ont publié une déclaration commune confirmant leur attachement au traité sur la limitation des défenses antimissiles, signé, lui aussi, dans le cadre de SALT 1, en 1972. Conformément à son article 14, ce traité doit être réexaminé cinq ans après son entrée en vigueur, c'est-à-dire ces jours-ci, et il était utile d'affirmer qu'aucune partie n'avait l'intention de profiter de cet examen pour le mettre en cause.

On ignore encore sur quels points de la négociation SALT 2 un progrès est intervenu, mais l'on sait que les problèmes restant à résoudre sont les mêmes que ceux que le porte-parole du département d'Etat avait énumérés à la fin du mois dernier : missiles de croisière, bombardier soviétique Backfire, problèmes de vérification (comment, en particulier, vérifier la portée d'un missile de croisière ?), limitations à apporter à la modernisation des engins balistiques existants (autrement dit, la question des missiles soviétiques lourds). Autant dire, comme le même porte-parole, M. Hodding Carter, l'a précisé samedi, qu'il n'y a pas eu de « percée », mais simplement un « mouvement ».

Une détente est intervenue aussi sur un plan purement américain dans les rapports entre le Congrès et l'administration à propos des SALT. Le secrétaire d'Etat a fait un geste en admettant que le Sénat passe une résolution sur l'extension de l'accord SALT 1, bien que, selon sa thèse, la Constitution n'oblige pas le législatif à ratifier ce qui n'est qu'une déclaration unilatérale et non un accord international. De son côté, le chef de la majorité démocrate au Sénat, M. Byrd, a laissé entendre que la querelle se terminerait par un compromis. Les législateurs ne sont d'ailleurs pas hostiles à la prolongation de SALT 1, du moins pour une période limitée, mais ils voulaient surtout affirmer leur rôle.

Le communiqué soviéto-américain confirme encore que les deux pays « poursuivront des efforts déterminés pour réunir la conférence de Genève [sur le Proche-Orient] à la fin de cette année au plus tard ». Cette disposition n'est pas surprenante, car les Soviétiques sont encore plus pressés que les Américains de réunir cette conférence dont ils sont co-présidents, et qui leur permettra de jouer à nouveau un rôle actif dans la négociation. Mais l'on se plaît, du côté américain, à faire état de l'attitude « constructive » manifestée, à ce sujet, par M. Gromyko.

MICHEL TATU.

Le renouvellement du Sénat

La querelle entre le P.C. et le P.S. n'a guère influé sur le comportement des « grands électeurs » de gauche

Il faudra attendre la rentrée parlementaire du 3 octobre et la constitution définitive des groupes du Sénat pour apprécier exactement la portée du renouvellement triennal de la Haute Assemblée.

On peut néanmoins faire état, au lendemain du scrutin du dimanche 25 septembre, d'un rajeunissement, nombreux étant les jeunes élus qui ont succédé aux quarante-sept sortants qui ne se représentaient pas, et dont la plupart étaient des « anciens » — soixante-treize sièges sur les cent treize qui étaient à pourvoir sont détenus par de nouveaux élus. Sauf exceptions, la querelle qui dure depuis le mois de mai entre le P.C.F. et le P.S. et qui s'est sensiblement aggravée depuis le 14 septembre semble n'avoir guère influé sur le comportement des « grands électeurs ».

Les quatre membres du gouvernement qui étaient sur les rangs, MM. Fourcade, Monory, Poncelet et Taittinger, ont respectivement été élus dans les Hauts-de-Seine, la Vienne, les Vosges et à Paris.

M. Fourcade, ministre de l'équipement, et M. Poncelet, secrétaire d'Etat aux relations avec le Parlement, ont confirmé qu'ils se démettraient de leurs fonctions. M. Raymond Barre devait être reçu lundi 26 septembre, à 18 heures, par le président de la République auquel il présentera ses propositions pour un remaniement gouvernemental. Celui-ci sera rendu public à 19 heures par M. Jean François-Poncet, secrétaire général de la présidence.

Les élections étaient l'affaire de quelque quarante-trois mille députés, conseillers généraux, délégués des conseils municipaux, grands électeurs qui réagissent le plus souvent avec moins de rapidité et de vigueur que le suffrage universel direct aux fluctuations de la conjoncture politique. Il n'y a donc pas à s'étonner que la dégradation des relations entre les signataires du programme commun, dont on ne voit toujours pas comment ils parviendront à sortir de l'impasse où ils sont enfermés depuis le 14 septembre, n'ait pas entraîné leur échec électoral.

La stabilité est grande et M. Christian Bonnet n'a pas manqué de le souligner, puisque quarante des cinquante-deux sénateurs sortants qui se représentaient ont été réélus, mais on hésite à souscrire au jugement du ministre de l'intérieur selon lequel « la majorité s'est présentée dans l'ensemble plus unie que ne l'a fait l'opposition et en a recueilli les fruits ». Le P.C. gagne trois sièges, le P.S. douze, le M.R.G. un, et le bilan est moins positif pour les formations qui se réclament de la majorité. Le R.P.R., toujours dominant dans ce secteur, gagne cinq sièges, les « divers majorité » deux et le Mouvement démocrate-socialiste de France fait, avec son président, M. Max Lejeune, son entrée au Sénat, mais les autres « laissent des plumes » dans la bataille : une pour les radicaux valoisiens, une pour le C.D.S., deux pour le P.R. et trois pour le Centre des indépendants et paysans.

RAYMOND BARRILLON.

(Lire la suite page 3.)

LES GRILLES DU TEMPS

Un entretien avec Jean-Jacques Salomon

I. — LA SCIENCE, EN BAS DE SON PIÉDESTAL...

Après Henri Mendras et Georges Friedmann, Jean-Jacques Salomon, chef de la division des politiques de la science à l'O.C.D.E., a répondu à nos questions. Son texte n'engage pas l'organisation à laquelle il appartient. Agé de quarante-huit ans, J.-J. Salomon est professeur associé au Conservatoire national des Arts et Métiers et auteur du livre Science et Politique *(1970) publié aux éditions du Seuil.*

Nous poursuivons ainsi, chaque semaine, une série d'entretiens avec un certain nombre de personnalités sur les problèmes de notre société et de son avenir. Autant de « grilles » pour essayer de déchiffrer le temps...

● *Crise : un des mots les plus utilisés de la langue française. Aucun secteur de l'activité humaine ne paraît lui échapper. Il y a aujourd'hui, bien sûr, une crise de la science. Comment la caractérisez-vous pour l'essentiel ?*

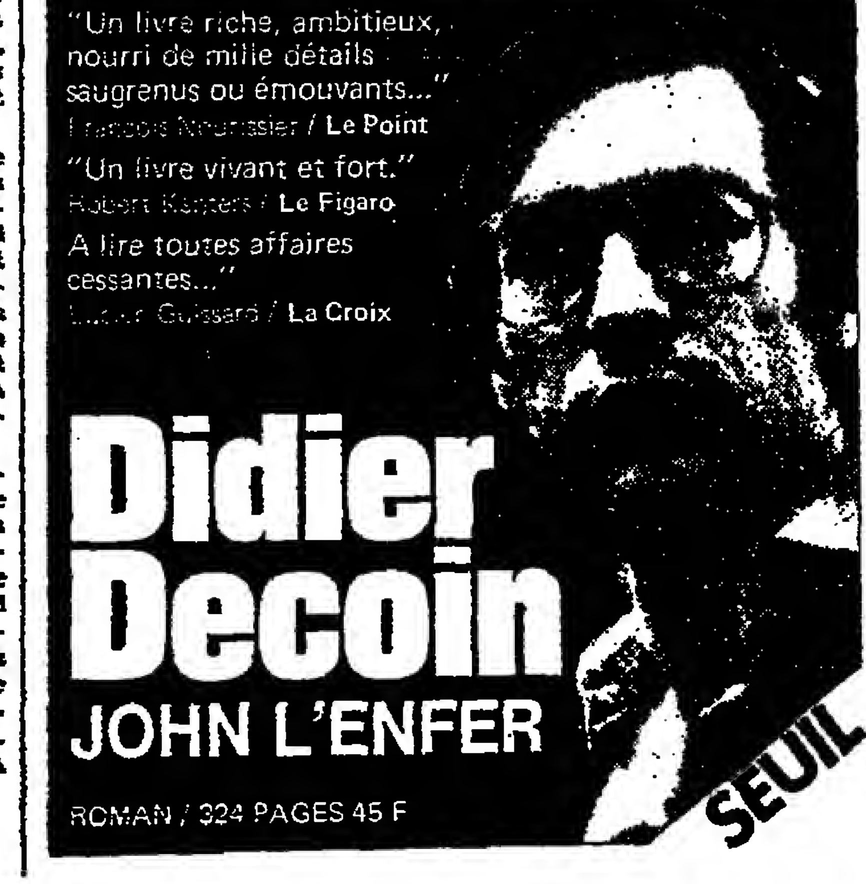
— La science n'est pas un monde à part dans la société, une tour d'ivoire à l'abri des contradictions et des tensions de ce monde. De nos jours, elle l'est d'autant moins qu'elle joue un grand rôle dans ces contradictions et ces tensions. Si donc nos sociétés sont en crise, rien d'étonnant que la science le soit aussi. A dire vrai, je ne sais pas très bien ce que c'est que *la* science : il y a *des* sciences, des hommes qui se consacrent à la recherche scientifique et des institutions qui permettent aux recherches d'avoir lieu. Mais *la* science, qu'est-ce, si ce n'est un concept ? En tout cas, derrière ce concept, il y a un discours et une institution.

Quand le *discours* est en crise, dans une discipline ou un secteur donné, c'est que la théorie dont il se nourrit est remise en question, ne « fonctionne » plus, appelle un nouveau modèle. Les problèmes en jeu dans ce type de crise ne sont vraiment accessibles qu'aux spécialistes, ce qui ne veut pas dire que les batailles auxquelles ils peuvent conduire ne sont pas parfois homériques. Mais enfin, le théâtre de ces batailles n'intéresse que les scientifiques, et quand la crise est résolue, c'est que ceux-ci disposent d'une théorie nouvelle : on dira que la science a progressé.

En revanche, quand l'*institution* est en crise, l'enjeu est tout différent : il n'est plus exclusivement intellectuel, il est aussi social, politique, moral, et, du même coup, il affecte et concerne le corps social dans son ensemble. C'est ce type de crise que connaît aujourd'hui l'*institution* scientifique. En ce sens, la science n'est jamais qu'un miroir des problèmes de nos sociétés. Plus grossissant peut-être qu'un autre, puisque tout notre avenir en dépend.

Propos recueillis par
PIERRE DROUIN.

(Lire la suite page 2.)



AU JOUR LE JOUR

SOURIS BLANCHES

Un groupe de savants soviétiques vient d'expérimenter avec succès, sur des souris blanches, un produit prolongeant de deux ans la durée de vie de ces petits rongeurs, qui essuient les plâtres de nos progrès scientifiques.

On constatera, à cet égard, que les inventions destinées à prolonger la vie humaine — médicaments, traitements, sérums — sont d'abord essayées sur des souris, et que, par contre, tous les médicaments destinés à abréger la vie humaine — balles, bombes, pistolets, etc. — sont directement essayés sur les individus faisant office de souris blanches.

Et c'est sans doute parce qu'on n'a pas encore inventé la formule du sérum qui empêcherait d'inventer la mort que les recherches des plus grands savants se sont jusqu'ici brisées sur le problème de cet art de vivre qu'on nomme l'existence.

BERNARD CHAPUIS.

DE LE CORBUSIER AU DESIGN CONTEMPORAIN

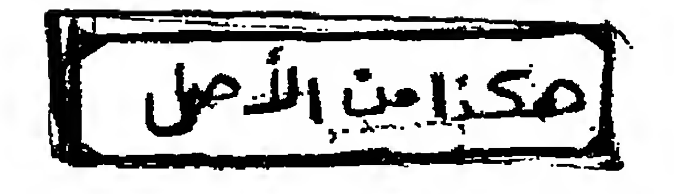
L'ère de l'habitat compact

Une opération d'archéologie architecturale à Bologne, une exposition sur l'habitat aujourd'hui à Paris au Grand Palais, nous font mesurer le parcours de l'architecture domestique depuis cinquante ans. Dans la ville italienne, les organisateurs du Salon de l'industrialisation du bâtiment (qui s'ouvre le 6 octobre) ont reconstruit à l'identique et en dur, pour en faire par la suite un centre de rencontres et d'études sur le logement industrialisé, le pavillon de l'Esprit Nouveau réalisé par Le Corbusier en 1925 pour l'Exposition des arts décoratifs de Paris. Ce pavillon qui n'a vécu que le temps d'une exposition — il était construit en matériaux éphémères, — contenait en germe bien des idées d'architecture de l'habitat que Le Corbusier devait appliquer par la suite partiellement dans différentes réalisations et auxquelles beaucoup d'architectes modernes se sont ralliés. C'était une proposition d'habitat industrialisé, au moment où la chose relevait encore de la mythologie d'un monde moderne à venir — monde meilleur naturellement.

Selon son approche lyrique, Le Corbusier avait uni deux notions : l'appartement en immeuble-tour et la villa. La villa, rêve de beaucoup, sinon de chacun, et l'appartement, nécessité fonctionnelle de la ville moderne concentrée que l'architecte visionnaire voyait comme un jardin suspendu, laissant le sol libre pour la circulation automobile. Pour Le Corbusier, le temps était venu de *rationaliser la production du logement*, mais ce logement il le concevait comme un espace complexe, avec une loggia haute de 7 mètres, comme un lieu ouvert entre ciel et terre.

JACQUES MICHEL.

(Lire la suite page 32.)



idées

Le point de vue de...

CLAUDE AUBERT

Vivre plus simplement

Claude Aubert, ingénieur agronome, est conseiller en agriculture biologique.

« LES centrales nucléaires ou le retour à l'âge de pierre. » Telle est en gros l'alternative devant laquelle nous placent la plupart des politiciens, qu'ils soient de droite ou de gauche. Les plus modérés nous promettent, sinon l'âge de pierre, du moins une diminution dramatique de notre niveau de vie si nous refusons l'énergie nucléaire. Dans mon domaine professionnel, l'agriculture, j'entends dire, chaque fois que je parle d'agriculture biologique : « *Les pesticides ou la famine.* » Autre couplet de la même chanson.

Qu'il s'agisse de l'énergie nucléaire, du pétrole ou des techniques agricoles, c'est finalement la même question qui est posée : pouvons-nous, comme l'affirment à la fois ceux qui nous dirigent et ceux qui pensent bientôt prendre leur place, continuer à tabler sur une augmentation constante, même modérée, de la consommation, et donc de la croissance économique, dans les pays industrialisés ?

La réponse est évidemment négative, pour de multiples raisons dont une au moins crève les yeux : la généralisation de notre niveau de vie à l'ensemble de la planète est mathématiquement impossible et le sera probablement toujours. Elle conduirait à un épuisement rapide de nos réserves en matières premières, à la construction de milliers de centrales nucléaires, si toutefois on trouvait assez d'uranium pour les alimenter, et à une pollution telle que la vie deviendrait rapidement impossible.

⁂

Préconiser l'augmentation de notre niveau de vie, c'est donc admettre implicitement la continuation de la situation actuelle : quelques pays riches face à une immense majorité de pays pauvres. Cela est contraire à la plus élémentaire justice — que tous les politiciens prétendent cependant promouvoir — et absolument irréaliste. Les pauvres finiront bien un jour par se révolter, et ils auront raison. Notre formidable arsenal militaire les en a empêchés jusqu'à maintenant, mais certains pays pauvres possèdent déjà l'arme nucléaire et ils finiront bien par s'en servir. Signalons à ce propos que le choix de l'arme nucléaire, pour un pays comme la France, est lié directement aux choix économiques : chacun sait que le meilleur moyen pour ne pas être cambriolé est de ne rien posséder qui puisse intéresser les voleurs.

Donc, il faudra bien un jour ou l'autre réduire notre consommation, c'est-à-dire accepter une baisse de notre « niveau de vie ».

Les mots expriment souvent la sagesse d'une civilisation. L'expression « niveau de vie » traduit la folie de la nôtre, qui juxtapose deux mots contradictoires : la vie, ce mystère impossible à comprendre et plus encore à quantifier, et la notion de niveau, donc de mesure, de quantité. Car le bonheur des peuples se mesure de nos jours au nombre de dollars dont dispose chaque habitant.

Diminuer notre « *niveau de vie* » est-ce donc un mal nécessaire ? Nécessaire, oui. Un mal, non, bien au contraire. Une pauvreté excessive est évidemment une entrave à notre épanouissement. Mais il faut que l'homme réapprenne qu'il peut être heureux sans tout ce qui aujourd'hui lui paraît une condition de son bonheur : une nourriture trop abondante, trop riche et de plus en plus artificielle, une maison surchauffée, remplie de gadgets inutiles, une voiture puissante et confortable, etc.

Il faudra surtout qu'il réapprenne que toutes ces choses sont des obstacles à sa santé, à son bonheur et à son épanouissement. Platon disait déjà : « *Limite autant que possible tes besoins si tu veux préserver ta liberté.* » Pourquoi toutes les religions prêchent-elles la pauvreté — la pauvreté volontaire, qui n'a rien à voir avec la misère ou la pauvreté subie, — sinon parce qu'elles savent qu'une vie simple et un certain détachement vis-à-vis des biens matériels sont des conditions indispensables à la pleine réalisation de notre condition d'homme ? Voilà une affirmation qui sera contestée par bien des penseurs modernes, mais qui jusqu'à présent s'est toujours vérifiée dans les faits.

Quels que soient nos choix philosophiques, il est certain qu'il nous faudra vivre plus simplement. Un certain nombre d'hommes et de femmes le font déjà, de leur plein gré, quittant des situations brillantes pour vivre à la campagne avec des revenus beaucoup plus faibles. Et ils s'aperçoivent, quelquefois à leur propre étonnement, qu'ils se passent fort bien de multiples produits de consommation qu'ils avaient jusqu'alors jugés indispensables, et même qu'ils s'en trouvent libérés, et plus heureux qu'avant.

Cette évolution nécessaire — qui n'a rien à voir avec le retour à l'âge de pierre — ne se fera pas sans mal. C'est pourquoi il faut commencer dès maintenant à la prévoir et à l'organiser, car si nous attendons d'y être contraints, il nous faudra non seulement limiter nos besoins, mais aussi perdre notre liberté.

CORRESPONDANCE

Qualité de la vie et indice des prix

Un de nos lecteurs, M. Benoît de Font-Reaulx, habitant Rouen, nous a fait parvenir la lettre suivante :

Depuis que l'on parle d'une « nouvelle croissance », quels moyens ont les Français d'en mesurer le développement ? Pourtant il est vrai que l'habitude a été prise de juger de la santé économique du pays à son taux de croissance du P.N.B., voire de la production industrielle elle-même. Les statisticiens ne se risquent pas à quantifier globalement la qualité de la vie des Français, *a fortiori* pas au point de proposer un indice dont l'évolution en retrace les variations. Mais ne serait-il pas possible de moduler l'actuel indice des prix, couramment utilisé pour évaluer les variations de pouvoir d'achat, en y intégrant des évolutions du cadre de vie qui ne se monnaient pas dans le circuit des marchandises, mais qui n'en ont pas moins un coût plus ou moins facilement chiffrable ?

Prenons un exemple : à l'époque des grandes centrales électriques, éloignées des lieux de consommation et qui nécessitent des lignes à haute tension encombrantes, certains préféraient ne pas voir se multiplier les lignes aériennes disgracieuses, qui occupent un espace de plus en plus disputé, et voudraient qu'E.D.F. enfouisse ces lignes : technique peut-être possible mais en tout cas fort coûteuse, et qui se traduirait par une augmentation du prix de revient de l'électricité fournie aux consommateurs, donc, toutes choses égales par ailleurs, de son prix de vente. D'où une conséquence immédiate sur l'indice des prix et, par le jeu des indexations de salaires, sur ceux-ci : à défaut d'augmentation des revenus, on conclurait à la baisse du pouvoir d'achat de la population dans son ensemble.

Mais supposons que cette population, qui est formée de consommateurs d'électricité, préfère des paysages ruraux harmonieux à un style de vie où l'énergie transportée au moindre coût implique une dégradation de nombreux sites, et soit prête à en accepter le prix. Ne conviendrait-il pas alors de considérer que, toujours dans notre exemple, l'électricité « transportée discrètement » serait en quelque sorte un produit de « meilleure qualité » que l'électricité transportée au prix (jusqu'ici non comptabilisé) de la dégradation des paysages ? A ce titre, et de la même façon que l'INSEE tient compte de l'« effet qualité » lorsqu'il intègre les variations du prix d'un produit dans l'indice des prix, en annulant la partie de hausse de ce prix qui est justifiée par une amélioration du produit, ne serait-il pas possible de calculer un nouvel indice qui n'aboutisse pas à conclure qu'une dépense, facultative, volontairement effectuée pour améliorer l'environnement, soit à tout coup inflationniste ? Ce nouvel indice des prix, d'un genre original, évoluerait moins vite à la hausse que l'indice actuel ; la différence entre la production intérieure brute en volume, obtenue en en tenant compte, et la PIB calculée à partir du facteur correctif que fournit l'indice actuel, ferait apparaître une augmentation de la production nationale qui intègre des efforts réalisés volontairement pour améliorer le cadre de vie et non pas seulement le fruit de la course à la production d'une « quantité » toujours supérieure de produits.

Les grilles du temps

Un entretien avec Jean-Jacques Salomon

(Suite de la première page.)

● *Pourtant après la théologie, après la philosophie, qui se dirige vers le nihilisme, la science ne devait-elle pas offrir une construction intellectuelle à laquelle s'accrocher ? Cela n'a pas été le cas. Selon vous, pourquoi ?*

— D'une part, ce qu'on attendait de la science ne s'est pas réalisé : elle ne se substitue pas aux conceptions du monde qu'elle a détruites. Et, de l'autre, ce que la science a apporté est contradictoire et, sous certains aspects, tout à fait redoutable : loin de résoudre tous les problèmes de l'humanité, elle en complique certains, et pas des moindres — par exemple, le problème de la paix et de la guerre, — jusqu'à les rendre exactement sans solution.

Le Siècle des lumières, le dix-huitième siècle, postulait que le progrès des connaissances doit assurer le progrès social, le progrès politique et, pourquoi pas, sur la même lancée, le progrès moral, et dans cette évolution la science jouait le rôle du moteur universel : vision optimiste qui s'est d'autant plus aisément prolongée au dix-neuvième siècle que le progrès technique s'est effectivement accéléré. Mais ce positivisme sommaire — pas nécessairement celui d'Auguste Comte, je précise, mettons celui de M. Homais et de tous les rationalistes, qui attendaient de la science une réponse à tout — n'a pas résisté aux bouleversements de la première guerre mondiale.

La crise de nos sociétés

● *Vous voulez dire que la crise de nos sociétés ne date pas d'aujourd'hui ?*

— Bien sûr que non, c'est une vieille histoire. Songez à Spengler, Valéry, Husserl : on n'a pas cessé depuis la première guerre mondiale de penser le monde en termes de crise. Et ce thème, après tout, n'a pas été un mirage : de quel prix n'a-t-il pas fallu payer toutes les perturbations du siècle ? Le sentiment de la crise a commencé au moment où l'Europe a découvert qu'elle n'était plus le centre de monde et s'est ingéniée à régler ses comptes comme si elle l'était encore. Du même coup, comme Valéry l'a bien vu, la civilisation occidentale s'est trouvée contestée dans sa prétention à l'universalité.

En réalité, s'il y a du nihilisme dans nos philosophies, la science, loin de constituer un barrage, y a aussi contribué. Le vingtième siècle a montré qu'elle n'a pas de valeur ordonnatrice capable de se substituer aux valeurs véhiculées par la métaphysique ou les religions. Au contraire de ce que pensait Jacques Monod dans *le Hasard et la Nécessité*, même si la vérité scientifique peut apparaître comme une valeur, cette valeur ne suffit pas à définir une règle de vie, à plus forte raison une conception du monde. Comme disait Malraux dans son tout dernier livre : « *L'homme ne se prépare pas plus à lui-même par la science qu'à l'amour par la gynécologie.* » Cela, c'est le premier point.

Le second, c'est que la science, qui apparaissait comme une corne d'abondance, riche exclusivement de bienfaits, s'est révélée porteuse des plus grands dangers qui menacent l'humanité. Déjà, en 1914-1918, l'usage des gaz avait inscrit du négatif à son bilan. Depuis, comme vous savez, on a fait beaucoup mieux ! Sans doute les lendemains de la deuxième guerre mondiale ont-ils fait apparaître les scientifiques comme de véritables thaumaturges, capables de transformer tous les possibles en réels, dans tous les domaines de la recherche. Mais ces succès ont occulté les problèmes peut-être plus importants qui ont été posés en fonction même de ces progrès : entre la menace nucléaire, celle plus récente d'une manipulation du capital génétique ou encore l'usage qui est fait de la psychiatrie et des produits chimiques, ou l'intrusion de l'électronique dans la vie privée, la mariée est décidément trop belle !

Le regard critique des « sciences de l'homme »

● *Tout de même, les « sciences humaines », c'est-à-dire ce milieu de recherche effervescent où l'on trouve aussi bien la sociologie, l'économie et aujourd'hui l'écologie, ont avancé, mettons depuis une génération. Cet effort de réflexion n'aurait-il pas dû démontrer que nous avions fait fausse route en laissant à la science un champ si grand de pouvoir ?*

— La réflexion sur les limites des pouvoirs de la science hante toute analyse sérieuse de nos sociétés. Voyez Raymond Aron ou Michel Foucault... Mais enfin, il y a de tout dans les sciences sociales, et la réflexion qui compte, c'est toujours celle qui ne s'interdit pas d'être philosophique. Certains spécialistes ne se légitiment à leurs propres yeux, et surtout aux yeux de leurs collègues des sciences de la nature, qu'autant qu'ils s'arc-boutent sur les méthodes quantitatives. Très bien. Mais quand ils cherchent avant tout à faire la preuve de leur « scientificité » — je veux dire la preuve que leurs disciplines ont un caractère opérationnel aussi efficace que celui des sciences de la nature, ils se trompent et ils trompent leur monde. C'est susciter chez les « décideurs » une attente impossible à satisfaire : des sciences sociales capables, de délivrer, comme à la demande, des recettes pratiques, des prescriptions de caractère scientifique, quelque chose comme l'équivalent mathématique du savoir-vivre en société. Encore une illusion du positivisme !

Ce que, à mon sens, les sciences de l'homme ont apporté de plus important, c'est un regard critique sur les comportements sociaux, une perspective, un sens de la relativité des croyances, des passions, des conflits et finalement de l'histoire. Mais cette perspective, dans la mesure même où elle est critique et ne conduit assurément pas à des applications immédiates, est rarement prise en compte par ceux qui pourtant devraient être les premiers à s'en inspirer : administrateurs, « décideurs », hommes politiques.

La mobilisation des savants

● *Il reste que les sciences sociales s'affirment bien comme des sciences...*

— Sans doute, mais elles ne le sont pas au même titre que les autres. Des quatre plus grandes révolutions scientifiques du vingtième siècle, énergie nucléaire, biologie moléculaire, électronique et psychanalyse, laquelle est la plus importante ? Einstein, von Neuman, Watson ou Freud ? Question absurde, je veux bien. Il n'empêche que notre vision de l'homme et du monde n'est plus la même après Freud, et personne ne peut dire que ce changement de perspective n'aura pas été plus décisif pour l'avenir de l'humanité que l'équivalence énergie-matière, l'informatique ou le code de l'A.D.N.

Ce qui me paraît évident, en tout cas, c'est que les sciences sociales ont un rôle essentiel à jouer non seulement dans l'ordonnance de notre avenir, mais aussi dans la compréhension et, par là même, la gestion de notre vie individuelle et collective. Mais ce rôle n'est pas celui que veulent leur faire jouer les technocrates à la recherche de formules toutes faites, ou les spécialistes fanatiques de quantifications, de calculs matriciels et d'analyses de systèmes : l'idée d'une technologie sociale, ce n'est pas sérieux, ou alors c'est trop sérieux ! Les sciences sociales en Europe, inspirées par les progrès accomplis aux Etats-Unis, ont sans doute un caractère plus empirique que ce n'était le cas avant la deuxième guerre mondiale, elles n'ont pas pour autant une applicabilité plus grande. Voyez l'économie : le raffinement des modèles mathématiques, quels qu'en aient été les progrès, ne rend pas les économistes moins hésitants et partagés devant le chômage, l'inflation ou le désordre économique mondial.

● *Mais la science a-t-elle jamais été neutre ? Rappelons-nous quand même qu'au III[e] siècle avant J.-C., Archimède tint les Romains en échec devant Syracuse en faisant brûler leurs vaisseaux, dit-on, à l'aide de miroirs géants. Le savant était déjà « mobilisé ».*

— Non, la science n'a jamais été neutre. Je n'aime pas me citer, mais vous savez que j'ai publié un livre, *Science et Politique*, dans lequel j'ai essayé de montrer, entre autres choses, que cette prédication de neutralité est tout simplement une idéologie, donc une mystification. Pensez à la création des Académies au dix-huitième siècle et au calcul des longitudes, problème scientifique par excellence dont dépendait la maîtrise des mers : ce n'est pas par hasard si la promotion de la science, comme on dit aujourd'hui, a reçu le soutien des monarques d'Angleterre et de France, et bientôt de tant d'autres.

Bien sûr, le caractère universel du langage scientifique, sa traduction en termes mathématiques, lui donnent les dehors d'un discours qui ignorerait les conflits de valeurs auxquels nous sommes exposés dans la vie sociale et affective. Au dix-septième et au dix-huitième siècle, à l'époque où la science promettait plus qu'elle ne pouvait tenir, cette prédication de neutralité avait encore un semblant de vraisemblance : la recherche scientifique n'affectait pas directement les affaires du monde, et l'on pouvait parler d'une science neutre, apolitique, innocente, même si ce thème, déjà, renvoyait au souci des scientifiques de protéger l'autonomie de leur démarche intellectuelle contre l'ingérence des autorités — toutes les autorités : religieuse d'abord, puis politique et finalement économique — plutôt qu'à la réalité de leur rôle social. Les « savants de l'an II », après tout, ont été mobilisés durant la Révolution française comme les scientifiques de la deuxième guerre mondiale.

Mais c'est bien à dater de cette guerre, avec le « Projet Manhattan », le programme de recherches qui a débouché sur les premières bombes atomiques — et Hiroshima, que le thème de la neutralité scientifique ne peut plus faire illusion. Désormais, il est impossible de dissocier le discours scientifique des conséquences sociales qu'il entraîne, et les savants ne cessent d'être mobilisés au service des fins que poursuivent les Etats — même en temps de paix.

Un désenchantement

● *C'est autour des années 60 qu'on est passé, semble-t-il, d'une confiance un peu trop éperdue en la science à un désenchantement. Pourquoi à ce moment-là, selon vous ?*

— Vous avez raison de dater ce changement d'avant 68, car 68 n'a fait que le consacrer. Ce qui s'est passé, je crois, c'est que nous sommes allés au bout de ce processus optimiste par lequel on attendait de la science la réponse à tous les problèmes, en découvrant au contraire que plus on multipliait les produits techniques moins on affrontait — je ne parle pas de résoudre — les vrais problèmes de la société et de l'humanité. Au lendemain de la deuxième guerre mondiale, même après Hiroshima, tout ce qui venait de la science était beau, gentil et merveilleux.

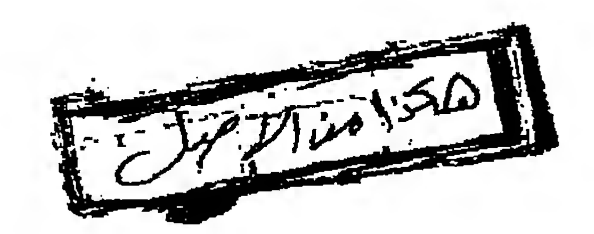
A l'époque, très peu de spécialistes, parmi les « savants atomistes », ont pressenti que l'armement nucléaire conduirait fatalement à l'escalade. Comme tout le jeu stratégique consiste à ne pas être précédé par l'adversaire éventuel, la moindre percée technologique d'un des membres du club atomique détermine nécessairement des progrès nouveaux de la part des autres. Au contraire, il y avait beaucoup de scientifiques pour proclamer que, grâce au discours neutre, apolitique, « transnational » et « trans-idéologique » de la science, l'atome serait la garantie de la paix universelle. Absurdité, bien sûr, mais il a fallu plus d'un quart de siècle pour prendre conscience de ceci : l'escalade est sans fin, il n'y a pas et il n'y aura jamais de solution, elle ne relève que de la politique, à la limite je dirai même de l'éthique, car il ne faudrait pas moins, avec la mort de l'Etat-nation, qu'une conversion de la nature humaine...

A partir des années 1966-1967, cette prise de conscience s'est élargie, semble-t-il, à d'autres problèmes que celui de l'armement nucléaire, pour la simple raison que le divorce entre les possibilités ouvertes par la recherche scientifique et les besoins réels de nos sociétés — à plus forte raison ceux des pays sous-développés — est devenu plus éclatant. Peut-être comme un phénomène de saturation ou encore comme la contrepartie des succès mêmes remportés par la science et la technologie, c'est bien à partir de ces années que l'euphorie a cessé. Aux Etats-Unis, en particulier, le décalage entre les exploits technologiques et la pression des problèmes sociaux a été l'une des sources du malaise qui culmina, avec la guerre du Vietnam, dans la révolte étudiante et universitaire. D'où le thème : « *Vous investissez tant d'efforts et d'argent pour aller sur la Lune et en rapporter des cailloux, mais vous n'êtes pas capables de résoudre les problèmes de la Terre !* »

Propos recueillis par
PIERRE DROUIN.

Prochain article :

CONTROLER PROMÉTHÉE



Le Monde politique

LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Nous publions dans les pages qui suivent les résultats des élections sénatoriales qui ont eu lieu, dimanche 25 septembre, dans les vingt-huit départements métropolitains de la série renouvelable (107 sièges) dans trois départements d'outre-mer : la Guadeloupe (2 sièges), la Martinique (2 sièges), Saint-Pierre-et-Miquelon (1 siège), et dans la collectivité territoriale spéciale de Mayotte (1 siège).

Pour chaque département, nous indiquons le nombre de sièges à pourvoir, en tenant compte le cas échéant de la création de sièges supplémentaires, puis les noms des sénateurs sortants, en précisant ceux d'entre eux qui ne se représentaient pas.

Les noms des élus et des réélus apparaissent toujours en italique.

Nous rappelons les résultats des précédentes élections, qui avaient eu lieu le 22 septembre 1968 dans les départements concernés. Dans quelques cas, des élections partielles sont intervenues entre 1968 et 1977. Nous en rappelons également les résultats.

La mention « isolés » concerne les candidats qui se présentaient à titre individuel. Nous avons tenté chaque fois qu'il était possible de « situer » politiquement des candidats qui se présentaient sur une liste dont l'intitulé vague dissimulait plus ou moins leur appartenance exacte.

Les lettres R P qui figurent pour certains départements après le nombre de sièges qui étaient à pourvoir indiquent que dans ces départements, au nombre de neuf, le scrutin s'est déroulé selon le système de la représentation proportionnelle.

Le comportement des « grands électeurs » de gauche

(Suite de la première page.)

Si l'on raisonne sur les pourcentages, ce qui est de bonne méthode puisque le nombre des sièges de la série renouvelable a été porté de 101 à 113, on constate que les élus de la « gauche unie » détiennent 40,68 % des sièges (46 sur 113) au lieu de *30,30 % précédemment (30 sur 99 sortants).*

Les douze sénateurs sortants battus, dont en trouvera d'autre part la liste, sont 1 R.P.R., 2 P.R., 5 C.D.S., 2 « divers majorité » et 2 « divers gauche », dont M. Amic (Var) récemment exclu du parti socialiste. On relève enfin que les cinq députés qui ne sont pas parvenus à passer d'une assemblée à l'autre (dix-sept briguaient un siège sénatorial), appartiennent tous à la majorité. Il s'agit de trois R.P.R., MM. Darnis (Vendée), Graziani (Hauts-de-Seine), Nungesser (Val-de-Marne), d'un centriste réformateur, M. Dronne (Sarthe) et d'un P.R., M. Planta (Haute-Savoie).

Ces déconvenues, auxquelles s'ajoute la vaine tentative en Saône-et-Loire de M. Philippe Malaud, ancien ministre (C.N.I.P.) sont compensées par le succès de M. Jean Lecanuet, président du C.D.S., de trois autres anciens ministres et par celui des quatre membres du gouvernement qui s'étaient portés candidats. MM. Fourcade (P.R., Hauts-de-Seine) et Poncelet (R.P.R., Vosges) opteront pour le Sénat, ce qui doit entraîner la nomination de nouveaux titulaires au ministère de l'équipement et du secrétariat d'Etat aux relations avec le Parlement.

M. Monory (C.D.S., Vienne) conservera au contraire la responsabilité de l'industrie, du commerce et de l'artisanat. Quant à M. Pierre-Christian Taittinger (R.P.R., Paris), il semble vouloir se donner le temps de la réflexion, qui est d'un mois, avant de choisir entre le Sénat et le secrétariat d'Etat aux affaires étrangères.

De même que le dernier renouvellement partiel du Sénat, le 22 septembre 1974, avait confirmé les évolutions constatées lors des « législatives » de mars 1973 et de la « présidentielle » de mai 1974, la consultation de dimanche fait écho, même si cet écho est moins ample que certains ne le prévoyaient, aux « municipales » de mars dernier. Sans rentrer dans le détail des situations départementales, on ne s'étonne pas, par exemple, du succès du P.S. qui enlève l'un des deux sièges de la Savoie détenu par un P.R. qui ne se représentait pas, six mois après avoir conquis la mairie de Chambéry. Si la discipline a généralement joué à gauche, on note cependant un certain nombre d'exceptions, notamment en Saône-et-Loire, dans la Somme et dans l'Essonne où le second de la liste de la majorité a été élu, et il semble bien que dans le Val-de-Marne, département de M. Marchais, un certain nombre de grands électeurs du P.S. aient « glissé » vers le P.C.

Ce ne sont que de petits indices du désarroi où se trouve aujourd'hui une fraction de l'électorat de gauche, et rien ne prouve que les relations entre le P.C. et le P.S. deviendront moins conflictuelles au lendemain d'un scrutin qui révèle une fois de plus une grande disparité entre la progression des socialistes (+ 9,36 %) et celle des communistes (+ 0,77 %).

RAYMOND BARRILLON.

Le bilan chiffré de la consultation

Etiquettes	Sortants	% des sièges	Battus	Réélus	Elus	Total des sièges	% des sièges	Variations en %
P.C.	15	15,15	—	8	10	18	15,92	+ 0,77
P.S.	10	10,10	—	5	17	22	19,46	+ 9,36
Rad. g.	5	5,05	—	2	4	6	5,30	+ 0,25
Div. g.	4	4,04	2	1	—	1	0,88	— 3,16
M.D.S.F.	—	—	—	—	1	1	0,88	+ 0,88
Rad.	4	4,04	—	2	1	3	2,65	— 1,39
C.D.S.	23	23,23	5	12	10	22	19,46	— 3,77
P.R.	13	13,13	2	3	8	11	9,73	— 3,40
R.P.R.	10	10,10	1	3	12	15	13,27	+ 3,17
C.N.I.P.	6	6,06	—	1	2	3	2,65	— 3,41
Div. maj.	9	9,09	2	3	8	11	9,73	+ 0,64
TOTAL	99	—	12	40	73	113	—	—

Le tableau ci-dessus concerne les 113 sièges qui étaient à pourvoir (107 en métropole et 6 outre-mer). Un siège était vacant dans la Somme. Celui des Comores avait été supprimé et 12 sièges supplémentaires étaient à pourvoir en métropole, ce qui explique la différence entre le nombre des sortants et celui des élus : 113 = 99 + 2 + 12.

Il n'est pas tenu compte des deux sièges des sénateurs représentant les Français à l'étranger, MM. Paul d'Ornano (P.R.) et Frédéric Wirth (ind.), qui ont été désignés par le Conseil supérieur des Français de l'étranger, le 28 juin, et dont le Sénat ratifiera l'élection le 3 octobre, premier jour de la session d'automne.

En raison de l'augmentation du nombre des sièges, nous avons indiqué pour chaque formation ou tendance le pourcentage des sièges qu'elle détenait avant la consultation et dont elle dispose après le scrutin du 25 septembre.

73 NOUVEAUX SÉNATEURS

Quarante-sept sénateurs sortants ne se représentaient pas, douze ont été battus, il y avait douze sièges nouveaux à pourvoir et deux sièges étaient vacants. Les soixante-treize nouveaux élus sont :

— *Quatre membres du gouvernement* : MM. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement (P.R., Hauts-de-Seine), René Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat (C.D.S., Vienne), Christian Poncelet, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement (R.P.R., Vosges), Pierre Christian Taittinger, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères (P.R., Paris).

— *Quatre anciens ministres sans mandat parlementaire* : MM. André Fosset (C.D.S., Hauts-de-Seine), Marc Jacquet (R.P.R., Seine-et-Marne), Jean Lecanuet (C.D.S., Seine-Maritime), Lionel de Tinguy du Pouet (cent., div. maj., Vendée).

— *Douze députés* : MM. Michel d'Aillières (P.R., Sarthe), André Bettencourt (P.R., Seine-Maritime), Jean Chamant (P.R., Yonne), Jacques Chaumont (R.P.R., Sarthe), Henri Duffaut (P.S., Vaucluse), Pierre Gaudin (P.S., Var), Tony Larue (P.S., Seine-Maritime), Max Lejeune (M.D.S.F., Somme), Louis Longequeue (P.S., Haute-Vienne), Christian de La Malène (R.P.R., Paris), Georges Spénale (P.S., Tarn), Albert Voilquin (P.R., Vosges)

— *Sept anciens députés* MM. Michel Caldaguès (R.P.R., Paris), Michel Crucis (div. maj., Vendée), Georges Dayan (P.S., Paris), Serge Mathieu (P.R., Rhône), Charles Pasqua (R.P.R., Hauts-de-Seine), Paul Seramy (C.D.S., Seine-et-Marne), Camille Vallin (P.C., Rhône).

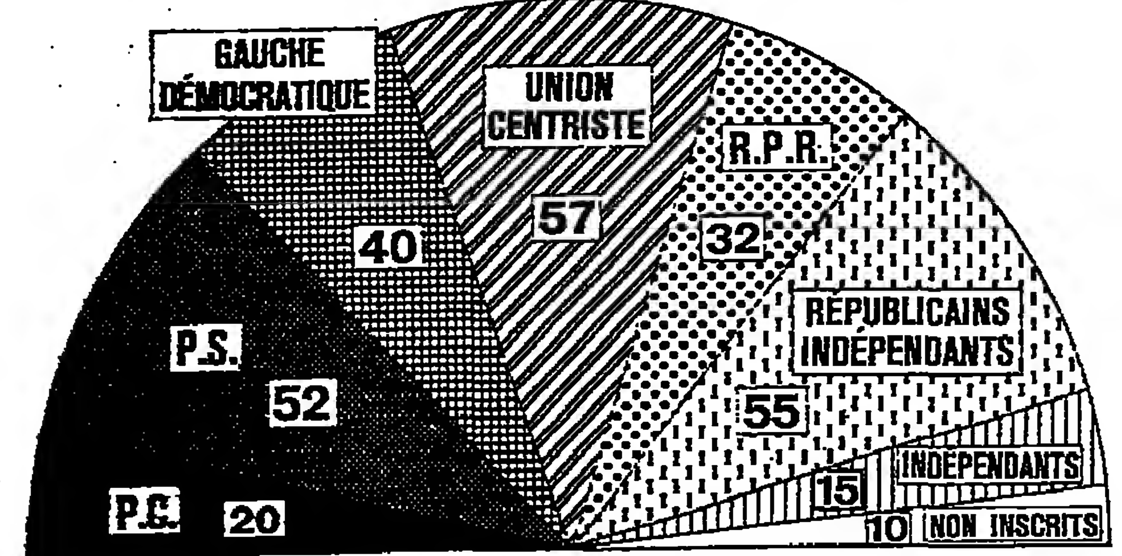
— *Quarante-six nouveaux parlementaires* : MM. Jean Béranger (rad. g., Yvelines), Raymond Bourgine (CNIP, Paris), Raymond Bouvier (tendance C.D.S., Haute-Savoie), Pierre Ceccaldi-Pavart (mod. maj., Essonne), Jean Cherioux (R.P.R., Paris), Georges Dagonia (P.S., Guadeloupe), Marcel Debarge (P.S., Seine-Saint-Denis), Claude Fuzier (P.S., Seine-Saint-Denis), René Gamboa (P.C., Essonne), Jean Garcia (P.C., Seine-Saint-Denis), Alfred Gérin (C.D.S., Rhône), Michel Giraud (R.P.R., Val-de-Marne), Henri Goetschy (C.D.S., Haut-Rhin), Marceau Hamecher (rad g., Tarn-et-Garonne), Marcel Henry (maj., Mayotte), Daniel Hoeffel (ind., Bas-Rhin), Bernard Hugo (P.C., Yvelines), Paul Kauss (R.P.R., Bas-Rhin), Jacques Larché (P.R., Seine-et-Marne), France Lechenault (rad. g., Saône-et-Loire), Charles Lederman (P.C., Val-de-Marne), Charles-Edmond Lenglet (div maj., Somme), Anicet Le Por's (P.C., Hauts-de-Seine), Roger Lise (div. maj., Martinique), Pierre Louvot (div. maj., Haute-Saône), Roland du Luart (maj., Sarthe), Mme Hélène Luc (P.C., Val-de-Marne), MM Philippe Machefer (P.S., Yvelines), Jean Mercier (rad. g., Rhône), Jacques Mossin (C.D.S., Somme), Pierre Noé (P.S., Essonne), Jean Ooghe (P.C., Essonne), Bernard Parmentier (P.S., Paris), Bernard Pellarin (P.R., Haute-Savoie), Mme Rolande Perlican (P.C., Paris), MM. Louis Perrin (P.S., Val-d'Oise), Jean-Jacques Perron (P.S., Var), Robert Pontillon (P.S. Hauts-de-Seine), Roger Rinchet (P.S., Savoie), Roger Romani (R.P.R., Paris), Marcel Rosette (P.C., Val-de-Marne), Marcel Rudloff (C.D.S., Bas-Rhin), Pierre Salvi (C.D.S., Val-d'Oise), Franck Serusclat (P.S., Rhône), Georges Treille (rad., Deux-Sèvres), Edmond Valcin (R.P.R., Martinique).

Douze sortants battus

Les douze sénateurs sortants qui ont été battus sont :

MM. Auguste Amic (div. g., ex-P.S., Var), Jean Bac (R.P.R., Yvelines), Paul Caron (C.D.S., Seine-Maritime), Charles Cathala (C.D.S., Seine-Saint-Denis), Hubert Durand (P.R., Vendée), Jean Fonteneau (C.D.S., Hauts-de-Seine), Jacques Maury (C.D.S., Sarthe), Guy Millot (mod. majorité, Sein-et-Marne), Mlle Odette Pagani (P.R., Yonne), MM. Robert Parenty (C.D.S., Hauts-de-Seine), Fernand Poignant (div. g., Sarthe), Joseph Voyant (mod. maj., Seine-et-Marne).

LES GROUPES DU SÉNAT AVANT LE RENOUVELLEMENT



Le total est de 281. Le siège des Comores a été supprimé, et l'un des trois sièges de la Somme est vacant.

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR : la majorité conserve une avance importante.

M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, a ainsi commenté dimanche soir le résultat des élections :

« Cette étape marque un renouvellement important des hommes, ne serait-ce que parce que, sur les quatre-vingt-quinze sénateurs sortants de la métropole, quarante-cinq n'avaient pas sollicité le renouvellement de leur mandat. Douze nouveaux sénateurs viennent de l'Assemblée nationale, sept appartenaient à la majorité et cinq à l'opposition.

La stabilité du corps électoral sénatorial paraît très grande. Elle est plus grande qu'on ne l'imaginait généralement six mois après le glissement constaté aux élections municipales. Alors qu'on créditait généralement l'opposition d'une progression de quelque vingt sièges, c'est en définitive une progression de dix sièges qu'elle accuse, imputable pour neuf d'entre eux aux douze sièges créés en 1975.

» La majorité s'est d'ailleurs présentée dans l'ensemble plus unie à ce scrutin que ne l'a fait l'opposition et elle en a recueilli les fruits. Abstraction faite des six sièges à pourvoir au titre des départements d'outre-mer, la composition politique de la nouvelle Assemblée se présentera comme suit : opposition, 106 membres contre 96 ; majorité, 189 membres contre 187.

» Dans un cas, un gain de dix sièges pour l'opposition, généralement créditée de vingt, je le répète, ces jours derniers. Un gain de deux sièges pour la majorité, qui conserve donc au Sénat une avance importante sur l'opposition. »

PARIS (12 R.P.)

La majorité retrouve son huitième siège le P.S. en gagne un et le P.C. en perd deux

Les résultats reflètent la victoire de la majorité aux élections municipales et la position dominante du R.P.R. dans la capitale. Ainsi la majorité obtient huit sièges, soit un de plus qu'en 1968 : cinq sont au R.P.R. (sans changement) ; le C.D.S., le CNIP et le P.R. obtiennent chacun un sénateur.

En constituant une liste d'union, M. Jacques Chirac a poursuivi deux objectifs : d'une part, dans la perspective d'un rôle accru du Sénat, insuffler un nouveau dynamisme à la représentation gaulliste : seul parmi les cinq sénateurs sortants, M. Jean-Louis Vigier a été reconduit comme candidat du R.P.R. ; les quatre nouveaux venus : MM. de La Malène, Romani, Chérioux et Caldaguès sont plus jeunes et surtout ils jouissent de la confiance du président du R.P.R. ; d'autre part, mener une campagne législative active, sans délaisser la gestion de la capitale : c'est pourquoi il a choisi M. Christian de La Malène comme tête de liste. Déchargé de son mandat de député, celui-ci sera en mesure de suppléer le maire de Paris. Il en est de même pour M. Roger Romani proche collaborateur de M. Chirac.

Les résultats de la majorité, dus à une tactique efficace, ne doivent pas cacher la progression des suffrages de la gauche. Au sein de celle-ci, le P.S. rééquilibre ses forces par rapport au P.C., en enlevant un siège supplémentaire, alors que le parti communiste en perd deux. M. Georges Dayan, l'un des lieutenants de M. Mitterrand, succède à M. Giraud, qui ne se représentait pas, tandis que M. Parmentier représente le CERES, qui est majoritaire à la fédération socialiste de Paris. M. Georges Sarre, président du groupe socialiste au Conseil de Paris, estime que, dans la foulée des élections municipales et sénatoriales, le P.S. continuera de progresser dans la capitale.

Le partage des sièges entre communistes et socialistes n'a soulevé aucun problème : il découlait du nombre des délégués auquel chaque formation pouvait prétendre en raison de la nouvelle composition du Conseil de Paris. En revanche, des difficultés ont opposé socialistes et radicaux de gauche. Ces derniers ont été tentés de se joindre à la liste communiste, avant d'obtenir finalement une quatrième place sur la liste socialiste. Il semble que l'accord intervenu entre les deux fédérations ait été tourné par la fédération de Paris du P.S., qui a rétrogradé M. Pierre Guidoni de la troisième à la sixième place au profit de Mme Cécile Goldet. Le M.R.G. n'a donc plus aucun espoir de voir son candidat, M. Pierre Mattei, siéger au Sénat, même si MM. Dayan et Guidoni, comme cela semblait convenu, se portaient candidats aux élections législatives. — J.-M. C.

SORTANTS : MM. Raymond Guyot, P.C. (n.a.r.p.) ; Georges Cogniot, P.C. (n.a.r.p.) ; Serge Boucheny, P.C., suivant de liste de M. Raymond Bossus, démissionnaire en 1969 ; Mme Catherine Lagatu, P.C. (n.a.r.p.) ; MM. Pierre Giraud, P.S. (n.a.r.p.) ; Maurice Bayrou, R.P.R. (n.a.r.p.) ; Jean-Louis Vigier, R.P.R. ; Paul Minot, R.P.R. (n.a.r.p.) ; Jacques Sanglier, R.P.R. (n.a.r.p.), suivant de liste de M. Pierre-Christian Taittinger, entré au gouvernement en 1976 ; Jean Auburtin, R.P.R. (n.a.r.p.), suivant de liste d'Albert Chavanac, décédé le 14 septembre 1975 ; Mme Janine Alexandre-Debray, rép. ind. (n.a.r.p.), suivante de liste de Jean Legaret, décédé en 1972 ; M. Dominique Pado, rép. ind.

Inscrits, 2 399 ; votants, 2 392 ; suffrages exprimés, 2 381.

MAJORITE : 1 477 voix. MM. *Christian de la Malène*, R.P.R., anc. min., dép., ELU ; *Jean-Louis Vigier*, R.P.R., sén. sort., REELU ; *Dominique Pado*, C.D.S., REELU ; *Raymond Bourgine*, CNIP, ELU ; *Roger Romani*, R.P.R., ELU ; *Jean Chérioux*, R.P.R., ELU ; *Michel Caldaguès*, R.P.R., anc. d.p., ELU ; *Pierre-Christian Taittinger*, P.R., secr. d'E., ELU ; François Collet, Mme Jacqueline Nebout, MM. Bernard Guyomard, Albert Marcenet.

P.C. : 497 voix. *M. Serge Boucheny*, REELU ; *Mme Rolande Perlican*, ELUE ; Mme Anne Fontes ; MM. Bernard Gibaud et Alfred Gerson ; Mme Simone Goenvic ; M. Jean-Pierre Marchand ; Mme Louisette Da Silva, M. Roland Porona, Mmes Rolande Autissier et Christiane Schwartzbard, M. André Voguet.

U.G.S.D. : 407 voix. *MM. Bernard Parmentier*, P.S., ELU ; *Georges Dayan*, P.S., anc. dép., ELU ; Mme Cécile Goldet, M. Pierre-Louis Mattei (M.R.G.), Mme Thérèse Auriel, MM. Pierre Guidoni, Claude-Maurice Bernet, Bernard Constantin, Henri Vilain, André-Marie Roques, Louis-Paul Letonturier, Maurice Lempereur (M.R.G.).

1968. — Inscr., 2 873, vot., 2 853 ; suffr. expr., 2 847. — U.D.R. : 1 094 ; 5 sièges : MM. Bayrou, sén. sort., REELU ; Vigier, sén. sort., rép. ind., REELU ; Minot, ELU ; Taittinger, ELU ; Chavanac, ELU. — P.C. : 825 ; 4 sièges : MM. Guyot, sén. sort., REELU ; Cogniot, sén. sort., REELU ; Bossus, sén. sort., REELU ; Mme Lagatu, ELUE. — F.G.D.S. : 385 ; 1 siège : M. Giraud, S.F.I.O. — Ent. centr. : 304 ; 1 siège : M. Pado, sén. sort., REELU. — Act. dém. : 238 ; 1 siège : M. Legaret, anc. dép., ind., ELU.

⁂

[M. Christian de la Malène, né le 5 décembre 1920, sociologue, est député du quatorzième arrondissement (16e circonscription) depuis 1958, et conseiller de Paris depuis 1965. Il avait été auparavant secrétaire administratif du R.P.F., puis des républicains sociaux au Conseil de la République (1952-1958), avant d'être conseiller de l'Union française (1957-1958). Secrétaire d'Etat à l'information en 1961 et 1962, ministre chargé de la recherche scientifique et des questions atomiques de mai à juillet 1968, M. de la Malène était, depuis mars 1965, rapporteur général du budget de la capitale avant d'être élu, en mars 1977, premier adjoint au maire, chargé des finances. M. de la Malène siège également au Parlement européen depuis 1959.]

[M. Raymond Bourgine, né le 9 mars 1925, journaliste, est copropriétaire et président-directeur général de la Compagnie française de journaux (qui édite *Spectacles du monde* et *Valeurs actuelles*) et de l'Agence économique et financière (qui édite le *Nouveau Journal*). Il est également directeur du mensuel le *Bien commun*. Candidat aux élections législatives en 1973 dans le huitième arrondissement, il échoue. Il y est élu conseiller de la capitale en mars 1977 et devient troisième adjoint au maire.]

[M. Roger Romani est né le 25 août 1934 à Tunis. Administrateur civil, puis sous-préfet, il est membre du cabinet de M. Yves Guéna, successivement ministre des P.T.T. et de l'information de 1967 à 1969, puis de M. Roger Frey, ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement de 1969 à 1970. Il devient, en février 1971, chargé des relations avec le Parlement dans les différents cabinets de M. Jacques Chirac, successivement secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement, ministre de l'agriculture, ministre de l'intérieur et premier ministre. Il conserve ces attributions lorsque M. Chirac devient président du R.P.R. puis maire de la capitale. Conseiller du cinquième arrondissement depuis 1965, il est onzième adjoint au maire, chargé de la questure.]

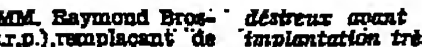
[M. Jean Chérioux, âgé de quarante-neuf ans, est directeur général de la Société d'analyses économiques et financières, vice-président-directeur général de la Compagnie internationale de placements et de capitalisation, et administrateur de la Société lyonnaise de placement et d'investissement. Conseiller de la capitale depuis 1965, dans le quinzième arrondissement, ancien président du Conseil de Paris de 1971 à 1972, M. Chérioux est adjoint au maire, chargé de la vie locale.]

[M. Michel Caldaguès, né le 28 septembre 1926, est le vice-président-directeur général de l'Union générale d'investissements immobiliers (UGIMO) et de l'Union immobilière de France (groupe PARIBAS). Collaborateur de M. Louis Terrenoire au secrétariat général du R.P.F., il est entré au cabinet de M. Maurice Lemaire, ministre de la construction (1953), puis de M. Jacques Chaban-Delmas, ministre des travaux publics (1954). Conseiller municipal de Paris, conseiller général de la Seine de 1959 à 1971, il est, de 1968 à 1973, député du septième arrondissement (cinquième circonscription). Il préside l'assemblée de la capitale de 1967 à 1968. Ancien membre du conseil politique du R.P.R., il était chargé de mission du parti gaulliste pour Paris.]

[M. Bernard Parmentier, âgé de cinquante-trois ans, est d'abord instituteur, puis conseiller d'orientation. Il adhère à la S.F.I.O. en 1959, puis à la fédération de Paris du P.S., dont il est le secrétaire de 1969 à 1977. Il milite au CERES et dirige le centre d'information et d'orientation.]

[M. Georges Dayan est né le 5 mars 1915 à Oran. Avocat au barreau d'Oran, puis à la cour d'appel de Paris. Il devient, en 1947, chef de cabinet de M. François Mitterrand, alors ministre des anciens combattants. Il conserve cette fonction dans tous les postes ministériels que le chef de file socialiste occupe jusqu'en 1957. Il entre au Conseil d'Etat en 1956 avant d'être élu en mars 1967 et jusqu'en mai 1968, député du Gard. Vice-président de la Convention des institutions républicaines en 1970-1971. Il bat en mars 1977 M. Jacques Dominati et devient conseiller de Paris.]

[Mme Rolande Perlican a quarante-six ans. Secrétaire dactylo, elle est membre du bureau de la fédération de Paris du P.C.F. Elle a été candidate dans le quatorzième arrondissement aux élections municipales de 1971 et 1977, et aux élections législatives de 1973.]



ESSONNE (3+2 R.P.)

SORTANTS : MM. Raymond Brosseau, P.C., (n.a.r.p.) remplaçant de M. Louis Namy, qui avait donné sa démission le 1er novembre 1975 ; Jean Colin, un. cent. ; Pierre Prost, Gauche dém. (n.a.r.p.).

Inscrits, 1 627 ; votants, 1 625 ; suffrages exprimés, 1 617.

MAJORITE : 577 voix. MM. *Jean Colin*, C.D.S., cons. gén., maire de Longjumeau, REELU ; *Pierre Ceccaldi-Pavart*, mod. maj., cons. gén., maire de Dourdan, ELU ; René L'Helguen, Gabriel Thirouin, Mme Micheline Brouchon.

UNION DES ELUS LOCAUX : 546 voix ; MM. *Jean Ooghe*, P.C., cons. gén., maire de Sainte-Geneviève-des-Bois, ELU ; *Pierre Gamboa*, P.C., ELU ; Georges Dortet rad. g. ; Jean-Claude Duflon, rad. g. ; Roland Ertel, rad. g.

P.S. : 494 voix ; *M. Pierre Noé*, ELU ; MM. Jean Hardouin, René Sanvoisin, Mme Josette Dufour, M. Jean-Marie Rouquier.

1968. — Inscr., 1 102 ; vot., 1 096 ; suffr. expr., 1 087. — Rass. rép. : 392 ; 1 siège : M. Prost, sén. sort., mod., REELU. — P.C. : 225 ; 1 siège : M. Namy, sén. sort., REELU. — Un. rép. : 202 ; 1 siège : M. Colin, centr. — U.D.R. : 182 (liste conduite par M. Gabriel). — Ent. dém. : 86 (liste conduite par M. Denis, soutenue par la F.G.D.S.).

En conservant deux sièges, la majorité a profité de la désunion de la gauche. Celle-ci gagne les deux sièges créés par la loi organique du 16 juillet 1976. Ces gains reflètent imparfaitement la poussée de l'opposition aux élections municipales, caractérisées par une progression assez sensible du P.S., le P.C. conservant une position dominante. Le rapport des forces est tel que la gauche pouvait prétendre enlever quatre sièges ; sa division entre, d'une part, une liste socialiste homogène, conduite par M. Pierre Noé, premier secrétaire de la fédération socialiste du département, et d'autre part une liste regroupant communistes et radicaux de gauche, a facilité l'élection d'un second sénateur appartenant à la majorité.

La désunion de la gauche résulte de la querelle qui a divisé socialistes et radicaux de gauche. Les premiers, souhaitant obtenir deux élus, avaient constitué, sans attendre, une liste homogène. Ils avaient ensuite offert au M.R.G. la troisième place sur cette liste. Les seconds, désireux avant tout d'asseoir une implantation très récente dans l'Essonne, et donc d'obtenir un siège au Sénat, avaient refusé cette proposition tardive, estimant qu'ils ne sauraient être réduits au rôle de force d'appoint pour l'élection d'un second sénateur socialiste. Ils avaient alors choisi l'alliance avec le P.C., qui leur offrait non seulement la troisième place, mais un espoir d'obtenir un siège en cas de division de la majorité. Celle-ci ne doit son unité qu'à l'absence de M. Pierre Prost, sénateur sortant (Gauche démocratique), conseiller général de Brunoy, qui, au dernier moment, s'est résigné à ne pas se présenter, alors qu'il envisageait de conduire sa propre liste. De son côté, le P.S. avait considéré que le fait, pour la gauche, de se présenter en ordre dispersé, n'entamait pas nécessairement ses chances d'obtenir quatre sièges. Constatant qu'aux élections cantonales le M.R.G. « n'a représenté que 1 % de l'électorat », *la fédération socialiste avait affirmé :* « Nous doutons que le M.R.G. puisse arriver à ses fins en servant d'appendice tactique au P.C., qui joue le maintien de sa position hégémonique. »

⁂

[M. Pierre Ceccaldi-Pavart, âgé de cinquante-sept ans, est ancien inspecteur de l'économie nationale. Maire de Dourdan depuis 1959, conseiller général depuis 1967, il est membre du conseil régional de l'Ile-de-France, dont il préside la commission de l'éducation.]

[M. Jean Ooghe est âgé de quarante-neuf ans. Combattant volontaire de la Résistance, ancien cheminot, il est membre du comité fédéral de l'Essonne du P.C. ; il a siégé au comité central du P.C. Réélu maire de Sainte-Geneviève-des-Bois en 1971, puis en 1977, il préside la commission départementale du conseil général depuis 1976. Il est vice-président de l'Union des maires de France.]

[M. Pierre Gamboa, âgé de quarante-quatre ans, est un ancien ouvrier ajusteur. Militant d'associations de locataires et de parents d'élèves, il est membre du secrétariat de la fédération communiste de l'Essonne.]

[M. Pierre Noé, âgé de cinquante et un ans, est ingénieur au Centre d'études nucléaires de Saclay. Membre d'un réseau de Résistance, militant des jeunesses socialistes, il adhère à la S.F.I.O. en 1956. Il est, depuis 1971, premier secrétaire de la fédération départementale. Il appartient à la tendance CERES.]

HAUTS-DE-SEINE (7 R.P.)

SORTANTS : MM. André Aubry, P.C. (n.a.r.p) ; Guy Schmaus, P.C. ; Georges Dardel, non inscr. (n.a.r.p.) ; Michel Maurice - Bokanowski, R.P.R. ; Robert Parenty, un. cent., remplaçant d'Edmond Barrachin, décédé le 9 novembre 1975 : Jean Fonteneau, un. cent., remplaçant M. André Fosset, nommé ministre le 12 janvier 1976 ; Jean Fleury, R.P.R. (n.a.r.p.).

Inscrits, 1 661 ; votants, 1 659 ; suffrages exprimés, 1 652.

R.P.R. : 452 voix. *MM. Michel-Maurice Bokanowski*, anc. min., anc. dép., m. d'Asnières, REELU ; *Charles Pasqua*, anc. dép., ELU ; Paul Graziani, dép., cons. gén. ; Edouard Sarlin ; Mlle Nicole Bonnier, MM. Gérard Orillard, René Bassinet.

P.C. : 425 voix. *MM. Guy Schmaus*, cons. gén., REELU ; *Anicet Le Pors*, ELU ; Mme Monique Midy, M. Yves Saudmont, m. de Nanterre, Mme Lucette Mazalaigue, Mlle Lucie Ducher, M. Gérard Bedanian.

UNION CENTRISTE : 294 voix. *MM. André Fosset*, C.D.S., anc. min., anc. sén., ELU ; Robert Parenty, C.D.S., sén. sort., Jean Fonteneau, C.D.S., sén. sort., m. de Clamart, Mme Madeleine Bareth, MM. Marcel Houlier, m. de Chaville, Henry Briend, Alfred Nombiot, cons. gén.

P.R. ET DIVERS MODERES : 254 voix. *MM. Jean-Pierre Fourcade*, P.R., min., cons. gén., m. de Saint-Cloud, ELU ; Gilbert Gauer, m. de Meudon, Yves Bodin, m. de Garches, Max Catrin, m. de La Garenne-Colombes, Louis-Charles Bary, cons. gén., Mlle Mitena Nokovitch, M. Yves Doucet.

P.S. : 227 voix. *MM. Robert Pontillon*, cons. gén., m. de Suresnes, ELU ; Gaston Roche, m. de Clichy, André Desvallées, Mme Nicole Bernard, MM. Philippe Ferradou, Jacques-Bernard Bréant, Philippe Roux.

1968. — Inscr., 1 596 ; vot., 1 588 ; suffr. expr., 1 564. — U.D. Ve : 514 ; 2 sièges : MM. Maurice-Bokanowski, anc. min., anc. dép., ELU ; Fleury, sén. sort., REELU. — Un. centr. : 385 ; 2 sièges : MM. Barrachin, sén. sort., anc. min., anc. dép., Centre dém., REELU ; Fosset, sén. sort., Centre dém., REELU. — P.C. : 382 ; 2 sièges : MM. Schmaus, élu ; Aubry, ELU. — F.G.D.S. : 283 ; 1 siège : M. Dardel, sén. sort., S.F.I.O., REELU.

Tout comme les dernières élections municipales, ces élections confirment la stabilité politique du département. La situation de 1968 est reconduite, la majorité emportant quatre sièges et l'opposition trois.

On notera cependant que le quatrième siège de la majorité, dont on pensait qu'il donnerait lieu à une lutte très serrée entre M. Robert Parenty (C.D.S.), sénateur sortant, et M. Jean-Pierre Fourcade (P.R.), revient à ce dernier avec une avance très confortable. Le maire de Saint-Cloud obtient un score supérieur aux prévisions les plus optimistes, score qui récompense une campagne très active et confirme sa forte « cote personnelle » *dans le département. M. Fourcade atteint ainsi l'objectif qu'il s'était fixé : prouver que son parti, absent du précédent scrutin, représente une force politique dans les Hauts-de-Seine. Par rapport à 1968, les listes R.P.R. et centriste enregistrent donc un recul, mais la majorité augmente son score global.*

Du côté de l'opposition, le parti communiste confirme son importance dans les Hauts-de-Seine, et, bien qu'il se soit, en prévision des législatives, séparé d'une personnalité de poids, M. André Aubry, il conserve ses deux sièges, dont un échoit à l'un des principaux économistes du P.C., M. Le Pors.

Le parti socialiste par contre obtient un résultat très moyen puisque son leader, M. Robert Pontillon, n'atteint pas, à neuf voix près, le quotient électoral et n'est élu qu'à la plus forte moyenne. Ce résultat, nettement inférieur à la liste F.G.D.S. en 1968, s'explique, selon M. Baumel, député (R.P.R.), maire de Rueil, « par la bipolarisation accentuée dans le département et par l'entrée, lors des dernières municipales, des communistes sur les listes socialistes ».

[M. Charles Pasqua, cinquante ans, secrétaire général adjoint du R.P.R., directeur d'une société d'import-export, fut, dès 1947, l'un des fondateurs du R.P.F. dans les Alpes-Maritimes, avant d'être un des fondateurs de l'U.N.R. en 1958. Ancien député des Hauts-de-Seine de 1968 à 1973, puis président du conseil général de ce département de 1973 à mars 1976 (date à laquelle il perdit son siège de conseiller général de Levallois-Perret), il fut chargé de l'animation à l'U.D.R. à partir de 1974 avant d'en devenir secrétaire général adjoint en juin 1976 au côté de M. Yves Guéna, poste qu'il conserva auprès de M. Jérôme Monod au R.P.R. Il fut l'un des dirigeants du SAC (Service d'action civique) de 1964 à 1969, ainsi que l'un des fondateurs des comités de défense de la République en 1968, et le président de l'amicale parlementaire Présence et action du gaullisme en 1972-1973.]

[M. Anicet Le Pors, quarante-six ans, ingénieur, est chargé des questions industrielles à la direction des prévisions au ministère de l'économie et des finances et chef de la mission interministérielle sur l'immigration. Militant communiste depuis 1958, M. Le Pors est responsable du département nationalisations et politique industrielle à la section économique du comité central du P.C.F. Il fut l'un des responsables du « chiffrage » des propositions communistes en vue d'actualiser le programme commun. Son élection efface ses trois échecs consécutifs à Saint-Cloud, aux municipales de 1971 et de 1977 et aux cantonales de 1976.

M. André Fosset (C.D.S.), conseil de sociétés, cinquante-huit ans, fut conseiller municipal de Paris (1945-1959). Président de la fédération M.R.P. de la Seine (novembre 1957), il fut élu sénateur de la Seine (juin 1958 - septembre 1968), puis réélu dans les Hauts-de-Seine en octobre 1968. Il fut questeur du Sénat de 1968 à 1971, puis président du groupe de l'Union centriste, fonction qu'il abandonna en janvier 1976 pour entrer au gouvernement comme ministre de la qualité de la vie, poste qu'il occupe jusqu'en août 1976. Membre du bureau politique du Centre des démocrates, vice-président de l'Association française pour la défense de l'environnement depuis juin 1976, il a été nommé membre du Conseil économique et social le 16 mars 1977.

M. Jean-Pierre Fourcade, quarante-sept ans, inspecteur des finances, est devenu l'un des proches collaborateurs de M. Valéry Giscard d'Estaing lorsque celui-ci fut nommé, en avril 1959, secrétaire d'Etat aux finances, puis, jusqu'en 1965, ministre des finances. Successivement directeur général du commerce extérieur et des prix en 1968, directeur adjoint (1970), puis directeur général (1972) du Crédit industriel et commercial, il fut, après l'élection de M. Valéry Giscard d'Estaing à la présidence de la République, ministre de l'économie et des finances du 28 mai 1974 au 25 août 1976 dans le cabinet de M. Jacques Chirac avant d'être nommé ministre de l'équipement à partir du 27 août 1976, puis ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, poste qu'il occupe depuis le 30 mars 1977. Maire de Saint-Cloud depuis 1971, conseiller général depuis 1973 et président des clubs giscardiens Perspectives et Réalité, M. Jean-Pierre Fourcade a annoncé son intention de quitter le gouvernement s'il était élu au Sénat.

M. Robert Pontillon, cinquante-six ans, licencié en droit, journaliste, fut le chef de cabinet de M. Gérard Jaquet, secrétaire d'Etat à l'information en 1956, son directeur de cabinet en 1957, puis, la même année, son directeur adjoint au ministère de la France d'outre-mer. Ancien directeur général de la radiodiffusion d'outre-mer, directeur des activités éducatives de la compagnie Thomson - Houston, président - directeur général de la société Intervidéo, et membre du haut conseil de l'audiovisuel, il est chargé au sein du P.S., depuis 1971, en tant que secrétaire national, des relations internationales. Maire et conseiller général de Suresnes, il a notamment participé aux travaux d'actualisation du programme commun de la gauche.]

SEINE-SAINT-DENIS (5+1 R.P.)

SORTANTS : MM. Charles Cathala, un. cent. ; Maurice Coutrot, P.S. (n.a.r.p.) ; Mme Marie-Thérèse Goutmann, P.C., MM. Fernand Lefort et James Marson, P.C.

Inscrits, 1 568 ; votants, 1 564 ; suffrages exprimés, 1 559.

P.C. : 1 003 voix. *Mme Marie-Thérèse Goutmann*, m. de Noisy-le-Grand, REELUE ; *MM. Jean Garcia*, membre du comité central du P.C.F., ELU ; *Fernand Lefort*, m. de Saint-Ouen, REELU ; *James Marson*, m. de la Courneuve, REELU ; Mme Danielle Bidard, M. Jean-Pierre Perillaud.

P.S. : 439 voix : *MM. Claude Fuzier*, m. de Bondy, cons. gén., ELU ; *Marcel Debarge*, m. du Pré-Saint-Gervais, ELU ; M. Gilbert Bonnemaison, Mme Madeleine Gueu, MM. Michel Uranga et Jacques Thévenin.

MAJORITE : 117 voix. MM. Charles Cathala, C.D.S., sén. sort ; Roger Lefort, R.P.R., cons. gén. ; Jean-Jack Salles, P.R. ; Robert Dujardin, P.R. ; Mme Colette Bréard, R.P.R. ; M. Roger Wolf-Deckert, div. maj.

1968. — Inscr., 1 421 ; vot. 1 409 ; suffr. expr., 1 406. — P.C. : 828 ; 3 sièges : MM. Duclos, sén. sort., REELU ; Lefort, ELU ; Mme Goutmann, ELUE. — Ent. rép. : 298 ; 1 siège : M. Cathala, mod., ELU. — F.G.D.S. : 280 ; 1 siège : M. Coutrot, sén. sort., S.F.I.O., REELU.

Lors de la constitution des nouveaux départements de la région parisienne, en 1967, la Seine-Saint-Denis avait représenté la part du jeu. Puisqu'il existait une « ceinture rouge », *le découpage avait eu pour objectif d'en limiter le plus possible l'influence politique. La majorité a pu ainsi contrôler pendant quelques années le Val-de-Marne et sauvegarder un minimum de représentation en Seine-Saint-Denis.*

La poussée de la gauche a bousculé les fragiles barrières érigées par de savants dosages géographiques. Un communiste, M. Michel Germa, préside désormais le conseil général du Val-de-Marne. En Seine-Saint-Denis, les partis de gauche bénéficient, à l'issue des élections sénatoriales, du monopole de la représentation au sein de la Haute Assemblée. Les six sièges en jeu (un nouveau siège ayant été créé), sont répartis entre quatre communistes et deux socialistes. M. Charles Cathala, C.D.S., sénateur sortant non-inscrit, ne pouvait espérer sauver son siège. Il avait déjà, en mars dernier, perdu au profit du parti communiste le contrôle de la mairie de Neuilly-Plaisance qu'il dirigeait depuis trente ans. Le parti communiste ayant en outre enlevé la mairie de Noisy-le-Grand et le parti socialiste celle de Neuilly-sur-Marne lors de la même consultation, c'est le dernier bastion de la majorité dans le département, qui s'effrite.

Ces trois communes sont en effet situées dans la neuvième circonscription législative, la seule qui soit détenue par la majorité, les huit autres étant aux mains des députés communistes. En 1973, M. Raymond Valenet, R.P.R., n'avait sauvé son siège que de cent trente-quatre voix face à Mme Marie-Thérèse Goutmann, sénateur communiste, qui est depuis devenue maire de Noisy-le-Grand.

La majorité s'était d'ailleurs interrogée sur l'opportunité de présenter une liste le 25 septembre. Si M. Cathala a accepté de mener le combat sans espoir, c'est surtout pour éviter une candidature de M. Robert Calméjane, qui fut, de 1958 à 1967, puis de 1968 à 1973, député U.N.R., puis U.D.R., du département. M. Calméjane, qui avait déjà été mal élu en 1971, a perdu, en mars dernier, sa mairie de Villemomble. Il est en mairie de Villemonble.

Du côté du P.S., l'heure est aussi aux relèves. M. Maurice Coutrot, qui, en mars dernier, avait abandonné la mairie de Bondy à M. Claude Fuzier, lui cède à présent son siège de sénateur. En seconde position derrière l'ancien éditorialiste du quotidien de la S.F.I.O., le Populaire de Paris, *est élu M. Marcel Debarge, secrétaire de la fédération départementale du parti socialiste.*

Le parti communiste avait représenté quant à lui ses trois sénateurs sortants : Mme Goutmann, présidente du groupe du P.C.F. au sein de la Haute Assemblée, et MM. Fernand Lefort et James Marson (qui a succédé à Jacques Duclos, décédé). Derrière Mme Goutmann se présentait en outre M. Jean Garcia, secrétaire de la fédération départementale du P.C.F., membre du comité central. La fédération départementale du P.S.U. avait annoncé qu'elle ferait voter ses délégués pour les candidats communistes afin de protester contre « le flou électoral du P.S. », *qui équivaut, estime-t-elle, à demander un chèque en blanc aux travailleurs et parce que le P.S. avait refusé, lors des élections municipales, de conclure un accord avec le P.S.U.*

⁂

[M. Marcel Debarge, quarante-huit ans, est cadre aux P.T.T. Il a adhéré au P.S. en 1969, après le congrès d'Issy-les-Moulineaux qui a vu M. Savary prendre la direction de cette formation. Membre du comité directeur du P.S., premier secrétaire de la fédération de la Seine-Saint-Denis, il est maire du Pré-Saint-Gervais depuis mars 1977.]

[M. Claude Fuzier est né le 21 juin 1924 à Paris. En 1946, il adhère à la S.F.I.O. et anime les groupes socialistes d'entreprise. Après avoir appartenu en 1956 au cabinet de M. Albert Gazier, ministre des affaires sociales dans le gouvernement Guy Mollet, il entre l'année suivante au *Populaire de Paris*, organe central de son parti. Il en fut l'éditorialiste jusqu'à la formation, en 1971, du nouveau P.S. En mars 1977, il a été élu maire de Bondy. Il siégeait au conseil municipal de cette ville depuis 1965.]

[M. Jean Garcia est né le 5 juin 1925 à Marseille. Ouvrier tourneur, il a adhéré au P.C.F. en 1943. Responsable des jeunesses communistes dans les Bouches-du-Rhône, il devient, en 1947, conseiller municipal de Marseille. Secrétaire de la fédération de la Seine-Saint-Denis du P.C.F., il a longtemps travaillé au sein de la section de politique étrangère du comité central de ce parti. En 1970, à l'occasion du XIXe congrès du P.C.F., il a été élu au comité central.]

ABRÉVIATIONS

TITRES

a. d.	ancien député
a. m.	ancien maire
anc. min.	ancien ministre
an. secr. d'E.	ancien secrétaire d'Etat
a. s.	ancien sénateur
app.	apparenté
ball.	ballottage
cons. éco. et soc.	membre du Conseil économique et social
cons. gén.	conseiller général
cons. mun.	conseiller municipal
dép.	député
inscr.	inscrit
m.	maire
prés. cons. gén.	président du conseil général
prés. cons. rég.	président du conseil régional
ratt.	rattaché à
secr. d'E.	secrétaire d'Etat
sén. sort.	sénateur sortant
sout.	soutien
suffr. expr.	suffrages exprimés
supp.	suppléant
vot.	votants

TENDANCES

Cent. dém.	Centre démocrate
C.D.S.	Centre des démocrates-sociaux
cent.	centriste
cent. d.	centre droit
cent. g.	centre gauche
C.N.I.P.	Centre national des indépendants et paysans
diss.	dissident
div. d.	divers droite
div. g.	divers gauche
div. maj.	divers majorité
écol.	écologiste
ent.	entente
ext. d.	extrême droite
ext. g.	extrême gauche
F.G.D.S. ou Féd.	Fédération de la gauche démocrate et socialiste
F.P.	Front progressiste
F.R.P.	Fédération des républicains de progrès (M. Charbonnel)
Gauche dém.	Gauche démocratique
gaull.	gaulliste
ind.	indépendant
maj.	majorité
M.D.S.F.	Mouvement démocrate-socialiste de France
Mouv. dém.	Mouvement des démocrates (M. Jobert)
non-ins.	non-inscrit
pays.	paysan
P.C.	parti communiste
P.R.	parti républicain
P.S.	parti socialiste
P.S.D.	parti socialiste démocrate (M. Hintermann)
P.S.U.	parti socialiste unifié
rad.	radic. (favorable à la majorité)
rad. g.	radical de gauche
réf.	réformateur
rép. ind.	républicain indépendant
R.P.R.	Rassemblement pour la République
ss étiq.	sans étiquette
S.F.I.O.	section française de l'Internationale ouvrière
soc. ind.	socialiste indépendant
U.D.R. (ou U.D. Ve)	Union pour la défense de la république (gaullistes)
U.G.S.D.	Union de la gauche socialiste et démocrate (pour les socialistes et les radicaux de gauche uniquement)
Un. cent.	Union centriste

LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Dans la région parisienne

VAL-DE-MARNE (5+1 R.P.)

SORTANTS : MM. Alain Poher, un. cent.; Jean Bertaud, R.P.R. (n.s.r.p.); Jacques Carat, P.S. ; Roger Gaudon, P.C. (n.s.r.p.) ; Mme Hélène Edeline, P.C., remplaçant M. Louis Talamoni, décédé le 30 avril 1975 (n.s.r.p.).

Inscrits, 1 532 ; votants, 1 530 ; suffrages exprimés, 1 516.

P.C. : 627 voix. *MM. Marcel Rosette*, m. de Vitry-sur-Seine, ELU ; *Charles Lederman*, ELU ; *Mme Hélène Luc*, cons. gén., ELUE ; M. Yves Drouin, 1er adj. au m. de Limeil-Brévannes ; Mme Christiane Barrot, 1er adj. au m. de La Queue-en-Brie ; M. Robert Bribet, adj. au m. de Boissy-Saint-Léger.

MAJORITE : 458 voix. *MM. Alain Poher*, C.D.S., prés. du Sénat, maire d'Ablon-sur-Seine, ELU ; *Michel Giraud*, R.P.R., pré. cons. rég., cons. gén., m. du Perreux-sur-Marne, ELU ; Jean Clouet, P.R., cons. gén, m. de Vincennes ; Roland Nungesser, R.P.R., dép., cons. gén., m. de Nogent-sur-Marne ; Louis Manchon, P.R., cons. gén., m. de Saint-Maurice ; Etienne Audfray, C.D.S., m. de Bry-sur-Marne.

P.S. : 402 voix. *MM. Jacques Carat*, P.S., cons. gén., m. de Cachan, REELU ; Pierre Tabanou, cons. gén., m. de l'Haÿ-les-Roses ; Serge Lagauche, cons. gén., 1er adj. au m. de Créteil ; Mme Nicole Feldt ; MM. Francis Campuzan, cons. gén. ; Mandy Moscovici, cons. mun. d'Ivry.

F.R.P. : 29 voix. MM. Gilbert Noël, anc. dép. ; Jean Kalck, cons. mun. de Choisy-le-Roi ; Mme Yvonne Rose ; MM. Pierre Roudier-Hamon ; Gérard Ayvasian ; Mme Marie-Madeleine Vidal.

1968. — Inscr., 1 309 ; vot., 1 299 ; suffr. expr., 1 287. — P.C. : 454 ; 2 sièges : MM. Talamoni, sén. sort., REELU ; Gaudon, ELU. — Un. des rép. et dém. : 285 ; 1 siège : M. Poher, sén. sort., anc. secr. d'Etat, Centre dém., REELU. — F.G.D.S. : 223 ; 1 siège : M. Carat, ELU. — U.D.R. : 223 ; 1 siège : M. Bertaud, sén. sort., REELU. — Ind. et centr. : 102 (liste conduite par M. Vayron, anc. dép., ex-Centre dém.).

Avant le scrutin, toute l'incertitude reposait sur le bénéficiaire (P.C. ou P.S.) du sixième siège créé par la loi du 16 juillet 1976 pour traduire la progression démographique enregistrée dans le département. S'il était acquis que la majorité conserverait ses deux sièges, en revanche « ce » siège se disputait entre le troisième de la liste présentée par le P.C. et le second de la liste socialiste. C'est Mme Luc qui, à la plus forte moyenne, l'a emporté aux dépens de M. Tabanou.

Reste que la manière dont le P.S. n'a pas obtenu un second siège risque de lui poser quelques problèmes. La répartition des grands électeurs permettait à la liste de M. Carat de compter sur une base de départ de quelque 390 voix représentant les grands électeurs socialistes, radicaux de gauche et divers gauches. Le parti socialiste semble avoir fait le plein de ses voix, puisqu'il en a recueilli 402. Cependant, des quelque 80 suffrages perdus par la majorité sur ses estimations, plus nombreux ont été ceux qui se sont portés sur la liste du P.S. que sur celle de l'ancien député U.D.R., M. Gilbert Noël, dont la liste, soutenue par la Fédération des républicains de progrès, n'a obtenu que 29 voix. Ce dernier, ancien maire de Saint-Maur, escomptait le soutien de gaullistes, notamment des délégués de Saint-Mandé, dont le maire, sénateur sortant, M. Jean Bertaud, s'était vu remercier d'« avoir bien voulu s'effacer » par M. Yves Guéna... alors qu'il avait exprimé l'intention de se représenter.

Venant d'éléments modérés, ces voix recueillies par le P.S. n'ont pas suffi à compenser celles qui ont préféré se porter sur la liste communiste. Ce n'est pas sans étonnement que M. Carat chiffrait à une trentaine le nombre des suffrages manquants. Viennent-ils de grands électeurs du Mouvement des radicaux de gauche, dont la Fédération avait pourtant lancé un appel en faveur des socialistes ou — et l'hypothèse était le plus souvent avancée — de militants du CERES qui ont voulu « marquer le coup » après l'échec des négociations sur l'actualisation du programme commun, à moins que ce ne soit pour protester contre le fait de n'avoir pas de représentant sur la liste de M. Carat ? Toujours est-il que M. Marchais, député de ce département, a relevé, dimanche soir, à Europe 1, la progression de son parti.

Divisée, la majorité aurait pu perdre un siège ; aussi a-t-elle préféré s'unir derrière M. Alain Poher, tête de liste incontestée par les trois formations représentées sur sa liste. Il est vrai que l'union était d'autant plus facile à réaliser qu'existe au sein du conseil général un « inter-groupe » qui, mis en place en 1967, préfigurait la majorité d'aujourd'hui. Si les deux premiers de cette liste — MM. Poher et Giraud — étaient « candidats », en revanche il était acquis pour les quatre autres qu'ils figuraient comme « soutien » sans grand espoir d'être élus. Alors qu'en 1968 la liste centriste, avec M. Poher, celle d'un dissident centre démocrate et celle de l'U.D.R., avaient recueilli au total 48,38 % des suffrages exprimés, cette fois la liste de la majorité n'en recueille que 30,21 %.

Le parti socialiste gagne 9,19 points en pourcentage (26,51 % contre 17,32 % il y a neuf ans), soit plus que le parti communiste, qui en gagne 6,08 % (41,35 % contre 35,27 %). Le P.C. confirme les progrès qu'il avait enregistrés, notamment aux élections cantonales de mars 1976, qui lui avaient valu d'accéder, en la personne de M. Michel Germa, à la présidence du conseil général.

***

[Né le 3 décembre 1925, à Lyon, M. Marcel Rosette, ouvrier, médaillé de la Résistance, dirige la fédération du parti communiste de l'Ain de 1948 à 1955, date à laquelle il devient dirigeant de l'école centrale du P.C.F. Entré au comité central en 1956, il y est chargé des problèmes d'éducation jusqu'en 1965. M. Rosette est élu cette anné-là maire de Vitry-sur-Seine. Constamment réélu depuis, il est chargé des questions des élus au comité central.]

[Né le 27 janvier 1913, à Varsovie, M. Charles Lederman, licencié en droit, est avocat depuis 1934. Combattant volontaire de la Résistance, ce qui lui a valu la croix de guerre, M. Lederman a été conseiller de Paris de 1965 à 1971. Avocat du parti communiste et de la C.G.T., il a notamment défendu Jacques Duclos, Benoît Frachon, Henri Krasucki et Marcel Caille lors de l'« affaire des pigeons ». Il a également plaidé dans les affaires du *Parisien libéré*.]

[Née le 13 mars 1932, à Saint-Etienne (Loire), Mme Hélène Luc, ouvrière textile, a été secrétaire départementale des jeunesses communistes avant de devenir, en 1953, secrétaire nationale de l'Union des jeunes filles de France. Membre du bureau fédéral du parti communiste du Val-de-Marne, elle représente le canton de Choisy-le-Roi depuis 1967 au conseil général, dont elle est vice-présidente depuis mars 1976.]

[Né le 14 juillet 1929, à Pontoise (Seine-et-Oise), M. Michel Giraud, après des études de lettres à la faculté de Paris et un court passage dans l'enseignement privé (1949-1951), se consacre à l'importation de bois exotiques. Administrateur du Port autonome de Paris depuis 1970, il devient, en 1976, président-directeur général de la Société d'économie mixte d'aménagement et de gestion du marché d'intérêt national de Paris-Rungis. Elu en 1967 conseiller général du Perreux-sur-Marne, commune dont il est maire depuis 1971, il est président du conseil régional d'Ile-de-France depuis 1976. M. Giraud a été nommé, en décembre 1976, délégué national du R.P.R. aux collectivités locales. Il est président du conseil régional d'Ile-de-France.]

VAL-D'OISE (3+1 R.P.)

SORTANTS : MM. Fernand Chatelain, P.C. ; Adolphe Chauvin, Un. cent. ; André Messager, un. cent. (n.s.r.p.).

Inscrits, 1 527 ; votants, 1 522 ; suffrages exprimés, 1 501.

UNION DES DEMOCRATES : 695 voix. *MM. Adolphe Chauvin*, C.D.S., anc. m. de Pontoise, REELU ; *Pierre Salvi* C.D.S., prés. cons. gén., ELU ; Jean-Marc Gernigon, P.R., Raymond Lamontagne.

P.C. : 436 voix. *M. Fernand Chatelain*, m. de Persan, REELU ; Mme Marie-Claude Beaudeau, MM. Gérard Grégoire et Lucien Teyland.

P.S. : 314 voix. *M. Louis Perrein*, ELU ; Mme Marie-France Lecuir, MM. Michel Coffineau et Marcel Barbier.

Rad. g. : 56 voix. MM. Daniel Ancellet, François Gayet, Pierre Vandenriesche, Jacky Le Pendru.

1968. — Inscr., 1 225 ; vot., 1 211 ; suffr. expr., 1 199. — Un. rép. et dém. : 504 ; 2 sièges : MM. Chauvin, sén. sort., Centre dém, REELU ; Messager, mod., ELU. — P.C. : 294 ; 1 siège : MM. Chatelain, ELU. — U.D.R. : 206 (liste conduite par M. Mécheri). — F.G.D.S. : 194 (liste conduite par M. Mazurier, anc. dép.).

Sur les trois sénateurs sortants (le Val-d'Oise compte en 1977 un siège supplémentaire), un seul ne se représentait pas en raison de son âge : M. André Messager, C.D.S., qui fut pendant vingt-quatre ans maire de Taverny et pendant vingt et un ans conseiller général. Les deux autres ont été réélus. Il s'agit de MM. Adolphe Chauvin (C.D.S.) et Fernand Chatelain (P.C.), maire de Persan. M. Pierre Salvi (C.D.S.), président du conseil général et conseiller régional, est élu en troisième position, suivi par M. Louis Perrein (P.S.), maire de Villiers-le-Bel, conseiller général, qui est le bénéficiaire du siège supplémentaire.

L'élection de MM. Chauvin et Salvi, tous deux C.D.S., correspond à une tradition dans le Val-d'Oise, puisqu'en 1968, deux centristes avaient déjà été élus (MM. Chauvin et Messager). Pourtant, la composition de la liste majorité n'est pas allée sans mal puisque le maintien en tête de M. Adolphe Chauvin, alors qu'il a perdu successivement aux dernières élections de 1976 et 1977 ses mandats de conseiller général et de maire de Pontoise, a été remis en cause et a bien failli provoquer la présentation d'une seconde liste majorité. Il est à noter que le R.P.R. n'était nullement représenté, tandis que le P.R. ne venait qu'en troisième position sur la liste menée par M. Chauvin, alors que ce département est le « fief » de M. Michel Poniatowski.

***

[M. Pierre Salvi, âgé de cinquante ans, ingénieur, est, depuis 1958, maire et conseiller général de Viarmes. Il a été élu président du conseil général en mars 1976 à la place de M. Chauvin. Il avait été candidat aux élections sénatoriales en 1968 en troisième position sur la liste de M. Chauvin.]

[M. Louis Perrein, maire et conseiller général de Villiers-le-Bel depuis 1967, est directeur départemental des P.T.T. du Val-de-Marne. Il avait été candidat malheureux du parti socialiste aux élections législatives de 1973 dans la cinquième circonscription du Val-d'Oise, où M. Canacos (P.C.) avait battu Mme Troisier (U.D.R.).]

SEINE-ET-MARNE (3 + 1)

SORTANTS : MM. Guy Millot, non ins., remplaçant de Pierre Brun, décédé le 2 mars 1976 ; Etienne Dailly, gauche dém. ; Maurice Lalloy, div. maj. ratt. R.P.R. (n.s.r.p.).

Premier tour. — Inscrits, 1 934 ; votants, 1 932 ; suffrages exprimés, 1 930.

MAJORITE : *M. Paul Séramy*, C.D.S., anc. dép., cons. gén., m. de Fontainebleau, 1 002, ELU ; MM. Marc Jacquet, R.P.R., anc. min., anc. dép., m. de Melun, 557 ; Etienne Dailly, rad., sén. sort., prés. cons. gén., 932 ; Jacques Larché, P.R., cons. gén., 930.

U.G.S.D. : MM. Marc Bareyre, rad. g., cons. gén., m. de Courtomer, 512 ; Jean Grattier, P.S., m. de Nemours, 502 ; Michel Diefenthel, P.S., m. de Croissy-Beaubourg, 458 ; Louis Reboul, P.S., m. de Roissy-en-Brie, 456.

UNION DE LA GAUCHE ET ENTENTE REPUBLICAINE : Mme Maryvonne Pouvreau, P.C., 37? ; MM. Marcel Pinault, F.R.P., cons. gén., 336 ; Jean Séjourné, P.C., m. de Varennes-sur-Seine, 359 ; Jacques Dauer, F.R.P., 335.

ISOLES : M. Jean Derameix, mod. maj., cons. gén., m. de Voulx, 110 ; Guy Millot, mod. maj., sén. sort., 106 ; Guy Rabourdin, R.P.R., anc. dép., anc. m., 67 ; René Gresser, mod., 29 ; Hervé Le Mouellic, ss étiq., 15.

AUTOGESTION ET EXPRESSION DES COMMUNES, P.S.U. : MM. Bernard Castagner, m. de Coupvray, 33 ; Jacques Cauchemez, 23 ; Claude Morlet, 23 ; Léonard Ortis, 20.

Deuxième tour. — Votants, 1 927 ; suffrages exprimés, 1 918.

MAJORITE : MM. *Marc Jacquet*, R.P.R., 1 022, ELU ; *Etienne Dailly*, rad., 1 011, ELU ; *Jacques Larché*, P.R., 1 008, ELU.

UNION DE LA GAUCHE : Mme Maryvonne Pouvreau, P.C., 803 ; MM. Marc Bareyre, rad. g., 756 ; Jean Grattier, P.S., 688 ; Jacques Dauer, F.R.P., 32 ; Marcel Pinault, F.R.P., 23 ; Jean Séjourné, P.C., 2.

ISOLE : M. Hervé Le Mouellic, ss étiq., 18.

1968. — Inscr., 1 467. PREMIER TOUR : vot., 1 449 ; suffr. expr., 1 424. — Un. pour la promotion éco. et soc. : MM. Lalloy, sén. sort., U.D.R., 754, REELU ; Brun, ind., 744, ELU ; Maurice, U.D.R., 603. — Isolés : M. Dailly, sén. sort., 729, REELU ; Simon, div. g., 274 ; Chatriot, modéré, 227 ; Prudhomme, F.G.D.S., 149. — P.C. : M. Carrez, 135 ; Mme Pouvreau, 130 ; M. Sejourné, 114. — Isolés : MM. Palsant, mod., 103 ; Lacquemant, rad., 44 ; Vazel, 7.

La victoire des quatre candidats de la majorité ne constitue pas une surprise. Conduite par M. Etienne Dailly, vice-président du Sénat et président du conseil général, forte du « soutien total » de toutes les formations de la majorité, cette liste d'union, constituée dès le mois de mai dernier, revendiquait mille cent quarante-trois des mille neuf cent trente-quatre délégués sénatoriaux. L'arithmétique du scrutin majoritaire ne laissait guère de doute. Toutefois, la gauche, qui s'était présentée en ordre dispersé, socialistes et radicaux de gauche d'un côté, communistes et républicains de progrès de l'autre, caressait l'espoir d'obtenir un siège et d'entamer ainsi un peu plus la prééminence de celui qu'elle considère comme le « maître du département », M. Etienne Dailly.

Elle comptait pour cela sur l'impact psychologique de la récente défaite de M. Dailly à Nemours aux élections municipales. Elle espérait également profiter des ressentiments issus, au sein de la majorité, des querelles du passé : MM. Séramy et Jacquet n'avaient-ils pas été successivement les adversaires de M. Dailly ?

De son côté, M. Dailly a voulu « politiser » la campagne, insistant sur l'enjeu des élections sénatoriales et dénonçant « les candidats du programme commun, qui menacent la propriété et l'ordre établi ». *Il ne s'est cependant pas contenté d'une campagne défensive contre le programme commun, mais il a* « pris l'affaire en main », *éclipsant quelque peu ses colistiers et quadrillant systématiquement le département.*

Dans ces conditions, le fait que le vice-président du Sénat ait été mis en ballottage est considéré comme un succès par l'opposition. Celle-ci a retrouvé son unité pour le second tour, la liste U.G.S.D et la liste communiste et républicains de progrès fusionnant en une « liste d'union de la gauche ». Pourtant, les voix du P.C. ont, en grande partie, fait défaut au nouveau maire socialiste de Nemours, M. Jean Grattier, et au candidat radical de gauche, M. Marc Bareyre. En effet, la candidate du P.C., Mme Maryvonne Pouvreau, a devancé de plusieurs dizaines de voix les candidats socialiste et radical de gauche, qui, au premier tour, avaient fait un meilleur résultat que Mme Pouvreau. Aussi la fédération socialiste a-t-elle dénoncé « ce manque de discipline, qui fait craindre une volonté délibérée de porter atteinte à l'union de la gauche ». *Quant au M.R.G., il s'est* « réservé de tirer pour l'avenir les conclusions qui s'imposeront ».

Ainsi les récents succès de la gauche, notamment lors des élections municipales de 1977, ne lui ont pas permis d'accéder au Sénat dans un département qui est pourtant de moins en moins un fief de la majorité.

***

[M. Marc Jacquet, âgé de soixante-quatre ans, industriel, a été député R.P.F. de Seine-et-Marne de 1951 à 1956. Secrétaire d'Etat aux Etats associés dans le cabinet de Joseph Laniel (1953-1954), il redevient en 1958 député U.D.R. du département, jusqu'en 1933, date à laquelle il est battu par M. Alain Vivien, délégué du P.S. aux DOM-TOM. Il est cependant réélu maire de Melun en mars 1977. Ministre des transports et des travaux publics de 1962 à 1966, il est aujourd'hui membre du comité central du R.P.R. Il est, par ailleurs, président de la Fédération nationale de l'industrie des engrais.]

[M. Paul Séramy, né le 4 février 1920, est professeur au lycée de Fontainebleau de 1946 à 1976. Elu adjoint au maire de cette ville en 1953, il devient conseiller général en 1958 et maire en 1959. Il siège au Palais-Bourbon de 1962 à 1967, il devient conseiller régional d'Ile-de-France en 1976. Il est également administrateur de la Société pour l'équipement de la Seine-et-Marne (S.E.S.M.).]

[M. Jacques Larché, né le 4 février 1920, diplômé de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer et de l'ENA. Il participe à la Résistance, puis sert en Indochine. Maître des requêtes au Conseil d'Etat depuis 1957, il est, la même année, chef de cabinet du président du conseil. Directeur au secrétariat général du gouvernement de 1958 à 1974. Il est secrétaire général du gouvernement par intérim (1974-1975), puis il est nommé président de l'Aéroport de Paris. Il est conseiller municipal de Saint-Denis-lès-Rebais depuis 1971, conseiller général depuis 1973 et conseiller régional depuis 1976. Il préside la fédération départementale du P.R.]

(Lire la suite page 6.)

YVELINES (4+1 R.P.)

SORTANTS : MM. Edouard Bonnefous, Gauche dém. ; Jean Bac, R.P.R. ; André Mignot, rép. ind. (n.s.r.p.) ; Mme Brigitte Gros, non inscr., en remplacement d'Aimé Bergeal, P.S., décédé le 27 septembre 1973.

Inscrits, 2 019 ; votants, 2 018 ; suffrages exprimés, 2 002.

UNION DE LA GAUCHE : 931 voix. *MM. Bernard Hugo*, P.C., m. de Trappes, cons. gén., ELU ; *Philippe Machefer*, P.S., ELU ; *Jean Béranger*, rad. g., m. de Marly-le-Roy, ELU ; MM. René Martin, P.C., m. de Mantes-la-Ville et Roland Predieri, P.S., m. de Villepreux.

MAJORITE : 558 voix. *MM. Edouard Bonnefous*, C.D.S., anc. min., anc. dép., REELU ; MM. Jean Bac, R.P.R., sén. sort. ; Alain Jonemann, P.R., m. du Vésinet ; Paul-Louis Tenaillon, C.D.S., prés. cons. gén. ; Mme Nelly Rodi, div. maj., m. d'Aubergenville.

RADICAUX - VALOISIENS : 523 voix. *Mme Brigitte Gros*, m. de Meulan, REELUE. MM. Jacques Toutain, rad., m. de Jouy-en-Josas ; Louis de Catuelan, ss étiq., m. d'Adainville ; Daniel Demaison, ss étiq., m. de Maule ; Pierre Lallemant, ss étiq., m. de Port-Marly.

1968. — Inscr., 1 441 ; vot., 1 431 ; suffr. expr., 1 418. — Un. des rép. : 536 ; 2 sièges : MM. Bonnefous, sén. sort., anc. min., anc. dép., Gauche dém., REELU ; Mignot, anc. dép. ind., ELU. — U.D.R. : 446 ; 1 siège : M. Soufflet, sén. sort., REELU. — F.G.D.S. : 292 ; 1 siège : M. Bergeal, sén. sort., REELU. — P.C. : 144 (liste conduite par M. Chrétienne, anc. sén.).

La gauche, qui se présentait unie, tire le bénéfice de sa poussée des élections municipales en enlevant trois sièges qui se répartissent harmonieusement entre les trois formations qui, en 1972, avaient signé le programme commun. Depuis le mois de mars, le P.C.F. contrôle vingt-deux mairies dans le département, le P.S. dix-huit et les radicaux de gauche quatre.

La majorité, en revanche, n'avait pu se mettre d'accord sur la composition d'une seule liste. Il est vrai qu'un des quatre sénateurs sortants étant assuré d'être battu, tout le problème consistait à savoir qui accepterait d'être en quatrième position sur l'éventuelle liste commune. Après avoir, un temps, envisagé de conduire sa propre liste, M. André Mignot s'était retiré de la compétition. La poussée de la gauche étant encore plus nette que prévu, la majorité n'a pu sauver que deux sièges. Mme Brigitte Gros, sœur de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, qui avait constitué sa propre liste, a mieux réussi que M. Jean Bac, R.P.R., qui figurait en seconde position sur la liste conduite par M. Bonnefous. La progression du nombre des grands électeurs dans le département depuis la dernière consultation s'est faite presque exclusivement au profit de la gauche. En valeur absolue, M. Edouard Bonnefous bénéficie depuis 1959 d'un nombre de suffrages très stable, variant de 530 à 560.

***

[M. Jean Béranger, cinquante-deux ans, est maire de Marly-le-Roi depuis 1966 et conseiller général depuis 1967. Directeur d'une caisse de retraite, secrétaire général de l'Union des maires du département, il siège en outre au comité directeur du Mouvement des radicaux de gauche.]

[M. Bernard Hugo est âgé de quarante-sept ans. Professeur, il est maire de Trappes depuis 1966 et conseiller général depuis 1973.]

[M. Philippe Machefer, quarante-trois ans, agrégé d'histoire et spécialiste de la IVe République, a rejoint en 1966 la Convention des institutions républicaines. Depuis 1973, il dirige la fédération socialiste des Yvelines. En mars 1977, il est devenu adjoint au maire de Houilles et trois mois plus tard il a été élu au comité directeur du parti socialiste.]

QUARANTE-SEPT SÉNATEURS SORTANTS NE SE REPRÉSENTAIENT PAS

Quarante-sept sénateurs sortants ne se représentaient pas :

- *7 communistes* : Mmes Edeline (Val-de-Marne) et Lagatu (Paris) ; MM. Aubry (Hauts-de-Seine), Brosseau (Essonne), Cogniot (Paris), Gaudon (Val-de-Marne) et Guyot (Paris).
- *5 socialistes* : MM. Balestra (Var), Bourguet (Tarn), Coutrot (Seine-Saint-Denis), Giraud (Paris) et Lamousse (Haute-Vienne).
- *6 gauche démocratique* : MM. Grangier (Vaucluse), Laplace (Tarn-et-Garonne), Pinton (Rhône), Pinsard (Saône-et-Loire), Prost (Essonne) et de Wazières (Somme).
- *8 union centriste* : Mlle Scellier (Somme), MM. Coudé du Foresto (Deux-Sèvres), Kauffmann, Kieffer, Kientzi (Bas-Rhin), Ménager (Val-d'Oise), Nuninger (Haut-Rhin), Robert (Vienne).
- *9 R.P.R.* : MM. Auburtin (Paris), Bayrou (Paris), Bertaud (Val-de-Marne), Duval (Martinique), Fleury (Hauts-de-Seine), Marie-Anne, app. (Martinique), Minot (Paris), Sanglier (Paris) et Valeau (Guadeloupe).
- *8 républicains indépendants* : Mme Alexandre-Debray (Paris), MM. Courroy (Vosges), Houdet (Seine-Maritime), Lavy (Haute-Savoie), Marré (Savoie), Mignot (Yvelines), Parisot (Vosges) et Prêtre (Haute-Saône).
- *2 indépendants* : MM. Delorme (Rhône) et du Luart (Sarthe).
- *1 divers majorité* : M. Lalloy, ratt. au R.P.R. (Seine-et-Marne).
- *1 non-inscrit* : M. Dardel (Hauts-de-Seine).

BAS-RHIN (4)

SORTANTS : MM. Louis Jung, un. cent. ; Michel Kauffmann, un. cent. (n.s.r.p.) ; Alfred Kieffer, un. cent. (n.s.r.p.) ; Armand Kientzi, un. cent. (n.s.r.p.), remplaçant de Michel Kistler, décédé le 5 mai 1976.

PREMIER TOUR

Inscrits, 2 122 ; votants, 2 115 ; suffrages exprimés, 2 108.

MAJ. : MM. Daniel Hoeffel, ind., m. de Handschuheim, 1 572 voix, ELU. Paul Kauss, R.P.R., cons. gén., m. de Bischwiller, 1 461 voix, ELU. Louis Jung, C.D.S., cons. gén., m. de Harskirchen, 1 407 voix, REELU. Marcel Rudloff, C.D.S., cons. gén., 1 373 voix, ELU.

ISOLE : M. Maurice Kubler, P.R., m. de Sélestat, 402 voix.

IND. : MM. Robert Braun, ind., 310 voix ; Michel Kapps, ind., 291 voix ; Marcel Krieg, ind., 280 voix ; Robert Ott, C.D.S., cons. gén., 246 voix.

P.S. : MM. Raymond Gruber, 155 voix ; Lucien Zimmermann, 153 voix ; Jean Jaquinod, 143 voix ; René Hampe, 137 voix.

P.C. : MM. Jean-Marie Dupuy, 57 voix ; François Spielmann, 54 voix ; Mme Madeleine Schaub, 52 voix ; M. Ernest Gewinner, 50 voix.

1968. — Inscr., 1 863. PREMIER TOUR : vot., 1 855 ; suffr. expr., 1 837. — Centre dém. : MM. Kauffmann, sén. sort., 1 170, REELU ; Jung, sén. sort., 1 040, REELU ; Kistler, sén. sort., 1 002, REELU ; Kieffer, 975, ELU. — U.D.R. : MM. Kauss, 788 ; Bailliard, 775 ; de Turckheim, 751 ; Colin, 725. — P.C. : MM. Werler, 29 ; Andres, 27 ; Meyer, 26 ; Lichtlé, 26.

Le Bas-Rhin a désormais deux sénateurs appartenant au C.D.S., MM. Louis Jung, sénateur sortant, réélu, et Marcel Rudloff, un sénateur R.P.R., M. Paul Kauss, et un sénateur indépendant favorable à la majorité, M. Daniel Hoeffel, alors que les quatre sièges sénatoriaux étaient occupés jusqu'à présent par le parti de M. Jean Lecanuet. MM. Alfred Kieffer, Armand Kientzi et Michel Kauffmann, tous trois membres du C.D.S., ne se représentaient pas. Les quatre candidats de la liste d'« union majoritaire pour les libertés communales et le développement régional » ont nettement devancé les autres listes en recueillant en moyenne 68,92 % des suffrages exprimés.

Constituée deux semaines seulement avant le scrutin, la liste des quatre candidats « indépendants d'action régionale », MM. Robert Braun, Michel Kapps, Marcel Krieg et Robert Ott, qui avaient protesté contre la manière « peu démocratique » qui avait présidé, selon eux, à la constitution de la liste de la majorité, n'a pas été suivie par les élus ruraux auxquels elle s'adressait. Elle n'obtient, en effet, que 13,37 % des voix.

En revanche, M. Maurice Kubler, maire de Sélestat, qui avait fait isolément acte de candidature parce qu'il estimait que le sud du département n'était pas valablement représenté par la liste de la majorité, a obtenu un succès d'estime.

Les partis de l'opposition doivent se contenter de la portion congrue. La percée réalisée par la gauche dans la banlieue de Strasbourg aux élections municipales a permis, toutefois, aux candidats communistes de doubler leurs voix par rapport à 1968, tandis que les socialistes, absents de la compétition il y a sept ans, atteignent 7 % des suffrages.

***

[M. Daniel Hoeffel, fils de l'ancien sénateur R.P.F., est né le 23 janvier 1929 à Strasbourg. Docteur en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Strasbourg, il est, depuis 1959, secrétaire général de la chambre patronale des industries du Bas-Rhin et, depuis 1976, président du comité économique et social d'Alsace. M. Daniel Hoeffel a été élu maire de Handschuheim en 1965.]

[M. Paul Kauss, né le 23 octobre 1923 à Strasbourg, expert-comptable, est conseiller général du canton de Bischwiller depuis 1964. Maire de cette localité, il préside la commission départementale du conseil général.]

[M. Marcel Rudloff, né le 15 mars 1923 à Strasbourg, avocat, conseiller général et municipal de Strasbourg, était depuis 1968 le suppléant de M. Michel Kauffmann. Chargé des affaires scolaires, des cultes et de la jeunesse au sein du conseil municipal strasbourgeois, il préside l'Association des parents d'élèves des écoles publiques d'Alsace.]

HAUT-RHIN (3)

SORTANTS : MM. Marcel Nuninger, Un. cent. (n.s.r.p.) ; Pierre Schiélé, Un. cent. ; Charles Zwickert, Un. cent.

PREMIER TOUR

Inscrits, 1 540 ; votants, 1 538 ; suffrages exprimés, 1 507.

C.D.S. - R.P.R. : *MM. Pierre Schiélé*, C.D.S., prés. cons. rég., m. de Thann, 1 047, REELU ; *Charles Zwickert*, C.D.S., 929, REELU ; *Henri Goetschy*, C.D.S., prés. cons. gén., 928, ELU.

MAIRES RURAUX : MM. Pierre Walter, cons. gén., 267 ; Paul Burckle, 258 ; Eugène Meyer, 236.

P.S. : MM. Charles Wendling, 194 ; Fernand Weber, cons. gén., 181 ; Gilbert Fricker, 175.

ISOLES : MM. Jean Klein, 67 ; Lothaire Muller, 58.

P.C. : MM. Albert Lantz, 39 ; Marcel Bassal, 38 ; Marc Schober, 38.

1968. — Inscr., 1 378. PREMIER TOUR : vot., 1 376 ; suffr. expr., 1 369. — Centre dém., MM. Nuninger, 649 ; Zwickert, sén. sort., 647 ; Schiélé, 646. — U.D.R. : MM. Ritzenthaler, sén. sort., 577 ; Muller, 571 ; Zussy, sén. sort., 355. — F.G.D.S. : MM. Martin, 140 ; Scheurer, 136 ; Stoecklin, 131. — P.C. : MM. Patat, 14 ; Lantz, 11 ; Uhmann, 11.

DEUXIEME TOUR : vot., 1 368 ; suffr. expr., 1 361. — MM. Schiélé, 749, ELU ; Zwickert, 742, REELU ; Nuninger, 738, ELU ; Zussi, 517 ; Ritzenthaler, 517 ; Muller, 517 ; Martin, 98 ; Stoecklin, 96 ; Scheurer, 90.

Les candidats de la « liste d'entente pour les libertés communales et le développement régional », patronnée par le C.D.S. et le R.P.R., enlèvent les trois sièges avec une moyenne de près des deux tiers des voix (64,23 %). Pas de surprise donc, hormis le fait que, pour la première fois depuis la guerre, tous les sénateurs sont réélus ou élus dès le premier tour. Il est vrai que la majorité avait présenté trois fortes personnalités : le président du conseil régional d'Alsace, le président du conseil général du Haut-Rhin et le premier vice-président de la chambre d'agriculture du Haut-Rhin. L'alliance de ces trois personnalités, membres du C.D.S., avec le R.P.R. fut longue à obtenir. Sa conclusion a entraîné la déroute des maires ruraux, dont le chef de file, M. Pierre Walter, maire de Bergheim, se dit très déçu par le score de sa liste.

La satisfaction qui règne dans le camp de la majorité ne doit pas faire oublier que, par rapport à 1968, elle perd 28,27 % du total des voix qu'elle avait à l'époque obtenues. Cette perte s'explique par la présence des maires ruraux (17,6 %) et les progrès de la gauche. La liste socialiste totalise 12,87 % des suffrages contre 7,20 % à la F.G.D.S. en 1968, alors que le P.C.F. plafonne à 2,58 %.

Selon M. Pierre Schiélé, l'échéance de mars 1978 a pesé dans le choix des électeurs. Quant à M. Goetschy, qui remplacera au Sénat M. Marcel Nuninger, qui ne se représentait pas, il s'affirme convaincu que, « dans le Haut-Rhin, si l'on parvient à cinq candidatures uniques lors des élections législatives, les cinq sièges de député resteront à la majorité ». *On sait que, dès à présent, l'accord s'est réalisé dans trois circonscriptions. Ne restent en suspens que les circonscriptions de Mulhouse et de Colmar.*

[M. Henri Goetschy est né en septembre 1926 à Mulhouse. Diplômé de l'Ecole vétérinaire de Maisons-Alfort, il a été conseiller général du canton de Soultz en 1964. En 1965, il entre au conseil municipal de Soultz. Il est élu président du conseil général du Haut-Rhin en mars 1973, en remplacement de M. Georges Bourgeois. Vice-président du conseil régional d'Alsace, il a été réélu en mars dernier au conseil municipal de sa ville et occupe les fonctions de premier adjoint.]

RHONE (5+2 R.P.)

SORTANTS : MM. Auguste Pinton, Gauche dém. (n.s.r.p.) ; Pierre Vallon, Un. cent., suivant de liste de Léon Chambaretaud, décédé le 28 août 1974 ; Francisque Collomb, non ins. ; Claudius Delorme, ind. (n.s.r.p.) ; Joseph Voyant, div. maj. ratt. Gauche dém.

Inscrits, 2 344 ; votants, 2 334 ; suffrages exprimés, 2 299.

MAJORITE : 1 050 voix. *MM. Francisque Collomb*, maj., m. de Lyon, REELU ; *Pierre Vallon*, C.D.S., REELU ; *Serge Mathieu*, P.R., anc. dép., ELU ; René Tregouet, Claude Rouet, Georges Perret, Henri Lager.

U.G.S.D. : 617 voix. *MM. Franck Sérusclat*, P.S., m. de Saint-Fons, ELU ; *Jean Mercier*, rad. g., ELU ; Mme Renée Dufourt, MM. Pierre Moutin, André Saint-Lager, Jean Simian, Joannes Eydan.

P.C. : 356 voix. *M. Camille Vallin*, anc. dép., m. de Givors, ELU ; MM. Jacques Commaret, Jean-Marie Mick, Henri Papot, Eléonor Dargaud, Mme Rolande Donzelle, M. André Bazin.

CENT. : 276 voix. *M. Alfred Gérin*, C.D.S., ELU ; M. Georges Vinson, Mlle Marise Durhône, MM. Gilbert Debrabant, Gustave Levrat, Joseph Vinay, Joseph Voyant, sén. sortant.

1968. — Inscr., 2 055, vot. 2 045 ; suffr. expr., 2 023. — Expans. éco. : 790 ; 2 sièges : MM. Chambaretaud, ELU ; Collomb, ELU. — Un. centr. : 566 ; 2 sièges : MM. Delorme, sén. sort., div. mod., REELU ; Voyant, sén. sort., Centre dém., REELU. — F.G.D.S. : 508 ; 1 siège : M. Pinton, sén. sort. Gauche dém., REELU. — P.C. : 159 (liste conduite par M. Vallin, sén. sort.).

Le P.C. avec M. Camille Vallin et le P.S. avec M. Franck Serusclat s'attribuent les deux sièges créés dans ce département. Le M.R.G. conserve le sien avec M. Jean Mercier, conseiller municipal de Lyon, qui succède à M. Auguste Pinton.

L'élection de M. Vallin n'est sans doute pas seulement due, comme le soutient le P.S., à la « forte personnalité du maire de Givors ». *Il obtient cinquante à soixante-cinq voix de plus que ce qu'il était théoriquement convenu de lui attribuer. Le nouvel élu communiste du Rhône a remercié publiquement* « les électeurs socialiste, radicaux de gauche et démocrates qui ont soutenu la liste du P.C. pour ne pas voir trahies les grandes espérances du programme commun ».

La majorité conserve quatre sénateurs, même s'ils ne sont pas tous ses représentants « officiels ». La liste conduite par M. Francisque Collomb n'obtient que trois sièges. Le quatrième échappe de quatorze voix seulement à M. René Tregouet, conseiller général de Saint-Laurent-de-Chamousset, gaulliste, pour revenir à M. Alfred Gérin, qui était soutenu par le sénateur sortant, M. Joseph Voyant, et, comme lui, très proche du C.D.S. (M. Voyant figurait en septième position sur la liste de M. Gérin, élu). Considérée comme une « liste de division de la majorité », *cette liste a recueilli les suffrages de nombreux maires ruraux qui supportent mal le poids de l'agglomération lyonnaise et le mépris dans lequel les tiennent les représentants de celle-ci, en dehors des périodes électorales.*

***

[M. Serge Mathieu est né le 10 février 1936. Viticulteur, il a été élu maire de Corcelles-en-Beaujolais en 1971. Suppléant à l'Assemblée nationale de M. Gérard Ducray, alors secrétaire d'Etat au tourisme, M. Mathieu avait donné sa démission afin de permettre à M. Ducray de tenter de retrouver son siège de député. L'élection partielle ainsi provoquée avait été remportée en 1976 par M. André Poutissou (P.S.). M. Mathieu est devenu secrétaire fédéral du parti républicain à la suite de la réorganisation de ce parti, en juillet 1977.]

[M. Franck Serusclat est né le 7 juillet 1921 à Sarras (Ardèche). Il exerce la profession de pharmacien. Ancien de la Convention des institutions républicaines, il est maire de Saint-Fons depuis 1967. Réélu en 1971 et en mars 1977 à la tête de la liste d'union de la gauche, M. Serusclat a été candidat en 1973 aux élections législatives dans la onzième circonscription, dont l'élu est M. Marcel Houël. M. Serusclat avait été candidat aux élections sénatoriales en 1968 ; il figurait en troisième position sur la liste de M. Auguste Pinton, radical.]

[M. Jean Mercier est né le 31 mars 1914 à Mâcon (Saône-et-Loire). Après avoir été chargé de cours de droit administratif à la faculté de droit de Lyon, il fait carrière au barreau de cette ville. Adjoint au maire de Lyon de 1959 à 1971, il quitte l'équipe de Louis Pradel en 1971. Elu conseiller municipal de Brindas, une commune rurale de la banlieue lyonnaise, en 1971, M. Mercier est entré à nouveau au conseil municipal de Lyon à l'occasion des élections municipales de mars 1977. Il avait été candidat en 1967 aux législatives dans la deuxième circonscription du Rhône sous l'étiquette F.G.D.S. et en 1968 aux sénatoriales. Il figurait lui aussi sur la liste de M. Auguste Pinton, mais en deuxième position.]

[M. Camille Vallin est né le 22 novembre 1918 à Givors. Contrôleur des P.T.T., il a été élu conseiller municipal de Givors en 1945, et est devenu maire de cette ville en 1953. Député du Rhône de 1956 à 1958, et sénateur du Rhône de 1959 à 1968, M. Vallin a été candidat aux élections législatives de 1973 dans la huitième circonscription détenue par M. Hamel (P.R.). Il est vice-président de l'Association des maires de France, secrétaire général de l'Association des élus républicains, et président de l'Association de défense de la nature et de lutte contre les pollutions de la vallée du Rhône.]

[M. Alfred Gérin, qui est né le 22 octobre 1924 à Ampuis, dirige une association agricole. Il a été élu conseiller municipal d'Ampuis en 1959 et est devenu maire de cette commune en 1965. M. Gérin est conseiller général — depuis 1964 — de Condrieu et conseiller régional. Il avait été candidat aux élections législatives en 1973 dans la huitième circonscription du Rhône avec l'étiquette Centre Démocratie et Progrès.]

HAUTE-SAONE (2)

SORTANTS : MM. Michel Miroudot, rép. ind. ; Henri Prêtre, rép. ind. (n.s.r.p.).

PREMIER TOUR

Inscrits, 916 ; votants, 913 ; suffrages exprimés, 906.

MAJ. : MM. *Michel Miroudot*, P.R., prés. cons. gén., m. de Villersexel, 492, REELU ; *Pierre Louvot*, div. maj., cons. gén., 489, ELU.

RAD. G. : MM. Jacques Maroselli, anc. dép., cons. gén., m. de Luxeuil-les-Bains, 237 ; Amédée Colin, m. d'Etrelles, 191.

P.S. : MM. André Girard, cons. gén., m. d'Héricourt, 142 ; René Henriot, cons. gén., m. de Champlitte, 150.

P.C. : MM. Michel Federspiel, 48 ; François Fourneret, 42.

ISOLES : MM. André Vincent, Mouv. dém., 3 ; Henri Rameau, gaull., 6.

1968. — Inscr., 870. PREMIER TOUR : vot., 865 ; suffr. expr., 857. — Rép. ind. et pays. : MM. Prêtre, sén. sort., 472, REELU ; Miroudot, 458, ELU. — F.G.D.S. : MM. Maroselli, sén. sort., rad., 388 ; Fraumont, 377.

Elections sans surprise : M. Michel Miroudot (P.R.), qui siégeait au Sénat depuis 1968, voit son mandat renouvelé ; M. Pierre Louvot (div. maj.) succède à M. Henri Prêtre (dont il était le suppléant en 1968), doyen du Sénat, qui ne se représentait pas.

A gauche, le vice-président du Mouvement des radicaux de gauche, M. Jacques Maroselli, est arrivé nettement en tête avec 26,15 % des suffrages contre 16,55 % au mieux placé des candidats socialistes. Ce résultat confirme que les radicaux de gauche conservent une bonne implantation en milieu rural alors que les socialistes progressent dans les villes, notamment depuis les municipales de mars dernier.

***

[M. Pierre Louvot, docteur vétérinaire, est né le 29 juin 1922 à Dampierre-sur-Salon, où son grand-père et son père furent également vétérinaires. Il leur a succédé en 1946. Marié et père de quatre enfants, il est maire et conseiller général de Dampierre-sur-Salon depuis 1953. Durant quatorze années, il fut le président de la commission départementale et il est actuellement vice-président de l'assemblée départementale. M. Louvot est également président de la commission de synthèse du conseil régional de Franche-Comté. Instigateur du plan d'aménagement rural de Dampierre-sur-Salon, il a occupé, durant de nombreuses années, des fonctions de responsabilités au sein du Syndicat des vétérinaires et du Syndicat des éleveurs de chevaux.]

SAONE-ET-LOIRE (3)

SORTANTS : MM. Marcel Lucotte, rép. ind., remplaçant de Marcel Legros, décédé le 29 octobre 1971 ; Marcel Mathy, P.S. ; Jules Pinsard, gauche dém. (n.s.r.p.).

PREMIER TOUR

Inscrits, 1 598 ; votants, 1 592. Suffrages exprimés, 1 587.

DEFENSES DES LIBERTES REP. ET COM. : MM. Marcel Lucotte, P.R., sén. sort., cons. gén., m. d'Autun, 728 ; Philippe Malaud, C.N.I.P., anc. min. anc. dép., prés. cons. gén., m. de Dompierre-les-Ormes, 698 ; Georges Morey, C.D.S., cons. gén., m. de Louhans, 650.

U.G.S.D. : MM. Marcel Mathy, P.S., sén. sort., m. de Brienne, 646 ; France Léchenault, rad. g., cons. gén., m. de Bouzeron, 646 ; Michel-Antoine Rognard, P.S., cons. gén., m. de Mâcon, 621.

P.C. : MM. Robert Lescuré, 234 ; Gérard Galentucci, m. de Cluny, 242 ; Marcel Bouteloup, m. de Saint-Vallier, 234.

DEUXIEME TOUR

Votants, 1 598 ; suffr. expr., 1 593.

UNION DE LA GAUCHE : *MM. France Léchenault*, rad. g., 853, ELU ; *Marcel Mathy*, P.S., 832, REELU. Gérard Galantucci, P.C., 750.

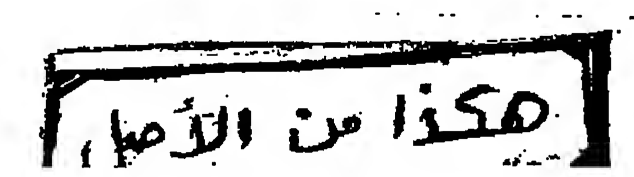
DEFENSE DES LIBERTES REP. ET COM. : *MM. Marcel Lucotte*, P.R., 783, REELU. Philippe Malaud, C.N.I.P., 718 ; Georges Morey, C.D.S., 679.

1968 — Inscr., 1493. PREMIER TOUR : vot., 1 488 ; suffr. expr., 1 481. — Déf. des lib. rép. : MM. Legros, sén. sort., rép. ind., 738 ; Pourny, U.D.R., 718 ; Delliry, rép. ind., 703. — F.G.D.S. : MM. Pinsard, sén. sort., Gauche dém., 649 ; Mathy, sén. sort., S.F.I.O., 637 ; Lechenault, rad., 633. — P.C. : MM. Simonet, 111 ; Chapuis, 110 ; Chalot, 107. DEUXIEME TOUR : vot., 1 489 ; suffr. expr., 1 481. MM. Pinsard, 752, REELU ; Legros, 749, REELU ; Mathy, 744, REELU ; Lechenault, 732 ; Pourny, 729 ; Delliry, 715.

La situation politique est inchangée dans ce département qui, comme en 1968, sera représenté au Sénat par un membre de la majorité et deux membres de l'opposition. Les deux sénateurs sortants, MM. Mathy (P.S.) et Lucotte (P.R.) retrouvent leur siège, alors que celui de M. Pinsard (rad. g.) revient à son « dauphin », M. Léchenault, auquel







SÉNATORIALES

Dans les départements

il n'avait manqué que douze voix pour être élu en 1968 et qui, cette fois, arrive en tête au second tour. Mathématiquement, la gauche pouvait espérer, au vu des résultats du premier tour, enlever les trois sièges. Les communistes qui, à la suite des succès de la gauche unie aux dernières élections municipales, avaient augmenté substantiellement le nombre de leurs grands électeurs, doublent leurs voix du scrutin précédent. Il semble même qu'ils aient obtenu un nombre de suffrages supérieur à ce qu'ils prévoyaient et bénéficié, pour se faire, du renfort de voix socialistes. Forts de ce résultat, ils ont obtenu la constitution, au second tour, d'une liste d'union, le maire socialiste de Mâcon s'effaçant au profit du maire communiste de Cluny.

⁂

[M. France Léchenault, soixante-sept ans, viticulteur, est maire de Bouzeron depuis 1935 (il fut à l'époque le plus jeune maire de France) et conseiller général de Chagny depuis 1943. Premier vice-président de l'Assemblée départementale depuis 1976, M. Léchenault, conseiller régional, est également vice-président de la SAFER Savoie-Bourgogne. Il occupe depuis 1947 la présidence de la mutualité économique départementale.]

SARTHE (3)

SORTANTS : MM. Ladislas du Luart, ind. (n.a.r.p.) ; Jacques Maury, un. cent. ; Fernand Poignant, div. g. ratt. P.S.

PREMIER TOUR

Inscrits, 1 264 ; votants, 1 262 ; suffrages exprimés, 1 240.

ISOLES : MM. Michel d'Aillières, P.R., dép., m. d'Aillières-Beauvoir, 497 voix ; Jacques Chaumont, R.P.R., dép., 455 ; Roland du Luart, maj., 391 ; Raymond Dronne, C.D.S., dép., 248 ; Jacques Maury, C.D.S., sén. sort., anc. m. du Mans, 195 ; Gaston Trocherie, R.P.R., cons. gén., 162 ; Pierre Hervé, div. g., 39.

SANS TITRE : MM. Fernand Poignant, div. g., sén. sort., prés. cons. gén., 236 ; Fernand Guillot, div. g., 143.

P.S. : MM. Raymond Douyère, 247 ; Maurice Lemat, 231 ; Jean Margot, 210.

P.C. : MM. Pierre Combe, cons. gén., 202 ; Pierre Thomas, 189 ; Robert Villoteau, 188.

DEUXIEME TOUR

Votants, 1 263 ; suffrages exprimés, 1 240.

ISOLES : *MM. Roland du Luart*, maj., 788, ELU ; *Jacques Chaumont*, R.P.R., 742, ELU ; *Michel d'Aillières*, P.R., 731, ELU.

SANS TITRE : M. Fernand Poignant, div. g., 429 ; P.C. : M. Pierre Combe, 400 ; P.S. : M. Raymond-Douyère, 18.

1968. — Inscr., 1 193. PREMIER TOUR : vot., 1 189 ; suffr. expr., 1 164. — Isolé : M. Poignant, anc. dép., div. g., 464. — F.G.D.S. : MM. Boyer, 384 ; Pineau, anc. min., anc. dép., 319. — Isolé : M. Maury, mod., 359. — U.D.R. : MM. d'Argenlieu, sén. sort., 334 ; Chevalier, sén. sort., 254 ; Prat, 186. — Isolé : M. du Luart, mod., 288. — Rép. ind. : MM. Lardeyret, 256 ; Bollengier-Stragier, 236. — P.C. : MM. Rosier, 47 ; Massé, 45 ; Villoteau, 44.

DEUXIEME TOUR : vot., 1 188 ; suffr expr., 1 168. — MM. Poignant, 630, REELU ; Maury, 626, ELU ; du Luart, 567, REELU ; d'Argenlieu, 548 ; Boyer, 523 ; Pineau, 379 ; Chevalier, 6.

Des deux sénateurs sortants qui se représentaient (le troisième, M. Ladislas du Luart se retirant de la vie politique), MM. Poignant, président du conseil général, socialiste indépendant, et le docteur Maury, ancien maire du Mans, Centre démocrate, ont été nettement battus. Le second, dès le premier tour, où il n'arrivait qu'en douzième position. Plus surprenant est le sort de M. Poignant, car, en raison du glissement à gauche du département lors des cantonales et des municipales, on attendait plutôt l'élection d'un autre sénateur de gauche. Or, ce sont trois représentants de la majorité qui ont été élus avec une confortable avance de plus de 300 voix sur M. Poignant.

Deux députés ont réussi le transfert de mandat qu'ils tentaient, MM. d'Aillières, parti indépendant, et Chaumont, R.P.R., tandis que le benjamin des candidats, M. Roland du Luart, réussissait une spectaculaire percée politique et obtenait le meilleur score. En revanche, M. Dronne n'ira pas siéger au palais du Luxembourg. Ce résultat confirme la fin du règne des anciens notables : tous les élus sont des moins de cinquante-cinq ans. MM. d'Aillières, cinquante-quatre ans, Chaumont, quarante-trois ans, du Luart, trente-sept ans. Les grand électeurs « rajeunis » ont été impitoyables pour les sexagénaires.

⁂

[M. Roland du Luart né à Paris, le 12 mars 1940, est exploitant agricole au Luart, commune dont il est le maire depuis 1965. Il fut lors de son élection le plus jeune maire de la Sarthe. Président du Syndicat laitier de la région fertoise, M. Roland du Luart, neveu du sénateur sortant M. Ladislas du Luart, qui ne se représentait pas, est encore secrétaire de la chambre d'agriculture de la Sarthe et président de la fédération départementale des chasseurs de la Sarthe. Il a pour suppléant M. Arthur Salesky, soixante-trois ans, originaire de Bruay-en-Artois, entrepreneur de transports et de travaux publics, maire de Solesmes depuis douze ans et suppléant depuis neuf ans de M. Ladislas du Luart, sénateur sortant.]

[M. Jacques Chaumont, né en 1934 au Mans, breveté de l'École nationale de la France d'outre-mer, secrétaire des affaires étrangères, a appartenu au cabinet de M. Pierre Messmer, ministre des armées, puis à celui de M. Gorse, ministre de l'information. Elu député R.P.R. de la Sarthe en 1968, réélu en 1973, il était devenu en 1971 premier adjoint au maire du Mans. La liste qu'il avait constituée avec M. Maury, maire sortant, aux municipales de 1977 a été battue.]

M. Michel d'Aillières, né en 1923 à Paris, est propriétaire-exploitant, depuis 1957, maire d'Aillières et conseiller général du canton de La Fresnaye. Il fut de 1970 à 1976 président du conseil général. Il était depuis 1958 député républicain indépendant de la 5e circonscription (Mamers).]

SAVOIE (2)

SORTANTS : MM. Jean-Pierre Blanc, un. cent. ; Louis Marré, rép. ind. (n.a.r.p.), remplaçant de Jean-Baptiste Mathias, décédé le 22 mai 1974.

PREMIER TOUR

Inscrits, 871 ; votants, 869 ; suffrages exprimés, 865.

UNION POUR LE DEVELOPPEMENT : *MM. Jean-Pierre Blanc*, C.D.S., cons. gén., m. de La Ravoire, 445, REELU ; Henri Dujol, m. d'Albertville, tend. cent. g., 373.

P.S. : MM. Roger Rinchet, cons. gén., m. de Montmélian, 305 ; Paul Perrier, cons. gén., m. de Villargondran, suppl. de M. Jean-Pierre Cot, 280.

P.C. : MM. Marcel Rochaix, cons. gén., m. de Cevins, 146 ; Georges Tomamichel, m. de Lépin-le-Lac, 139.

ISOLES : MM. Léopold Puy, rad. g., premier adjoint au m. d'Ugine, 29 ; Julien Trolliet, ss étiq., 1.

DEUXIEME TOUR

Votants, 871 ; suffrages exprimés, 837.

MM. Roger Rinchet, P.S., 428, ELU ; Henri Dujol, maj. tend. cent. g., 409 ; Julien Trolliet, 2.

1968. — Inscr., 771. PREMIER TOUR : vot., 764 ; suffr. expr., 757. — Un. pour le développement coll. loc. : MM. Blanc, centr., 405, ELU ; Mathias, Centre g., 357. — F.G.D.S. : MM. Serraz, 284 ; Soulié, 198. — P.C. : MM. Mudry, 85 ; Rochaix, 82. — Isolé : M. Coudurier, Gauche Ve Rép., 83.

L'influence personnelle de M. Jean-Pierre Blanc, sénateur sortant, lui a permis d'être réélu dès le premier tour, comme en 1968, en dépit de la sensible poussée de la gauche lors des trois dernières consultations électorales : législatives de 1973, cantonales de 1976 et municipales de 1977. Les socialistes, qui détiennent les trois sièges de députés et la présidence du conseil général, n'auront donc réussi à conquérir qu'un seul des deux mandats sénatoriaux, et la majorité à en conserver un sur deux.

Le report des voix, toutefois, est loin de s'être totalement effectué. Du premier au second tour de scrutin, en effet, M. Rinchet n'a gagné que 121 suffrages, alors que M. Rochaix, tête de liste du P.C., avait obtenu 146 voix au premier tour, et M. Puy, 29. On retrouve une partie des voix perdues par M. Rinchet dans la diminution des suffrages exprimés, qui tombent de 865 à 837.

⁂

[M. Roger Rinchet, né le 16 juin 1933, à Planaise (Savoie), professeur puis sous-directeur de C.E.G., est maire et conseiller général de Montmélian depuis 1973. Il est président du comité d'expansion économique et administrateur de la Caisse de crédit agricole. Son père est maire de Planaise et doyen des maires de Savoie. Membre de la Convention des institutions républicaines, M. Rinchet a adhéré au P.S. en 1971 après le congrès d'Epinay.]

HAUTE-SAVOIE (2+1)

SORTANTS : MM. Charles Bosson, un. cent. ; Arthur Lavy, rép. ind. (n.a.r.p.).

PREMIER TOUR

Inscrits, 1 132 ; votants, 1 132 ; suffrages exprimés, 1 115.

MM. Charles Bosson, C.D.S., sén. sort., Un. cent., cons. gén., anc. dép., anc. m. d'Annecy, 516 ; Bernard Pellarin, P.R., cons. gén., 511 ; Georges Planta, P.R., dép., cons. gén., m. de Thonon, 446 ; Raymond Bouvier, ss étiq., tend. C.D.S., cons. gén., 441 ; Adelin Malgrand, ss étiq., tend. soc., cons. gén., 332.

P.S. : MM. Jean Combefort, cons. gén., 238 ; Claude Mazar, 172 ; Pierre Manneville, 157.

ISOLES : M. Gilbert Lebescond, P.R., cons. gén., 149.

P.C. : MM. Albert Ala, 71 ; Serge Revuz, cons. gén., 67 ; Floréal Dablanc, cons. gén., 66 ; M. Emile Honoré, C.N.I., 68.

DEUXIEME TOUR

Votants, 1 121 ; suffrages exprimés, 1 111.

MM. Charles Bosson, Un. cent., C.D.S., 567 voix, REELU ; *Raymond Bouvier*, ss étiq, tend. C.D.S., 556 voix, ELU ; *Bernard Pellarin*, P.R., 549 voix, ELU ; Georges Planta, P.R., 407 ; Adelin Malgrand, 309 ; Jean Combefort, P.S., 283 ; Claude Mazar, P.S., 175 ; Serge Revuz, P.C., 127 ; Gilbert Lebescond, P.R., 63 ; Emile Honoré, C.N.I., 27.

1968. — Inscr., 951. PREMIER TOUR : vot., 942 ; suffr. expr., 917. — Isolé : M. Bosson, anc. dép., Centre dém., 498, ELU. — Rép. ind. : MM. Lavy, sén. sort., 468, REELU ; Pissard, 235. — Isolés : MM. Fallion, div. g., 217 ; Laffin, 149 ; Perret, 14. — P.C. : M. Neplaz, 37 ; Daviet, 29.

En Haute-Savoie, où les dernières municipales ont peu modifié l'équilibre politique, la gauche n'avait aucune chance de remporter l'un des trois sièges. Le score, relativement faible, qu'elle a réalisé après avoir formé une liste d'union de la gauche pour le second tour (2 P.S., 1 P.C.), le démontre assez. La surprise de ce scrutin, où six candidats, se réclamant de la majorité, se disputaient encore les trois sièges au second tour, est l'échec du député et maire de Thonon-les-Bains, M. Georges Planta (P.R.), qui a voulu changer d'assemblée, ce qui n'a pas été apprécié des grands électeurs.

La liste de la majorité, où M. Planta était en troisième position derrière M. Charles Bosson (C.D.S.), sénateur sortant, et M. Bernard Pellarin (P.R.), suppléant de M. Arthur Lavy (P.R.), sénateur sortant qui ne se représentait pas, avait irrité et suscité des candidatures individuelles, dont celle du suppléant sortant, de M. Bosson, M. Raymond Bouvier.

M. Bouvier, président de la chambre d'agriculture, a su, par une campagne personnelle active, rassembler sur son nom beaucoup de ces élus locaux qui trouvaient que la coalition majoritaire était finalement « un peu trop âgée un peu trop urbaine, un peu trop intellectuelle ».

[M. Raymond Bouvier, né le 30 mars 1928, à Bogève, est maire de Bogève depuis 1959, conseiller général du canton (tendance C.D.S.), depuis 1964, président de la Chambre d'agriculture de la Haute-Savoie depuis 1957. Il est marié, père de six enfants. Il possède une exploitation agricole à Bogève et un restaurant d'altitude dans le massif des Brasses où une petite station de ski a été ouverte il y a deux ans.]

[M. Bernard Pellarin (P.R.), est né le 18 septembre 1928, à Cruseilles, dont il est maire depuis 1965 et conseiller général depuis 1970. Il est également président du district rural de Cruseilles. Ancien secrétaire administratif du Conseil général de la Haute-Savoie, il avait abandonné ses fonctions pour briguer le siège de conseiller général. Au conseil général il est président de la commission des finances et rapporteur du budget. Marié, père de trois filles, il était apparenté à M. Louis Armand.]

SEINE-MARITIME (5+1-R.P.)

SORTANTS : MM. Jacques Eberhard, P.C., suivant de liste de Léon Rogé, décédé le 12 septembre 1969 ; Roger Houdet, rép. ind. (n.a.r.p.) ; Geoffroy de Montalembert, R.P.R. ; Paul Caron, un. cent., suivant de liste de M. Jean Lecanuet, élu député en mars 1973 ; Charles Ferrant, un. cent.

Inscrits, 2 605 ; votants, 2 605 ; suffrages exprimés, 2 595.

UNION DES REP. ET DES DEM. : 1 315 voix. — *MM. Jean Lecanuet*, anc. min. d'Etat, m. de Rouen, prés. C.D.S., ELU ; *André Bettencourt*, P.R., anc. min., dép., ELU ; *Charles Ferrant*, C.D.S., REELU ; *Geoffroy de Montalembert*, R.P.R., REELU ; Paul Caron, sén. sort. ; Henri Binet.

P.C. : 607 voix. — *M. Jacques Eberhard*, REELU ; M. Irénée Bourgois ; Mme Monique Nédélec ; MM. Paul Belhache ; Michel Mille ; Gérard Pilate.

P.S. : 559 voix. — *M. Tony Larue*, dép., ELU ; MM. Jean Defrene, Pierre Bodée, André Tavernier, Jean-Paul Noblesse, Claude Vialaret.

UNION POUR UNE DEM. NOUVELLE (rad.) : 114 voix. — MM. Claude Heuillard, Michel Roussel, René Salmon, Gérard Ducastel, Marcel Hideux, Mme Geneviève Paumelle.

1968. — Inscr., 2 340, vot., 2 338 ; suffr. expr., 2 329. — Ent. cent. : 751 ; 2 sièges : MM. Lecanuet, sén. sort., anc. min., Centre dém., REELU ; Ferrant, Centre dém., ELU. — Un. rép. : 674 ; 2 sièges : MM. Houdet, sén. sort., anc. min., mod., REELU ; de Montalembert, sén. sort., anc. dép. U.D.R., REELU. — P.C. : 340 ; 1 siège : M. Rogé, ELU. — F.G.D.S. : 322 (liste conduite par M. Thiébault, sén. sort.). — Parti rép. et rad. : 242 (liste conduite par M. Marie, anc. prés. du conseil, anc. min. rad. soc.).

Il a manqué trente-cinq voix au P.C. pour emporter un siège supplémentaire. La liste présentée par le parti radical valoisien obtient un résultat bien faible dans le département de celui qui fut une grande figure radicale, André Marie, décédé en juin 1974.

Le parti communiste double le nombre de ses voix par rapport à 1968, et surtout le P.S. obtient un résultat honorable, puisqu'il ne lui manque que 48 suffrages pour être à égalité avec le P.C. Au cours d'une conférence de presse donnée dimanche, M. Roland Leroy, membre du secrétariat du P.C., a relevé cette progression. Il a déclaré : « Il s'en faut de peu que la gauche n'emporte en Seine-Maritime un troisième siège. Il eût suffi pour cela que notre proposition de liste commune fût acceptée par nos partenaires socialistes. M. Lecanuet peut témoigner sa reconnaissance à ceux qui ont refusé la constitution de cette liste commune. » *Du côté des socialistes, on indique que la fédération de Seine-Maritime avait fait le pari d'arriver à la hauteur du P.C., que les 48 voix qui séparent les deux formations prouvent que ce pari était réalisable* « et que, dans ces conditions, le parti communiste savait fort bien qu'un accord sur le troisième nom d'une liste commune était impossible à trouver ».

⁂

[M. Jean Lecanuet, né le 4 mars 1920, agrégé de philosophie, a été sénateur de Seine-Maritime de 1959 à 1973 et député de 1951 à 1955, et de 1973 à 1974. Ministre de la justice dans le gouvernement de M. Jacques Chirac, puis ministre d'Etat dans celui de M. Raymond Barre d'avril 1976 à mars 1977, M. Lecanuet est président du Centre des démocrates sociaux (qui a succédé au Centre démocrate) depuis 1976.]

[M. André Bettencourt est né le 21 avril 1919. Il a été élu pour la première fois député de ce département en 1951, et régulièrement réélu depuis. Secrétaire d'Etat dans le cabinet de M. Pierre Mendès France en 1954 et 1955, il a occupé ensuite de nombreux postes gouvernementaux dans les cabinets de Georges Pompidou, de MM. Maurice Couve de Murville, Jacques Chaban-Delmas et Pierre Messmer. Il a notamment été ministre du Plan et de l'aménagement du territoire de 1969 à 1972, et ministre délégué auprès du ministre des affaires étrangères de juillet 1972 à mars 1973. Il était à nouveau député de Seine-Maritime depuis 1973, président du conseil régional de Haute-Normandie depuis 1974.]

[M. Tony Larue, expert-comptable, est né le 18 août 1904 à Rouen. Il est maire de Grand-Quevilly depuis 1935 et occupait le siège de député de Seine-Maritime depuis 1956. Il a été vice-président de l'Assemblée nationale en 1974-1975, et est vice-président du conseil régional de Haute-Normandie.]

DEUX-SÈVRES (2)

SORTANTS : MM. Yvon Coudé du Foresto, Un. cent. (n.a.r.p.) ; Jacques Ménard, rép. ind.

PREMIER TOUR

Inscrits, 995 ; votants, 993 ; suffrages exprimés, 981.

UNION LIBER. : MM. *Georges Treille*, rad., prés. cons. gén., cons. mun. de Brioux-sur-Boutonne, 673 voix, ELU ; *Jacques Ménard*, C.N.I.P., cons. gén., cons. mun. de Thouars, 632, REELU.

ISOLE : M. André Clert, P.S., cons. gén., cons. mun. de Niort, 314.

P.C. : Mme Germaine Clopeau, cons. mun. de Niort, 63 ; M. Marcel Brelay, m. d'Epannes, 50.

1968. — Inscr., 958. PREMIER TOUR : vot., 958 ; suffr. expr., 947. — Ent. centr. : MM. Coudé du Foresto, sén. sort., anc. secr. d'Etat, Centre dém., 646, REELU ; Ménard, sén. sort., ind., 644, REELU. — F.G.D.S. : MM. Auzanneau, 266 ; Minot, 264. — P.C. : Mme Clopeau, 32 ; M. Clopeau, 31.

M. Treille enlève le siège laissé libre par le retrait de M. Yvon Coudé du Foresto, ancien ministre, ancien rapporteur général de la commission des finances du Sénat. Le président du conseil général a bénéficié de la présence d'un seul candidat socialiste, M. Clert, adjoint au maire de Niort, les grands électeurs du sud du département, fidèles à une tradition de gauche modérée, ayant souvent uni sur un même bulletin le socialiste et le radical valoisien. M. Treille faisait pourtant équipe avec un membre du C.N.I.P. inscrit au groupe des républicains indépendants au Sénat, M. Ménard, sénateur depuis 1957, qui conserve, à peu de chose près, son électorat.

⁂

[M. Georges Treille est né le 2 septembre 1921 à Niort (Deux-Sèvres). Après des études à la faculté de médecine et de pharmacie de Bordeaux, il est pharmacien à Brioux-sur-Boutonne, dont il devient conseiller général (rad.) en 1953. En 1970, après l'échec de M. Jacques Fouchier, député (rép. ind.) aux élections cantonales, M. Treille est élu président du conseil général avec les voix socialistes, puis, en 1973, réélu avec les voix de la majorité. Il est, depuis 1974, vice-président du conseil régional de Poitou-Charentes et, depuis mars 1977, conseiller municipal de Brioux-sur-Boutonne.]

SOMME (3)

SORTANTS : Mlle Gabrielle Scellier, un. cent. (n.a.r.p.), remplaçante de Pierre Maille, décédé le 17 novembre 1973 ; M. Raymond de Wazières, gauche dém. (n.a.r.p.) ; le siège de Ernest Reptin, rép. ind., décédé le 15 décembre 1976, remplaçant de Pierre Garet, décédé le 10 décembre 1972, est vacant.

PREMIER TOUR

Inscrits, 1 663 ; votants, 1 658 ; suffrages exprimés, 1 649.

MAJORITE : *MM. Max Lejeune*, M.D.S.F., dép., prés. cons. gén., m. d'Abbeville, anc. min., 847, ELU ; *Charles-Edmond Lenglet*, div. maj., 834, ELU ; M. Jacques Mossion, C.D.S., 789.

P.C. : Mme Eliane Cosserat, 374 ; MM. Emile Baheu, 369 ; René Parsy, 365.

P.S. : MM. Gilbert Temmermann, 365 ; Marius Gardes, 354 ; Max Arnlaud, 354.

ISOLES : MM. Pierre Claisse, C.D.S., 161 ; Henri Chauchoy, div. g., 45.

DEUXIEME TOUR

Votants, 1 655 ; suffr. expr., 1 603.

MAJORITE : *M. Jacques Mossion*, C.D.S., 917, ELU.

P.C. : Mme Eliane Cosserat, 681.

ISOLES : M. Pierre Claisse, 3.

P.S. : M. Gilbert Temmermann, 2.

1968. — Inscr., 1 551. PREMIER TOUR : vot., 1 544 ; suffr. expr., 1 536. — Rep. éco. et soc. : MM. Garet, sén. sort., ind., 841, REELU ; Maille, sén. sort., Centre dém., 780 ; de Wazières, sén. sort., Gauche dém., 710. — U.D.R. : MM. Heitz, anc. dép., 356 ; Claverie, 304 ; Jourdain, 297. — F.G.D.S. : MM. Gilbert-Jules, anc. min., anc. dép., anc. sén., 365 ; Boinet, 287 ; Deray, 257. — P.C. : MM. Dupontreue, 160 ; Leclercq, 158 ; Bonvalet, 158.

DEUXIEME TOUR : vot., 1 536 ; suffr. expr., 1 488. — MM. Maille, 949, REELU ; de Wazières, 895, REELU ; Gilbert-Jules, 382 ; Deray, 364 ; Heitz, 237.

Les trois sénateurs de la Somme élus dimanche ne modifient pas la carte électorale du département. Si les hommes ont changé, la majorité n'a cédé aucun de ses trois sièges. En effet, M. Raymond de Wazières (Gauche démocratique) ne se représentait pas. MM. Pierre Garet (rép. ind.) et Pierre Maille (C.D.P.) sont décédés. M. Reptin, remplaçant du premier, est mort en décembre 1976 et Mlle Gabrielle-Marie Sellier, remplaçante du second, ne se représentait pas. Si rien n'est changé en apparence, le nombre des électeurs de gauche a non seulement augmenté, mais les grands électeurs communistes (370) sont maintenant plus nombreux que les socialistes (357). En 1968, on comptait 150 communistes contre 257 socialistes.

Le premier tour a été difficile à franchir pour M. Max Lejeune, qui [illegible] *au premier tour.*

[M. Max Lejeune est né le 19 février 1909 à Flesselles (Somme). Membre de la S.F.I.O., il est élu député en 1936 et a toujours vu, depuis, son mandat renouvelé. Maire d'Abbeville depuis 1947 et président du conseil général de la Somme depuis 1945, il a été ministre dans les gouvernements Blum (1947), Schuman (1948), Queuille (1949), Bidault (1949-1950), Pleven (1950-1951), Queuille (1951), Mollet (1956-1957), Bourgès-Maunoury (1957), Félix Gaillard (1957-1958), Pflimlin (mai 1958), Charles de Gaulle (1958-1959). En désaccord avec la stratégie d'union de la gauche adoptée par son parti, il quitte le parti socialiste en décembre 1972. Devenu président du Mouvement démocrate-socialiste de France, il préside, depuis juin 1974, le groupe réformateur de l'Assemblée nationale.]

[M. Charles-Edmond Lenglet est né à Amiens en 1917, agriculteur, maire de Fréchencourt, président de la chambre d'agriculture de la Somme, président de la chambre régionale d'agriculture de Picardie, membre du comité économique et social de Picardie, membre du Comité national de l'eau et du Conseil supérieur de la pêche, trésorier adjoint de l'Office du tourisme de la Somme, il est président de deux coopératives agricoles et vice-président du comité du bassin Artois-Picardie.]

[M. Jacques Mossion est né en 1927 à Saint-Valéry-sur-Somme. Géomètre expert, diplômé du Conservatoire des arts et métiers, il a pratiquement toujours vécu à Doullens, où il fut élu conseiller municipal, puis adjoint au maire en 1958. Maire de Doullens depuis 1967, il a été élu, la même année, conseiller général. Il est président de la commission départementale et vice-président du conseil régional.]

TARN (2)

SORTANTS : MM. Louis Brives, gauche dém. ; Frédéric Bourguet, P.S. (n.a.r.p.), remplaçant de Fernand Verdeille, décédé le 19 novembre 1974.

PREMIER TOUR

Inscrits, 912 ; votants, 909 ; suffrages exprimés, 905.

U.G.S.D. : *MM. Louis Brives*, rad. g., prés. cons. gén., m. de Cuq-Toulza, 552 voix, REELU ; *M. Georges Spénale*, P.S., m. de Saint-Sulpice, dép., 529 voix, ELU.

MAJORITE : MM. Etienne Chamayou (div. maj.), m. de Paulinet, 252 voix ; Louis Maruejouls (div. maj.), cons. gén., m. de Puylaurens, 237 voix.

P. C. : MM. Raymond Bressolles, m. de Labastide-Saint-Georges, 119 voix ; Marcel Enjalbert, cons. mun. d'Albi, 118 voix.

1968. — Inscr., 878. PREMIER TOUR : vot., 872 ; suffr. expr., 863. — Un. rép. et soc. : MM. Verdeille, sén. sort., S.F.I.O., 478, REELU ; Brives, rad., 477, ELU. — Un. rép. : MM. Montsarrat, sén. sort., Gauche dém., 215 ; Capelle, M.R.P., 168. — Rép. pour le progrès : MM. Taurines, U.D.R., 184 ; Glandis, rép. ind., 160. — Isolé : M. Raynal, gaull., 28.

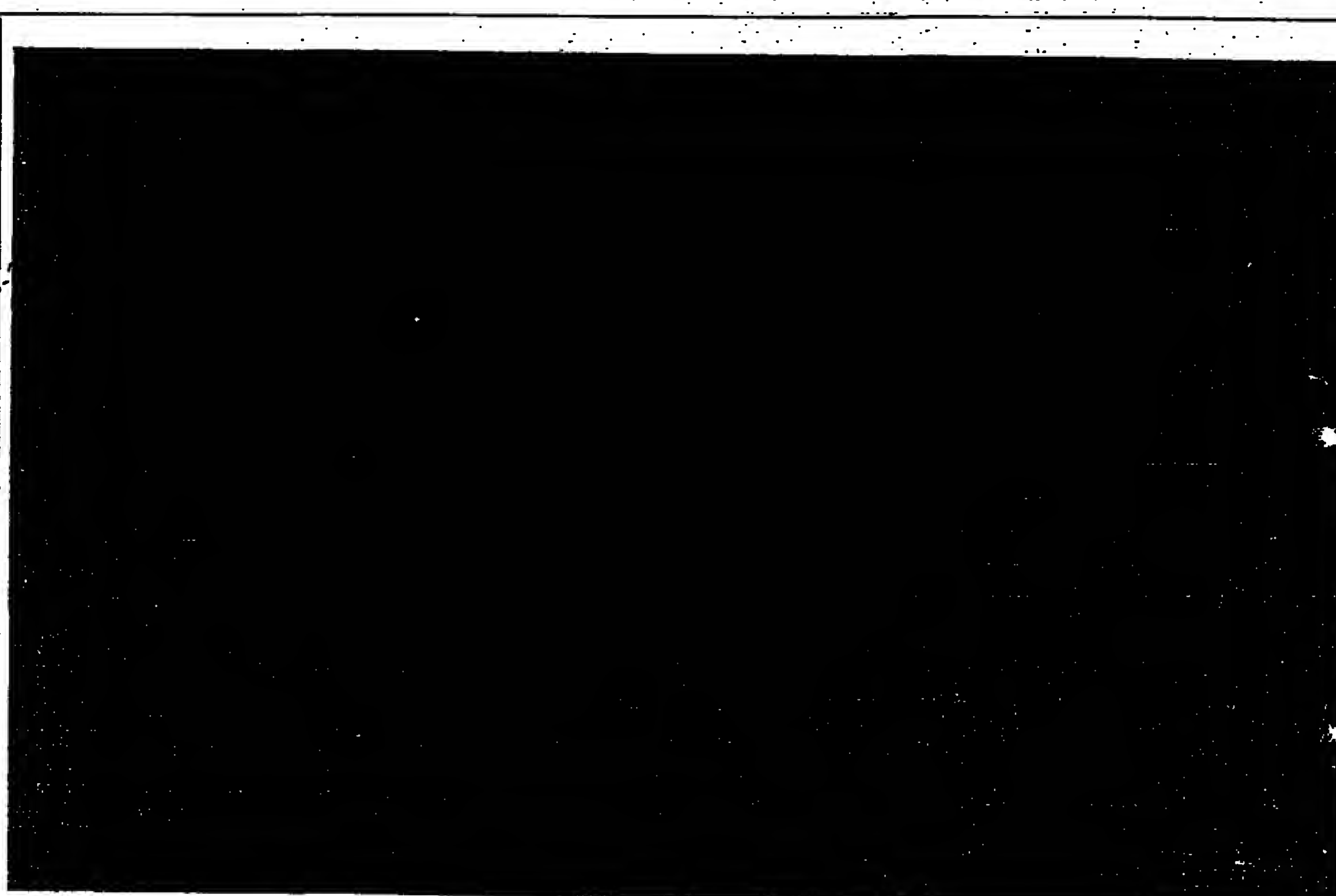
La liste commune socialo-radicale, constituée de MM. Louis Brives et Georges Spénale, dont l'audience personnelle est très forte dans le Tarn, a obtenu le net succès qu'elle escomptait en recueillant, dès le premier tour, 59,85 % des suffrages. Ces résultats reflètent fidèlement la très forte poussée de la gauche lors des élections municipales, les deux candidats de la majorité, bien connus dans les milieux agricoles, n'ayant pas réellement réussi à « mordre » à gauche ainsi qu'ils le souhaitaient.

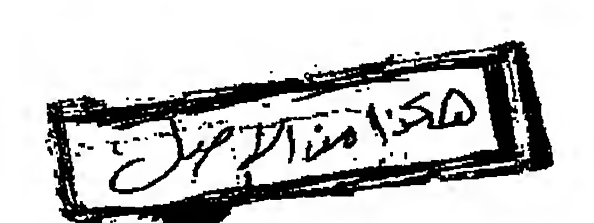
Les communistes, qui n'avaient pas présenté de candidat aux élections sénatoriales de 1968, ont enregistré un résultat conforme à leur attente. L'élection de M. Georges Spénale au siège laissé vacant par M. Frédéric Bourguet, P.S., qui, âgé de quatre-vingt-huit ans, ne se représentait pas, pose au parti socialiste le problème de sa succession dans la troisième circonscription aux prochaines législatives. M. Georges Spénale a fait savoir qu'il mènera campagne aux côtés du candidat désigné par son parti, un jeune agrégé, M. Charles Pistre, conseiller général de Gaillac.

⁂

[M. Georges Spénale est né le 29 novembre 1913 à Carcassonne (Aude). Ancien gouverneur de la France d'outre-mer, directeur du cabinet de M. Gaston Defferre au ministère de la France d'outre-mer en 1956, conseiller général du canton de Rabastens de 1964 à 1976, maire de Saint-Sulpice depuis 1965, il est député socialiste du Tarn depuis 1962. Il se consacre particulièrement, depuis une dizaine d'années, aux affaires communautaires au sein du Parlement européen, dont il a présidé la commission des finances de 1967 à 1974, puis le groupe socialiste de septembre 1974 à mars 1975. Elu à la présidence de l'Assemblée européenne en mars 1975, réélu en 1976, M. Georges Spénale en est le premier vice-président depuis le mois de mars 1977.]

(Lire la suite page 8.)





LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Dans les départements

(Suite de la page 7.)

TARN-ET-GARONNE (2)

SORTANTS : MM. Pierre Tajan, gauche dém., élu le 28 septembre 1975, (Jean Lacaze, décédé, n'avait pu être remplacé, son suppléant étant lui-même décédé) ; Adrien Laplace, gauche dém. (n.a.r.p.).

PREMIER TOUR

Inscrits, 541 ; votants, 540 ; suffrages exprimés, 527.
RAD. G. : *MM. Pierre Tajan*, cons. gén., m. de Fabas, 300 voix, REELU ; *Marceau Hamecher*, cons. gén., 264 voix, ELU.
P.S. : MM. Louis Delmas, anc. dép., cons. gén., m. de Montauban, 180 voix ; Henri de Marsac, cons. gén., m. de Marsac, 145 voix.
P.C. : MM. Marcel Guiche, 54 voix ; Pierre Juge, anc. dép., 53 voix.
ISOLE : M. André Bessière, div. maj., m. de Nohic, 35 voix.

1968. — Inscr., 528. PREMIER TOUR : vot., 526 ; suffr. expr., 522. — P.G.D.S. : MM. Lacaze, sén. sort., rad., 318, REELU : Laplace, sén. sort., S.F.I.O., 290, REELU. — Isolés : MM. Rignac, rad. ind., 146 ; Vidalot, rad. rép. de g., 133 ; Tauziac, rép. ind., 49. — P.C. : MM. Fontanie, 42 ; Clamens, 40.
1975. — Inscr., 541. PREMIER TOUR : suffr. expr., 534. — MM. Delmas, anc. dép., P.S., 195 ; Tajan, U.G.S.D.-rad. g., 185 ; Gondalma, rép. ind., 110 ; Demeurs, P.C., 44.
DEUXIEME TOUR : suffr. expr., 524. — MM. Tajan, 268, ELU ; Delmas, 256.

Les deux candidats radicaux de gauche, qui étaient assurés d'un minimum de 213 voix à la suite des résultats de la désignation des grands électeurs, ont bénéficié de l'apport d'une cinquantaine de voix « divers gauche », ainsi que d'une cinquantaine de voix favorables à la majorité, bien que M. Jean Bonhomme, maire de Caussade, député app. R.P.R. ed la première circonscription, ait lancé un mot d'ordre d'abstention au nom des partis de la majorité qui ne présentaient aucun candidat.

M. Pierre Tajan, sénateur sortant, a ainsi confirmé le succès qu'il avait remporté — grâce, déjà, à l'appui de la majorité — sur son rival socialiste, M. Louis Delmas, lors de l'élection sénatoriale partielle de septembre 1975, tandis que le second candidat radical de gauche, M. Marceau Hamecher, enlève le siège laissé vacant par M. Adrien Laplace (gauche démocratique), ancien député, qui, âgé de soixante-dix-huit ans, avait décidé de ne pas se représenter.

Les deux candidats communistes, MM. Marcel Guiche et Pierre Juge, obtiennent, eux aussi, un nombre de voix plus élevé qu'on ne le prévoyait généralement. Le P.C. recueille, pour la première fois en pareil scrutin, 10 % des suffrages exprimés. En revanche, la position du parti socialiste s'est nettement effritée. M. Louis Delmas obtenant moins de voix qu'au premier tour de septembre 1975. L'écart qui le sépare de M. Pierre Tajan est de 120 voix, alors qu'il était de 12 voix seulement il y a deux ans. L'échec du « sommet » de la gauche semble avoir profité aux radicaux de gauche qui ont reçu le renfort des voix indécises.

M. André Bessière, candidat de la Fédération régionale du parti radical valoisien, mais n'ayant pas reçu l'investiture des instances nationales de sa formation, ne pouvait espérer plus que les 35 voix qu'il a recueillies.

⁂

[M. Marceau Hamecher, né en 1929 à Valenciennes (Nord), garagiste, membre de la chambre de commerce et d'industrie, conseiller général, conseiller municipal de Montauban depuis 1971, occupe depuis les élections municipales de mars dernier les fonctions de deuxième adjoint auprès du maire socialiste de cette ville, M. Louis Delmas, contre lequel il se présentait.]

VAR (3)

SORTANTS : MM. Clément Balestra, P.S. (n.a.r.p.) ; Auguste Amic, div. g., ex-P.S., remplaçant d'Edouard Le Bellegou, décédé le 5 décembre 1972 ; Edouard Soldani, P.S.

PREMIER TOUR

Inscrits, 1 170 ; votants, 1 167 ; suffrages exprimés, 1 158.
ISOLES : MM. Jean Vitel, mod., 286 voix ; Jean Brunel, mod., 258 ; Auguste Amic, ex-P.S., sén. sort., 257 ; René Laurin, R.P.R., anc. dép.-m. de Saint-Raphaël, 225.
P.S. : MM. Edouard Soldani, sén. sort., prés. cons. gén., m. de Draguignan, 584 voix ; Pierre Gaudin, dép., cons. gén., m. du Luc, 500 ; Jean-Jacques Perron, m. d'Hyères, 469.
P.C. : MM. Henri Ceze, 187 ; Armand Conan, 184 ; William Nironi, 180.

DEUXIEME TOUR

Votants, 1 163 ; suff. expr., 1 158.
P.S. : *MM. Edouard Soldani*, 594, REELU ; *Pierre Gaudin*, 527, ELU ; *Jean-Jacques Perron*, 511, ELU.
ISOLES : MM. Jean Vitel, 421 ; Auguste Amic, sén. sort., 333.
P.C. : MM. Henri Ceze, 181 ; Armand Conan, 171 ; William Nironi, 170.

1968. — Inscr., 956. PREMIER TOUR : vot., 950 ; suffr. expr., 941. — F.G.D.S. : MM. Soldani, sén. sort., S.F.I.O., 662, REELU ; Le Bellegou, sén. sort., S.F.I.O., 661, REELU ; Balestra, sén. sort., S.F.I.O., 613, REELU. — Isolé : M. de Combret, mod., 218. — P.C. : MM. Merle, anc. dép., anc. cons. de la Rép., 145 ; Ferran, 143 ; Caton, 140.

Le parti socialiste conserve ses trois sièges mais, en 1968, M. Edouard Soldani et ses deux colistiers, Mᵉ Edouard Le Bellegou, décédé en 1972, et Clément Balestra, qui ne se représentait pas, avaient été élus au premier tour. La présence de M. Amic, sénateur sortant, qui avait pris, comme suppléant, la succession de M. Le Bellegou, a introduit un élément de division à gauche. M. Amic, écarté de la liste socialiste, injustement, selon lui, s'était présenté à titre personnel, ce qui lui avait valu d'être exclu du P.S.

On notera que le parti communiste a maintenu ses candidats, la proposition d'une liste commune (2 P.S., 1 P.C.), au deuxième tour, ayant été rejetée par le parti socialiste.

⁂

[*Le docteur Jean-Jacques Perron*, né le 24 décembre 1935 à Hyères, est venu au P.S. en 1968 par le biais re la Convention des institutions républicaines. Pendant six ans, il fut le premier secrétaire de la section locale du P.S. et président du Hyères Football Club. En 1968, il fut élu conseiller municipal sur la liste d'union de la gauche. En mars 1977, il est élu maire d'Hyères, battant M. Mario Benard, député R.P.R., maire sortant et il s'était engagé à ne pas briguer un mandat de député.]

[*M. Pierre Gaudin*, né le 15 février 1913 à Fréjus, est exploitant agricole au Luc. Elu maire de cette commune en 1959, conseiller général depuis 1953. Il est entré à l'Assemblée nationale comme représentant de la première circonscription (Brignoles-Draguignan) le 25 novembre 1962, et il a été réélu constamment depuis. Il était président du groupe des députés-maires.]

VAUCLUSE (2)

SORTANTS : MM. Jean Geoffroy, P.S. ; Edouard Grangier, Gauche dém. (n.a.r.p.), remplaçant de Marcel Pellenc, décédé le 19 octobre 1972.

PREMIER TOUR

Inscrits, 847 ; votants, 845 ; suffrages exprimés, 835.
P.S. : MM. Henri Duffaut, dép., cons. g., m. d'Avignon, 333 voix ; Jean Geoffroy, sén. sort., m. de Saint-Saturnin-d'Apt, anc. dép., 323.
P.C. : MM. Louis Giorgi, cons. gén., m. d'Orange, 287 ; Camille Fare, cons. gén., m. de Beaumes-de-Venise, 249.
ISOLES : MM. Georges Bonnefoy, s. étiq., m. de Visan, 175 ; Pierre Fabre, rad., m. de Cheval-Blanc, 130.
RAD. G. : MM. Marcel Perrin, cons. mun. d'Avignon, 60 ; Marc Anselme, m. de Gargas, 55.

DEUXIEME TOUR

Votants, 845 ; suffr. expr., 827.
P.S. : *MM. Henri Duffaut*, 431, ELU ; *Jean Geoffroy*, 420, REELU.
P.C. : M. Louis Giorgi, 289.
ISOLES : MM. Georges Bonnefoy, 159 ; Pierre Fabre, 81.

1968. — Inscr., 701. PREMIER TOUR : vot., 701 ; suffr. expr., 693. — F.G.D.S. : MM. Pellenc, sén. sort., Gauche dém., 288 ; Geoffroy, sén. sort., S.F.I.O., 272. — Isolé : M. Duplan, mod., 180. — U.D.R. : MM. Jean, 127 ; de Bouchony, 106. — P.C. : MM. Giorgi, 78 ; Thiebaux, 69. — Isolés : MM. Robert, div. g., 72 ; Deroudilhe, div. g., 64 ; Teissier, ext. d., 51 ; Tramier, div. g., 31.
DEUXIEME TOUR : vot., 699 ; suffr. expr., 690. — MM. Pellenc, 426, REELU ; Geoffroy, 405, REELU ; Duplan, 254 ; Jean, 192 ; de Bouchony, 1 ; Tramier, 1.

En empêchant l'élection des candidats socialistes au premier tour, les communistes et les radicaux de gauche ont démontré leur représentativité dans le département, dans le nord duquel les premiers avaient emporté aux dernières élections municipales, à la tête de listes d'union de la gauche, les municipalités d'Orange et de Bollène. La progression du P.C.F. par rapport à 1968 est remarquable. Toutefois, le maire d'Orange, M. Giorgi, n'a gagné que vingt voix d'un tour à l'autre, tandis que MM. Geoffroy et Duffaut obtenaient l'un et l'autre près de cent voix de plus. Ils ont, certes, bénéficié du retrait des radicaux de gauche et du second candidat communiste, mais ils ont aussi recueilli des suffrages modérés perdus par MM. Bonnefoy et Fabre, qui étaient soutenus par la majorité.

Sénateur depuis vingt-sept ans, M. Geoffroy a pour suppléant M. Guy Penne, président de la commission des conflits du P.S., ancien président de l'UNEF, doyen de l'Ecole dentaire de Paris et maire de Sainte-Cécile-les-Vignes. M. Duffaut sera remplacé, à l'Assemblée nationale, par M. Fernand Lombard. M. Dominique Taddéi, membre du secrétariat national du P.S., devant être candidat à Avignon en mars 1978.

⁂

[Né le 7 juin 1907 à Béziers (Hérault), docteur en droit, M. Henri Duffaut, directeur adjoint honoraire des impôts, est conseiller municipal d'Avignon depuis 1947, maire depuis 1958. Elu conseiller général en 1961, puis député (S.F.I.O.) en 1962 et 1967, il est battu, en juin 1968, par M. Jean-Pierre Roux (U.D.R.), mais retrouve son siège en mars 1973. Spécialiste des finances locales, M. Duffaut préside les commissions des finances du conseil général du Vaucluse et du conseil général de Provence-Alpes-Côte d'Azur, et siégeait à la commission des finances de l'Assemblée nationale.]

VENDÉE (2+1)

SORTANTS : MM. Hubert Durand, rép. ind. ; Yves Durand, non inscrit.

PREMIER TOUR

Inscrits, 1 235 ; votants, 1 232 ; suffrages exprimés, 1 212.
ISOLES : *MM. Michel Crucis*, maj., prés. cons. gén., m. de Chantonnay, anc. dép., 675 voix, ELU ; Yves Durand, sa étiq., sén. sort., 554 ; Lionel de Tinguy du Pouët, cent., cons. gén., m. de Saint-Michel-Mont-Mercure, anc. min., anc. dép., 525 ; Hubert Durand, P.R., sén. sort., cons. gén., 467 ; Léon Darnis, R.P.R., dép., m. de Poiré-sur-Vie, 297 ; Marcel Bousseau, R.P.R., m. de La Tranche-sur-Mer, anc. dép., 227.
P.S. : MM. Pierre Metais, cons. gén., m. de Champagne-les-Marais, 200 ; Philippe Puaud, 184 ; Jean Mallet, m. de Puy-sur-Serre, 169.
P.C. : MM. Roger Arnaud, m. de Bourneau, 44 ; Armand Mornet, 44 ; Joseph Gallet, 39.
ISOLE : M. Guillaume Cappadoro, rad. g., 37.

DEUXIEME TOUR

Votants, 1 234 ; suffrages exprimés, 1 180.
ISOLES : *MM. Yves Durand*, div. maj., 741, REELU ; *Lionel de Tinguy du Pouët*, cent., 659, ELU ; Hubert Durand, P.R., 452.
P.S. : MM. Pierre Metais, 215 ; Philippe Puaud, 191.

1968. — Inscr., 1 194. PREMIER TOUR : vot., 1 191 ; suffr. expr., 1 165. — Isolés : MM. Hubert Durand, sén. sort., ind., 652, REELU ; Yves Durand, 534. — U.D.R. : MM. Forens, 469 ; Ragon, 291. — S.F.I.O. : MM. Alibert, 158 ; Rivasseau, 148.
DEUXIEME TOUR : vot., 1 190 ; suffr. expr., 1 159. — MM. Yves Durand, 712, ELU ; Forens, 447.

Les grands électeurs vendéens ont préféré des indépendants aux candidats qui se réclamaient d'un parti politique. M. Hubert Durand, qui, au cours de sa campagne, avait pourtant été discret sur son appartenance au groupe républicain indépendant du Sénat, n'a obtenu que 38,5 % des suffrages exprimés, alors qu'en 1968 il avait été réélu au premier tour avec 56 % des voix. Il n'a pas bénéficié du retrait des candidats du R.P.R., MM. Darnis, suppléant de M. Vincent Ansquer à l'Assemblée nationale, et Bousseau, qui ont obtenu respectivement, au premier tour, 24,5 % et 18,7 % des suffrages.

MM. Yves Durand, Crucis et de Tinguy du Pouët soutiennent la majorité présidentielle mais demeurent très attachés à leur indépendance. Empêché par la candidature de M. Crucis de retrouver son siège dès le premier tour, M. Yves Durand, président de la chambre de commerce et d'industrie de 1948 à 1974, est réélu.

En dépit des consignes données par les candidats communistes, les voix qui s'étaient portées sur leurs noms au premier tour ne se sont pratiquement pas reportées sur les candidats du P.S. au second.

⁂

[Né le 14 janvier 1922 à Trélon (Nord), M. Michel Crucis est, depuis 1953, maire de Chantonnay, ville dont il était devenu conseiller général deux ans auparavant. Député (ind.) de 1958 à 1962, il est président du conseil général depuis 1970. Gendre de M. Henri Rochereau, qui fut sénateur de la Vendée et ministre de l'agriculture (ind.) dans le gouvernement de M. Michel Debré, M. Crucis est expert agricole et foncier.]

[M. Lionel de Tinguy du Pouët est né le 6 avril 1911 à Paris. Ancien élève de l'Ecole polytechnique, diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques et licencié en droit, il suit la même carrière que son père, Jean de Tinguy du Pouët, en devenant auditeur (1935), puis maître des requêtes (1943) au Conseil d'Etat. Membre de la deuxième Assemblée constituante (1946), député (M.R.P.) de la Vendée de 1946 à 1958, il figure dans les cabinets Bidault (1949-1950) et Queuille (1950). Il retrouve son siège de député en 1962 et siège au groupe du Centre démocratique jusqu'en mars 1967, date à laquelle il est battu par M. Paul Caillaud (rép. ind.). Secrétaire général (1964), puis président de l'Association des maires de France de juin 1965 à juin 1974, M. de Tinguy du Pouët, conseiller général du canton de Pouzaugues depuis 1970 et membre du conseil régional des Pays de la Loire, préside le comité d'expansion économiques de la Vendée.]

VIENNE (2)

SORTANTS : MM. Jean-Marie Bouloux, un. cent. ; Guy Robert, un. cent (n.a.r.p.), remplaçant, depuis le 1ᵉʳ mai 1977, M. René Monory devenu ministre le 30 mars précédent.

PREMIER TOUR

Inscrits, 922 ; votants, 922 ; suffrages exprimés, 917.
MAJORITE : *MM. René Monory*, C.D.S. min. de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, prés. cons. gén., anc. sén., m. de Loudun, 531 voix, ELU ; *Jean-Marie Bouloux*, Un. cent., cons. gén., 513 voix, REELU.
P. S. : MM. Henri Charriau, 215 voix ; Gilbert Durand, 214 voix.
P. C. : MM. André Rideau, cons. gén., m. d'Adriers, 120 voix ; Robert Sauvion, cons. gén., m. de Naintré, 119 voix.
ISOLES : MM. Raymond Sardet, cent. g., m. de Fontaine-le-Comte, 58 voix ; Jean-Jacques Dumiot, rad. g., 47 voix.

1968. — Inscr. : 901. PREMIER TOUR : vot., 897 ; suffr. expr., 890. — Un. rép. dém. : MM. Bouloux, sén. sort., mod., 332 ; Monory, Centre dém., 303. — Gauche dém., MM. Raffarin, cons. éco. et soc., anc. secr. d'Etat, 245 ; Masteau, sén. sort., anc. dép., 223. — U.D.R. : MM. Guilbard, 181 ; Moyon, 165. — Isolé : M. Quintard, F.G.D.S.-rad., 165. — P.C. : MM. Rideau, 56 ; Sauvion, 54.
DEUXIEME TOUR : vot., 899 ; suffr. expr., 864. — MM. Bouloux, 447, REELU ; Monory, 386, ELU ; Raffarin, 389 ; Masteau, 300 ; Quintard, 140 ; Guilbard, 1 ; Moyon, 1 ; Rideau, 1 ; Sauvion, 1.

Un seul tour — il en avait fallu deux en 1968 — aura suffi pour que M. René Monory soit élu et M. Jean-Marie Bouloux réélu. Il est vrai que MM. Monory et Bouloux étaient cette fois les seuls candidats de la majorité. L'un et l'autre ont amélioré leur score par rapport au scrutin de 1968. M. Guy Robert, qui avait remplacé au Sénat M. Monory lorsque celui-ci est entré au gouvernement, était de nouveau suppléant du ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat. M. Monory a indiqué à l'issue du scrutin que son maintien au gouvernement « dépend du président de la République et du premier ministre. Il est certain, si on le souhaite, que je resterai au gouvernement à poursuivre une tâche exaltante ».

Absents en 1968, les socialistes, qui avaient investi M. Charria, ancien premier secrétaire fédéral, et M. Durand, adjoint au maire de Chauvigny, devancent largement les deux candidats communistes. Ces derniers, qui étaient déjà candidats lors du précédent renouvellement sénatorial, font plus que doubler leurs voix.

⁂

[Né à Loudun (Vienne) le 6 juin 1923, M. René Monory, président de sociétés de machines agricoles, est maire de cette ville depuis 1959, Conseiller général depuis 1961, il a succédé à Pierre Abelin, décédé, à la présidence de l'assemblée départementale le 7 juillet dernier. Elu sénateur en septembre 1968, M. Monory, qui était rapporteur du budget à la Haute Assemblée depuis le 24 juin 1975, est entré au gouvernement le 30 mars dernier. Il est membre du secrétariat national du C.D.S.]

HAUTE-VIENNE (2)

SORTANTS : MM. George Lamousse, P.S. (n.a.r.p.) ; Robert Laucournet, P.S.

PREMIER TOUR

Inscrits, 841 ; votants, 838 ; suffrages exprimés, 821.
P.S. : *MM. Louis Longequeue*, dép., cons. gén., m. de Limoges, 532 voix, *ELU* ; *Robert Laucournet*, m. d'Isle, 475 voix, REELU.
P.C. : MM. André Leycure, cons. gén., m. de Nedde, 238 ; Léon Pagnoux, cons. gén., m. de Rochechouart, 233 voix.
ISOLE : M. Bernard Morange, maj., 81 voix.

1968. — Inscr., 799. PREMIER TOUR : vot., 797 ; suffr. expr., 790. — F.G.D.S. : MM. Lamousse, sén. sort., S.F.I.O., 409, REELU ; Laucournet, S.F.I.O., 398, ELU. — P.C. : MM. Denis, anc. dép., 193 ; Mazoin, 188. — Isolés : MM. Philippon, sén. sort., diss. S.F.I.O., 188 ; Mécheri, div. g., 172.

C'est sans difficulté que les deux candidats socialistes ont recueilli dès le premier tour plus de la moitié des suffrages exprimés. M. Georges Lamousse, sénateur sortant socialiste, élu pour la première fois en 1948, avait laissé la place au député sortant de la troisième circonscription, M. Louis Longequeue, maire de Limoges. Ce dernier, ainsi que son colistier, M. Laucournet, élu en 1968, gagnent des voix par rapport au dernier scrutin. (Il n'y avait pas cette fois de socialiste dissident comme cela avait été le cas il y a neuf ans, avec M. Philippon, sénateur sortant, qui n'avait pas été investi par la fédération départementale de la S.F.I.O.)

Les deux représentants communistes gagnent 45 voix par rapport à 1968. Ce gain provient notamment des délégués des conseils municipaux dans lesquels des membres du P.C. sont entrés lors des élections municipales de mars dernier, comme par exemple à Limoges, où une liste d'union de la gauche a succédé à la municipalité socialiste.

⁂

[Né le 30 novembre 1914, à Saint-Lénonard-de-Noblat (Haute-Vienne), M. Louis Longequeue, pharmacien, est entré en 1944 au conseil municipal de Limoges, ville dont il avait été secrétaire du comité de libération. Adjoint au maire depuis 1947, il a succédé, le 10 décembre 1956, à Léon Bétoule (S.F.I.O.), maire, décédé. Elu conseiller général en 1951 et constamment réélu depuis lors, M. Longequeue représente la troisième circonscription de la Haute-Vienne, depuis 1958 à l'Assemblée nationale où il était membre de la commission de la défense nationale. Président de l'Associatio ndes maires et élus de la Haute-Vienne depuis 1967, il est également vice-président du conseil régional du Limousin.]

VOSGES (2)

SORTANTS : MM. Courroy, rép. ind., (n.a.r.p.) ; Henri Parisot, rép. ind. (n.a.r.p.).

PREMIER TOUR

Inscrits, 1 230 ; votants, 1 225 ; suffrages exprimés, 1 212.
MAJORITE : *MM. Christian Poncelet*, R.P.R., secrét. d'Etat chargé des relations avec le Parlement, prés. cons. gén., 819 voix, ELU ; *Albert Voilquin*, P.R., dép., cons. gén., 755 voix, ELU.
P.S. : MM. Pierre Blanck, m. d'Epinal, 299 ; Gilbert Pierson, m. de Seraumont, 262.
ISOLE : M. Roland Etienne, div. maj., cons. écon. et soc., 129.
P.C. : MM. Robert Bresson, cons. gén., m. de Chavelot, 68 ; Joseph Valentin, m. de Plainfaing, 57.
ISOLE : M. René Philippe, div. maj., m. de Saint-Genest, 22.

1968. — Inscr. : 1 185. PREMIER TOUR : vot., 1 178 ; suffr. expr., 1 166. — Rép. ind. : MM. Courroy, sén. sort., 898, REELU ; Parisot, sén. sort., 824, REELU. — Isolés : MM. Blanck, F.G.D.S., 231 ; Philippe, 123. — P.C. : MM. Valentin, 81 ; Chaton, 68.

Les deux candidats de la majorité sont élus dès le premier tour avec une avance confortable, même si elle est quelque peu en baisse par rapport à 1968. Les deux sénateurs sortants — qui ont renoncé cette fois à solliciter le renouvellemnt de leur mandat — avaient devancé d'environ six cents voix M. Blanck. Si le succès facile de M. Poncelet était prévisible, en revanche celui de M. Voilquin, qui avait perdu en mars dernier la mairie de Neufchâteau, semblait devoir être moins aisé.

M. Blanck, élu maire d'Epinal en mars dernier, gagne soixante-huit voix. De leur côté, les candidats du P.C., déjà en baisse en 1968, perdent encore quelques suffrages. Ce recul pouvant en partie s'expliquer par l'échec de la liste conduite par le maire sortant, M. Gille, P.C., à Gérardmer, en mars dernier.

M. Poncelet, qui, au cours de sa campagne, a laissé entendre qu'il quitterait le gouvernement pour siéger au Sénat, a indiqué qu'il comptait rendre publique sa décision définitive ce lundi 26 septembre.

[Né le 24 mars 1928 à Blaise (Ardennes), M. Christian Poncelet, contrôleur des télécommunications, est élu député de la troisième circonscription des Vosges (Remiremont) en 1962. Réélu en 1967 et 1968, il entre au gouvernement comme secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des affaires sociales en juillet 1972, après avoir été en 1971 secrétaire général adjoint de l'U.D.R. Réélu député en mars 1973, M. Poncelet est nommé secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la population en avril 1973. De février 1974 à ce jour, il est successivement chargé, comme secrétaire d'Etat, de la fonction publique, puis du budget et enfin des relations avec le Parlement depuis le 1ᵉʳ avril dernier. Elu en 1976 président du conseil général, où il représente depuis 1963 le canton de Remiremont, commune dont il est conseiller municipal depuis 1965.]

⁂

[Né le 17 février 1915 à Médonville (Vosges), M. Albert Voilquin est administrateur au contrôle des dépenses engagées en Allemagne et en Autriche de 1946 à 1955. Inspecteur central du Trésor, il est élu député de la quatrième circonscription des Vosges (Mirecourt, Neuf-Château) en 1958. Constamment réélu depuis, M. Voilquin a présidé de 1973 à 1976 la commission de la défense nationale de l'Assemblée nationale avant d'en devenir questeur. Secrétaire général de la délégation française au Conseil de l'Europe et à l'Union de l'Europe occidentale de 1962 à 1967, M. Voilquin a été maire de Neufchâteau de 1963 à mars 1977. Il est conseiller général depuis 1963. Membre du bureau, puis du commité directeur de la Fédération nationale des républicains indépendants, M. Voilquin siège au bureau politique du parti républicain depuis la création de ce dernier en mai 1977.]

YONNE (2)

SORTANTS : M. Paul Guillaumot, rép. ind. ; Mlle Odette Pagani, rép. ind., élue le 3 juin 1973 après l'élection à l'Assemblée nationale de M. Jacques Piot.

PREMIER TOUR

Inscrits : 946 ; votants : 942 ; suffrages exprimés, 934.
MAJORITE : MM. Paul Guillaumot, P.R., sén. sort., cons. gén., 374 ; Jean Chamant, P.R., dép., anc. min., prés. cons. rég., prés. g., m. d'Avallon, 324 ; Mlle Odette Pagani, P.R., sén. sort. cons. gén., 292 ; M. Pierre Lavergne, mod. maj., m. de Sens, 366.
P.S. : MM. Gabriel Pommier, cons. gén., 180 ; Henri Kienlen, cons. gén. 157.
P.C. : MM. André Durand, cons. gén., 96 ; Robert Bourreau, 91.
ISOLE : M. Jacques Peron-Magnan, ss étiq., 66.

DEUXIEME TOUR

Votants, 942 ; suffr. expr., 924.
MAJORITE : *MM. Paul Guillaumot*, P.R., 420, REELU ; *Jean Chamant*, P.R., 344, ELU. Mlle Odette Pagani, P.R., sén. sort., 319 ; M. Pierre Lavergne, mod. maj., 299 ; P.S. : MM. Gabriel Pommier, 221 ; Henri Kienlen, 211.

1968. — Inscr. : 915. PREMIER TOUR : vot., 906 ; suffr. expr., 890. — Ind. : MM. Guillaumot, sén. sort., 642, REELU ; Piot, 625, ELU. — F.G.D.S. : MM. Brisson, 199 ; Pommier, 186. — P.C. : MM. Durand, 59 ; Pillin, 57.
1973. — Inscr., 926. PREMIER TOUR : vot., 920 ; suffr. expr., 918. — MM. Janot, U.D.R., 205 ; Pourrain, rép. ind., 149 ; Mlle Pagani, rép. ind., 148. — MM. Chevallier, P.S., 79 ; Vée, div. g., 77 ; Durand, P.C., 72 ; Braun, réf., 71 ; Perillier, Gauche dém., 47 ; Maris, rép. ind., 40 ; Flandin, 30.
DEUXIEME TOUR : vot., 919 ; suffr. expr., 907. — Mlle Pagani, 371, ELUE ; MM. Janot, 310 ; Chevallier, 226.

Dans ce fief de la majorité, l'intérêt de ce scrutin résidait dans le résultat qu'obtiendrait M. Jean Chamant, qui, en compagnie du nouveau maire de Sens, M. Pierre Lavergne, s'opposait aux deux sénateurs sortants, appartenant eux aussi au P.R., Mlle Odette Pagani et M. Pierre Guillaumot. Ces derniers étaient soutenus par le chef de file de la formation giscardienne, M. Jean-Pierre Soisson. M. Jean Chamant bénéficiait de l'appui du R.P.R. L'ancien ministre du général de Gaulle a dû attendre le second tour pour l'emporter, aux dépens de Mlle Odette Pagani.

⁂

[M. Jean Chamant, né le 23 novembre 1913, avocat à la Cour d'appel de Paris depuis 1937, a été le collaborateur de Pierre-Etienne Flandin. Elu député de l'Yonne en 1946, il a toujours été réélu depuis. Il a occupé divers postes ministériels : secrétaire d'Etat aux affaires étrangères en 1955 et 1956 (dans le second cabinet de M. Edgar Faure), ministre des transports de 1967 à 1968, puis de 1968 à 1969, enfin de 1971 à 1972.
Il est député et maire d'Avallon, conseiller général de Quarré-les-Tombes, président du conseil général, président du conseil régional de Bourgogne.]

outre-mer

GUADELOUPE (2)

Inscrits, 653 ; votants, 645 ; suffrages exprimés, 622.
GAUCHE : *M. Georges Dagonia*, P.S., prés. cons. gén., m. du Lamentin, 343, ELU ; *M. Marcel Gargar*, P.C., 315, REELU.
MAJORITE : MM. Lucien Bernier, maj. anc. sén., cons. gén., m. de Saint-Trangois, 267 ; Nathalien Etna, maj., 37.

1968. — Inscr., 604. PREMIER TOUR : vot., 598 ; suffr. expr., 556. — U.D.R. : MM. Valeau, anc. sén., 243 ; Albrand, anc. dép., 177. — Déf. des int. de la Guadeloupe : MM. Bernier, sén. sort., F.G.D.S., 183 ; Pentier, 169. — Isolés : MM. Gargar, P.C., 149 ; Vrecord, P.C., 121 ; Toribio, sén. sort., F.G.D.S., 32.
DEUXIEME TOUR : vot., 602 ; suffr. expr., 587. — MM. Valeau, 386, ELU ; Gargar, 277, ELU ; Bernier, 208 ; Pentier, 171 ; Albrand, 46 ; Vrecord, 4 ; Toribio, 3.

La majorité conserve les deux sièges qu'elle détenait en Martinique, mais elle en perd un en Guadeloupe au profit d'un socialiste. M. Georges Dagonia succède en effet à M. Valeau, R.P.R., qui ne se représentait pas.

MARTINIQUE (2)

Inscrits, 622 ; votants, 603 ; suffrages exprimés, 600.

PREMIER TOUR

GAUCHE : MM. Georges Gratiant, P.C., cons. gén., 281 ; Rodolphe Désiré, parti prog., 274.
MAJORITE : MM. Roger Lise, div. maj., cons. gén., m. de Case-Pilote, 254 ; Edmond Valcin, R.P.R., 247.
ISOLES : MM. Emmanuel Lucien, div. maj., cons. gén., 85 ; Edouard Delépine, ext. g., 26 ; François Emica, maj., 17 ; Georges Celma, div. maj., cons. gén., 16.

DEUXIEME TOUR

Votants, 603 ; suffrages exprimés, 600.
MAJORITE : *MM. Roger Lise*, div. maj., 319, ELU ; *Edmond Valcin*, R.P.R., 305, ELU.
GAUCHE : MM. Rodolphe Désiré, progr., 294 ; Georges Gratiant, P.C., 303.

1968. — Inscr., 599. PREMIER TOUR : vot., 590 ; suffr. expr., 554. — U.D.R. : MM. Marie-Anne, sén. sort., 296, REELU ; Duval, 295, ELU. — P.C. : MM. Lamon, 168 ; Mauvois, 166. — F.G.D.S. : MM. Serbin, 102 ; Bardol, 79.

SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

Inscrits, 33 ; votants, 32 ; suffrages exprimés, 30.
ISOLE : *M. Albert Pen*, soc. ind., m. de Saint-Pierre, 30, REELU.

1968. — Inscr., 23. PREMIER TOUR : vot., 23 ; suffr. expr., 23. — *Isolés* : MM. Pen, U.D.R., 12, ELU ; Lebailly, mod., 7 ; Claireaux, sén. sort., Centre dém., 4.

Membre du parti socialiste jusqu'en juin dernier, M. Albert Pen avait quitté cette formation parce qu'il avait jugé que le congrès de Nantes du P.S. avait laissé une place insuffisante aux élus d'outre-mer. Il avait ensuite fondé le Mouvement socialiste saint-pierrais. Après avoir accepté (« contraint et forcé ») la transformation de Saint-Pierre-et-Miquelon, jusqu'alors territoire d'outre-mer, en département, M. Pen avait pris la tête d'une démarche des élus de l'archipel auprès de M. Giscard d'Estaing en faveur d'une remise en cause de la départementalisation (le Monde du 11 août 1977).

MAYOTTE (1)

Inscrits, 127 ; votants, 126 ; suffrages exprimés, 126.
ISOLE : *M. Marcel Henry*, 126, ELU.

Ile de l'archipel des Comores (devenu indépendant en 1975), Mayotte, qui a exprimé en 1976 la volonté de rester française, n'est ni un département ni un territoire d'outre-mer, mais une collectivité territoriale. Elle a élu un député en mars dernier (M. Younoussa Bamana, maj., qui a obtenu 100 % des suffrages exprimés).

⁂

[M. Marcel Henry est né en octobre 1926 à Mayotte. Il exerce la profession de planteur. Il a été membre de l'Assemblée territoriale des Comores et ministre de la production et des industries agricoles dans le gouvernement de l'archipel lorsque celui-ci était un TOM. Député jusqu'en 1975, il a été le principal animateur — à la tête du Mouvement populaire mahorais — de la campagne en faveur du rattachement de l'île à la France.]

Les réactions

M. ALAIN POHER (C.D.S.), président du Sénat :

« Je constate l'entrée au Sénat d'une nouvelle génération d'hommes politiques, plus jeunes.
» D'autre part, bien qu'il soit difficile pour une femme d'être élue au Sénat, en raison notamment de la nécessité d'avoir une longue carrière dans la vie municipale, je me félicite que les candidates aient été bien traitées au cours de cette élection. »

M. CAROUS, président du groupe R.P.R. du Sénat :

« Le R.P.R. maintient ses positions et même les améliore dans certains départements. Compte tenu du résultat des municipales, nous sommes à cet instant satisfaits de cette situation. Et il semble par ailleurs que la poussée n'est pas celle qu'attendait l'opposition. »

M. JEAN LECANUET, président du C.D.S. :

« Le C.D.S. sera le groupe le plus important de la majorité au Sénat. Cela prouve la vitalité du centre et la place qu'il tient dans la majorité. »

M. ROGER FAJARDIE, secrétaire national du parti socialiste :

« Ces résultats confirment ceux des élections municipales de mars dernier. Ils mettent en évidence les progrès de la gauche, et d'abord ceux du parti socialiste.
» Obtenant vingt-deux sièges et en gagnant dix, le parti socialiste disposera du groupe le plus important au Sénat. Bien qu'une élection au second degré traduise de façon atténuée les courants de l'opposition, celui qui se développe en faveur du parti socialiste et de l'ensemble de la gauche est assez fort pour se manifester clairement dans les résultats de ces élections. »

Mme MARIE-THERESE GOUTMANN, présidente du groupe communiste au Sénat :

« Les sénatoriales traduisent la progression de la gauche lors des dernières municipales et des cantonales. Cela apparaît en particulier dans les départements où les sénateurs sont élus à la proportionnelle. Le scrutin majoritaire nous défavorise. L'élection au second degré entraîne une sous-représentation de la gauche, et en particulier du parti communiste. »

M. SCHWARTZENBERG, délégué national du M.R.G. :

« Le Mouvement des radicaux de gauche sort renforcé de ces élections sénatoriales. Non seulement il conserve tous ses sièges qui étaient soumis à renouvellement, mais encore il en obtient un supplémentaire dans les Yvelines... »

UNE SIMPLE FORMALITÉ !

M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement, président des clubs Perspectives et réalités, élu sénateur (P.R.) des Hauts-de-Seine, a déclaré dimanche soir :

« J'ai déjà fait connaître à la presse mon intention de quitter le gouvernement si j'étais élu sénateur. Elu, il me reste maintenant à informer le premier ministre. »

M. Marchais : le P.S. fait un pas en arrière extraordinaire

M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., qui était dimanche 25 septembre l'invité du « Club de la presse » d'Europe 1, a déclaré : *« Sur quoi achoppe la négociation ? Elle n'achoppe plus, dans le moment présent, sur l'actualisation du programme commun. Elle achoppe sur le maintien du programme commun, pour ce qui concerne les nationalisations, tel que nous l'avons signé en 1972. Si le parti socialiste ne faisait pas le pas en arrière extraordinaire qu'il vient de faire, je pense que nous serions déjà parvenus à un accord (...)*

» Qu'est-ce que c'est qu'un groupe ? Eh bien !, c'est la maison mère plus les filiales. S'il n'y a pas de filiale, il n'y a pas de groupe. (...)

» Grande a été la surprise des communistes d'apprendre que, pour les socialistes, cela ne représentait qu'une centaine d'entreprises ! D'ailleurs, je mets ce document à votre disposition. Comme vous pouvez en juger, il avait été établi hâtivement. Regardez, c'est rayé, on en a ajouté à la main, on en a retiré. J'indique tout de suite que ce document, qui nous a été remis, ne correspond pas à celui qui a été publié la veille par le journal le Monde *: il y a des entreprises qui figuraient dans le document du* Monde *et qui ne figurent pas dans le document officiel du parti socialiste* (1). *(...) Dans l'hypothèse, à laquelle je continue de me refuser à croire, où le parti socialiste romprait l'accord que nous avons ensemble, cela ne changerait absolument rien à ce qui est la politique actuelle du parti communiste.*

» Autrement dit, pour être clair, il n'est au pouvoir de personne, dans ce pays, de modifier d'un pouce la politique définie à notre vingt-deuxième congrès. Personne ne le tente, d'ailleurs. Mais si, par hypothèse, absurde, quelqu'un tentait de le faire, il n'est non plus au pouvoir de personne, à l'extérieur, de nous faire bouger d'un pouce dans la politique, dans la stratégie que nous avons définie à notre vingt-deuxième congrès. (...) Nous voulons l'unité, nous voulons gagner la bataille de 1978, nous voulons aller au pouvoir, nous voulons des ministres communistes et nous voulons construire une société socialiste aux couleurs de la France. »

Revenant sur le problème des nationalisations, le secrétaire général du P.C.F. a ajouté : *« C'est Attali le premier — à ma connaissance, d'autres l'ont fait — qui a posé la question : qu'est-ce qui est le mieux ? Prise de participation ou nationalisation franche ? Nous avons ces documents, nous allons les publier. Ce qui prouve bien qu'il y a eu changement à l'intérieur du parti socialiste. Alors, évidemment, tout cela nous a préoccupés, et c'est la raison pour laquelle nous avons estimé de notre devoir, non pas de faire procès, mais d'expliquer les choses. »*

M. Marchais a répondu ensuite à M. Mitterrand, qui, à Brioude, déplorait de voir le P.S. accusé de *« tous les péchés du monde »*. Il a noté : *« Je vous fais observer que dans notre* Humanité, *dans tous les documents officiels du parti, dans les discours des dirigeants du parti, vous ne trouverez pas une seule attaque contre le parti socialiste, ni même de références à des périodes passées. Je vous fais observer que c'est précisément Lionel Jospin, qui, en août, dans un article publié par le journal* le Monde (2), *a fait référence à 1936, à 1947, à la Libération, à Staline. J'en passe, et des meilleures (...). »*

Pierre Viansson-Ponté a rappelé alors au secrétaire général du P.C.F. que M. Roland Leroy a porté des attaques analogues contre le P.S. dans un article publié par *le Monde* (3).

M. MARCHAIS. — *Roland Leroy n'a pas parlé, dans* l'Humanité, *de ces périodes-là !*

P. VIANSSON-PONTÉ. — *Dans* le Monde.

M. MARCHAIS. — *Premièrement, ce n'est pas vrai. Ce n'est pas notre ligne. Deuxièmement, ce qui est vrai...*

JEAN DANIEL. — *C'est un désaveu ? (...)*

M. MARCHAIS. — *Si, dans cet article Roland Leroy a eu en vue de rappeler que nous voulons faire plus et mieux qu'en 36, que dans le gouvernement de la Libération, si Roland Leroy a dit qu'il faut éviter le retour de 1947, où l'on a chassé les ministres communistes, si c'est cela, il est juste de le dire, car, comprenez-nous bien : la crise est si profonde ! »*

» Un journaliste a écrit, dans le Monde, *un long article qui est ignoble, car il distingue, parmi les dirigeants de notre parti, les juifs des non-juifs. Le journaliste qui a écrit cela* [Mouvements divers de protestation]...

ALAIN DUHAMEL. — *Georges Marchais, je suis désolé, mais ce n'est pas le journaliste qui en est l'auteur. Il a attribué ces propos à un tiers. On n'a pas le droit de dire que c'est un journaliste qui l'a écrit* (4).

M. Georges Marchais a ensuite évoqué l'article d'André Fontaine, intitulé : « La main de Moscou ? » (*le Monde* daté 25-26 septembre.) Il a déclaré :

« Je réponds : il n'y a pas de « main de Moscou », parce que le parti communiste français élabore sa politique en toute indépendance.

M. MARCHAIS. — *Je ne peux y croire, mais, s'il se trouvait un seul parti communiste au monde, quel qu'il soit, qu'il soit ou non au pouvoir, qui mette en cause la politique de notre parti, qui combatte notre volonté d'aller au pouvoir en alliance avec les socialistes et les radicaux pour mettre en œuvre une politique nouvelle, je dis solennellement, au nom du comité central du parti, que ce serait la rupture immédiate avec ce parti. La question ne se pose pas pour le moment, mais nous n'accepterons jamais, ni de l'intérieur ni de l'extérieur, quelque pression que ce soit dans ce domaine.*

» C'est pourquoi les Français et les Françaises peuvent être convaincus : oui, nous voulons l'union ; oui, nous voulons le programme commun bien actualisé ; oui, nous voulons la victoire ; oui, nous voulons aller au gouvernement ; oui, nous voulons des ministres communistes. Nous voulons tout cela pour une politique nouvelle qui soit à la hauteur du grand pays qu'est le nôtre. Mais, aujourd'hui, cette politique-là ne dépend pas que de nous. Elle dépend avant tout du parti socialiste. François Mitterrand va-t-il, oui ou non, répondre positivement à la proposition que nous venons de lui faire ?

PIERRE VIANSSON-PONTÉ. — *Si M. Marchais lit le programme commun comme il lit les journaux, il n'est pas étonnant qu'on en soit là ! »*

---

(1) N.D.L.R. — La liste des entreprises concernées, en principe, par les propositions de nationalisation du P.S. et publiée dans *le Monde* du 21 septembre avait été établie par le service économique du *Monde* à partir des critères de nationalisation retenus par le comité directeur du P.S. Il ne s'agissait donc pas d'un document du parti socialiste, comme semblent le croire les responsables du P.C.F.

(2) *Le Monde* du 18 août.

(3) *Le Monde* du 24 août.

(4) André Fontaine écrivait : *« Il est vrai aussi que les membres de la section internationale du comité central sont là pour « garder le contact », comme on dit. Longtemps on a pensé que telle était notamment la tâche de MM. Kanapa et Jacques Denis, l'un et l'autre très proches de M. Marchais. Mais lorsque l'on voit le premier nommé critiquer publiquement l'U.R.S.S., lorsque l'on entend des Soviétiques dire qu'il y a décidément beaucoup de juifs à la direction du P.C.F., on ne sait plus que penser. »*

M. Mitterrand : je ne suis ni pessimiste ni accablé

M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, qui prenait la parole dimanche 25 septembre à Brioude, a notamment déclaré : *« Il ne faut pas que le tohu-bohu installé dans les rangs de la gauche recouvre les réalités et les vrais combats. Il faut, au contraire, concentrer toutes nos forces contre le pouvoir en place. »*

Après avoir critiqué le *« pouvoir actuel de type napoléonien, centralisé et autoritaire »*, et souligné que M. Raymond Barre a *« encore à démontrer qu'il est le premier économiste de France »*, M. Mitterrand a évoqué les difficultés de la gauche.

« Des problèmes se posent effectivement, qui vous font, sans doute, éprouver un sentiment de gravité et d'angoisse, a-t-il noté. *Sachez que, quant à moi, je ne suis ni pessimiste ni accablé. »*

» Je compte sur la pression de la volonté populaire pour faire aboutir le mouvement unitaire. Le programme commun a permis à la gauche d'aborder unie les grandes élections nationales et d'en gagner deux. »

Appelant ses auditeurs à relire le programme commun, le premier secrétaire du P.S. a indiqué : *« C'est lui qui tranchera finalement, et je vous garantis que vous n'y trouverez que les nationalisations de neuf groupes industriels, et le mot de filiales y est aussi absent.*

» Et, sous bénéfice d'inventaire, je vous garantis qu'il n'y a pas la reconnaissance de la bombe atomique. (...) Il n'y est pas non plus question de ramener l'éventail des salaires d'un à cinq. Ce pourcentage n'a été atteint encore dans aucun pays, même pas en U.R.S.S., après soixante ans de communisme. Alors même que le premier accord n'a pas été appliqué, pourquoi en faire un second ? (...)

» Que se passe-t-il au parti communiste, qu'est-ce qui ne va pas ? N'est-ce pas parce que le parti socialiste est devenu le premier parti de France, de la gauche, que nous avons remporté tant de victoires ? Nos partenaires, eux, sont restés au niveau où ils se trouvaient. Le parti communiste n'accepterait-il donc de traiter qu'avec des socialistes faibles ? Cela le gênerait-il que l'espérance populaire se porte désormais vers nous, vers nos idées, et l'avenir que nous dessinons ?

» La ligne Cunhal a peut-être produit la ligne Soares. La ligne Marchais ne fera pas changer les socialistes, qui ne feront pas autre chose que maintenir la direction dans l'axe que nous avons fixé en 1972. Nous n'attaquerons pas, nous, nos partenaires. Cela ne nous intéresse pas. Nous ne voulons pas nuire à la gauche. Nous ne passerons pas notre temps à espionner leurs défauts, même s'ils en ont. »

» Quand on pose obstinément des questions inutiles, cela devient suspect. Lorsque j'entends demander, ici ou là, si le P.S. est prêt à gouverner avec les communistes et les radicaux de gauche, la réponse a déjà été apportée en 1972. Pourquoi découvrir aujourd'hui des problèmes qui ne sont pas nouveaux, et comment se fait-il que, voilà des mois et des mois que le parti socialiste est attaqué, qu'il est chargé de tous les péchés du monde. Il est surprenant de constater que les principaux dirigeants du parti communiste français sont moins conciliants avec leurs partenaires de la gauche que ne le sont MM. Berlinguer et Carrillo, avec les représentants de la droite de leur pays. »

Le premier secrétaire du parti socialiste s'est ensuite insurgé contre *« ceux dont c'est devenu comme le second métier d'attaquer le parti socialiste »*. *« S'ils voulaient obtenir des temps d'antenne à la radio et à la télévision, ils en ont trouvé le moyen »*, a-t-il ajouté.

Affirmant que *« ni aujourd'hui ni demain »* il n'attaquera l'un de ses partenaires, M. François Mitterrand a lancé un appel *« aux Français »*. *« Rassemblez vos forces pour que la majorité de gauche l'emporte, quoi qu'il advienne,* a-t-il déclaré. *Arrivera, j'en suis sûr, le jour où l'on nous retrouvera rassemblés, réunis pour affronter l'heure décisive des élections législatives. »*

Libres opinions

Les témoins consternés

par GUY CARCASSONNE
et CLAUDE ROTSCHILD (*)

CINQ ans. Voilà cinq ans que nous travaillons, que nous combattons, que nous militons. Les tâches les plus ingrates sont notre lot commun, et nul ne songe à s'en plaindre, grâce à l'espoir du futur, à l'exaltation des élections qui récompensent le travail de la veille, stimule celui du lendemain. Cinq ans de coude à coude, ce qui réchauffe, mais ce qui, parfois, heurte. Cinq ans qui ont estompé le souvenir pénible des cinq décennies qui les ont précédés. Cinq ans de doute et de questions, de polémiques, de discussions, mais sans hésitation. Nous étions sur la bonne voie, *celle de l'unité retrouvée, même si, nécessairement et bénéfiquement*, conflictuelle. Les communistes hors du ghetto, les socialistes loin de la « troisième voie », les radicaux à gauche, et les Français sortis de la désespérance, et tout cela serait remis en cause ?

Chaque militant, adhérent, électeur, n'est plus conquis par une formation, mais par telle ou telle coloration de l'union. C'est l'union qui recrute et c'est elle qui nourrit. Les dirigeants discutent, ils ont raison. Ils le font au grand jour : c'est plus difficile, mais c'est mieux. S'agit-il pour autant d'un débat démocratique ? Plus démocratique que les querelles souterraines des états-majors de la droite, cela ne fait aucun doute. Mais est-il suffisamment démocratique, le débat du « sommet » ? La base, les électeurs, en sont les témoins *consternés, souvent rageurs, mais les acteurs*, jamais.

Les trois dirigeants ont signé le programme commun, ils peuvent légitimement — et ce doit être leur fierté — en revendiquer la paternité, pas l'exclusivité. Il est devenu l'espoir d'une majorité de Français, il a cessé d'être la chose de ses initiateurs, qui pourraient à loisir décider de le rompre ou de le conserver. Ils n'en ont pas le droit, ne l'ont jamais eu dès lors que, par sa publication, le contrat est entré tout entier dans le patrimoine de la gauche et de la France. Et au-delà de ces *frontières*, que dire d'autres pays, l'Italie ou l'Espagne, par exemple, qui ont les yeux tournés vers nous ? Qui prendrait la formidable responsabilité historique de sacrifier autant d'espoirs ?

Nous ne prétendons pas être les *interprètes autorisés des* obscurs. Mais nous en sommes, et avons la certitude que beaucoup éprouvent ce que nous ressentons. Nous ne pouvons accepter l'idée que tout ce qui a été fait l'aurait été en vain. Nous voyons la droite, humiliée, affolée, en train de relever la tête. L'union de la gauche, qui l'a tant inquiétée, va la servir si elle se rompt, car elle lui offrira de nombreuses années d'exploitation tranquille, avant d'être en danger de nouveau. Que les partis du programme commun perdent les élections parce qu'ils n'auront pas assez convaincu, soit. Qu'ils les perdent parce qu'il n'y aurait plus de programme commun, non, car ce serait irréparable. Mieux vaut un échec de la gauche unie (il *ne* serait que provisoire) que la désunion de la gauche.

Irresponsables, dira-t-on, ces militants qui veulent l'union à tout *prix, occultent les différends*. Les nationalisations, la défense, nous divisent. Certes, mais faut-il abdiquer ? Chacun, sur les divergences, *sur les torts respectifs*, peut avoir ses opinions. Le problème n'est plus là. L'enjeu vaut un effort d'imagination sans précédent. Les solutions, à nos yeux, doivent exister. Nous sommes socialiste et communiste, mais avant tout de gauche. Est-ce aux militants de base de rappeler les évidences de base ? Le fossé de la droite à la gauche est infiniment plus profond que celui qui existe entre nos organisations.

Si les dirigeants oublient tout cela, ou n'en tiennent pas assez compte, ce sera à nous de les rappeler à plus de raison. Les distances qui nous séparent sont grandes. Elles l'étaient plus encore entre la S.F.I.O. et le P.C. lorsque, en 1934, les travailleurs les ont contraints à trouver une entente, au cri de « Unité populaire ! ».

S'il faut le scander de nouveau, nombreux, sans doute, sont ceux qui y sont prêts. L'union n'est pas un mythe, elle a la réalité de ceux qui la soutiennent.

★ M. Guy Carcassonne est militant du P.S. et M. Claude Rotschild militant du P.C.

LE P.C.F. INVITE SES MILITANTS A NE PAS SE RENDRE AU SIÈGE DU P.S.

Diverses « délégations de travailleurs » se sont rendues vendredi 23 septembre au siège du P.S. pour demander aux dirigeants socialistes d'accepter les demandes du P.C.F. en matière d'actualisation du programme commun (*le Monde* daté 25-26 septembre). A la suite de ces démarches, M. Gaston Defferre a déclaré samedi 24 septembre au micro de Radio-Monte-Carlo : *« Le P.C. veut-il la démocratie ou une démocratie populaire ? »*

Après la déclaration du maire de Marseille, le secrétariat du P.C.F. a publié une déclaration dans laquelle il *« appelle les communistes à ne prendre part à aucune délégation se rendant dans les sièges du parti socialiste ou auprès de ses représentants pour faire connaître son point de vue sur la situation actuelle de l'union. Cela afin de ne donner aucun prétexte à des provocations du genre de celle à laquelle vient de se livrer Gaston Defferre »*, ajoute-t-il.

« Par contre, le secrétariat du P.C.F. invite toutes les organisations à tenir leurs sièges ouverts à tous ceux qui veulent venir nous voir, nous interroger, nous faire connaître leurs sentiments. »

UNE DÉLÉGATION DU F.L.N. S'EST ENTRETENUE AVEC DES RESPONSABLES DU P.C.F.

Une délégation du F.L.N. algérien s'est entretenue vendredi 23 et samedi 24 septembre, à Paris, avec des responsables économiques du P.C.F. Le communiqué commun publié à cette occasion précise :

« Cette rencontre fait suite aux entretiens de même nature qui se sont déroulés en février à Alger, dans le cadre des accords de coopération entre les deux partis. Les deux délégations étaient dirigées respectivement par Nabi Belkacem, conseiller à la présidence et membre de la commission économique du Parti du Front de libération nationale, et Anicet Le Pors, responsable du département nationalisations et politique industrielle de la section économique du comité central du P.C.F.

» Les deux délégations ont examiné la situation et les perspectives de coopération économique dans différents secteurs, dans l'intérêt commun des peuples algérien et français. »

ANCIENS COMBATTANTS

A Alès, le 2 octobre

INAUGURATION D'UNE STÈLE A LA MÉMOIRE DU GÉNÉRAL DE LARMINAT

Une stèle élevée à la mémoire du général de Larminat sera inaugurée le 2 octobre à Alès (Gard).

C'est dans cette ville, en effet, que naissait, le 29 novembre 1895, René, Marie, Edgard de Larminat, futur saint-cyrien, promu capitaine en 1917, chef d'état-major du général Weygand (armée du Levant) en 1940 et l'un des premiers à rallier de Gaulle, dont il sera ensuite le chef d'état-major en 1943. Commandant des Forces françaises libres en Libye, puis du 2e corps d'armée (campagne d'Italie et débarquement en Provence), le général de Larminat dirige le détachement d'armée de l'Atlantique, qui participe à la libération du territoire français.

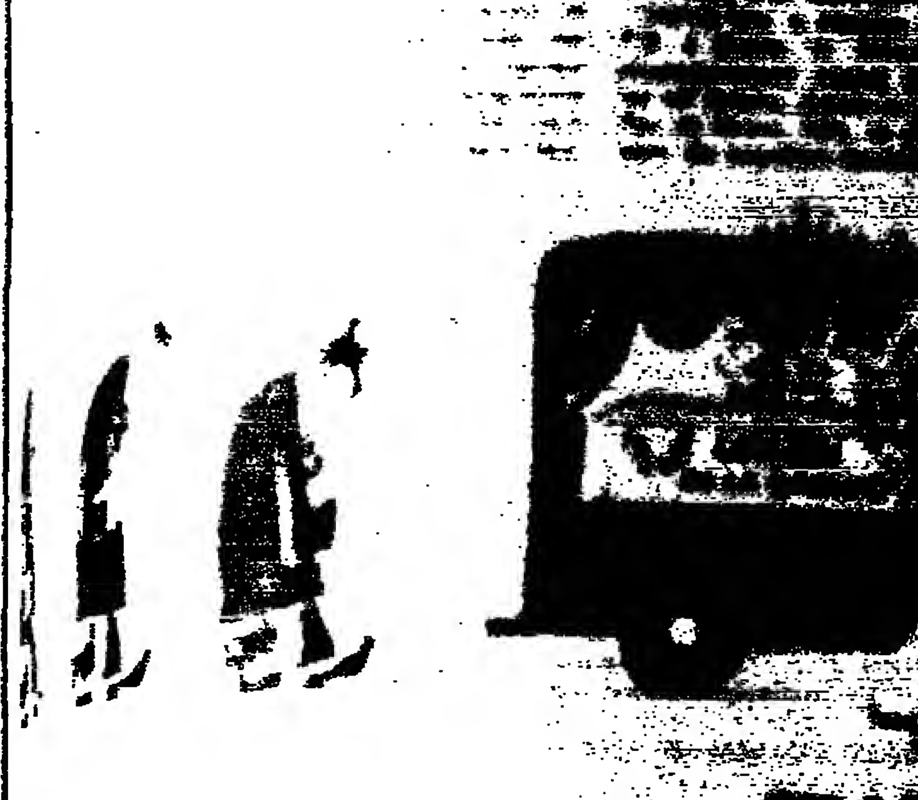
Après avoir occupé de très hautes fonctions, il est désigné par le général de Gaulle, en juin 1962, pour présider la Cour militaire de justice, juridiction d'exception remplaçant le Haut Tribunal militaire, ayant *« pour mission de statuer sur les cas des auteurs et complices de crimes et délits commis en relation avec les événements d'Algérie »*.

Le 30 juin, alors qu'il sortait d'une courte hospitalisation au Val-de-Grâce et à la veille de l'entrée en fonctions de la cour militaire, le général de Larminat se donnait la mort. Il expliquait son geste dans une lettre au général de Gaulle en ces termes :

« Je n'ai pas pu, physiquement et mentalement, accomplir le devoir qui m'était tracé. Je m'en inflige la peine, mais je tiens à ce qu'il soit su que c'est ma faiblesse, et non votre force et votre lucidité, qui en est la cause. »

Le général de Larminat était grand-croix de la Légion d'honneur, compagnon de la Libération.

MM. Yvon Bourges, ministre de la défense, André Bord, secrétaire d'État aux anciens combattants, et le vice-amiral d'escadre Philippe de Gaulle figurent notamment dans le comité d'honneur d'érection du monument.



هكذا من الأصل

DE L'UNION DE LA GAUCHE

ENTRE 1972 ET 1977

La pensée économique du P.S. a évolué mais le P.C. l'aurait entérinée en 1974

Intervenant l'un et l'autre, dimanche 25 septembre, M. Mitterrand à Brioude et M. Marchais au micro d'Europe 1, les deux principaux responsables de la gauche sont restés sur leurs positions, tout en affirmant leur détermination de maintenir et de préserver l'alliance qui les unit.

Le secrétaire général du P.C.F. a voulu faire un geste de bonne volonté en demandant, samedi en fin d'après-midi, à ses militants de ne plus se rendre en délégation au siège du P.S. Un appel parvenu sans doute trop tard à M. Robert Montdargent, député du Val-d'Oise, membre du comité central du P.C.F., qui s'était présenté, samedi vers 16 heures, 7 *bis*, place du Palais-Bourbon, à la tête d'une de ces « délégations de travailleurs ».

La campagne d'explication du parti communiste a pris toute son ampleur lundi 26 septembre, avec la diffusion, à six millions d'exemplaires, d'une page spéciale de *l'Humanité*. Un « meeting géant » est, d'autre part, prévu à Paris, porte de Pantin, mercredi 28 septembre à 20 h. 30. C'est M. Georges Marchais qui prononcera le discours.

Les nationalisations

Toujours dans le cadre de sa campagne d'explication, le P.C.F. a publié, lundi, le compte rendu intégral de la dernière séance du « sommet » de la gauche. Ce document, qui figure dans *l'Humanité*, et qui est présenté par M. Juquin, est plus complet que de simples notes manuscrites ; aussi, les négociateurs socialistes et radicaux de gauche soupçonnent-ils leurs alliés d'avoir enregistré, à leur insu, les débats (1). Cette attitude du P.C.F. les confirme dans l'idée que les dirigeants communistes avaient décidé d'interrompre les négociations dès avant la reprise des discussions, jeudi 22 septembre, en séance de nuit.

Il semble qu'au sein des assemblées de militants, réunies par le P.C.F. samedi, le ton soit resté, dans l'ensemble, assez unitaire. Une majorité de militants communistes paraît avoir témoigné essentiellement de son inquiétude. Une minorité a toutefois profité de l'occasion pour critiquer la politique suivie par la direction du P.C.F. et a estimé qu'aucune action unitaire ne peut être menée en profondeur avec les socialistes.

Le débat entre communistes et socialistes tourne toujours autour de la nationalisation des filiales des neuf groupes industriels qui figurent dans la version 1972 du programme commun. Ce point avait été traité lors des négociations menées à l'époque par les deux partis. Puisque l'on en est à publier le compte rendu intégral des débats, pourquoi ne pas rendre public ce qui s'était dit en 1972 sur ce sujet ? Les négociateurs socialistes s'efforcent actuellement de rassembler leurs notes pour reconstituer cette discussion.

Quant à M. Caillavet, sénateur de Lot-et-Garonne, qui était à l'époque vice-président du Mouvement des radicaux de gauche, il a affirmé dimanche 25 septembre sur Antenne 2 que, lorsque le M.R.G. a négocié, en juillet 1972, son annexe au programme commun, le problème des filiales a été posé. A l'en croire, M. Leroy aurait précisé que les filiales concernées étaient celles détenues à 51 %, et M. Gaston Defferre aurait approuvé. On peut ajouter que le M.R.G. aurait donc, lui aussi, entériné cette règle puisqu'il a, alors, signé le programme commun.

En fait, ce problème doit être resitué dans le temps. Lorsque le P.S. s'est reconstitué, en 1971, il a éprouvé le besoin de se marquer nettement à gauche. Son programme, adopté en mars 1972 par une convention nationale extraordinaire, en est l'illustration. Il manifeste un certain maximalisme. A l'époque, M. Mitterrand ne disposait d'une majorité au sein du P.S. que grâce à son alliance avec le CERES de M. Jean-Pierre Chevènement. Ce dernier siégeait au secrétariat national du P.S. et avait la responsabilité des études, c'est-à-dire du programme, et, en particulier, du programme économique.

MM. Mitterrand et Mauroy luttèrent pour limiter le plus possible les initiatives de M. Chevènement. Ils firent même imprimer le projet de programme à Lille pour pouvoir contrôler de plus près son libellé. Ces transactions donnèrent naissance à un document qui ne satisfait que partiellement la direction réelle du P.S. Elle n'avait pu éviter tous les « débordements ». Elle avait même dû accepter la « petite phrase » permettant aux salariés de demander la nationalisation de leurs entreprises, après avoir été mise en minorité par une alliance entre le CERES et les amis de Guy Mollet.

Lors des négociations du programme commun, l'influence de M. Chevènement a continué de s'exercer directement. Or, en matière économique, l'analyse du CERES est proche de celle du P.C.F., notamment à propos des nationalisations. Les négociateurs du P.C.F. pouvaient donc avoir le sentiment d'être intellectuellement en accord avec leurs partenaires.

Depuis lors, la situation au sein du P.S. a évolué. M. Mitterrand s'est progressivement séparé du CERES, qui est devenu, depuis le congrès de Pau en février 1975, la minorité du parti. De nouvelles équipes d'économistes assistent à présent le premier secrétaire. Elles sont animées par M. Attali, mais aussi par MM. Rocard et Fabius. Elles ont élaboré une politique économique plus conforme aux souhaits de M. François Mitterrand. Le député de la Nièvre a d'ailleurs placé leurs propositions au centre de sa campagne présidentielle de 1974.

Or, à l'époque, même si les dirigeants du P.C.F. ont parfois fait quelques remarques à M. Mitterrand sur le ton de sa campagne, ils ne l'ont pas désavoué. Bien plus, à l'issue du scrutin, ils ont officiellement félicité le député de la Nièvre. Les dirigeants du P.S. et, en particulier, le premier d'entre eux pouvaient donc, en toute bonne foi, penser que le P.C.F. acceptait leur analyse et les propositions qu'ils avaient avancées.

D'autant qu'à la même époque le P.C.F. avait commencé la préparation de son vingt et unième congrès en mettant en avant le mot d'ordre d'« *union du peuple de France* » et en n'écartant de cette union qu'une « *poignée* » de capitalistes.

Mais, en septembre 1974, le P.C.F. a modifié brutalement son analyse de la campagne présidentielle. Elle ne lui apparaissait plus aussi profitable, notamment en ce qui concerne le rapport des forces électorales entre le P.C.F. et le P.S. La notion d'« union du peuple de France » s'affinait et ne regroupait plus nécessairement tous les Français moins quelques centaines de capitalistes.

Chacun des deux partenaires peut donc être sincère en défendant sa position sur la nationalisation des filiales. Ce n'est pas là la moindre des raisons du blocage actuel.

THIERRY PFISTER.



(Dessin de KONK.)

(1) Un problème de micro s'était déjà posé lors de la première réunion du « groupe des quinze » en juillet. M. Kanapa était venu avec un magnétophone afin d'enregistrer les débats. Devant les protestations des socialistes et des radicaux de gauche, il avait expliqué que *l'Humanité* devait pouvoir bénéficier d'un compte rendu puisque certains quotidiens profitaient d'indiscrétions. Il s'était alors déclaré convaincu que lors du « sommet » du 17 mai, les radicaux de gauche avaient dissimulé des micros dans la salle des séances.

M. MAUROY : le P.C. s'interroge sur sa propre identité.

M. Pierre Mauroy, membre du secrétariat du parti socialiste, a déclaré samedi 24 septembre à Nantes :

« *Le P.C. avait décidé d'interrompre les négociations. Sa décision de rompre était prise. Est-ce la volonté de ne pas partager la victoire avec le P.S. et le M.R.G. ? Est-ce la volonté de ne pas gouverner ce pays avec nous ? Est-ce que le P.C., estimant que le P.S. est devenu le premier parti de France, a trouvé sa situation inconfortable, intolérable ?*
nous posons.

» *Oui ou non, le P.C. veut-il que l'union de la gauche gagne les élections législatives, comme le souhaitent des millions de Français ? C'est la question que*

» *Rien, quant à nous, ne nous fera changer de route, prendre un autre cap que celui que nous avons défini à notre congrès d'Epinay. Si nous n'arrivons pas à terminer l'actualisation du programme commun, ce que nous ne souhaitons pas, c'est le peuple qui aura deux tours pour faire son choix. Sachant cela, j'espère que tout sera mis en œuvre pour reprendre la négociation et la mener à bien. Nous sommes prêts, quant à nous, à reprendre les négociations, et à notre siège : c'est notre tour.*

» *Finalement, j'en suis persuadé, le P.C. est aux prises avec une interrogation sur lui-même, sur ses propres difficultés, sa propre idéologie, sa propre identité. Il trouve mal sa place avec une idéologie de pays en voie de développement dans un pays comme la France.*

» *Si l'accord n'intervenait pas, le programme commun de 1972 serait la base d'un programme gouvernemental.* »

M. CHEVÈNEMENT : reprendre la négociation sur des bases nouvelles.

M. Jean-Pierre Chevènement, député de Belfort, chef de file de la minorité du parti socialiste (le CERES), a déclaré samedi 24 septembre à Belfort : « *L'échec que vient de subir l'union de la gauche n'est pas définitif. Qui pourrait croire que la divergence d'interprétation apparue récemment sur la notion de groupes à nationaliser soit insurmontable ? Cette divergence peut, de toute évidence, être surmontée si, de part et d'autre, en existe la volonté. La vérité est que, depuis trois ans, un cercle vicieux de méfiance s'est progressivement substitué à la dynamique unitaire qui repose sur la confiance mutuelle et le dépassement des vieux démons du passé.*

» *Il faut reprendre la négociation sur des bases nouvelles et, en attendant, éviter de dresser les militants de gauche les uns contre les autres. Tout peut encore être sauvé. Il n'y a pas d'autre issue à la crise actuelle que l'union de la gauche. L'idée que le parti socialiste pourrait, à la faveur d'un succès électoral, appliquer seul sa version du programme commun est une dangereuse illusion. La crise actuelle est une crise de longue durée. Seule une mobilisation profonde de notre peuple, sur une base unitaire, peut permettre d'en sortir.* »

● *M. Georges Sarre*, membre du bureau exécutif du P.S. et animateur du CERES, a déclaré dimanche 25 septembre : « *La minorité du P.S. fera des propositions, dès le prochain bureau exécutif socialiste, en vue de relancer les négociations des trois partis signataires du programme commun.* »

● M. GUY BESSE, membre du bureau politique du P.C.F., a déclaré samedi 24 septembre à Bordeaux : « *Il n'est pas évident que le parti socialiste ait intérêt à un changement de stratégie. Le P.S. a remonté la pente depuis sa politique d'union avec le parti communiste. Si, demain, il se détachait d'une telle politique, il pourrait lui arriver que, loin de se renforcer, il décourage dans le monde du travail ceux qui ont cru en lui.* »

● *M. Pierre Poujade*, président de l'Union de défense des commerçants et artisans, a déclaré, samedi 24 septembre, au micro de Radio-Monte-Carlo, qu'il soutiendra l'action de M. Gérard Furnon, fondateur de l'Union des Français de bon sens (*le Monde* du 22 septembre). « *Tous les poujadistes voient avec beaucoup de sympathie l'action de M. Furnon ; il restera à déterminer les modalités du combat qu'il entend mener, et lorsque nous les connaîtrons, il est probable que nous le soutiendrons activement* », a-t-il notamment indiqué.

M. GERMAIN-THOMAS DIRECTEUR DE LA REVUE GAULLISTE « L'APPEL » DONNE SA DÉMISSION

M. Olivier Germain-Thomas, fondateur et directeur de la revue gaulliste *l'Appel*, annonce qu'il démissionne de ses responsabilités pour des raisons de convenance personnelle. Il semble qu'un désaccord se soit fait jour au sein de l'équipe dirigeante de la revue entre ceux qui souhaitaient qu'elle s'engage plus activement dans le combat politique de 1978 et ceux qui estiment qu'elle ne doit pas y prendre part. M. Germain-Thomas figurait parmi ces derniers. Dans le numéro de septembre-octobre de la revue, il écrit notamment : « *Le gaullisme n'appartient à aucun parti, à aucun homme, il est devenu le bien commun de tous les Français. Lui seul aura, un jour, la capacité de restaurer l'Etat dont la décadence actuelle a redonné le pouvoir aux partis et, parmi eux, à celui de l'argent. Un Etat fort et indépendant est le seul garant de la liberté et de l'épanouissement de chaque citoyen.* »

LA CRISE DE L'UNION DE LA GAUCHE

LA LISTE DES ENTREPRISES NATIONALISABLES

Des procès d'intention aux véritables différences entre le P.S. et le P.C.

Cinq ans après la signature du programme commun, il apparaît que la phrase de ce texte sur les « groupes » nationalisables est parfaitement ambiguë. En la signant, le P.S. n'entendait nationaliser à 100 % que les « maisons mères » (holdings) de ces groupes et les filiales qu'elles contrôlent quasi totalement (plus de 98 %, explique-t-il aujourd'hui), alors que, pour le P.C., le processus devait être étendu aux filiales contrôlées à plus de 51 %. Que ce problème n'ait pas été clarifié auparavant est surprenant. L'explication que donne M. Bérégovoy (P.S.), selon laquelle le texte proposé par le P.C., en 1972, comportait le mot « filiales », alors que dans le texte finalement signé ce mot n'est plus retenu, ne satisfait pas, visiblement, le parti communiste, qui publie dans *l'Humanité* du 26 septembre plusieurs extraits de déclarations socialistes pour chercher à convaincre l'opinion que le P.S. avait, en 1972, accepté la nationalisation des filiales. A cet égard, l'actualisation, qui a fait éclater au grand jour la différence d'interprétation du texte initial, a eu, au moins, le mérite de la clarté.

Cette double lecture amène les communistes à reprocher au P.S. d'être en retrait par rapport aux propositions de 1973, dans le même temps où les socialistes dénoncent, eux, la volonté du P.C. de faire « *un nouveau programme commun* » en ajoutant toute une série de dispositions au choix initial. Procès d'intention ? Les uns et les autres n'ayant, pendant longtemps, pas défini clairement leurs positions, il est difficile à l'observateur extérieur de trancher la querelle.

Le P.C. n'a pas manqué de rappeler que, au colloque organisé par le P.S. sur la politique industrielle, M. Mitterrand avait déclaré que mille cinq cents entreprises seraient « concernées » par le chapitre du programme commun sur le sujet ; mais la formule est vague ; le P.S. souligne qu'elle ne signifie pas appropriation à 100 % par l'Etat, mais contrôle de celui-ci sur ces firmes.

Les socialistes citent, eux, volontiers une déclaration faite par M. Charles Fiterman au journal *les Echos*, le 11 février 1977, à l'occasion du débat sur l'indemnisation des actionnaires, qui opposait déjà les deux partis. Le secrétaire du comité central du P.C. estimait alors à 2,7 milliards de francs (avoir fiscal compris) les dividendes versés par les entreprises nationalisables, chiffre qui correspond, selon le P.S., aux dividendes payés par les banques, les assurances et les neuf groupes « *nationalisés* »... mais à l'exclusion des filiales (1).

Vraies et fausses concessions

1 450, 1 008, 10 000, 227, 729, une kyrielle de chiffres s'est abattue sur une opinion publique ébahie et qui ne doit plus y comprendre grand chose, et ce d'autant que les deux partis mettent en avant leurs concessions réciproques et s'accusent mutuellement de ne pas respecter leurs engagements.

Ces fameuses concessions méritent que l'on s'y arrêtent. Le P.C. a beau jeu d'opposer ses propositions initiales : 1 450 filiales nationalisables à sa liste définitive : 729 entreprises. N'a-t-il pas fait ainsi baisser ses demandes de près de 50 % ? C'est oublier que le chiffre de 1 450 prenait en compte des groupes entiers (Peugeot-Citroën, C.F.P., la sidérurgie) dont la nationalisation n'était pas prévue par le programme commun de 1972. Lorsqu'il présente comme une concession l'abandon de ces revendications supplémentaires, le P.C. envoie le bouchon un peu loin. Cela dit, le P.C. a incontestablement infléchi sa position en ne prenant plus en compte, dans les groupes « *nationalisables* », les participations détenues par les établissements financiers et les banques, décision qui a permis de ramener de 1 008 à 729 la liste des entreprises qui, selon lui, devraient être nationalisées.

Le P.S., de son côté, ne saurait présenter comme un grand pas en avant le fait d'avoir inclus dans sa liste les filiales détenues par les « maisons mères » à 98 % et plus. Le P.S. l'admet fort bien qui sait pertinemment que sur le fond la démarche ne signifie pas grand-chose. De même ne saurait-on considérer comme une concession majeure que le P.S., dans le point 6 du document présenté le 24 septembre à ses partenaires, ait décidé « *qu'un nombre restreint d'autres filiales représentant un élément nécessaire à la mise en œuvre de la stratégie industrielle et ayant un caractère de monopole ou de services publics* [seraient] *transformées en sociétés nationales* ». L'efficacité aussi bien que l'équité à l'égard des actionnaires minoritaires exigent en effet que les entreprises exerçant leur activité dans des secteurs devant être restructurés soient totalement contrôlées par la puissance publique.

Les ajouts du P.C.

Plus intéressant apparaît en revanche le point 6 de cette même déclaration, qui est consacré à la sidérurgie. Le P.S., en effet, étend au groupe Chiers-Châtillon le principe de la prise de participation qui figure dans le programme commun et ouvre la possibilité d'agir de même avec le groupe Schneider, bien que celui-ci ne soit plus endetté auprès de l'Etat comme les autres grands groupes sidérurgiques. La concession n'est pas négligeable.

La comparaison systématique des listes des sociétés que se proposent de nationaliser les deux partis (*le Monde* daté 24 et 25-26 septembre) permet de mieux mesurer maintenant ce qui les sépare sur ce point précis. A en croire les déclarations antérieures du P.C., ses propositions devraient porter sur les groupes industriels *et les filiales contrôlées à 51 %* et plus. Une lecture attentive de la liste du P.C. prouve que les choses ne sont pas si simples. On y trouve certes ces filiales, mais le P.C. ne s'est pas arrêté là.

Il y a ajouté trois types d'entreprises :

- Celles qui se révèlent être contrôlées à 51 % ou plus par l'addition des participations publiques, qu'elles soient le fait de firmes déjà nationalisées ou d'entreprises nationalisables (une quinzaine).

- Des firmes jugées sans doute stratégiquement importantes dans lesquelles les groupes nationalisables détiennent des participations significatives mais inférieures à 51 %.

- Deux groupes enfin, Pricel et Nobel-Bozel (quarante-quatre sociétés en tout avec leurs filiales), dont la présence sur la liste est quelque peu surprenante. Pricel ne saurait, en effet, être considéré comme une filiale de Rhône-Poulenc — il est au contraire actionnaire de ce groupe — et Nobel-Bozel — contrôlé par la famille Roussel — n'est lié au groupe Roussel-Uclaf que dans la mesure où le groupe allemand Hoechst, qui contrôle Roussel-Uclaf, détient une participation de 30 % dans son capital.

Quelque deux cents entreprises en litige

Une comparaison entre les deux listes permet de constater que les deux partis sont *grosso modo* d'accord pour nationaliser 300 entreprises environ (les 227 contrôlées à plus de 98 % et 80 sous-filiales considérées comme stratégiques). Restent 420 entreprises dont le sort fait problème. A supposer que le P.C. abandonne l'idée de nationaliser Pricel et Nobel-Bozel et lâche du lest sur les filiales contrôlées à moins de 51 % (80 entreprises environ en tout), ce chiffre serait ramené à 340 firmes, dont une centaine n'ont pas d'activité industrielle.

Il y aurait donc à trancher un débat sur la nationalisation de 220 à 250 entreprises industrielles employant globalement 120 000 salariés environ, dans lesquelles l'Etat, en toute hypothèse, détiendrait une participation supérieure à 51 % par l'intermédiaires des sociétés mères. Pour l'heure, les positions des deux partis sont inconciliables. Le P.C. exige la nationalisation à 100 % de ces sociétés. D'abord parce qu'il redoute que les actionnaires minoritaires puissent faire obstacle à des décisions essentielles ; ensuite parce qu'il veut donner à l'extension du secteur public un caractère irréversible.

Le P.S. rejette toute démarche systématique, considérant qu'elle peut mener à des aberrations, comme par exemple la nationalisation de l'hôtel Sheraton ou du laboratoire Payot (soins de beauté), contrôlés par I.T.T.-France ou celle des maisons individuelles Phénix, contrôlées par Saint-Gobain-Pont-à-Mousson. Il souhaiterait, pour sa part, que l'on détermine d'abord les secteurs essentiels, puis ensuite que l'on précise les moyens nécessaires à l'application de la politique décidée, y compris d'éventuelles nationalisations.

Si les deux partis ont la même conception de la gestion du secteur public — mais l'ont-ils vraiment ? — un compromis est encore possible pour peu que se manifeste la volonté politique d'aboutir.

PHILIPPE LABARDE.

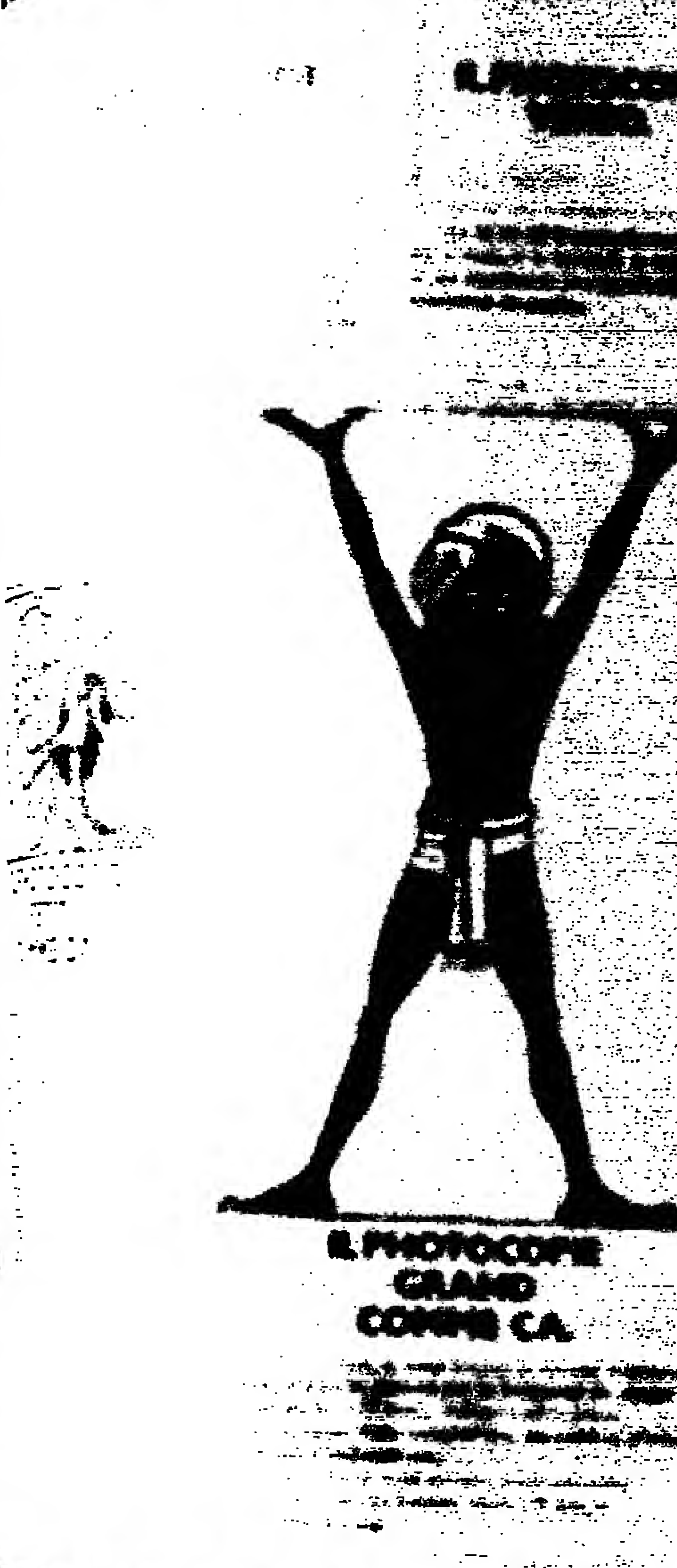
(1) Au parti communiste on indique que le chiffre cité par M. Fiterman correspond aux dividendes versés par le secteur bancaire, le secteur de l'assurance, les holdings de groupe nationalisables, augmenté des dividendes servis par les filiales de ces groupes aux actionnaires minoritaires.

Mme YVONNE DORNÈS ÉLUE A LA TÊTE DE LA GRANDE LOGE FÉMININE DE FRANCE

La Grande Loge féminine de France (1), qui a tenu son convent annuel les 24 et 25 septembre, a élu comme grand maître (ce titre est préféré à celui de grande maîtresse) Mme Yvonne Dornès, qui succède à Mme Gilberte Colanéri à la tête de la seule obédience maçonnique féminine française (le « Droit humain » est une obédience mixte). La Grande Loge féminine, créée en 1945, a environ trois mille membres groupés dans quatre-vingt loges.

Mme Yvonne Dornès, née le 19 avril 1910 à Paris, a dirigé, de 1938 à 1953 les services de S.V.P. Elle a fondé en 1956 la revue *Planning familial* et collaboré avec Langlois à la direction de la Cinémathèque française.

(1) 101, rue de Charonne, 75011 Paris.



هكذا من الأصل

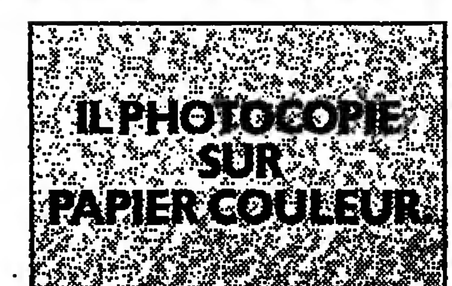
LE PHOTOCOPIEUR SCM 110 B. IL FAIT BEAUCOUP DE CHOSES.

IL PHOTOCOPIE RECTO.

Le photocopieur SCM 110 B est un nouveau photocopieur de la gamme Smith-Corona Marchant. Sa nouveauté n'est évidemment pas qu'il photocopie recto. Comme vous pouvez le voir dans cette page, il fait bien d'autres choses.

IL PHOTOCOPIE VERSO.

Le SCM 110 B peut photocopier sur le recto et le verso de la même feuille, ce qui représente une appréciable économie de papier.



Le SCM 110 B peut photocopier sur n'importe quel papier. Il peut donc photocopier sur du papier de couleur.
Utilisation : tarifs, notes de service, publicité directe...



IL PHOTOCOPIE PETIT COMME ÇA.

Le SCM 110 B est alimenté non pas par cassette, mais par rouleau.

Avantage pratique : pour changer de format, pas besoin de changer de cassette. Un curseur vous permet de régler la longueur de coupe désirée.

Si vous voulez le format minimum, vous réglez sur la longueur de coupe minimum (178 mm). Avantage financier : vous photocopiez chèques, documents administratifs, fichiers, etc., à leurs formats réels. Autant de photocopies, autant d'économies.



IL PHOTOCOPIE GRAND COMME ÇA.

Par contre, si vous voulez le format maximum, vous réglez le curseur sur la longueur de coupe maximum (425 mm), indispensable pour photocopier états comptables, maquettes, plans, feuilles d'ordinateurs...

Le curseur vous permet, bien entendu, d'obtenir tous les formats entre 178 mm et 425 mm de long.



Si vous avez une machine offset, vous pouvez utiliser le 110 B pour photocopier sur plaques offset les documents à tirer en plusieurs centaines d'exemplaires.



Il suffit de taper les adresses sur un original. Le SCM 110 B les photocopie sur une feuille ou un rouleau auto-adhésif et pré-découpé. Vous obtenez ainsi 24 étiquettes par feuille A 4 (21x29,7 cm).



IL PHOTOCOPIE SUR VOTRE PAPIER A EN-TÊTE.

Avec le SCM 110 B, vous pouvez vous servir de votre propre papier à lettre, pour y photocopier des circulaires en feuille à feuille.

IL PHOTOCOPIE SUR D'AUTRES CHOSES.

• Le SCM 110 B peut photocopier sur papier calque pour tirages de plans en diazocopie.
• Avec le SCM 110 B, vous pouvez obtenir des copies sur transparents pour votre rétro-projecteur.

ET VOUS, PAS GRAND CHOSE.



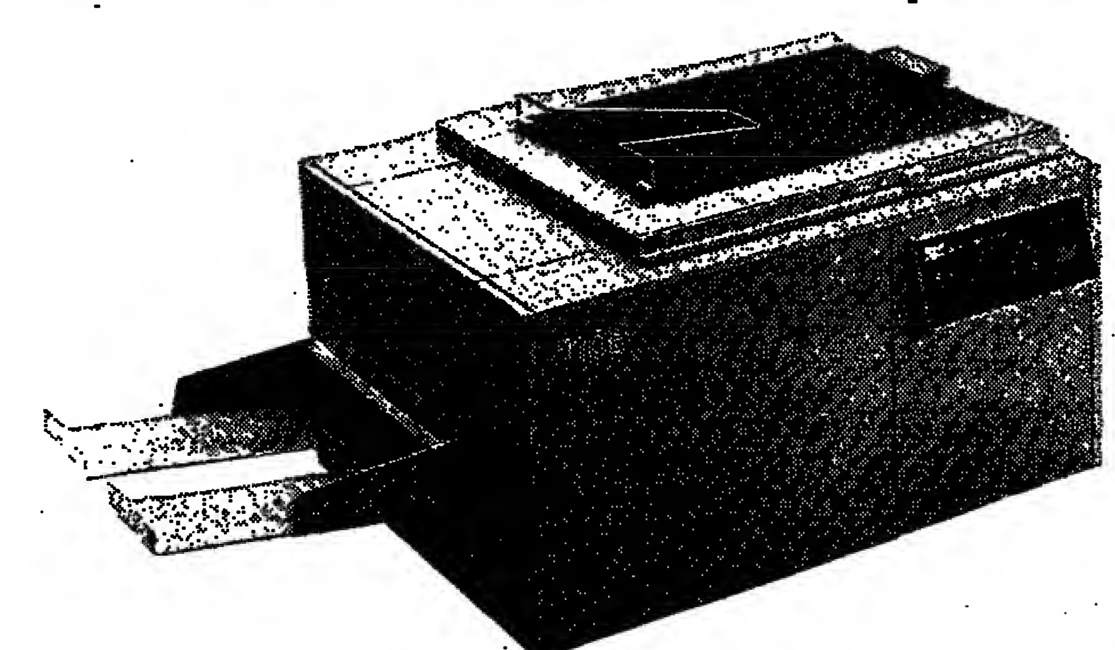
Autant les performances du SCM 110 B sont nombreuses, autant son fonctionnement est simple. Deux boutons : un pour le nombre de photocopies, un pour la mise en route. Vous réglez le curseur sur la longueur de coupe désirée et c'est parti pour 600 copies sans problème.

Sans problème, puisque le SCM 110 B est alimenté par rouleau. Il ne risque donc pas d'y avoir de bourrage dû à des feuilles mal déramées ou humides, qui viennent stopper la machine, exigent la venue d'un dépanneur, et rendent la machine indisponible juste au moment où l'on en a besoin.

Le photocopieur SCM 110 B fait ce que font plusieurs photocopieurs réunis mais rassurez-vous, il vaudrait plutôt moins cher que ses concurrents : 29.365 F T.T.C. A ce prix, cela vaut la peine de se renseigner. D'autant plus qu'il fait partie de toute une gamme de photocopieurs disponibles en vente ou location. Il y a donc sûrement un photocopieur Smith-Corona Marchant, qui correspond à vos besoins.

PHOTOCOPIEUR SMITH-CORONA MARCHANT 110 B.

Ne laissez pas votre entreprise prendre du retard dans le domaine du matériel de bureau. Découpez ce bon.



Monsieur ____________________
Société ____________________
Fonction ____________________
Adresse ____________________
____________________ Tél. : ____________
Désirerait en savoir plus sur le photocopieur SCM 110 B.

Renvoyez ce bon à : Division SFR Photocopieurs Smith-Corona Marchant B.P. 93. 2 et 4 avenue de l'Europe 78140 Vélizy. Tél : 946.96.38

NIVEAU 4 - ZONE B SICOB STAND 4200

SMO SFR SAM

Premier groupe français de matériel de gestion et de communication.

DE PLAS-HOMSY-DELAFOSSE

LA CRISE DE L'UNION DE LA GAUCHE

Le parti communiste publie le compte rendu de la dernière séance du «sommet»

L'Humanité du 26 septembre publie le sténogramme de la dernière séance de la réunion «au sommet» des dirigeants de l'union de la gauche jeudi 22 septembre. Après que la délégation socialiste eut remis le texte de ses propositions, M. Philippe Herzog, membre du comité central du P.C.F., déclara notamment :

« Vous dites que la nationalisation complète des filiales où les maisons mères détiennent plus de 50 % des actions, mais pas la totalité, toucherait des actionnaires extérieurs aux groupes, donc « non concernés ». C'est un argument que vous avez déjà donné à la télévision. Vous avez vraiment le plus grand souci des actionnaires. On pourrait vous parler du souci des travailleurs. Mais nous avons vérifié. En ce qui concerne les actionnaires minoritaires, en règle générale, on retrouve les grands groupes capitalistes, et souvent les mêmes neuf groupes. Par exemple, vous avez parlé hier de la Cellulose du Pin, groupe dans lequel Saint-Gobain détient 58 % des actions, et vous avez demandé : « Qui sont » les autres actionnaires ? Il ne » faut pas les léser. » Eh bien, les autres actionnaires, c'est le groupe Pricel, c'est-à-dire Renaud-Gillet, Antoine Riboud, etc., bref, c'est le grand capital. Ces gens sont les mêmes. Il ne s'agit pas d'avoir peur d'exproprier ces gens-là, ce sont eux qui tiennent le manche (...).

» En bref, dans la liste que vous nous présentez, vous nous montrez des groupes démantelés, dont des pans entiers ne sont pas nationalisés ; vous promettez la nationalisation de filiales stratégiques sans les désigner.

» En troisième lieu, on pourrait penser que vous proposez un petit élément nouveau au sujet de la sidérurgie. Mais c'est moins que timide. On prendrait 51 % dans les holdings des grands trusts de la sidérurgie. Or, derrière ces holdings, il y a les gros ensembles industriels : Usinor, Vallourec, Sacilor, Creusot-Loire. Si on se contentait d'une participation financière, cela ne correspondrait à rien de solide et d'efficace ; ces gros ensembles échapperaient totalement à la nationalisation. Donc, il n'y a pas dans votre proposition l'amorce de la nationalisation de la sidérurgie. »

M. MITTERRAND : *« Sur un plan limité, pour tout ce qui touche à l'application stricte du programme de 1972, nous sommes d'une extrême précision. Nous ne disons « un certain nombre » que dans le cas qui prévoit l'extension du programme commun, c'est-à-dire quelques filiales stratégiques. Nous sommes disposés à en discuter, la notion de stratégie industrielle étant à la fois précise et vague. Cela veut dire que nous sommes prêts à en discuter sans créer la moindre rubrique qui bousculerait les équilibres. S'il n'y a pas de liste de ces quelques entreprises, c'est que nous ne voulons pas nous enfermer dans un chiffre de quatre ou cinq, la discussion est ouverte. »*

M. ROCARD : *Marchais a parlé d'un fossé. Or, dans la délégation socialiste, nous ne comprenons pas la différence que vous faites entre une société où la puissance publique fait ce qu'elle veut, c'est-à-dire une société nationale où elle est seule maîtresse de toute la propriété, et une deuxième société où la puissance publique fait tout autant ce qu'elle veut, mais qui reste une société de droit privé. En gros, quelle différence faites-vous entre E.D.F. et S.N.C.F. ?*

M. FITERMAN : *Rocard dit : « Voyez la S.N.C.F. ». Mais la S.N.C.F. est une société nationale. Toutes les actions des anciennes sociétés ont été échangées contre des actions nouvelles, amortissables, de la société nationale. Toutes les anciennes sociétés ont été remplacées par cette société nationale unique. Vous faites donc un parallèle abusif.*

M. MITTERRAND : *Fiterman n'a pas tort de faire la distinction entre société nationale et société d'économie mixte. Il s'est étonné qu'on établisse cette différence, mais, je le redis, nous ne nationalisons pas le capital privé que le programme commun n'avait pas prévu.*

» Je dis : nous n'entendons pas pour l'instant..., car nous avons une vue progressive des nationalisations..., nous ne voulons pas, nous, tout faire les premières années... Je dis : nous ne saisissons que le capital prévu, et pas le reste. Le reste nous l'ignorons, ça reste secteur privé, dominé, maîtrisé, dans la plupart des cas, par la puissance publique. »

M. FITERMAN cite, au cours du débat, une proposition de loi socialiste du 7 novembre 1974 portant nationalisation du groupe Dassault. Dans ce document, le P.S. indique que « *des décrets pourront transférer à l'une des sociétés nationales... les biens, droits et obligations d'entreprises qui peuvent être considérées comme les filiales des sociétés énumérées à l'article premier, toute entreprise dont la société mère possède 25 % du capital étant regardée comme filiale...* ».

M. MARCHAIS, quant à lui, rappelle à M. Robert Fabre les propos qu'il tenait le 17 décembre 1974 à la tribune de l'Assemblée nationale : « *Il reste que le programme commun a raison, en particulier, sur le nécessaire contrôle du crédit « au sommet » et sur celui de certains grands moyens de production. Peut-être même nous sommes-nous montrés trop timides. Les exemples du pétrole et de Citroën le prouvent bien.* » Le *Journal officiel* est cruel, imparable, note en conclusion le secrétaire général du P.C.F.

M. HERZOG cite, lui, un texte du M.R.G. remis en décembre 1976 au groupe de travail des trois partis de gauche chargé de préparer la future actualisation du programme commun. On peut y lire : « *On pourrait retenir le principe de la nationalisation des filiales à plus de 50 % et celles jugées nécessaires au fonctionnement du groupe.* »

M. MARCHAIS : la divergence reste

M. MARCHAIS : *« Il faut revenir à ce qui fut, quand nous avons signé le programme commun, une définition que nous avons établie ensemble : à savoir la nationalisation de neuf grands groupes industriels comprenant leurs filiales. Vous l'avez dit pendant des années vous-mêmes, dans des documents officiels... Nous n'avons pas la même lecture du programme commun, dites-vous ? Mais ce programme nous l'avons écrit ensemble, d'une même plume. Vous l'avez écrit avec nous.*

» Que s'est-il passé ce soir ? Il y avait tellement d'incohérences dans le document d'hier matin, que vous aviez rédigé à la hâte, c'était tellement grossier et insoutenable que vous avez procédé à quelques ajustements et essayé de parer, par une meilleure mise en forme, à notre argumentation.

» Mais rien n'a changé sur le fond. La divergence reste. Quand vous reviendrez à la notion de 1972, on pourra établir une liste de nationalisations qui ira vers la vérité. Pour le moment, il n'y a pas de réponse à nos propositions. »

M. FABRE : *« Ça demande un examen plus serré. Mais, en première lecture, nous trouvons, quant à nous, qu'il y a dans le texte socialiste une progression par rapport aux propositions initiales du parti socialiste et aux propositions du programme commun (...). »*

M. MITTERRAND : vous avez un dogme

M. MITTERRAND : *« Vous avez une conception générale qui n'est pas la nôtre. Nous, nous ne voulons pas, dans une première phase, exagérer le poids des nationalisations, et nous n'avons pas la tentation de généraliser la nationalisation. Toute votre argumentation s'inscrit dans une façon de penser selon laquelle partout où il y a du capital privé, c'est de trop. C'est votre conception de la société et de la vie, elle est légitime, il est légitime que vous ayez un dogme. Mais si on s'enferme dans des positions dogmatiques, on n'arrive pas à se rejoindre. Nous souhaitons que ces familles politiques différentes auxquelles nous apaprtenons se rapprochent. (...)*

» Un compromis consiste à mettre un peu de côté le dogme auquel on se rattache. C'était le cas en 1972. Nous aurions souhaité de votre part le même esprit en 1977. (...)

» Il s'est établi, dans la vie politique française, une mode heureuse ; elle a été lancée par Pierre Mendès France. C'est la notion des calendriers. C'est entré dans nos mœurs, on prend à témoin le peuple. Mais de là à vouloir tout écrire de sorte que tout soit prévu, que l'événement ne compte plus, c'est avoir peu confiance en soi-même. On avancera peu à peu, il y aura un mouvement dialectique, thèse antithèse. C'est ça l'action. C'est assez pour gouverner ensemble. Si vous pouviez, vous étendriez les nationalisations à beaucoup d'autres secteurs. Mais vous ne le pouvez pas parce que nous sommes là. On ne peut systématiser la collectivisation. Votre langage s'est, il est vrai, rétréci. Vous ne parlez que de « grands » moyens de production. Il s'est donc produit chez vous une adaptation lente. Mais le fond reste là et on bute là-dessus.

» Nous disons cela sans rancœur, simplement un peu lassés et peinés de devoir expliquer trente-six fois les choses, un peu lassés de n'être jamais entendus. A la radio, à la télévision, dans la propagande, je vous écoute. Ces jours de discussions n'ont pas produit d'effets sur vous, et vous répétez les mêmes choses. C'est bloqué. Nous n'éprouvons pas de colère, nous ne prenons pas de dispositions de combat, nous restons disponibles mais nous saurons réagir à une situation créée par d'autres. »

M. MARCHAIS : *« Le problème posé n'est pas un choix de société : passer du capitalisme au socialisme ou instaurer le communisme, ce n'est pas à l'ordre du jour, je l'ai déjà dit. Il faut donc revenir à ce qui constitue la base de la réunion d'aujourd'hui : actualiser le programme commun de la gauche, et l'actualiser sans revenir en arrière, mais pour répondre aux besoins qui découlent des changements survenus depuis cinq ans.*

» Pour les nationalisations, nous n'avons fait que reprendre la position officielle et publique de nos deux partis. Comme nous, vous avez demandé la nationalisation de la sidérurgie. Comme nous, vous avez demandé la nationalisation de Peugeot-Citroën ! Comme nous, vous avez demandé la nationalisation du pétrole ! Ce sont les trois seules propositions supplémentaires que nous avons faites. Pas une de plus.

» Si c'est ça, le collectivisme ! (...)

» Il y a cinq ans, nous avons fait un compromis, et quel compromis ! Nous demandions publiquement la nationalisation de vingt-cinq groupes. Nous avons conclu un accord à neuf groupes. Comment pouvez-vous penser que nous puissions aujourd'hui devant notre parti, devant nos électeurs, venir dire : « Vous aurez beaucoup moins encore qu'il y a cinq ans » ? Nous ne le ferons pas. Et nous ne le ferons pas, parce que cela nous conduirait à la catastrophe, parce que ce serait signer un contrat d'échec. »

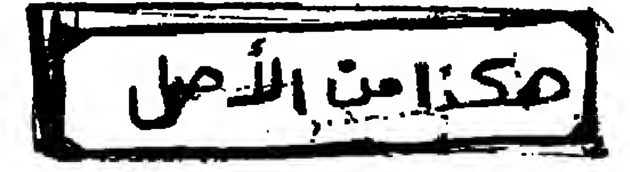
M. Mitterrand : *« Si on développait le programme commun 1977 au-delà des limites de 1972, on tomberait dans la bureaucratisation, l'immobilisme, le blocage. Nous, nous comptons sur le temps, les choses, la vie.*

» Les uns et les autres, je le crois, nous avons choisi une stratégie qui n'a pas de rechange possible. Ou bien, nous ne gouvernerons ni les uns ni les autres, ou bien nous gouvernerons ensemble. »

Le numéro de *l'Humanité* contient en outre la liste des entreprises dont le P.C.F. souhaite la nationalisation (liste qui a paru dans *le Monde* daté 25-26 septembre) et une double page tirée exceptionnellement à six millions d'exemplaires et qui va être diffusée dans tout le pays. Sur ces deux pages titrées : « *Aidez-nous pour aboutir à un bon accord* », sont rassemblés les arguments du P.C.F. Dans un article, M. Roland Leroy note : « *Le fil ininterrompu de son histoire prouve que l'existence d'un puissant parti communiste, actif, profondément implanté, est la grande chance historique du peuple de France. C'est aujourd'hui plus vrai que jamais.* »

● LE BUREAU POLITIQUE DE LA LIGUE COMMUNISTE REVOLUTIONNAIRE (trotskiste) a publié lundi 26 septembre une déclaration dans laquelle on lit notamment : « *A écouter le P.C.F., la cause de la rupture serait le nombre de nationalisations (...). Force est de constater que la divergence sur cette question n'est qu'un prétexte. Les véritables enjeux sont ailleurs (...). En fait, le P.S. et le P.C.F. ne se disputent pas pour défendre au mieux les intérêts des travailleurs. Ils se disputent pour savoir lequel sera le plus fort, lequel aura la plus grosse part du gâteau électoral et gouvernemental.* »




هكذا من الأصل

LA CRISE DE L'UNION DE LA GAUCHE

M. MONOD : le R.P.R. est l'alternative.

M. Jérôme Monod, secrétaire général du R.P.R., a déclaré à Angers, samedi 24 septembre, à l'occasion de la « Fête de l'amitié » organisée par la fédération R.P.R. de Maine-et-Loire : « *Face à nous, la coalition du programme commun est engluée dans ses contradictions. Le parti communiste, fort, organisé, ne peut accepter d'être le second en nombre dans l'union de la gauche. Il recherche non pas le pouvoir à tout prix, mais le pouvoir avec les moyens de l'exercer, car il est par nature différent de tous les autres partis et foncièrement hégémonique.*

» *Le parti socialiste est ambitieux et en nette expansion depuis quelques années. Divisé par des tendances fractionnelles inconciliables, il est donc fragile et redoute les pressions permanentes du P.C. C'est un parti condamné tôt ou tard à céder devant le réalisme et la brutalité de son partenaire communiste.*

» *Enfin, le mouvement des radicaux de gauche est totalement allergique à la société collectiviste vers laquelle Georges Marchais veut précipiter la France, mais il est lié électoralement à ses partenaires du programme commun.*

» *Face à cette coalition, le R.P.R. constitue l'alternative.* »

M. SERVAN-SCHREIBER : les points communs entre socialistes et radicaux sont nombreux.

M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, président du parti radical, a déclaré, samedi 24 septembre, au micro de R.T.L. : « *Il ne s'agit pas* [entre mon parti et le P.S.] *d'arriver à un compromis mais à des propositions précises et communes, éventuellement.* » Le député de Meurthe-et-Moselle a précisé que l'éventualité d'un accord entre les deux partis n'est pas envisageable dans les semaines qui viennent. « *Mais,* a-t-il ajouté, *je sais qu'à partir du moment où les communistes ont agi comme ils l'ont fait, les socialistes sont devant un problème de conscience par rapport au pays.* »

Pour M. Servan-Schreiber, les points communs entre socialistes et radicaux sont nombreux. Il a noté : « *Les mesures de responsabilité régionale, l'équité fiscale, la solidarité et l'urgence devant le chômage... Tout cela nous le ressentons de la même manière et nous le proposons de la même manière. Mais il y a aussi ce qui nous sépare et dont il faudra éventuellement parler.* »

● M. GERARD KUSTER, délégué national à la jeunesse du R.P.R., a déclaré, samedi 24 septembre, à La Grande-Motte (Hérault) : « *Les partis de gauche, qui ont tenté de récupérer les aspirations naturelles de la jeunesse en jouant sur le mythe de l'unité, présentent aujourd'hui un triste spectacle de manœuvres de couloir et de compromissions. Les jeunes prennent ainsi conscience du danger que peut courir le pays avec de tels personnages.* »

M. CAILLAVET : je suis prêt...

M. Henri Caillavet (qui avait quitté le M.R.G. en 1975 parce qu'il jugeait cette formation en état d'infériorité face au P.S.) a déclaré, samedi 24 septembre : « *Un gouvernement d'union avec le parti communiste se révèle impossible. Toutefois, la majorité et l'opposition doivent demain penser à la gestion du pays. C'est bien une majorité nouvelle qu'il nous faut. Pour ma part, je suis prêt avec mes amis à m'entendre avec Robert Fabre et les radicaux valoisiens pour construire, avec les nouveaux républicains de progrès contre les socialistes d'inspiration marxiste-léniniste et les conservateurs égoïstes, la social-démocratie dont la France a un urgent besoin.* »

● M. JEAN LECANUET, président du C.D.S., déclare dans une interview publiée lundi 26 septembre par l'hebdomadaire *le Point* : « *Il y a maintenant une chance plus forte que la France radicale et que des socialistes viennent renouveler la majorité. Au plus tard après les élections. On pourra dire alors : M. Mitterrand, ça suffit. Au lieu de nous promettre la révolution, faites donc avec nous l'évolution.* »

● M. PIERRE MEESMER, ancien premier ministre, a déclaré à R.T.L. samedi 24 septembre : « *Je vois ce qui se passe mais je refuse de faire des pronostics, car rien ne serait plus imprudent. Les batailles électorales comme les batailles politiques, comme les batailles militaires, ne sont jamais gagnées ou perdues avant d'avoir été livrées.* »

A LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE LILLE

Le P.C. proteste contre la décision de M. Notebart (P.S.) de retirer leur délégation aux trois vice-présidents communistes

De notre correspondant

Lille. — Un incident a marqué la réunion de la communauté urbaine de Lille-Roubaix-Tourcoing, tenue vendredi 23 septembre. A l'issue d'un débat sur un programme de voirie, le président, M. Arthur Notebart (P.S.), a retiré leur délégation aux trois vice-présidents communistes, MM. André Colin, de Lille, Jacques Coru, de Tourcoing, et Emile Duhamel, de Roubaix.

Alors que les dossiers présentés avaient été adoptés par le bureau, M. Jacques Coru, au nom du parti communiste, annonçait son intention de s'abstenir et demandait que soit mise à l'ordre du jour la révision du schéma directeur de la métropole. C'est alors que M. Notebart intervint vivement : « *Ces rapports ont été votés à l'unanimité en bureau et en commission. Pour des raisons d'opportunité, vous décidez maintenant de vous abstenir. Seraient-ce les retombées d'un air parisien ? Je ne laisserai pas transformer cette maison en cinéma, même organisé. Je me pose la question de savoir si le président doit laisser leur délégation à des hommes en qui il ne peut avoir confiance.* » Après une interruption de séance, M. Notebart a confirmé qu'il suspendait leur délégation aux vice-présidents communistes.

Peu après, M. Notebart déclarait : « *J'ai simplement appliqué la loi qui dit : le président peut sous sa responsabilité déléguer une partie de ses fonctions à un ou plusieurs vice-présidents. Je ne peux donc permettre à quelqu'un de signer en mon nom s'il n'est pas loyal vis-à-vis des engagements pris, ce qui est le cas. Personnellement je le regrette.* »

Il n'en reste pas moins que cette décision a surpris par sa rapidité et même gêné les socialistes élus de la communauté mis par M. Notebart devant le fait accompli.

Dans sa protestation à propos de la décision de M. Notebart, le P.C. ne répond pas à l'accusation sur le manque de solidarité dans la gestion et le changement d'attitude des communistes entre leur vote au bureau et en assemblée plénière. Dans un communiqué, les élus du P.C. affirment : « *Un pas de plus vient d'être franchi dans le fonctionnement antidémocratique de la communauté urbaine de Lille. Il s'agit là d'une décision inadmissible de la part d'un élu du parti socialiste qui, il faut le souligner, ne s'est jamais comporté de la sorte avec la droite dans les années précédentes.* »

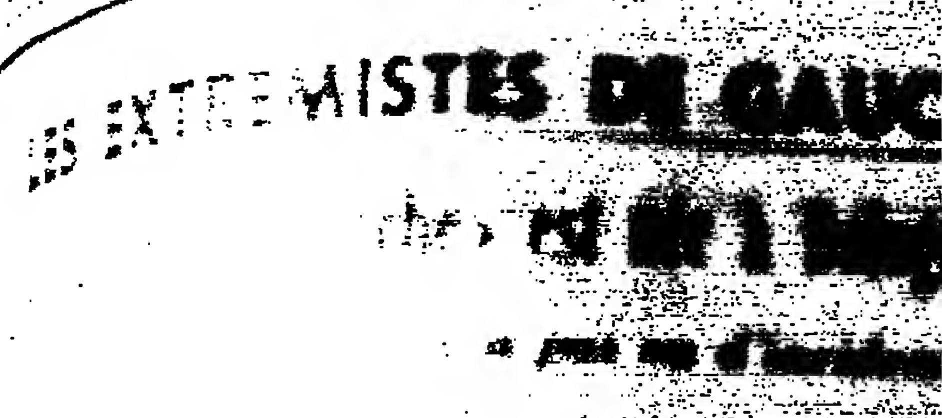
Par ailleurs, M. Alain Bocquet, secrétaire fédéral du P.C., laisse entendre que l'attitude de M. Notebart « *n'a pu être prise qu'en accord avec la direction fédérale du parti socialiste* », et il reproche au P.S. d'avoir collaboré à la communauté urbaine avec des élus de droite. M. Bocquet demande donc, habilement, une rencontre avec M. Pierre Mauroy, secrétaire de la fédération socialiste du Nord, afin d'obtenir que le président de la communauté revienne sur sa décision. — G. S.

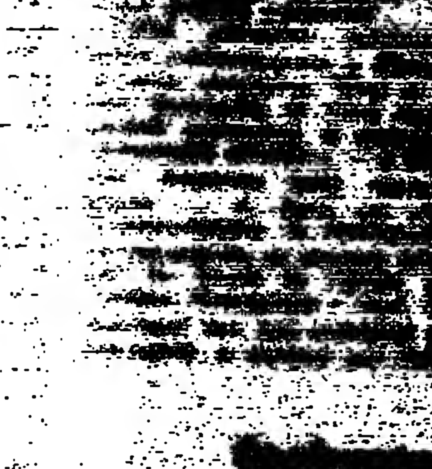
DORDOGNE : un responsable radical de gauche adhère au P.S.

(De notre correspondant.)

Périgueux. — M. Bernard Cazeau, maire de Ribérac (Dordogne), conseiller général, conseiller régional, membre du comité directeur du Mouvement des radicaux de gauche, a annoncé vendredi 23 septembre qu'il avait donné son adhésion au parti socialiste « *en raison de son désaccord avec l'attitude de plus en plus électoraliste du M.R.G., qui, n'ayant su établir une doctrine et un programme original, essaie de sauver par tous les moyens, y compris la fausse sortie des derniers jours, quelques sièges de député* ».

L'adhésion de M. Cazeau a été acceptée par le P.S. Ribérac se trouve dans la circonscription de Nontron, dont le député est M. Alain Bonnet (M.R.G.)











Le Monde

étranger

LES EXTRÉMISTES DE GAUCHE EN EUROPE OCCIDENTALE

Une nouvelle «nouvelle gauche» est née à Bologne du «colloque sur la répression»

Il n'y a pas eu d'incidents notables

De notre envoyé spécial

Bologne. — Finalement, tout s'est bien passé. Aucun affrontement avec les forces de l'ordre n'a entaché le « colloque sur la répression », réuni à Bologne du 23 au 25 septembre. Seuls quelques incidents mineurs, désapprouvés par la grande majorité des participants, devaient être signalés.

Cette issue pacifique est un succès pour l'extrême gauche, qui avait fait un pari audacieux en convoquant tous les révoltés d'Italie dans le principal fief du parti communiste. Le « mouvement » a su ainsi isoler ses violents et donner de lui-même une image plus responsable.

C'est aussi un bon point pour le P.C. Bien que très humilié par le choix de Bologne, qui le visait directement, il a su jouer la carte de la tolérance pour que « sa » ville ne ressemble pas à un champ de bataille comme en mars dernier.

Place nette pour la profession

Dimanche après-midi, les contestataires voulaient clore leur assemblée par un défilé dans le centre. Ils étaient alors plus de trente mille, soit deux fois plus qu'à l'ouverture des débats. Or la piazza Maggiore avait été « retenue » depuis longtemps par l'archevêque qui, devant la basilique, voulait célébrer la fin du congrès eucharistique diocésain. Il fut donc décidé que le cortège contestataire éviterait la place principale mais irait crier ses slogans sous les fenêtres de la prison.

A 14 heures, près de la basilique, plusieurs centaines de policiers et de carabiniers en tenue de combat firent leur première apparition. Ils s'étaient montrés discrets depuis le début du colloque pour éviter toute provocation. Rapidement, mais san violence, la place fut évacuée.

Des véhicules de la voirie municipale entrèrent aussitôt en action, nettoyant à grande eau les pavés souillés de tracts, de boîtes de conserve vides et de papiers gras. Les inscriptions ironiques — *« Berlinguer, tu es comme les pommes, rouges dehors mais blanches dedans »* — disparurent des murs de l'église. On dressa sur le parvis un tapis rouge et une sorte d'autel. Bref, la municipalité communiste purifiait la place pour la livrer au cardinal-archevêque. Ce ballet, parfaitement exécuté, permit à la procession de commencer à l'heure dite, malgré les grognemens de vieux électeurs communistes qui s'étonnaient à voix haute d'un tel déménagement.

Pendant ce temps, une armée de contestataires en blue-jeans s'engouffraient dans les petites rues bordées d'arcades en scandant : *« Ce n'est qu'un début, continuons le combat ! »* Des « Indiens métropolitains » s'étaient peint le visage et portaient un gros dragon chinois. Leurs danses et leurs cris non conformistes — du genre *« Idiots ! idiots ! »* — sont désormais adoptés par une grande partie du « mouvement ». Mais on notait surtout des slogans plus classiques, comme *« Libérez les camarades ! »* ou *« Pouvoir ouvrier ! »* Chaque fois qu'il pétaradait au-dessus du cortège, l'hélicoptère de la police était accueilli par des sifflets et des poings tendus. Après un parcours sinueux, évitant tout contact avec les forces de l'ordre, les manifestants débouchèrent sur une grande place pour assister à un spectacle de Dario Fo.

Organisateurs, édiles municipaux, commandants de police et de carabiniers s'épongèrent le front. C'était gagné pour tout le monde, hormis une frange violent qui aurait bien voulu entraîner toute cette troupe dans un exercice de « lutte armée ».

L'absence des intellectuels

Le bilan du *« colloque sur la répression »* est difficile à établir dans la mesure où ce ne fut pas vraiment un colloque, et à la répression elle-même n'a pas toujours été au centre des débats. On a assisté plutôt aux premières assises de l'extrême gauche italienne, à un rassemblement inédit de tous ceux qui refusent la société actuelle, ne se reconnaissent pas dans le parti communiste et s'assimilent à des marginaux.

Trois catégories de contestataires — tous âgés de quinze à trente-cinq ans — étaient présentes à Bologne. D'abord les membres des mouvements traditionnels d'extrême gauche, *Lotta continua*, largement majoritaire, à qui l'on doit l'organisation de ce colloque ; les groupes « autonomes », partisans d'un affrontement très dur avec les ennemis du *« front social anticapitaliste »* ; enfin, toute une série d'organisations marxistes qui ont tendance à s'excommunier les unes les autres. Un absent de marque : le Parti d'unité prolétarienne (P.D.U.P.), qui refuse, dit-il, *« de considérer le P.C. comme l'ennemi numéro un »*.

Une deuxième catégorie était constituée de groupes nouveaux, très réticents au catéchisme marxiste-léniniste, et qui le traitent souvent avec dérision. Par ordre d'importance, les féministes, les homosexuels et les *« Indiens métropolitains »* ou assimilés. Enfin, on a vu à Bologne toute une série de jeunes qui ne se réclament d'aucune étiquette. Venus à titre individuel, ils attendaient beaucoup de ce colloque et n'en seront que plus déçus s'il ne débouche pas sur quelque chose de concret.

Les intellectuels auront été les grands absents du débat. Mis à part M. Félix Guattari et Mme Maria-Antonietta Macciocchi — très actifs mais vite emportés par le flot verbal de la « base », — on remarquait M. Bernard-Henri Lévy, interrogatif et silencieux ainsi que quelques visages moins connus.

Mais le monde intellectuel italien avait préféré s'abstenir.

Cette première confrontation entre contestataires a dégagé des accents communs. Tous se déclarent persuadés de vivre dans une société répressive. A preuve *« les camarades arrêtés »* — à Bologne, une douzaine sont encore en prison — et dont on réclame inlassablement la libération. Ces contestataires se sentent réprimés par les forces de l'ordre, par la *« presse bourgeoise »* (qui leur a pourtant fait une publicité extraordinaire) et surtout par l'absence de perspectives professionnelles. Ils sont chômeurs ou se considèrent comme tels.

Et dans tout cela, le parti communiste joue, selon eux, un rôle déterminant. N'a-t-il pas « abandonné » les marginaux pour réaliser son fameux compromis historique avec la démocratie chrétienne ? Un document significatif des « autonomes » s'intitule *le Révisionnisme comme répression*. D'interminables discussions par petits groupes sur la Piazza Maggiore entre membres du P.C. et congressistes n'ont pas fait changer d'opinion à ces derniers.

Confronter les expériences au lieu de dogmatiser

Le colloque de Bologne a montré une fois de plus le degré de politisation d'une partie significative de la jeunesse italienne. Elle ne s'est pas encore débarrassée de vieux schémas léninistes qui ont conduit à des heures entière de débats stériles au Palais des sports. Cette *« vieille nouvelle gauche »* est peu à peu grignotée par une vague vraiment nouvelle qui veut confronter des expériences au lieu de dogmatiser. On n'a pas assisté à la naissance d'un grand mouvement d'extrême gauche. Mais chacun est reparti chez lui avec la conviction qu'il devait agir sur place.

Une grande partie de la presse italienne parle ce lundi de *«victoire de la démocratie»*. C'est sur ce thème qu'insiste le maire communiste de Bologne, M. Renato Zangheri, dans un communiqué qui mêle la satisfaction à l'ironie : *« On voulait démontrer que Bologne est la capitale de la répression. Elle a donné, au contraire, encore une fois, la preuve d'être une ville tolérante, si confiante en elle-même qu'elle invite à la confrontation ses critiques les plus âpres et pallie même les carences de leur organisation. »*

Le maire a ajouté: *« Nous avons eu une idée plus exacte des courants qui agitent ce secteur du monde étudiant, de ses profondes différences, de ses divisions et de ses problèmes. Nous avons eu la confirmation qu'il y a, au fond de tout cela, un malaise, une inquiétude, qui naît de la grave crise que traverse la société italienne. »*

Sur quoi peut déboucher le colloque de Bologne, qui a pris par moment l'aspect d'une grande fête politique ? A court terme, beaucoup dépendra de la situation de l'emploi en Italie, qui s'est encore dégradée. Chômeurs, les congressistes de Bologne risquent d'être à nouveau sensibles aux slogans des « durs », qu'ils ont réussi, pour le moment, à isoler.

ROBERT SOLÉ.

Trois semaines après son enlèvement M. Hanns-Martin Schleyer serait toujours vivant

L'*« état-major de crise »*, constitué autour de M. Helmut Schmidt pour faire face à la situation créée par l'enlèvement de M. Hanns-Martin Schleyer le 5 septembre dernier, s'est réuni à nouveau dimanche 25 septembre dans la capitale fédérale durant une heure et demie. Aucune indication n'a été donnée sur le résultat de ses délibérations, mais il a été précisé par l'Office criminel fédéral que les ravisseurs du président du patronat ouest-allemand avaient donné aux autorités une nouvelle preuve que leur prisonnier était toujours en vie, trois semaines après l'attentat de Cologne.

Aux Pays-Bas, le terroriste ouest-allemand Klaus Folkerts, arrêté jeudi à la suite du meurtre d'un policier néerlandais à Utrecht (nos dernières éditions datées du 24 septembre), continue d'être interrogé par la police. M. Joop Den Uyl, premier ministre démissionnaire et «formateur» nouveau gouvernement, a indiqué que Knut Folkerts devrait être traduit en justice aux Pays-Bas, même si cela risquait d'avoir pour conséquence de nouveaux attentats commis en Hollande.

Le ministère néerlandais de la justice a, d'autre part, démenti catégoriquement une information publiée dimanche par l'hebdomadaire à grand tirage de R.F.A. *Bild am Sonntag*, et selon laquelle le terroriste aurait projeté d'enlever le prince Claus des Pays-Bas. Mais il a précisé que la police recherchait, outre la militante extrémiste ouest-allemande Brigitte Mohnhaupt, accusée d'avoir participé à l'attentat d'Utrecht, deux autres complices présumées de Knut Folkerts : Angeliko Speitel et Sigrid Sternebeck.

La première a été collaboratrice de Mᵉ Klaus Croissant, l'avocat d'extrême gauche, qui a cherché refuge en France en juillet dernier et fait l'objet d'un mandat d'arrêt de la justice de R.F.A. pour *« appartenance à une association criminelle »*. Toutes deux étaient recherchées en Allemagne de l'Ouest à l'occasion de l'enquête sur l'assassinat de Jürgen Ponto, alors directeur de la Dresdner Bank, le 30 juillet dernier. — *(A.F.P.)*

● *M. Franz Josef Strauss* a été réélu, samedi 24 septembre, à une très forte majorité, président de la C.S.U. (chrétiens sociaux bavarois). Le ministre-président de Bavière, M. Alfons Goppel, a annoncé, au cours de la même réunion de la C.S.U. à Munich, qu'il ne se représenterait pas en 1978, et il a confirmé *(le Monde* du 15 septembre) que M. Strauss briguerait sa succession. — *(A.F.P.)*

● *La C.D.U.* (chrétiens-démocrates) a préparé, au cours d'un forum qui a réuni six cents délégués du 23 au 25 septembre, à Berlin-Ouest, le programme qui sera soumis à son congrès de 1978. Ce texte repose sur trois idées directrices : la liberté au service de l'individu, une solidarité allant au-delà des intérêts de groupe, et une justice sociale qui écarte toute idée de *« nivellement »*. De nombreuses critiques ont été formulées par les délégués au cours de ces trois journées. — *(A.F.P.)*

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
108 F	195 F	283 F	370 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
198 F	375 F	553 F	728 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE			
135 F	250 F	365 F	480 F
II. — TUNISIE			
173 F	325 F	478 F	630 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

EUROPE

Tchécoslovaquie

Deux militants de la Charte 77 sont jugés pour « subversion »

De notre correspondant en Europe orientale

Vienne. — Ce lundi 26 septembre s'ouvre à Usti-Nad-Labem le procès contre l'agronome Ales Machacek, trente ans, et l'ingénieur physicien Vladimir Lastuvka, trente-cinq ans. Pour avoir diffusé la Charte 77, ils sont accusés du délit de « subversion » (article 98 du code pénal) et risquent une peine de un à cinq ans de prison. Le 21 septembre, un ouvrier de vingt-neuf ans, M Jan Princ, a été condamné à trois mois de prison. Il avait été appréhendé le 9 août pour avoir organisé dans son appartement une réunion d'adieu en l'honneur d'un citoyen canadien, M. Wilson, prié par les autorités tchécoslovaques de quitter le pays. A la demande d'Amnesty International, et grâce au concours de la Commission internationale des juristes, un avocat suisse a obtenu un visa d'entrée en tchécoslovaquie pour assister comme observateur au procès d'Usti-Nad-Labem.

Les animateurs de la Charte 77, saisissant l'occasion de ce procès, ont adressé à M. Husak, chef du parti et de l'Etat, a-t-on appris dimanche à Vienne, une lettre lui demandant d'user de ses prérogatives pour ne permettre ni dans le présent ni dans l'avenir le déclenchement de procès politiques.

Aucun signe ne permet toutefois, pour le moment, de penser qu'à l'instar de M. Gierek, le dirigeant polonais, M. Husak s'engagera sur la voie de la modération et du pardon. La leçon d'intelligence politique donnée cet été par le premier secrétaire du parti polonais (l'amnistie décidée à la mi-juillet par Varsovie et la relaxe des personnalités contestataires) a contribué à détendre l'atmosphère dans le pays et plutôt rehaussé le prestige du régime à l'extérieur.

Les dirigeants tchécoslovaques seraient-ils complètement indifférents à l'image de leur pays à l'étranger ? Ou bien seraient-ils découragés à l'avance par l'ampleur de la tâche à accomplir ? En tout cas, les brimades et les tracasseries contre les signataires de la Charte 77 ne se sont pas arrêtées cet été, tandis que la campagne idéologique du régime prenait une ampleur nouvelle. L'une des dernières mesures prises contre les « chartistes » a été de leur retirer leur permis permanent de sortie grâce auquel les citoyens tchécoslovaques peuvent se rendre, munis de leur seule carte d'identité, dans les autres pays de l'Est.

D'autre part, M. Vladimir Skutina, ancien journaliste et signataire de la Charte a été l'objet, le 19 août, avons-nous appris, d'une violente agression. Retrouvé inanimé derrière la porte d'un immeuble dans le quartier pragois de Smichov, il s'est réveillé à l'hôpital, blessé à la tête. Il ignore tout de l'agression qu'il a subie et ne se rappelle pas s'être rendu, ce jour-là, dans le quartier où il a été ensuite découvert.

Sur le plan de la propagande, l'ambassade de Tchécoslovaquie à Vienne, dont le chef de mission, M. Komarek, va être prochainement remplacé par M. Milan Kadnar, jusqu'à présent chef du service de presse du ministère des affaires étrangères à Prague, vient de diffuser un document destiné à fournir, est-il dit, une « *argumentation contre la campagne anti-tchécoslovaque de la Charte 77* ». Entre autres « *arguments* », ce texte « *révèle* » que la charte a été élaborée « *à la demande de l'étranger par des renégats locaux et des naufragés politiques* ».

Selon cette « étude », la plupart des partisans de la Charte seraient d'anciens membres du Club des sans-parti engagés et de K-231 (Club des condamnés politiques) (organizations créées pendant le « printemps de Prague » et qualifiées aujourd'hui de « contre-révolutionnaires »), des trotskistes des sionistes et d'anciens politiciens faillis. Le texte attaque vivement certaines personnalités, parmi lesquelles M. Kriegel, ancien président du Front national de 1968, qualifié « *d'aventurier sans principe, de carriériste et d'éminent politicien de la contre-révolution* ». Ces critiques sont amplifiées encore dans un ouvrage publié cet été, mais cette fois à Prague, contre la Charte. L'article concernant M. Kriegel reprend un commentaire diffusé à la radio tchécoslovaque le 2 mars dernier, épuré toutefois du passage mettant en cause un ancien dirigeant du P.C., Ota Sling, pendu en même temps que Rudolf Slansky en 1952, mais réhabilité en 1963. Cette évocation d'un passé que l'on croyait révolu avait, il est vrai, créé quelques remous et coûte son poste à l'un des responsables de Radio-Prague, M. Josef Skala, ainsi qu'à plusieurs de ses collaborateurs.

MANUEL LUCBERT.

Deux nouveaux porte-parole sont désignés par le mouvement

Vienne. — Dans une lettre adressée à tous les signataires de la Charte 77 — actuellement au nombre d'environ sept cent cinquante — M. Jiri Hajek a annoncé, apprend-on le lundi 26 septembre, la désignation de deux nouveaux porte-parole du mouvement. Il s'agit de M. Ladislav Hejdanek, professeur de philosophie, et de Mme Marta Kubisova.

Au moment de sa publication, au mois de janvier dernier, la Charte 77 avait trois porte-parole. Mais depuis la mort, au mois de mars, de M. Patocka et le renoncement en mai de l'écrivain Vaclav Havel à exercer ses fonctions, seul M. Jiri Hajek, l'ancien ministre des affaires étrangères, restait en place. M. Hejdanek, qui est âgé de cinquante ans, est de confession évangélique. Interdit d'enseignement dans les premières années du régime, il fut manœuvre jusqu'en 1956. Lors du « printemps de Prague », en 1968, il fut enfin autorisé à entrer à l'Institut de philosophie de l'Académie des sciences, mais en fut chassé le 1er janvier 1971. Il a exercé depuis divers métiers, dont ceux de portier et de préposé au chauffage. En 1972, il fut condamné à un an de prison. Mme Kubisova, née en 1942, est l'une des chanteuses les plus connues en Tchécoslovaquie. Elle s'est produite en 1968 à Cannes et à Paris. Depuis la « normalisation », elle s'est vu interdire toute représentation publique.

M. L.

Espagne

UN CONTROLE DU PARLEMENT SUR LE GOUVERNEMENT VA ÊTRE INSTITUÉ

Madrid (*A.F.P.*). — Le gouvernement espagnol a approuvé, à la fin de la semaine dernière, un projet de loi instituant le contrôle parlementaire sur le gouvernement. Ce projet de loi régularise, de manière provisoire, les relations entre le gouvernement et les Cortès (Sénat et Chambre des députés). Il introduit notamment la possibilité du vote de confiance et de la motion de censure. Ce projet, qui sera envoyé d'urgence aux Cortès pour approbation, comble un vide législatif qui était à l'origine de sérieuses difficultés dans le fonctionnement des institutions politiques espagnoles.

En outre, le conseil des ministres a décidé de soumettre au Parlement un projet de modification du code de procédure pénale.

Enfin, il a porté le salaire minimum interprofessionnel quotidien de 440 pesetas (26 F) à 500 pesetas (30 F).

AFRIQUE

République Sud-Africaine

En présence de délégués de pays occidentaux

Quinze mille personnes ont assisté aux obsèques du dirigeant noir Steve Biko

Deux policiers noirs sont morts, dimanche 25 septembre, lapidés par des manifestants qui avaient assisté quelques heures auparavant aux obsèques du dirigeant nationaliste Steve Biko. Les funérailles avaient eu lieu sans incident, près de King-William's-Town, dans la province du Cap. La République fédérale d'Allemagne, l'Australie, la Belgique, le Brésil le Canada, les Etats-Unis, la Finlande, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, les Pays-Bas et la Suède s'étaient fait représenter, souvent par des diplomates de haut rang. M. Bowdler, ambassadeur des Etats-Unis à Pretoria, assistait au service funèbre.

De notre envoyée spéciale

King-William's-Town. — Emue et muette, la foule regarde venir les enfants de chœur portant l'encensoir et la croix. Arrivent ensuite les membres du clergé, le lourd cercueil porté par des jeunes gens revêtus de tuniques aux couleurs or et noir de la « *Black Peoples Convention* », que dirigeait le défunt, pénètrent enfin dans le stade. Aussitôt retentit l' « *hymne* » de l'Afrique, *Nkosi Sikelele I Africa* (Dieu bénisse l'Afrique).

Steve Biko, le « *père* » de la conscience noire en Afrique du Sud, mort en prison le 12 septembre dernier, a eu dimanche 25 septembre un enterrement sobre, mais digne.

C'est dans un stade impersonnel d'une petite ville de province, située entre la cité blanche de King-William's-Town et le « *township* » noir de Ginsberg où il était contraint de vivre, que s'est déroulée la cérémonie. Une scène recouverte d'une bâche verte sur laquelle se serraient la famille, des délégués des principales Eglises (à l'exception de l'Eglise réformée hollandaise), des représentants de plusieurs pays étrangers, dont la France, des députés du Progressive-Federal Party (opposition blanche) et M. Sonny Leon du « *Labour Party Metis* », avait été dressée au milieu du terrain de jeu. Uniques ornements : un drap blanc sur une table et une large banderole or de la B.P.C. sur laquelle deux poings noirs brisent leurs chaînes. Aux quinze mille Africains s'étaient joints des Indiens, des métis et des blancs, parfois en famille.

Jusqu'au dernier moment, on put se demander si malgré l'autorisation de la municipalité de King-William's-Town, la cérémonie pourrait avoir lieu et si elle se déroulerait dans le calme. Les raisons d'en douter ne manquaient pas. On notait une profonde amertume parmi l'assistance, provoquée par la police qui depuis vendredi arrêtait les autobus, dressait des barrages sur les routes de Durban, du Cap, de Johannesburg et de Pretoria, déchirait les permis d'essence (indispensables avec le rationnement en vigueur entre vendredi midi et lundi matin) pour empêcher les Africains de gagner King-William's-Town.

Un sermon pathétique

Tôt le matin, les amis de Steve Biko commencèrent cependant à envahir les rues de la ville blanche désertée de ses habitants. Des centaines d'entre eux se rendirent au « *township* » de Ginsberg où ils défilèrent devant le cercueil dans lequel on pouvait voir le corps du jeune leader reposant sur un drap or brodé de noir. La famille avait tenté vainement de cacher les cicatrices de l'autopsie sur son crâne. Des meurtrissures rappelaient à tous les accusations formulées par la presse américaine et reprises dimanche par un hebdomadaire sud-africain, selon lesquels Steve Biko pourrait bien être mort des suites de dommages causés au cerveau.

Commencée à 9 h. 30, la cérémonie s'acheva vers une heure et demie l'après-midi. Quatre heures de prières entrecoupées de chants religieux ou patriotiques, de slogans et de discours. Les interventions comportaient beaucoup de messages de paix et d'espoir, mais aussi des mises en garde au gouvernement et à tous les Indiens, Métis et Noirs qui choisissent de travailler pour Pretoria.

Dans un sermon pathétique, au cours duquel beaucoup d'Africains ne purent retenir leurs larmes, le révérend Desmond Tut, évêque anglican du Lesotho, ancien doyen de la cathédrale de Johannesburg, appela à la réconciliation rapide. « *La crédibilité des partisans d'un changement pacifique s'érode face à la violence légale qui sépare les familles, permet les détentions sans procès, les bannissements et la mort en prison... Il y a des limites à ce qu'un peuple peut supporter. Quand les gens sont désespérés, ils adoptent les moyens du désespoir, rien ne peut arrêter un peuple qui a décidé d'obtenir sa liberté.* »

Le discours, hâché, heurté, de M. Faith Matlaupane, président du Mouvement étudiants noirs(la Saso), laissa pressentir ce désespoir. C'est sans détour qu'il condamna les pays occidentaux : « *Les soi-disant pays amis continuent à collaborer avec l'apartheid. Nous demandons à leurs représentants de faire connaître notre horreur devant cet état de fait.* »

Les Africains, métis et Indiens acceptant des responsabilités dans les structures mises en place par Pretoria, qu'ils se disent hostiles à l'apartheid ou non, furent également interpellés et condamnés par le représentant de la Saso.

Il était 14 heures quand la foule emporta Steve Biko dans sa dernière demeure, un cimetière coincé entre une colline et un chemin de fer. Des monticules de terre, des croix blanches, quelques fleurs : les lieux étaient aussi lugubres que les townships, où des millions d'Africains sont contraints de vivre. On ne peut s'empêcher de songer à cette réflexion d'un prêtre étranger en visite en Afrique du Sud : « *Comment les Africains, ici, peuvent-ils continuer à prier ?* »

CHRISTIANE CHOMBEAU.

● *Les écoles de Soweto*, ville noire de la banlieue de Johannesburg, sont en crise. Des milliers d'élèves refusent toujours de s'inscrire malgré les directives gouvernementales. Les professeurs, quant à eux, se sont réunis et pourraient présenter leur démission. Le refus d'inscription des élèves fait suite à la prise en charge, le mois dernier, de quarante écoles secondaires de Soweto par le département de l'éducation bantoue (noire). — (*A.F.P.*)

Rhodésie

M. Smith se montre plus conciliant au sujet du plan de paix anglo-américain

M. Ian Smith, premier ministre rhodésien, estime, au sujet du plan anglo-américain de règlement pacifique, que « les choses paraissent maintenant aller dans la bonne direction ». Ce point de vue conciliant a été exprimé dans une interview diffusée, dimanche 25 septembre, par la chaîne de télévision britannique indépendante Week-end World.

M. Smith a notamment précisé qu'il n'excluait pas le principe « *un homme, une voix* », « *à condition que ce soit dans l'intérêt de l'ensemble de la population* » Se déclarant prêt « *à étudier toutes les propositions raisonnables qui n'entraînent pas de changements préjudiciables au pays* », il a ajouté : « *Je ne veux pas rejeter la présence d'une éventuelle force des Nations unies. Je suis prêt à garder un esprit ouvert à condition que des suggestions constructives me soient faites. Toutefois, nous devrions d'abord en savoir plus sur la composition et les intentions d'une pareille force.* »

M. Smith a évoqué la possibilité de l'inclusion des forces de la guérilla noire dans l'armée rhodésienne. « *Si les guérilleros voulaient se joindre à nous, nous serions disposés à les admettre à condition que leurs propositions soient acceptables* », a-t-il dit. Toutefois, il a « *totalement* » rejeté l'éventualité d'un démantèlement de l'armée actuelle. Il a cependant accepté le principe d'une dissolution des unités d'élite *Selous Scouts*.

« *Je doute que nous parvenions à une solution du problème rhodésien avant la fin de 1977, mais je suis convaincu que nous y parviendrons d'ici à la fin de l'année prochaine* », a conclu le premier ministre.

● A NEW-YORK, la Grande-Bretagne a demandé le 25 septembre la convocation du Conseil de sécurité afin que celui-ci autorise le secrétaire général, M. Waldheim, à nommer un représentant personnel chargé d'instaurer un cessez-le-feu en Rhodésie, nous indique notre correspondant Louis Wiznitzer. L'initiative britannique a été prise après que Londres et Washington eurent reçu à Maputo le « feu vert » de la part des présidents des cinq pays de « première ligne » (*le Monde* daté 25-26 septembre). Les spécialistes occidentaux à l'ONU s'attendaient que ces pays rejettent le plan anglo-américain en sept points. Aussi ne cachent-ils pas aujourd'hui leur surprise.

Britanniques et Américains souhaitent ne pas perdre de temps. Ils voudraient que M. Waldheim puisse envoyer dès cette semaine son représentant en Rhodésie et que ce dernier soumette son rapport avant quatre semaines. Dans un second temps, ils inviteront le secrétaire général à dépêcher sur place un contingent de « casques bleus » chargés de superviser le cessez-le-feu, de protéger l'administration intérimaire et de garantir le déroulement d'élections libres. L'U.R.S.S. et la Chine pourraient, bien sûr, torpiller le plan occidental en utilisant leur veto au Conseil de sécurité.

On s'interroge dans les couloirs de l'ONU sur les raisons du revirement des pays africains. Selon des sources dignes de foi, il s'agirait, note notre correspondant, d'une décision tactique de leur part. Tout en restant opposés sur le fond au plan anglo-américain, ils estimeraient que, dans un premier temps, celui-ci aurait le mérite d'écarter Smith du pouvoir, et d'ôter aux Blancs le contrôle de la police et de l'armée.

● A MAPUTO, l'Agence d'information mozambicaine a annoncé que des troupes héliportées rhodésiennes ont effectué une incursion le 20 septembre dans le sud-ouest du pays. A Salisbury, le haut commandement s'est refusé à tout commentaire sur cette affaire.

● A WASHINGTON, le département d'Etat a refusé d'accorder des visas à deux sénateurs rhodésiens noirs, les chefs traditionnels Jeremiah Chirau et Kaiser Ndiweni. « *Comme nous ne reconnaissons pas le régime rhodésien*, a déclaré le porte-parole du département d'Etat, *la présence de ces personnalités a été jugée contraire aux intérêts des Etats-Unis.* »

DIPLOMATIE

Conseiller de M. Carter

M. BRZEZINSKI REÇU PAR M. GISCARD D'ESTAING

M. Giscard d'Estaing devait recevoir, lundi 26 septembre, M. Brzezinski. Le conseiller de M. Carter pour les affaires de sécurité nationale est arrivé à Paris dimanche. Il aurait participé, au cours du week-end, à Bruxelles, à une réunion de la Commission trilatérale, qui rassemble des responsables du monde politique et de celui des affaires des Etats-Unis, du Japon et d'Europe occidentale.

M. Brzezinski quitte Paris lundi soir pour Londres. Il se rendra ensuite à Bonn, où il retournera dans trois semaines pour assister à une nouvelle réunion de la Commission trilatérale.

● *Une délégation de la commission des lois de l'Assemblée nationale*, présidée par M. Henri Baudoin (P.R.), se rendra au Brésil, du 27 septembre au 5 octobre, pour y étudier la pratique du fédéralisme, l'administration territoriale et la politique foncière.

● M. DAVID OWEN, secrétaire au Foreign Office, fera une visite officielle à Moscou du 9 au 11 octobre prochain. Son collègue soviétique, M. Gromyko, s'était rendu à Londres en mars 1976. — (*A.F.P.*)

PROCHE-ORIENT

Selon Jérusalem

UN CESSEZ-LE-FEU SERAIT ENTRÉ EN VIGUEUR AU SUD-LIBAN

Un accord de cessez-le-feu est entré en vigueur au Sud-Liban, a annoncé officiellement Jérusalem ce lundi 26 septembre. Il aurait été conclu entre les autorités israéliennes et libanaises grâce à la médiation des ambassades américaines à Tel-Aviv et à Beyrouth. La radio libanaise, faisant état de ce cessez-le-feu, a indiqué que M. Yasser Arafat, président de l'O.L.P., avait donné son accord. Dimanche, un porte-parole palestinien avait déclaré que des négociations étaient en cours et que ces efforts allaient dans le sens de l'accord de Chtaura de juillet dernier entre Beyrouth, Damas et les Palestiniens.

A TRAVERS LE MONDE

Cambodge

● RADIO PHNOM-PENH a confirmé officiellement l'existence du parti communiste cambodgien (*le Monde* des 21 et 22 août), dans une émission diffusée dimanche 25 septembre et faisant état de la visite fin septembre à Pékin d'une « *délégation du parti communiste et du gouvernement du Kampuchéa démocratique conduite par son secrétaire général Pol Pot* ». Ce dernier, nommé premier ministre l'an dernier, puis remplacé par un chef de gouvernement intérimaire, M. Nuon Chea, serait en réalité M. Saloth Sar, depuis longtemps secrétaire général du P.C.K.

Espagne

● LE MOUVEMENT POUR L'INDEPENDANCE DES CANARIES (M.P.A.I.A.C.) a revendiqué l'attentat à la bombe commis samedi 24 septembre contre le bureau de tourisme de Puerto-La Cruz. L'engin a provoqué des dégâts considérables. — (*A.F.P.*)

Etats-Unis

● LA POPULATION des Etats-Unis était de 216 millions d'habitants au 1er janvier 1977. Le taux de mortalité (7,3 pour 1 000) et le nombre des naissances annuelles (3,1 à 3,2 millions) restent constants depuis 1973. L'espérance de vie à la naissance est de 68,7 ans pour un homme et de 76,5 ans pour une femme, précise un rapport du bureau de recensement. — (*A.F.P.*)

Grande-Bretagne

● LA FEDERATION INTERNATIONALE DE LA GAUCHE DEMOCRATIQUE, qui avait réuni, les 24 et 25 septembre, à Nottingham, cinquante-cinq représentants de partis sociaux-démocrates de Belgique, Allemagne de l'Ouest, de Grande-Bretagne et des Pays-Bas, s'est prononcée pour l'octroi du pouvoir législatif au Parlement européen. — (*Reuter*).

Iles Fidji

● LE PARTI DE L'ALLIANCE DU PREMIER MINISTRE, M. Kamisese Mara, a remporté une nette victoire aux élections générales qui se sont déroulées du 17 au 24 septembre. L'Alliance a obtenu trente-six des cinquante-deux sièges à la Chambre des représentants, tandis que l'opposition, représentée par la Fédération nationale, à majorité indienne, n'en obtenait que quinze. Lors des élection de mars, la Fédération nationale avait devancé l'Alliance avec vingt-six sièges contre vingt-quatre. Mais, n'ayant pas la majorité à la Chambre, elle n'avait pu former un gouvernement et le gouverneur général de l'archipel avait dissout l'Assemblée (*le Monde* du 23 septembre).

Une scission a fortement affaibli l'opposition dont l'ancien chef, M. Siddiq Koya, a été battu par M. Jai Ram Reddes, qui deviendra probablement le chef de l'opposition parlementaire. (Reuter, U.P.I.)

Mexique

● M. FELIX BARRA, ancien ministre de la réforme agraire dans le gouvernement du président Luis Echevarria, a été arrêté pour détournement de fonds. Il a reconnu avoir extorqué une somme de 200 000 dollars à un propriétaire terrien. — (*A.F.P.*)

Pologne

● M. KONSTANTY LUBIENSKI, membre du conseil d'Etat polonais (présidence collégiale de la République) et président du club catholique Znak de Varsovie, est décédé dimanche dans la capitale polonaise, à l'âge de soixante-sept ans. De 1945 à 1957, il occupa des postes importants au sein du groupe catholique Pax (progouvernemental). Il quitta cet organisme au lendemain de la déstalinisation pour adhérer au Znak (mouvement catholique proche de l'épiscopat). Député à la Diète dès 1952, M. Lubienski fut nommé président du club Znak de Varsovie en 1969 ; il y a deux ans, il prit le parti des autorités au moment de la querelle sur la Constitution, abandonnant ses amis catholiques de tendance libérale. — (*A.F.P.*)

Roumanie

● UNE DELEGATION MILITAIRE DE CHINE POPULAIRE conduite par M. Yang Cheng-wu, membre du comité central du P.C. chinois, et chef d'état-major adjoint de l'armée populaire, est arrivée dimanche 25 septembre à Bucarest venant de Paris. — (A.F.P.).

Tunisie

● M. HABIB BOULARES, ancien ministre tunisien des affaires culturelles et de l'information, qui collaborait depuis plusieurs années à *Jeune Afrique*, annonce dans le dernier numéro de cet hebdomadaire qu'il se retire pour « *se consacrer à des travaux en cours et réserver davantage d'efforts et de temps à l'évolution en Tunisie* ». M. Boularès, qui appartient au groupe d'opposition dit « *des libéraux* », dont le chef de file est M. Ahmed Mestiri, assurait depuis juin 1976 les fonctions de « *conseiller de la rédaction en chef* » à *Jeune Afrique*.

Yougoslavie

● M. JANOS KADAR, premier secrétaire du parti socialiste ouvrier hongrois, est reparti samedi 24 septembre pour Budapest, après avoir passé quarante-huit heures avec le président Tito dans une réserve de chasse près d'Osijek. Dans leur communiqué, les deux hommes d'Etat réaffirment « *que tous les partis communistes et ouvriers et tous les autres mouvements progressistes déterminent de façon autonome et souveraine leur politique, leurs voies et les méthodes de réalisation de leurs objectifs historiques...* » Le président yougoslave a sans doute informé aussi M. Kadar des résultats de son voyage en Chine. — (*A.F.P.*)



هكذا من الأصل

AFRIQUE

Algérie

Le président Boumediène annonce d'importantes hausses de salaires

De notre correspondant

Alger. — Le président Boumediène a annoncé, samedi 24 septembre, d'importantes hausses de salaire qui prendront effet au 1er janvier 1978 ; seuls les enseignants en bénéficieront immédiatement. Ces mesures, qui coûteront à l'Etat 3 milliards de dinars (1 dinar = 1,20 franc), ont plusieurs objectifs : améliorer le climat social, qui s'était dégradé au cours de l'été ; réduire les disparités entre le secteur industriel productif et l'administration ; freiner la « fuite des cerveaux » et des cadres à l'étranger — et surtout l'exode des fonctionnaires vers les sociétés nationales, qui paient mieux, — relever les faibles revenus pour leur permettre de faire face à l'importante hausse du coût de la vie depuis deux ans.

Parmi les principales mesures figure le relèvement de 30 % du salaire minimum agricole, qui est de l'ordre de 300 dinars par mois, et celui du salaire minimum du secteur industriel, qui passe de 500 à 600 dinars et pourrait atteindre 700 dinars fin 1978 si un effort réel est consenti pour la production et la gestion. Les autres augmentations du secteur industriel sont dégressives et vont de 20 % pour les salaires de 500 à 600 dinars et de 16 % pour ceux de 600 à 700 dinars, à 3 % pour ceux qui dépassent 2 000 dinars.

Un effort particulier est consenti en faveur des secteurs jugés prioritaires, comme l'enseignement et la médecine. La valorisation, pour l'ensemble des fonctionnaires (qui avaient déjà eu 20 % le 1er novembre 1974), est de 18 %, mais elle atteint 30 % pour certains hauts fonctionnaires, le personnel de la santé publique, les grands invalides et les secteurs relevant de la sécurité (armée, police, gendarmerie).

Le chef de l'Etat, qui s'adressait à la commission exécutive de l'Union générale des travailleurs algériens (U.G.T.A.), s'est montré fort critique à l'égard de nombreux secteurs et a dénoncé plusieurs fléaux. Parlant avec franchise des grèves qui se sont produites cet été, il a implicitement critiqué les dirigeants syndicaux, précisant que, dès le printemps, il avait tiré la sonnette d'alarme, mais qu'ils l'avaient assuré que tout allait bien.

Il a rappelé que le congrès du parti, prévu pour le début de 1978, sera préparé par les congrès des organisations de masse, et que ces derniers doivent être placés sous le signe de la « *clarté idéologique* ».

Il ne s'est pas limité à la critiques des « ennemis » de l'Algérie, qui utilisent « *la bourgeoisie et la réaction* », mais a aussi dénoncé « *l'apparition de certains éléments parasitaires à la recherche du profit et du gain facile, qui n'hésitent pas à recourir à l'escroquerie* ». Il s'est élevé contre le « *laisser-aller et l'indifférence* » que l'on constate à presque tous les niveaux et qui « *constituent un danger véritable* ». Il a fustigé « *la tendance à répandre des rumeurs* » qui est « *en vogue dans la capitale* ».

Le chef de l'Etat a rappelé tout ce que l'Algérie a réalisé depuis plus d'une décennie et souligné qu'elle doit maintenant « *gagner la bataille de la production et de la gestion* ». « *Nous ne pourrons gagner cette bataille* », a-t-il dit, « *si elle ne concerne pas l'ensemble des citoyens, le fonctionnaire au bureau, le travailleur devant sa machine, le fellah derrière sa charrue, l'agent de l'ordre veillant à la sécurité et au repos de la population, le citoyen soucieux de la propreté de sa ville.* »

PAUL BALTA.

Maroc

LE ROI HASSAN II ENTREPREND SES CONSULTATIONS POUR FORMER LE NOUVEAU GOUVERNEMENT

Rabat (*A.F.P.*). — Le nouveau gouvernement marocain sera formé dans les premiers jours d'octobre, a-t-on indiqué samedi 24 septembre à Rabat de source autorisée. Le roi Hassan II a entrepris vendredi à Ifrane, dans le Moyen-Atlas, où il se trouve actuellement, de consulter les principaux chefs des partis politiques.

Le premier ministre, M. Ahmed Osman, a les plus grandes chances de rester à la tête du gouvernement.

ASIE

Chine

AMI DE M. TENG HSIAO-PING

M. Wei Kuo-ching a été nommé directeur du département politique de l'armée

De notre correspondant

Pékin. — Le *Quotidien du peuple* a révélé, dimanche 25 septembre — en publiant une dépêche sur une manifestation artistique en l'honneur du quarantième anniversaire de l'armée chinoise, — que M. Wei Kuo-ching, membre du bureau politique et premier secrétaire du comité du parti pour la province du Kwantung, occupait désormais les fonctions de directeur du département politique général de l'armée populaire de libération (A.P.L.). Ainsi se trouve pourvu l'un des derniers postes laissés vacants par les bouleversements politiques de 1976.

C'est en effet M. Chang Chun-chiao, l'un des membres de la « bande des quatre », qui avait dirigé de janvier 1975 jusqu'à sa chute, il y a près d'un an, le département politique de l'armée.

M. Wei Kuo-ching est un des très rares personnages n'étant pas d'origine han qui soient parvenus à des postes de responsabilité. Représentant d'une minorité nationale — les Chuang, — il s'est imposé dans les sphères les plus élevées du régime. Né, croit-on, en 1906, il s'est très tôt engagé dans l'Armée rouge. C'est là que, dès 1929, il eut pour la première fois l'occasion de servir sous les ordres de M. Teng Hsiao-ping, dont il est resté depuis l'un des plus fidèles amis.

A la fois militant et administrateur, il est commissaire politique de diverses unités pendant la guerre et se retrouve, à la libération, maire de Foochow, dans la province du Fukien, qui fait face à Taïwan. En 1953, il regagne sa « région autonome » natale du Kwangsi-Chuang, où il s'élèvera progressivement dans la hiérarchie locale du parti.

La révolution culturelle agite profondément le Kwangsi, et de manière plus inopportune qu'ailleurs car c'est par là que passe la majeure partie de l'aide militaire au Vietnam du Nord. M. Wei Kuo-ching est, à l'époque, critiqué par diverses factions, mais conserve ses fonctions de premier secrétaire du parti dans la province. Il avance simultanément dans la hiérarchie des organes centraux.

Membre suppléant du comité central à l'issue du huitième congrès en 1956, il est depuis le neuvième congrès (1969) membre de plein droit de cet organisme. Le dixième congrès, enfin, l'a fait entrer au bureau politique.

En 1974, il quitte le Kwangsi pour devenir premier secrétaire de la province voisine du Kwantung. C'est à ce poste qu'il se pose en adversaire résolu de Mme Chiang Ching et du « *groupe de Changhaï* ». Ne dit-on pas que c'est à Canton, c'est-à-dire sous sa protection, que M. Teng Hsiao-ping trouva refuge après sa destitution, en avril 1976 ? Les liens qu'il a d'autre part établis avec le général Hsu Chih-Yu, commandant de la région militaire cantonnaise, l'ont également fait classer parmi les membres d'un groupe puissant avec lequel M. Hua Kuo-feng a dû négocier pour faire admettre son autorité.

M. Wei Kuo-ching n'a jamais tout à fait perdu le contact avec l'armée depuis la libération et il a été premier commissaire politique de la région militaire de Canton. Il a naturellement conservé de son lointain passé de vieilles amitiés auprès des militaires chez qui, à la différence de son prédécesseur, M. Chang Chun-chiao, il peut se prévaloir d'une participation personnelle à la guerre civile et à la résistance contre le Japon.

Des articles de presse ont fait allusion aux graves problèmes dont souffre l'armée aussi bien que le reste du pays depuis la crise d'octobre 1976. La tâche de reprise en main, qui incombe au nouveau patron politique de l'A.P.L., est extrêmement lourde. Elle peut lui permettre de confirmer un « *destin national* ».

ALAIN JACOB.

● *M. Teng Hsiao-ping* a affirmé que le président Mao s'était personnellement occupé de sa sécurité pendant sa disgrâce de 1976 pour éviter que la « bande des quatre » ne le tue. — (*A.F.P.*)



ÉDUCATION

DANS LE SECONDAIRE

Les sciences naturelles sont en danger

estime l'Association des professeurs spécialisés

« L'Association s'élève contre certaines modifications du baccalauréat 1978. Après la diminution de l'horaire de sciences naturelles en sixième, dès la rentrée, et la disparition des groupes de travaux pratiques, en application de la réforme Haby, voilà que la plupart des élèves de section « C » n'auraient plus d'épreuves de biologie au baccalauréat. Or, actuellement, nombreux sont en « C » les élèves qui se destinent soit aux grandes écoles biologiques ou géologiques, soit à la médecine ou à la pharmacie. L'organisation prévue en 1978, accordant le baccalauréat aux candidats ayant obtenu 10 à l'écrit et l'absence d'épreuve obligatoire de biologie à l'oral, aboutirait donc, pour certains, à la disparition de tout contrôle de formation et de connaissances dans le domaine des sciences de la nature. L'A.P.B.G. demande à nouveau que des dispositions soient prévues pour qu'une épreuve de biologie se déroule en section « C » dans le premier groupe d'épreuves obligatoires.

» Sinon, que penser alors des projets de réforme de l'enseignement dans les lycées qui annoncent que les sciences naturelles auront, pour la première fois, leur place comme discipline de base dans le tronc commun en seconde et en première ? Ce sont de telles divergences entre les projets et les circulaires d'application qui aboutissent à un grave recul de l'enseignement des sciences de la vie et de la terre. Et pourtant, si l'on restreint le temps d'enseignement et les conditions de formation nécessaires à la sensibilisation progressive des jeunes et des adolescents en face des graves problèmes de l'environnement et de l'éducation sanitaire, comment les adultes deviendront-ils conscients de ces questions fondamentales pour l'avenir de l'homme ? »

LES EFFETS DE LA « DÉSECTORISATION »

De nombreux étudiants parisiens n'ont pu s'inscrire dans l'université de leur choix

Les inscriptions en première année dans les treize universités parisiennes se sont déroulées tout au long de l'été dans la confusion. Il est encore impossible d'établir un bilan précis de l'accueil des bacheliers ; on ignore en particulier le nombre de ceux qui n'ont pas réussi à la mi-septembre à s'inscrire dans un établissement.

La séance de travail, présidée, vendredi 16 septembre, par M. Robert Mallet, recteur de l'académie de Paris et à laquelle participaient les recteurs de Versailles et de Créteil, ainsi que les présidents des universités, a apporté peu de précisions. Le rectorat a simplement rappelé à cette occasion que tous les étudiants trouveraient une place dans les établissements n'ayant pas encore atteint leurs effectifs de 1976 (« le Monde » du 17 septembre). Toutefois, il n'a pas été en mesure de déterminer les effets définitifs de la « désectorisation » décidée en mai par le secrétariat d'Etat aux universités. Il apparaît plus clairement, cependant, que cette mesure a fait naître une nouvelle hiérarchie entre les établissements parisiens et a provoqué parmi les présidents des réactions diverses.

Les choses rentrent-elles dans l'ordre ? Les effets de la « désectorisation » des universités parisiennes sur les inscriptions des nouveaux bacheliers sont-ils moins importants que ne l'avaient prévu les esprits alarmistes ? Le rectorat et les présidents semblent s'accorder à ne trouver qu'une faille dans l'accueil des nouveaux étudiants depuis la suppression des critères géographiques de répartition : quelques centaines d'étudiants n'ont pas réussi à s'inscrire dans la filière des sciences de la nature et de la vie (S.N.V.). On trouvera probablement une solution à ce problème. M. Robert Mallet a persuadé les universités concernées de se répartir ce « *trop-plein* ». Il n'en coûtera qu'une entorse à la règle qu'il avait lui-même fixée aux présidents, sur l'ordre du secrétariat d'Etat : les universités étaient prévenues qu'en cas de dépassement de leurs effectifs de l'an dernier, elles ne toucheraient aucune subvention supplémentaire.

Il est délicat, explique-t-on également, de rendre l'administration seule responsable de l'étranglement des sciences de la nature et de la vie. Cette filière bénéficie d'un engouement certain car, si les étudiants ignorent parfois quelles disciplines elle recouvre, ils savent qu'elle est liée à l'écologie. Elle accueille également les exclus de médecine qui, après un échec, optent pour cette orientation en pensant pouvoir y utiliser leurs connaissances antérieures. Enfin, se dirigent vers les S.N.V. les bacheliers scientifiques qui reculent devant la sélection en médecine ou se sentent insuffisamment armés pour des études scientifiques traditionnelles.

« Tous casés »

Pour les autres disciplines, la satisfaction des autorités universitaires masque une situation encore confuse. Les assurances de la chancellerie concernant la possibilité, pour les étudiants non encore inscrits, de trouver une université, demeurent peu explicites. Elles ne font même que reprendre une évidence, formulée dès le 19 août par Mme Alice Saunier-Seïté : « *Tous les étudiants seront casés* », avait déclaré le secrétaire d'Etat. On pouvait, en effet, prévoir avec certitude, dès la publication, en mai, de l'arrêté de « désectorisation », que pour un flux d'étudiants égal — voire légèrement inférieur — à celui de l'an dernier, les capacités globales d'accueil seraient suffisantes. Mais le secrétaire d'Etat ne garantissait pas à chaque étudiant le choix de son université, alors que le libre choix était présenté comme l'un des arguments en faveur de la désectorisation... (1)

Pour garder une chance d'entrer en première année, les étudiants doivent désormais se rendre à Paris-III (langues), Paris-VI (sciences des structures et de la matière), Paris-VIII (lettres et sciences humaines), Paris-X (sciences économiques), Paris-XII (droit) et Paris-XIII (droit, sciences économiques, administration économique et sociale).

L'administration n'a pas prévu non plus, semble-t-il, une nouvelle répartition des inscrits entre les disciplines. Les nouveaux étudiants se sont dirigés plus nombreux vers le droit et les sciences économiques et moins vers les lettres, plus en langues qu'en philosophie ou en sciences sociales ; les scientifiques délaissent les disciplines traditionnelles pour la biologie.

Ces variations ont contribué à compliquer les prévisions trop simples du secrétariat d'Etat aux universités.

Autre « glissement » notable : les bacheliers semblent avoir été moins nombreux qu'en 1976 à se présenter à l'université Paris-VIII (Vincennes). L'an dernier, en septembre, Vincennes comptait près de cinq mille inscriptions de plus que cette année. Les problèmes que cet établissement surpeuplé a connus au printemps, avec la découverte d'un trafic de drogue — et la polémique qui a suivi — ne sont sans doute pas étrangers à cette baisse.

En revanche, n'avoir pas prévu — ou pas cherché à prévoir — que la « désectorisation » risquait de bouleverser l'équilibre entre les établissements situés dans la capitale et ceux de la périphérie peut paraître plus surprenant. Depuis le début de l'été une hiérarchie de fait entre les universités s'est opérée, celles qui fermaient le plus tôt les inscriptions étant cataloguées comme les meilleures puisque les étudiants s'y pressaient en masse. En réalité cette hiérarchie peut avoir une cause plus simple : les étudiants ont plébiscité les universités du centre. Le critère, on l'admettra, ne plaçait pas la compétition entre les universités autonomes sur le seul terrain de la qualité de l'enseignement.

Des dérogations par milliers

Les étudiants ne pourront pas, toutefois, reprocher au secrétariat d'Etat une attitude qu'un seul président d'université a contestée. M. Marcel Jozefowicz, président de Paris-XIII (Villetaneuse), a en effet pris l'initiative de refuser cette subite « hiérarchisation » des établissements fondée sur la date de clôture de l'accueil : il a décidé, au début de septembre, de rouvrir les inscriptions réglementairement closes le 31 juillet.

Ses collègues, en revanche, ont respecté la lettre d'une réglementation quelque peu malmenée : ils ont accepté que les étudiants non encore inscrits sollicitent une dérogation pour être accueillis dans une université après le 31 juillet. Traditionnellement accordées à quelques centaines d'étudiants empêchés ou malades en juillet, ces dérogations ont été délivrées par milliers ces dernières semaines. Il n'est même plus nécessaire de les faire avaliser par le rectorat, comme c'était l'usage. Pour la chancellerie, cette entorse à la règle a au moins le mérite d'éviter la réouverture officielle des inscriptions, opération qui serait la preuve flagrante de la mauvaise coordination des opérations d'accueil des bacheliers.

Les présidents des universités parisiennes restent-ils sous le choc des restrictions budgétaires de la rentrée 1976 ? On pourrait croire que la menace financière accompagnant l'arrêté de « désectorisation » — pas de subvention pour les dépassements d'effectifs — les a rendus plus pressés de déclarer closes les inscriptions, contribuant ainsi indirectement à la migration des étudiants à travers la capitale, puis vers la périphérie. Ceux-ci ont d'abord tenté de trouver une place dans les centres parisiens. Les établissements périphériques n'ont connu un fort afflux d'étudiants qu'une ou deux semaines plus tard. Actuellement, seule Paris-XIII semble avoir conservé sa population « géographique » des années précédentes, ce qui l'apparente, de ce point de vue, à une université de province. Parmi les bacheliers qui ont refusé de s'éloigner de Paris « intra-muros » — principalement à cause des difficultés de transport, — un onmbre non négligeable pourraient avoir changé d'orientation. On cite le cas d'étudiants qui se sont « rabattus » sur l'anglais après avoir trouvé porte close à Paris-IX et à Paris-I pour la gestion, et à Paris-II pour le droit.

La discrétion des présidents

La réunion du 16 septembre a apporté peu de précisions sur ces mécanismes. Selon un participant, certains présidents se sont montrés discrets sur l'état de leurs effectifs, assurant simplement qu'ils avaient atteint leurs chiffres de 1976. D'autres, qui avaient annoncé, avant le 31 juillet, la clôture des inscriptions, ont reconnu avoir trouvé par la suite quelques places disponibles.

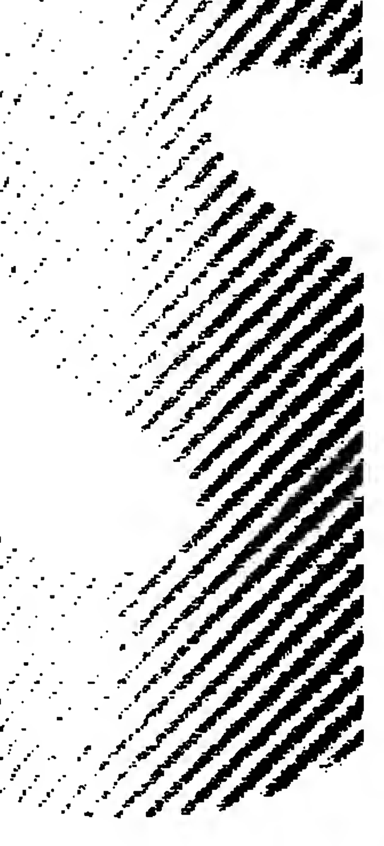
Des exemples montrent que, au hasard de leurs recherches, certains étudiants sont parvenus à se faire accepter dans des unités d'enseignement et de recherche officiellement complètes. En juillet, il a également suffi à quelques chanceux de se présenter dans un centre d'inscription pour obtenir facilement la place qu'espéraient des dizaines d'étudiants dûment enregistrés sur des listes d'attente.

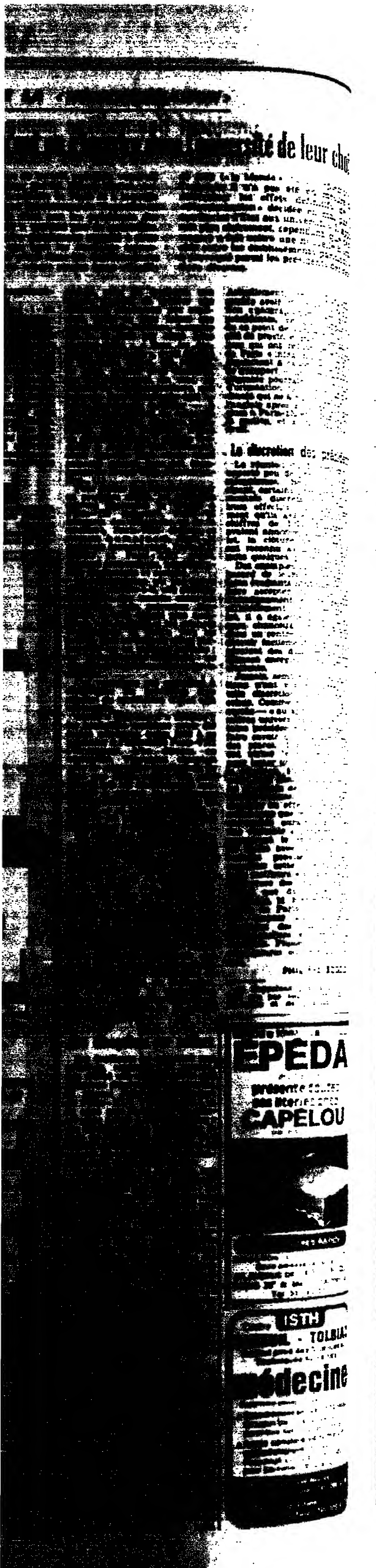
Jamais, semble-t-il, les inscriptions n'ont été entourées d'une telle discrétion après une telle cohue. Comme si, troublés par le succès — « au sprint » — des premières universités « closes », certains présidents avaient hésité à faire savoir qu'ils avaient encore des places. D'autres universités ont utilisé leur liberté nouvelle pour tester un éventuel recours à la sélection. Puisqu'un établissement peut désormais attirer à lui les étudiants de tous les coins de l'Ile-de-France, pourquoi ne pas chercher en effet à ne garder du même coup que les meilleurs ? Des universités auraient ainsi opéré une véritable « présélection » en organisant le recrutement dans les lycées avec la complicité de certains proviseurs invités à conseiller cette orientation pour leurs meilleurs élèves, et ce avant l'ouverture des inscriptions.

Bien que dans une situation différente, M. Pierre Merlin, président de Paris-VIII, a, de son côté, imposé un contrôle plus rigoureux des inscriptions des non-bacheliers et des étudiants étrangers. Plusieurs centaines de candidatures ont été ainsi refusées.

PHILIPPE BOGGIO.

(1) Rappelons que la désectorisation n'a pas touché les U.E.R. de médecine et de pharmacie.







formation continue des cadres

1100 cadres à l'ISSEC pour l'année 1976-1977

1100 cadres, ingénieurs, dirigeants d'entreprise de toutes dimensions et de tous les secteurs de l'économie ont participé ou suivent encore actuellement les programmes de l'ISSEC pour l'année 1976-1977.

Créé il y a 10 ans, par l'ESSEC, et étroitement associé à cette grande école de gestion, l'ISSEC propose des programmes de perfectionnement organisés par modules — ou «crédits» — de quatre mois, à raison d'une journée par quinzaine.

l'ISSEC est membre du GERME (CNOF - CRC - ECE - ISSEC)

Des programmes intensifs sans absence prolongée hors de l'entreprise

• Les cours de chaque crédit de perfectionnement, enseignés tous les quinze jours sont donnés par journées complètes et ont lieu, pour les programmes d'automne 1977 à partir du 4 octobre dans les nouveaux locaux de l'ISSEC,

35, bd Sébastopol - 75001 PARIS.

Au cœur de la capitale entre le Centre Beaubourg et le Forum des Halles.

PERSONNEL

1. Techniques de base de la fonction personnel - 2. Structures et communications - 3. Relations de travail - 4. Droit du travail - 5. Direction du personnel par l'encadrement.

FORMATION

1. Méthodes en formation permanente - 2. Pratiques et formation de formateurs - 3. Organisation et gestion de la formation.

MARKETING

1. Marketing fondamental - 2. Chef de produit - 3. Marketing des produits industriels - 4. Méthodes d'analyse en marketing - 5. Etudes et recherches en marketing - 6. Marketing et marchés étrangers - 7. Direction des ventes - 8. Communications publicitaires - 9. Distribution et merchandising - 10. Politiques de marketing - 11. Anglais en marketing et négociation.

COMPTABILITE ET CONTROLE DE GESTION

1. Comptabilité générale de gestion - 2. Comptabilité analytique et comptabilité budgétaire - 3. Contrôle de gestion - 4. Pratiques et informations comptables - 5. Fiscalité des entreprises.

FINANCE

1. Techniques de gestion financière - 2. Analyses financières et évaluation des sociétés - 3. Financement des entreprises - 4. Finances internationales - 5. Décisions et politiques financières - 6. Anglais en économie et finance.

PRODUCTION

1. Eléments fondamentaux de la gestion de production - 2. Techniques de planification et contrôle - 3. Conception d'un système de production - 4. Production et gestion de personnel.

SECRETARIAT GENERAL

1. Fonctions spécifiques du secrétariat général - 2. Droit général des affaires - 3. Droit des sociétés.

ORGANISATION

1. Techniques d'organisation - 2. Structures d'organisation - 3. Objectifs, contrôle et motivation - 4. Mise en place d'un système d'organisation.

RELATIONS HUMAINES

1. Expression orale - 2. Conduite de réunion et travail en groupe.

INFORMATIQUE

1. Méthodes quantitatives pour la gestion - 2. Eléments de base d'informatique.

GESTION DE LA P.M.E.

1. Diriger une P.M.E. - 2. Création d'entreprise et vocation d'entrepreneur.

L'ENTREPRISE ET L'ENVIRONNEMENT

1. Maîtrise de l'environnement : évolutions économiques - 2. Introduction à la gestion de l'entreprise - 3. Stratégies de l'entreprise.

ISSEC automne 1977

(début des cours : 4 octobre 1977)

au cœur de Paris entre le Centre Beaubourg et le Forum des Halles

des programmes nombreux et complets

un rythme équilibré des cours tant pour l'individu que pour l'entreprise

marketing, comptabilité, finance, contrôle, organisation, production, personnel, langues vivantes

ISSEC

Les diplômes de spécialité ISSEC

L'ISSEC délivre un titre de spécialité dans les huit fonctions suivantes de l'entreprise :

PERSONNEL, FORMATION, MARKETING, CONTROLE DE GESTION, FINANCE, PRODUCTION, SECRETARIAT GENERAL, ORGANISATION

Les diplômes ISSEC, homologués par l'Etat depuis 1976, sont des diplômes de perfectionnement supérieur, du niveau d'une grande école de gestion dans la discipline considérée. Les demandes d'accession aux différents diplômes sont réservées aux sessionnaires de l'ISSEC ayant subi avec succès au minimum quatre crédits de perfectionnement, qui totalisent, avec la préparation du mémoire, près de cinq cents heures de travail, et ce, *dans un délai maximum de trois ans.* Toute demande d'accession à un diplôme est accompagnée d'un projet de mémoire détaillé. Lorsque ce plan a été approuvé, un professeur du groupe ESSEC est chargé de suivre, en qualité de conseiller, les travaux de recherche du candidat.

La formation ISSEC : deux formules

Les crédits ISSEC peuvent être suivis selon deux formules :

• Soit à raison d'un ou plusieurs crédits par session : chaque crédit représente neuf journées de huit heures étalées sur quatre mois; cette formule est particulièrement adaptée aux cadres en activité; elle évite les absences prolongées et permet l'application immédiate et progressive, dans l'entreprise, des formations reçues. Deux sessions par an, en Octobre et en Mars.

• Soit à raison d'un crédit par mois : dans ce cas, les crédits représentent dix-huit demi-journées bloquées sur un mois; il est donc possible de suivre une option complète en quatre mois : — l'une ou l'autre formule peuvent être aisément adaptées aux besoins des demandeurs d'emploi.

Centres associés à Limoges, Nîmes, Orléans.

Centre de Langues ESSEC/ISSEC à Paris
Langues enseignées : Anglais, Allemand, Espagnol, Arabe, Russe, Brésilien

Demandez les programmes détaillés de L'ISSEC.

INSTITUT SUPERIEUR DES SCIENCES ECONOMIQUES ET COMMERCIALES
Etablissement Privé d'enseignement supérieur
35, bd Sébastopol - 75001 PARIS - Tél. 233.21.88

Demande d'information : session automne 1977

M., Mme ______

Société ______

Adresse ______

______ Tél. ______

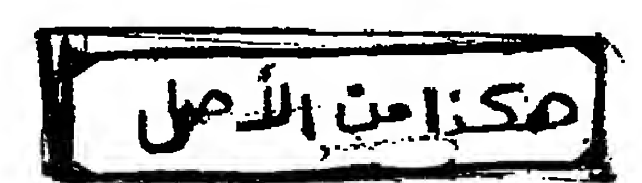
☐ Je désire recevoir le programme de perfectionnement de l'ISSEC

☐ Je désire un rendez-vous au centre d'orientation de l'ISSEC

☐ Je désire un rendez-vous au centre de langues ESSEC/ISSEC

A renvoyer à
ISSEC
35, boulevard Sébastopol - 75001 PARIS
Tél. 233.21.88

M.



JUSTICE

UN COLLOQUE DE L'O.C.D.E. SUR LES FLUX TRANSFRONTIÈRES DE DONNÉES INFORMATIQUES

Souveraineté nationale et paradis de données

Vienne. — Comment maitriser le flux sans cesse croissant d'informations qui circulent, aujourd'hui, à chaque instant, à travers le monde ? Quelles conséquences pourrait avoir une réglemenation internationale sur la liberté d'accès à ces informations ? Ce sont les deux questions fondamentales qu'ont examinées, du 20 au 23 septembre, les quelque trois cents participants au colloque que l'O.C.D.E. vient d'organiser, à Vienne, avec le concours du gouvernement autrichien sur le thème : « Flux des données transfrontières et libertés individuelles ».

Au cours de cette réunion, des divergences ont apparemment surgi entre Européens et Américains. La délégation la plus importante de ce symposium avec trente membres, le retrait, à la dernière minute, du communiqué final et certains commentaires de couloirs qui ont accompagné cette décision semblent confirmer le fait. Le résultat de cette confrontation d'idées n'en reste pas moins positif, affirment les responsables du colloque, dans la mesure où, sans doute pour la première fois, elle a permis qu'un vaste échange d'opinions ait lieu publiquement sur ce thème.

De notre correspondante

L'inégalité devant l'information contribue de nos jours à restreindre la marge de liberté et de décision des individus comme des nations. Même entre Etats développés, des conditions de dépendance existent qui pourraient être considérées comme des limitations à la souveraineté nationale. Quelques exemples illustrent cette situation par leurs côtés ubuesques. on a pu établir qu'en France — cela est valable aussi pour d'autres pays européens — une entreprise industrielle accède plus facilement aux données économiques concernant la France en s'abonnant à des réseaux spécialisés aux Etats-Unis qu'en s'adressant aux organismes nationaux. A Stockholm, les pompiers ont une banque de données de tous les immeubles d'habitation de la ville. Quand arrive un appel, le responsable de l'équipe d'intervention peut immédiatement s'installer dans son véhicule : en quelques secondes, il dispose, grâce à un lecteur de microfiches, de la topographie exacte des lieux du sinistre. La banque des données du central suédois est implantée aux Etats-Unis.

« La protection de la vie privée n'est qu'un point particulier d'un problème beaucoup plus général qui, lui, concerne non seulement la protection des libertés, mais encore l'avenir de la démocratie, car il s'agit de la libre circulation de l'information et de son partage entre les hommes », a fait remarquer M. Louis Joinet, magistrat au ministère français de la justice, vice-président du sous-groupe « banques de données » de l'O.C.D.E. et président du groupe d'experts du Conseil de l'Europe. Comment, partant de la protection de la vie privée, en est-on arrivé à poser la question de l'avenir de la démocratie ?

Au début des années 70, les spécialistes et les organismes internationaux se sont avant tout souciés de la protection de la vie privée. Cette approche reconnaissait à un citoyen le droit d'imposer le secret sur ses problèmes d'ordre individuel. A partir de 1973, on prit conscience du fait qu'il y avait un lien entre le fichage dans le secteur public et l'accès du citoyen à l'information administrative.

Ces deux étapes ont déjà été franchies ou vont l'être par un certain nombre de pays qui ont promulgué des lois en ce sens ou qui s'apprêtent à le faire (1). Ces législations internes propres à chaque pays sont devenues insuffisantes aujourd'hui pour plusieurs raisons. Elles ne permettent pas à tout citoyen, où qu'il soit, quelle que soit sa race ou ses opinions, d'avoir accès à une information qui le concerne. Un Français, par exemple, pourra accéder, dans l'avenir, à un fichier qui se trouve en France. Mais s'il travaille dans une société dont le siège est à l'étranger, il n'en aura plus la possibilité, puisqu'il ne pourra invoquer ni la loi française ni celle du pays étranger.

20 % par télétraitement

Les flux d'informations transfrontières, même limités aux individus, ne cessent de s'accroître à cause du développement très rapide des réseaux internationaux de données numériques. Il sera donc nécessaire de compléter assez vite les législations nationales par une convention internationale qui répondrait aux exigences du plus grand nombre de nations possibles. A défaut, l'on risquerait de voir naître des *« paradis de données »*. Cette proposition, notamment présentée par la délégation française, que dirigeait M. Philippe Lemoine, chargé de mission au ministère de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, a rencontré la faveur des Européens. En revanche, même sur ce point limité, les Américains se sont montrés réservés, tout en reconnaissant qu' *« il y a des problèmes généraux à discuter »*.

Les Américains semblent craindre que la mise en place d'une structure juridique d'ordre international sur le simple problème de la « vie privée » ne soit le *« cheval de Troie »* dans l'organisation de la maîtrise du flux global des données transfrontières. Une troisième étape fait apparaître que l'information est devenue en moins de dix ans une marchandise, un bien qui a une valeur considérable et qui n'est appréhendé ni d'une manière économique ni d'une manière juridique.

Un véritable marché de fichiers, beaucoup plus encore que d'informations technologiques et scientifiques, s'est installé sur le globe. Ce marché n'emprunte que dans 20 % des cas le chemin du télétraitement. Dans les autres, des voyageurs transportent à travers les frontières des bobines, des fiches perforées, etc. Selon les réglementations internationales actuelles, le voyageur n'est imposable par le service des douanes que sur le matériel qu'il transporte et non sur les informations que celui-ci contient. L'un des fichiers les plus célèbres atteint quelque 2 ou 3 milliards de francs de valeur intrinsèque. Ces faits acquièrent une dimension plus grande encore au niveau des sociétés de services — de plus en plus nombreuses — qui ont pour seule activité les transferts de données.

« Rester dans l'expectative risque d'accroître le déséquilibre entre exportateurs majoritaires d'informations et ceux qui importent plus qu'ils n'exportent », a souligné M. Joinet. Dans la première catégorie se rangent les Etats-Unis qui détiennent actuellement 60 à 70 % du marché des exportations d'informations par ordinateurs et possèdent un quasi-monopole sur l'information scientifique et technique.

On a beaucoup insisté à Vienne sur les nouvelles dimensions économique, sociale et culturelle du flux transfrontière des données, et sur le fait que ce flux risque de remettre en cause le concept de souveraineté nationale. Dans son allocution de conclusion, M. Veselsky, secrétaire d'Etat au ministère autrichien du développement, a résumé en six points ce qu'aurait sans doute contenu le communiqué final, s'il avait été rendu public.

M. Veselsky a notamment déclaré qu'il fallait harmoniser les tarifs concernant les moyens de transmission afin d'offrir autant que possible aux utilisateurs qui ont leur siège dans différents pays des conditions identiques. Il a souhaité que soient élaborées des règles adéquates ou des directives pour le traitement des informations en tant que produit mis sur le marché par une nouvelle branche du secteur des services. Enfin il a demandé dans quelle mesure la dépendance de la société et de l'Etat par rapport à la technique moderne est compatible avec les principes de la souveraineté nationale.

ANITA RIND.

(1) Depuis plusieurs années déjà, les Etats-Unis avec le Privacy Act complété par le Freedom Act, ainsi que la Suède avec le Data Act, possèdent une législation sur la protection des données. En République fédérale d'Allemagne, une loi allant dans le même sens, et adoptée par le Parlement en 1976, entrera en vigueur le 1er janvier 1978. Dans six autres pays, il existe des projets de loi du même genre qui doivent être soumis à l'approbation de leurs Parlements respectifs : en France (le 4 octobre prochain), en Autriche (au début de l'année 1978), en Norvège, au Canada, au Danemark et en Nouvelle-Zélande.

RUPTURE AU CONGRÈS DES CONSEILLERS PRUD'HOMAUX

L'alliance des salariés et des petits patrons

Vittel. — Peu après midi, samedi 24 septembre, plus de trois cents délgués salariés C.G.T. et C.F.D.T. se sont levés et ont quitté la salle des débats, où la prud'homie française réunissait son congrès depuis trois jours. C'était l'incident grave et malgré plusieurs tentatives de conciliation, seuls allaient rester encore dans la salle les délégués employeurs et quelques délégués salariés appartenant aux syndicats minoritaires F.O., C.G.C., C.F.T.C. Par la suite, la C.G.T., largement majoritaire avec 70 % d'élus chez les conseillers prud'hommaux et la C.F.D.T. (15 % environ) publiaient un communiqué commun pour dénoncer « un congrès croupion qui a cessé d'exprimer les opinions des conseils de prud'hommes qui le composaient à son ouverture »...

Le vingt-quatrième congrès de la prud'homie française, ouvert dans une méfiance réciproque, continué par des grandes manœuvres de couloirs et de commissions, s'achevait sur la rupture en séance plénière. A défaut de surprendre vraiment, cette rupture n'en révélait pas moins l'importance de la crise traversée actuellement par cette institution.

De notre envoyé spécial

La prud'homie française est en effet malade. Sérieusement malade. Totalement bloquée. Ce sera bien le seul mérite de ce vingt-quatrième congrès tumultueux que d'avoir révélé publiquement une crise qui, manifestement, n'a fait que croître et s'aggraver depuis déjà plusieurs années. On pense bien que ce n'est pas seulement pour ne pas avoir à se prononcer contre un vœu présenté — en l'occurrence le vœu 19 émis par le conseil de Chartres proposant la désignation des conseillers prud'homaux et non leur élection — que les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. ont pris le risque, même minimum, de torpiller une forme de juridiction tenue pour *« essentielle »*.

Certes, ce fameux vœu 19, adopté la veille en commission de travail après une longue bataille, était considéré comme *« inacceptable »* par les deux syndicats. Ceux-ci y voyaient une *« mise en cause totale de la juridiction prud'homale dans son principe et son essence »*. Dénonçant avant le congrès ce qu'ils considèrent comme *« la politique de démantèlement des conseils de prud'hommes préparée par le Conseil national du patronat français et le gouvernement »*, les deux syndicats avaient fait savoir qu'ils ne l'accepteraient pas. Ils s'étaient déclarés prêts à la rupture. Mais peut-être à ce moment-là la menace n'était-elle que formelle dans la mesure où les délégués salariaux pouvaient espérer rester majoritaires.

En fait, ils ne l'étaient plus. La crise, latente, devenait évidente, ouverte après bien des années d'une sourde bataille d'influence, d'un affrontement politique permanent. Cette crise de la prud'homie française, c'est avant tout l'histoire d'une institution bloquée. Elle le fut dès l'instant que son principe essentiel, sacro-saint, le paritarisme, se trouva contesté. La juridiction prud'homale — deux cent quarante-six conseils, six mille quatre cent soixante conseillers représentés par une ou plusieurs *sections (industrie, commerce, agriculture)* dans tous les départements français sauf six (Ariège, Gers, Lozère, Haute-Saône, Corse et la Réunion) — fonctionne dans sa forme actuelle selon les règles établies au début du siècle, en 1905 précisément.

Pendant des décennies, la force de cette juridiction fut, outre son caractère presque corporatiste, sa grande efficacité en raison du crédit de confiance que les plaignants, en majorité des salariés, lui accordaient. La force de l'institution fut également de trouver des hommes, conseillers « patrons » ou conseillers salariés, capables, au nom de l'honneur qui leur était fait, de se consacrer presque bénévolement à cette tâche, et en *« laissant leur idéologie au vestiaire »*, quand il s'agissait de juger entre pairs mais aussi entre professionnels, les conflits qui leur étaient soumis.

Cette juridiction-là, par bien des aspects, pourrait apparaître vieillotte, archaïque ou trop idyllique. Force est, au contraire, de constater que la confiance des justiciables ne s'est jamais démentie. En 1976, les prud'hommes ont eu à examiner soixante-quinze mille affaires, alors que les tribunaux civils n'avaient à se prononcer que sur quarante mille. Encore faut-il préciser que ce « succès » aurait été plus net si les conseillers prud'homaux avaient obtenu ce qu'à l'unanimité, employeurs et salariés réclament depuis des années aux autorités de tutelle (justice, travail, agriculture) : l'extension territoriale et l'extension de compétence.

Mais ce succès permanent de l'institution explique l'ampleur de la crise traversée. Alors que les justiciables maintenaient leur confiance aux prud'hommes, voilà que les prud'hommes, eux, ne se faisaient plus confiance entre eux. Les deux parties s'accusent mutuellement d'avoir voulu dévoyer à leur profit le principe absolu du paritarisme.

Grief fondé ? Certainement oui dans la mesure où les modifications de structures intervenues dans le monde du travail ne se sont pas répercutées sans dommages au sein de l'instance.

D'un côté, les syndicats C.G.T. et C.F.D.T., d'autant plus forts que les élections de conseillers ont lieu au scrutin majoritaire et non proportionnel, font un premier reproche au C.N.P.F. et au gouvernement : avoir voulu écarter de l'instance prud'homale les petits patrons, afin de leur substituer des cadres supérieurs, spécialistes des questions juridiques. Avec la volonté de mieux contrôler une instance considérée comme trop favorable aux justiciables salariés. Second reproche : la volonté, d'ailleurs concrétisée dans le projet de réforme gouvernemental, de créer un troisième collège de conseillers prud'homaux, celui des cadres.

Majorité C.G.T.

Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. redoutent que ces conseillers cadres ne se retrouvent, au moment de juger, plutôt du côté des employeurs que de celui des employés. Enfin, troisième grief, et là les syndicats majoritaires y voient la preuve de *« l'offensive patronale »* : ce projet de désignation des conseillers salariés *« choisis par un magistrat, le premier président de la cour d'appel, sur des listes établies par les organisations syndicales les plus représentatives »*. La définition est trop floue pour ne pas, aux yeux des syndicats majoritaires, prendre l'aspect d'une véritable tentative de démantèlement d'un quasi-monopole.

C'est justement à ce niveau que le patronat conteste le fonctionnement du système électoral prud'homal, qui, pour lui, par le scrutin majoritaire, aboutit à ce quasi-monopole syndical. La nette majorité obtenue par la C.G.T. aux élections, la présence dans les conseils de prud'hommes *« de syndicalistes plutôt que de vrais salariés face à de vrais patrons »*, sont choses mal admises. Mais l'essentiel des griefs tient à cette espèce d'alliance traditionnelle qui s'opère au sein des conseils entre les petits patrons et les salariés contre les représentants des grandes entreprises.

Là est véritablement le point central du conflit : *« Si les grandes entreprises, et le C.N.P.F., s'insurgent contre le fait que les différends qu'elles peuvent avoir avec leurs salariés soient jugés par tel petit industriel ou tel petit commerçant de leur ville, il ne doit pas apparaître surprenant, à l'inverse, que les organisations de salariés — et singulièrement la C.G.T. — s'élèvent contre la perspective que l'ensemble des travailleurs de France soient dans un proche avenir jugés en fonction des seuls orientations émanant du C.N.P.F. et des seuls intérêts des grandes entreprises. Un tel alignement — auquel conviendrait excellemment le qualificatif de mainmise totale ou de monopole — signifierait à brève échéance la mort de la prud'homie en tant que juridiction populaire, et au mieux une sorte de survie en tant que rouage sans âme et sans dimension humaine des structures judiciaires de notre pays. C'est ce que nous refusons catégoriquement... »* Cet extrait d'une intervention d'un délégué salarié C.G.T. prononcée juste avant la rupture résume bien l'enjeu d'un conflit dont on voit mal maintenant comme il pourra se résoudre.

PIERRE GEORGES.

MÉDECINE

AUX ENTRETIENS DE BICHAT

La pilule reste la meilleure méthode de contraception

Rien ne symbolise plus les changements profonds de l'exercice médical des vingt dernières années que les problèmes de contraception. Il ne s'agit plus là de guérir ni de prévenir une maladie, d'atténuer une souffrance ou de protéger des épidémies, mais de contrarier un processus physiologique normal dans un but social. D'autre part, la prescription par le médecin ne résulte pas de sa décision personnelle *mais d'une demande sans équivoque de* personnes bien portantes. On a même pu parler de « démédicaliser » la contraception, de la rendre libre et gratuite, comme s'il était admis qu'elle était inoffensive et sûre et quelle servait à la fois le respect des droits de l'individu et l'intérêt de la collectivité.

Pourtant, il s'en faut de beaucoup pour que le bilan de vingt années de contraception puisse permettre de convaincre tout le monde, comme l'a montré l'atmosphère souvent passionnée et l'abondance des questions de l'auditoire au *cours de la séance tenue à Paris par les assises* nationales de médecine, le 25 septembre, dans le cadre des Entretiens de Bichat.

Le docteur Mauvais-Jarvis, président, déclarait d'emblée qu' *« aucune méthode actuellement utilisable n'associe l'efficacité, l'inocuité et la simplicité. En outre, si les différentes solutions ont permis de résoudre les demandes des populations à haut niveau socio-économique, elles se sont révélées incapables d'apporter une solution à la démographie galopante dans les pays sous-développés »*.

Il a rappelé qu'en France, la contraception est « largement diffusée chez les femmes en milieu urbain, mais la méfiance et de nombreux tabous en limitent l'application en milieu rural ». Chaque méthode a fait ensuite l'objet d'une évaluation :

● LES MOYENS MECANIQUES. — Chez l'homme, le préservatif reste une méthode très utilisée (50 millions par an sont vendus en France) et sûre. Chez la femme, les stérilets représentent une méthode efficace (environ 1 % d'échecs) grâce aux récents progrès apportés par l'ad*jonction de cuivre*. Au total, en 1976, 800 000 femmes en France utilisaient de telles méthodes, qui se perfectionnent régulièrement.

● LA CONTRACEPTION MASCULINE. — De nombreuses substances hormonales destinées à bloquer la fabrication des spermatozoïdes sont à l'étude, mais leur efficacité est douteuse, car elles agissent à retardement (de l'ordre de trois mois après le début du traitement), et elles s'accompagnent d'inhibition de l'activité sexuelle, de telle sorte que la pilule masculine a peu de *chances d'être développée*.

En revanche, la vasectomie, qui consiste en une interruption chirurgicale des canaux déférents (qui conduisent les spermatozoïdes du testicule aux canaux éjaculateurs), est une méthode efficacité et sûre, mais elle est pratiquement irréversible. Cet inconvénient, a précisé le docteur Jardin (Paris), peut être atténué par la conservation de sperme par congélation, qui garde un pouvoir fécondant pendant plusieurs années. En France, où la vasectomie reste aux yeux de la loi une mutilation, on estime à moins d'un millier le nombre d'hommes stérilisés par cette méthode, contre plusieurs millions en Angleterre et aux Etats-Unis.

● LA PILULE. — Cinquante millions de femmes dans le monde utilisent cette méthode, dont deux millions et demi en France. Une centaine de marques différentes sont proposées sur le marché, la tendance actuelle allant vers les produits de moins en moins dosés, et vers des associations variables au cours du cycle d'œstrogènes et de progestérone. La « pilule » est incontestablement la méthode la plus sûre, mais son usage représente un facteur de risque dont les composantes commencent à être bien connues :

Des risques identifiés

● LE RISQUE CARDIO-VASCULAIRE est le plus classique. Il ne présente des conséquences graves qu'au niveau des artères : l'infarctus du myocarde, les accidents cérébraux (l'attaque), sont plus fréquents chez les femmes qui prennent la pilule, mais ce « facteur de risque » est du même ordre de gravité que le fait de fumer, ou l'alimentation trop riche. C'est l'association de plusieurs facteurs de risque qui en multiplie les effets. Isolée, la prise de pilule est considérée comme un risque acceptable.

● LA PILULE REPRESENTE-T-ELLE UN RISQUE DE CANCER ? Cette question, à laquelle le médecin devrait pouvoir répondre, traduit l'angoisse de beaucoup de femmes, qui craignent confusément de payer peut-être ainsi « le prix de leur liberté ». S'il est maintenant *impossible de nier le rôle favorisant* des œstrogènes contraceptifs dans l'apparition de certaines tumeurs (foie, utérus), en revanche, on sait aussi que la pilule a diminué la fréquence d'autres tumeurs (sein en particulier). Ainsi, a dit le professeur Dargent (Lyon), *« le dépistage des états pré-cancéreux est une nécessité impérative dans la prescription contraceptive. De ce fait, les femmes prenant la pilule ne seront pas exposées à un risque supplémentaire, mais se trouveront, au contraire, protégées. »*

Pour ce qui concerne l'administration de la pilule chez la femme de quarante à cinquante ans, chez qui les risques sont les plus grands, et chez qui la protection doit être la plus efficace, la mise au point de dérivés de la progestérone permet d'envisager la continuité avec les produits œstroprogestatifs classiques.

26 % de Français

La France reste encore en Europe l'un des pays où les méthodes contraceptives sont les moins employées : par exemple, 26 % des femmes en âge de fertilité prenaient la pilule en 1976, loin derrière les Pays-Bas, l'Angleterre, ou l'Allemagne. Dans tous ces pays, la contraception orale se développe avec rapidité tandis qu'elle marque le pas, aux Etats-Unis, au profit d'autres méthodes. D'après le professeur Soutoul (Tours), la libéralisation de l'avortement dans les pays industrialisés n'a pas favorisé le développement des méthodes contraceptives, sauf si la *« propagande en faveur de ces dernières est mise en place efficacement à l'occasion et dans les suites des avortements »*.

En conclusion de cette journée, le professeur Beaulieu (Paris) déplora que la formation actuelle du médecin ne le prépare pas à cette mission nouvelle, car la prévention de la grossesse n'a rien à voir avec la prévention des maladies.

« Instrument d'une politique démographique, le médecin ne reçoit aucune formation socio-économique ni politique. Il attend trop souvent que les progrès techniques lui permettent d'appliquer des « recettes », en toute certitude, alors que la démarche médicale est nécessairement nourrie de doute et de la prise en compte de risques multifactoriels. » Il a rappelé que l'attitude morale du médecin, face à la contraception, ne peut être neutre, mais implique un engagement inévitable, que le malade perçoit. Il s'est déclaré confiant dans l'avenir des méthodes contraceptives hormonales, et il a laissé entrevoir de nombreuses améliorations de leur forme d'administration et de leur tolérance, à partir d'une situation actuelle dont le bilan lui paraît hautement positif.

Dr J.-F. LACRONIQUE.

MORT DE NOËL BAYON

Nous apprenons la mort, survenue brutalement, le 24 septembre, à l'hôpital Cochin, de notre confrère Noël Bayon, président de l'Association nationale des journalistes d'information médicale.

Chroniqueur médical à l'Aurore, *collaborateur de* Valeurs actuelles, le Spectacle du monde, Tonus *et, durant de longues années, de la* Gazette médicale, *Noël Bayon, âgé de soixante-sept ans, avait voué sa vie à la double passion qui l'animait : celle de la médecine et celle de l'information. Après avoir commencé des études médicales, son goût de la littérature et de l'écriture l'incitait à se lancer dans une tâche d'information pédagogique dont il connaissait mieux que personne les difficultés et les aléas.*

Œuvrant inlassablement au rapprochement de deux mondes jusqu'alors étrangers, voire hostiles, celui de la médecine et celui de la presse, il réussit à créeer une instance où pouvait s'établir un dialogue réel entre médecins et journalistes. Puis, conscient de la nécessité d'établir des règles éthiques pour ce type d'information aux résonances si particulières, il fondait en 1970 l'Association nationale des journalistes d'information médicale, dont il était toujours le président. Organisant des conférences de recyclage du plus haut niveau, auxquelles se retrouvaient ceux qui font dans l'ombre des laboratoires la science et la médecine de l'avenir, et ceux qui s'efforcent d'en faire comprendre les implications à un public élargi, Noël Bayon avait créé les bases d'une collaboration fructueuse, fondement même de l'information et de son éthique.

Son dévouement, ses qualités de cœur, ses exceptionnelles capacités de travail lui avaient attiré l'estime et l'affection de tous ses confrères.

Reprenant conscience après l'hémorragie cérébrale dont il avait été victime, il y a une semaine, ses premiers mots furent pour les Entretiens de Bichat, exprimant son souci de ne pouvoir les « couvrir », donnant ainsi un ultime témoignage de ce que fut son exceptionnelle conscience professionnelle. — Dr E. L.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

1975

Commission paritaire des journaux et publications : n° 5743





Le Monde DE L'ECONOMIE

Un tournant courageux de la politique monétaire

Le changement radical de la doctrine inspirant la politique monétaire française depuis la guerre est un des aspects les plus méconnus du plan Barre alors qu'il en est certainement l'un des plus essentiels.

par EDMOND ALPHANDERY (*)

LA politique monétaire poursuivie depuis la guerre s'est caractérisée par la volonté délibérée de fournir aux agents économiques de l'argent à bon marché. Pour cela les taux d'intérêt sur le marché du crédit étaient fixés à des niveaux très bas. Les taux d'intérêts réels, c'est-à-dire la différence entre le taux nominal payé par l'emprunteur et le taux d'inflation qu'il anticipait, étaient presque nul et bien souvent négatifs. Cela était rendu possible grâce à une politique de refinancement bancaire pratiquement automatique à des taux eux aussi contrôlés et naturellement peu élevés.

Il est facile de montrer que cette politique incline à l'inflation et qu'elle en est probablement en France la source première. En effet, des taux d'intérêt « administrés », c'est-à-dire fixés arbitrairement par les autorités monétaires à un niveau plus bas que celui qui aurait résulté du jeu des marchés, créent un déséquilibre inflationniste tant dans le secteur des biens et des services que dans celui de la monnaie.

Sur les marchés des biens et des services, un taux d'intérêt réel très faible ou négatif incite les agents à emprunter pour dépenser plus. On assiste donc à un gonflement structurel de la demande globale provenant non seulement d'un surinvestissement mais aussi d'une surconsommation.

Les taux bas facteur d'inflation

Cet écart (gap) inflationniste trouve naturellement sa contrepartie dans un excès de crédit et d'encaisses. Car le taux d'intérêt peut être considéré comme le prix des encaisses. Or, sur un marché, on ne peut pas contrôler le prix et la quantité à la fois. Ou on contrôle la quantité, et le prix devient endogène au système, c'est-à-dire se déduit de son fonctionnement. Ou bien on contrôle le prix, mais alors c'est la quantité qui est endogène. C'est pourquoi, lorsque les autorités monétaires administrent le taux d'intérêt, le stock de monnaie devient une résultante des encaisses désirées. Le lieu où se réalise cette liaison est le marché monétaire. La politique systématique de refinancement des banques à faible taux d'intérêt accroît la quantité de monnaie dans les proportions rendues nécessaires par l'augmentation désirée de crédit et d'encaisses.

La thèse selon laquelle des taux d'intérêt élevés seraient inflationnistes et qu'il faudrait des taux bas pour freiner l'inflation est donc fausse. Elle se fonde sur une approche partielle de l'inflation par les coûts ; et elle ne tient pas compte de l'équilibre macro-économique

Si l'on accepte cette analyse d'une inflation structurelle engendrée par ce type de politique économique keynésienne, alors on peut se demander pourquoi, dans un pays comme la France, on a assisté depuis 1945 à des périodes durant lesquelles le taux d'inflation s'est sérieusement ralenti.

Pour répondre à cette question, il convient de faire la distinction essentielle entre le régime de taux de change fixes dans lequel nous avons vécu depuis Bretton Woods jusqu'en 1973 et le système actuel de flexibilité des monnaies.

Dans le système de taux de change fixes, l'administration des taux d'intérêt à un niveau inférieur à l'équilibre spontané sur les marchés des capitaux a un double effet. L'écart inflationniste engendé par l'excès de la demande est partiellement résorbé par une augmentation des achats à l'étranger. Ce qui s'accompagne d'un déficit de la balance commerciale. Simultanément, les faibles taux d'intérêt incitent les capitaux à émigrer. Ce double mouvement crée un déficit de la balance des paiements. Celui-ci amortit les tensions inflationnistes au niveau de l'équilibre des biens et des services. Du point de vue monétaire, la conséquence est de freiner la progression de la masse monétaire, dont la contrepartie en devises diminue.

Il est donc clair qu'en taux de change fixes il y a des mécanismes automatiques qui tendent à rapprocher le taux d'inflation interne du taux d'inflation international. Les taux de change fixes corrigent ainsi plus ou moins d'eux-mêmes les erreurs de politique monétaire. Lorsque le déficit de la balance des paiements devient trop important, alors il faut dévaluer, et la croissance trop élevée de la quantité de monnaie ne peut être freinée que par un encadrement direct du crédit bancaire, qui conduit les banques à un rationnement arbitraire puisque les taux sont eux aussi administrés.

En taux de change flexibles, la politique monétaire devient en revanche un jeu quotidien beaucoup plus dangereux. Regardons ce qui se passe lorsque, comme ce fut le cas à partir du second semestre de 1975, on cherche à maintenir le taux d'intérêt au-dessous de son niveau d'équilibre.

L'écart inflationniste engendre un excès de la demande à l'extérieur et, partant, un déficit des échanges extérieurs qui est suivi, à plus ou moins longue échéance, par la chute du franc. Celle-ci doit, en toute logique, s'accompagner d'un rétablissement ultérieur progressif de l'équilibre des échanges. Mais si le taux d'intérêt continue à être maintenu artificiellement au-dessous de son niveau, il est aisé de prévoir la suite. On assiste alors à une dépréciation continuelle du franc sur le marché des changes qui accompagne la hausse des prix intérieurs résultant de l'écart inflationniste qui ne trouve plus de mécanisme autocorrecteur. Le taux d'inflation étant en France supérieur au taux d'inflation international, la compétitivité des produits français est alors préservée par une chute parallèle du franc.

Ce scénario n'a plus cours aujourd'hui parce que le gouvernement français a courageusement changé le cap de sa politique monétaire en décembre 1976. Suivant le chemin tracé par l'Allemagne, les Etats-Unis et la Suisse, il a décidé de définir sa politique monétaire en termes quantitatifs et non plus en termes de taux d'intérêt. Il a pris l'engagement de limiter l'augmentation de la masse monétaire en 1977 à 12,5 %. Parallèlement, on a vécu une période d'élévation du taux d'intérêt sur le marché monétaire. Celui-ci était tombé à moins de 7 % en fin de 1975. Il fluctue aujourd'hui entre 8,5 et 9 %.

Le gouvernement a choisi une politique monétaire qui correspond à ce qu'enseigne la théorie économique moderne. Il doit persévérer dans cette direction en supprimant, en particulier, la sélectivité du crédit qui affaiblit le contrôle quantitatif par l'établissement de taux privilégiés pour certaines opérations, et qui, au surplus, engendre des distorsions injustifiées. Il ne doit pas non plus se laisser décourager par la modestie des résultats obtenus jusqu'à présent en matière de prix. Car dans un pays qui connaît depuis quatre ans un rythme d'inflation supérieur, en moyenne, à 10 %, on ne supprime pas les anticipations inflationnistes d'un coup de baguette magique.

(*) Professeur à l'université de Paris-II et à la faculté d'Angers.

Les listes de nationalisations

LES discussions que les trois partis de gauche viennent d'avoir sur les nationalisations, et qui ont eu les graves conséquences que l'on sait, ont été principalement axées sur le nombre des entreprises, filiales des grands groupes, à faire passer du secteur privé au secteur public. Il s'agit là, en effet, d'un problème considérable car, au-delà des chiffres cités par les uns et les autres, se profile l'enjeu véritable : quelle serait, en cas de victoire électorale de l'opposition, la tonalité dominante dans l'économie française. Mixte, elle l'est déjà (comme toutes les économies modernes), mais il est clair qu'elle changerait subrepticement de nature si l'ensemble des sociétés d'Etat, dont le personnel jouirait d'un statut plus ou moins privilégié (au regard, notamment, de la stabilité de l'emploi), venaient à occuper une place considérée par les uns comme déjà trop importante et par les autres comme tout juste suffisante pour conduire aux mutations souhaitées.

Cependant, l'affaire du « seuil » n'est pas la seule qui soit déterminante. Le tour qu'ont pris les négociations est une nouvelle illustration du divorce qui existe souvent entre les méthodes de la politique et les préoccupations des responsables de l'activité économique. Certes, le chef d'entreprise est très intéressé de savoir quelle sera la liste des « nationalisables », mais ce qui peut-être lui importe plus que la longueur de celle-ci, c'est son caractère extensible ou non. Le simple fait qu'on n'a pas cessé, depuis quelques semaines, d'avancer des chiffres différents ne peut pas ne pas laisser une impression d'incertitude.

S'il est une chose qui est indispensable à la vie économique, c'est un minimum de sécurité, faute de laquelle les meilleures réformes n'amènent qu'arrêt des investissements et recul de la production et des échanges, comme on l'a vu si souvent dans les pays les plus divers. A la limite, une liste relativement longue de nationalisations fixée *ne varietur* aurait été mieux accueillie qu'une liste plus courte mais soumise à d'éventuelles révisions.

Creusot-Loire au creux de la vague

La signature du contrat de livraison de deux centrales nucléaires à l'Iran par le groupe Creusot-Loire, qui devait intervenir le 18 septembre, a une fois encore été repoussée. Un souci supplémentaire pour les responsables de ce groupe puissant qui, touché avec retard par la crise de la sidérurgie, va procéder à un redéploiement de sa branche métallurgique.

« *JE vous disais, il y a un an, que les résultats de l'exercice 1976 risquaient d'être médiocres ; ils l'ont été.* » Ainsi commençait l'allocution prononcée le 16 juin 1977 par M. Jean Forgeot, président de Creusot-Loire, lors de l'assemblée générale de la société. Médiocres, les résultats de la firme l'ont été. Au plan comptable, l'exercice de 1976 se solde sans bénéfice ni perte. Dans la réalité, compte tenu d'une reprise de provision, pour un montant de 63,8 millions de francs, c'est en fait une perte qui a été enregistrée contre un bénéfice net de 49,5 millions de francs en 1975.

Parions que les propos du président Forgeot ont fait naître quelques sourires aussi apitoyés qu'entendus dans les milieux industriels. Dame, on ne devient pas le numéro un français de l'énergie nucléaire sans s'attirer des rancunes, et ce d'autant qu'il a fallu mener un combat long et difficile pour y parvenir. « Le triomphe du baron Empain », « La victoire de Creusot-Loire ». Il y a deux ans à peine la presse soulignait dans son ensemble avec éclat l'aboutissement d'une bataille menée de main de maître. Creusot-Loire, dont le leadership a été confié à Schneider S.A. (1), elle-même contrôlée par le baron belge Empain, ne s'est-il pas vu confier, après l'élimination de son concurrent le groupe C.G.E., le monopole de fait de la construction des réacteurs nucléaires en France ? Ne s'est-il pas assuré le rôle de maître d'œuvre industriel dans la construction de surrégénérateurs au travers du contrôle de la société Novatome ? N'a-t-il pas un temps été en posture de racheter Alsthom à la C.G.E. ? Bien que l'opération ne se soit pas faite, puisque Alsthom a finalement fusionné avec les Chantiers de l'Atlantique pour donner naissance à Alsthom-Atlantique, le groupe Creusot-Loire semblait avoir le vent en poupe. Il n'est jusqu'à la crise qui semblait le favoriser. N'est-il pas producteur d'aciers spéciaux intégrés vers l'aval et fabriquant ces biens d'équipement dont les pays en voie de développement devaient être si demandeurs ? Comment expliquer dans ces conditions les piètres résultats de 1976 ?

PHILIPPE LABARDE.

(Lire la suite page 24.)

(1) La Compagnie financière de Creusot-Loire détient 51,5 % du capital de Creusot-Loire. Son capital est détenu à parts égales par Marine-Wendel et Schneider S.A. La responsabilité de la gestion a été confiée à Schneider S.A.

Une autobiographie de Jacques Rueff : « De l'aube au crépuscule »

UN institut d'économie politique de New-York, qui porte le nom de son actif fondateur, M. Lewis Lehrman, a entrepris de publier en anglais les œuvres complètes de M. Jacques Rueff. Cette initiative répond à une intention : amener les lecteurs anglo-saxons à reconsidérer, sur quelques sujets fondamentaux touchant la politique économique et monétaire, leurs jugements et leurs idées reçues trop exclusivement influencés par leurs propres auteurs, et notamment par John Maynard Keynes, auquel M. Jacques Rueff n'a pas cessé depuis le début des années 20 de s'opposer.

Le règne intellectuel de Keynes n'est plus, de l'autre côté de la Manche et de l'Atlantique, sans partage : il a été au moins partiellement battu en brèche par la vogue extraordinaire qu'a connue le « monétarisme » de Milton Friedman. Pour remettre en doute le nouveau credo, l'étude de la pensée de M. Jacques Rueff n'est pas non plus inutile : on ne peut pas être moins « monétariste » que lui, au sens que l'on donne aujourd'hui à ce terme, car il s'intéresse aux mécanismes de régulation monétaire, non à la quantité de monnaie en circulation.

A cette occasion, l'académicien français a été amené à écrire une autobiographie qui vient de paraître en France sous le titre : *De l'aube au crépuscule* (1). Le titre pourrait être trompeur. L'autobiographie en question ne laisse pratiquement aucune place à ce qu'il est convenu d'appeler la vie personnelle. L'auteur nous dit d'emblée qu'un double appétit de réflexion et d'action a dominé son existence. Son nouveau livre est en quelque sorte la pensée et la carrière de Jacques Rueff expliquées par Jacques Rueff. Les premières pages sont consacrées à l'influence du père, mais le parti pris par l'auteur veut que les confidences soient réduites au minimum. Juste pour expliquer le rôle décisif que ce père médecin, épris de la méthode scientifique, a joué dans le développement intellectuel de son fils. Le mot appétit, cité plus haut, ne paraît pas, une fois refermé le livre, trop fort. Même si M. Jacques Rueff est peu prodigue de renseignements sur sa propre personne, il ressort de son récit une extraordinaire impression de « solide santé » (l'expression revient à deux ou trois reprises sous sa plume, et il y prend un visible plaisir). A propos de la guerre, qu'il fit à partir de 1915 (il avait dix-huit ans), comme aspirant sous-lieutenant et lieutenant d'artillerie, il écrit : « *Je vais dire quelque chose qui fera sursauter bien des lecteurs. Cet intermède guerrier fut pour moi un immense bonheur.* »

Beaucoup de ses contemporains se vantent de tout savoir des idées directrices et du *cursus honorum* suivi par M. Jacques Rueff. Et pourtant la lecture de l'« autobiographie » donne la tentation de s'adresser aux actuels dirigeants, pas seulement à ceux de la France, pour leur dire : « *Comme vous êtes timorés ! Pourquoi tant d'échecs essuyés ne vous conduisent-ils pas à jeter un regard neuf sur les politiques que vous suivez et qui manifestement sont incapables de sortir vos pays, même ceux qui sont réputés le plus sagement gouvernés, de la récession, du chômage et de l'inflation ?* » A travers les pages de son livre, Jacques Rueff ne cesse, sans en avoir l'air, de les interpeller et de leur écrire : « Chiche ! »

Le premier plan de notre horizon

S'il est un enseignement qui se dégage du raisonnement et de l'expérience accumulée par M. Jacques Rueff, c'est qu'on s'épuise vainement à attaquer l'inflation par la bande. C'est un assaut frontal qu'il faut faire. Toute sa vie M. Jacques Rueff répétera qu'une situation monétaire est rétablie en quelques semaines ou ne l'est jamais. C'est ce qu'il avait appris une première fois en participant, jeune inspecteur des finances, à la politique de stabilisation du franc menée avec un grand succès par Raymond Poincaré. Le jeune inspecteur avait été chargé d'une tâche précise : rechercher quel serait le cours optimum auquel il convenait d'arrêter l'ascension du franc, qui ne cessait de monter sur le marché des changes après la longue période de baisse qu'il avait connue antérieurement. Tenant compte du fait qu'un franc stabilisé à un niveau trop élevé entraverait la production et créerait du chômage, M. Rueff recommanda un cours qui se révéla par la suite bénéfique pour l'économie du pays. La France évitait la grave erreur, qu'avait commise une année auparavant la Grande-Bretagne (et plus précisément Winston Churchill, alors chancelier de l'Echiquier), de rétablir la parité-or d'avant la guerre. Le résultat fut que les prix anglais ne correspondaient plus au niveau international, d'où un chômage permanent.

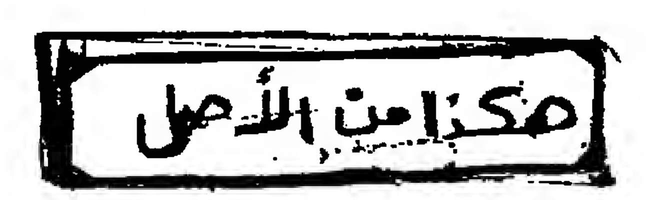
On admire l'aplomb avec lequel M. Jacques Rueff, trente-deux ans plus tard, présenta au général de Gaulle son programme d'assainissement de l'économie française, qui devait passer dans l'histoire sous le nom de plan Pinay-Rueff. Alors que, en réalité, le général de Gaulle choisissait la version « forte » de ce plan, c'est-à-dire celle qui était préconisée par M. Rueff (la version faible, « et donc moins efficace », comme dit M. Rueff lui-même, étant préférée par M. Pinay), il s'adressa à M. Rueff pour lui dire : « *Toutes vos recommandations sont excellentes, mais si je les applique intégralement et qu'il ne se passe rien, aura-t-il valu vraiment la peine de bouleverser le pays ?* » L'interlocuteur du général lui répondit : « *Je vous affirme, mon général, que le plan, s'il est intégralement appliqué, rétablira en très peu de semaines l'équilibre de notre balance des paiements. De cela je suis absolument sûr ; j'accepte que l'opinion que vous aurez de moi à l'avenir dépende entièrement du résultat obtenu.* » D'où viennent les certitudes de M. Rueff ?

Qu'on ne s'imagine pas d'abord qu'on est en présence d'une pensée monolithique qui, par construction, n'admet qu'un seul point de vue. L'auteur nous fait remarquer que la totalité de son œuvre se trouvait déjà en germe dans un petit livre qu'il avait rédigé en 1921 sous le titre *Des sciences physiques aux sciences morales*, alors qu'il était encore élève de l'Ecole polytechnique. Il y développe la thèse (aujourd'hui devenue quasi familière, que les relations de causalité présentées par la science n'existent pas, à proprement parler, dans la nature. Leur formulation est une exigence de notre esprit auquel la connaissance de l'être en soi est à jamais fermée. Les faits, fussent-ils scientifiques, « *viennent du monde, mais ils ne sont pas dans le monde. Ils sont dans notre esprit, et hors de lui ils n'ont pas d'existence autonome* ». De ce point de vue, l'auteur tire un certain nombre de conclusions d'ordre moral et spirituel, et notamment celle-ci : « *J'ai compris*, écrit-il, *qu'il pouvait y avoir, sur le plan politique et social, des vérités de milieu ou de classe, et que la seule façon d'entrer dans la pensée d'autrui était de voir les choses comme il les voyait, et de vivre le monde comme il le vivait.* » Et M. Jacques Rueff d'ajouter : « *Cette remarque évoque la thèse marxiste qui voit dans les infrastructures économiques l'origine des superstructures idéologiques. A la vérité, elle la généralise en faisant de l'idéologie le système d'idées tendant à transformer en nécessités logiques les états de faits très divers qui sont à chaque instant, aussi bien dans le domaine scientifique que dans celui de la vie quotidienne et pratique, au premier plan de notre horizon.* »

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 24.)

(1) Jacques Rueff, *De l'aube au crépuscule*, autobiographie. Éditions Plon, 60 F.



MONNAIES

Doit-on redéfinir une nouvelle parité du franc C.F.A.?

Les ministres des finances africains et français des pays membres de la zone franc se sont réunis la semaine dernière à Paris pour se concerter à la veille de l'assemblée annuelle du F.M.I. et de la Banque mondiale qui se tient à Washington du 26 au 30 septembre. *Les problèmes internes à la zone qui regroupe, outre la* France, les six pays de l'Union monétaire ouest-africaine (UMOA : Bénin, Côte-d'Ivoire, Haute-Volta, Niger, Sénégal et Togo) et les cinq pays représentés au sein de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (Gabon, Cameroun, Tchad, Empire centrafricain, Congo), *n'ont guère été abordés. Mais, en marge des réunions officielles,* plusieurs questions sont débattues dont celle du taux de change.

PARLER de la zone franc, c'est nécessairement faire appel à l'histoire, et, en tout cas, remonter à 1939, date à laquelle la France restaura le contrôle des changes sur toutes les opérations commerciales ou financières avec l'étranger. C'est sans doute dans un souci d'efficacité et d'homogénéité qu'elle étendit, quelques mois plus tard, cette réglementation à ses colonies. La zone franc était née et pouvait donc s'analyser comme le résultat d' « un accord bilatéral prescrit, dicté pourrait-on dire, par la France à ses partenaires (1) ».

A l'origine, la zone franc était déjà une grande famille. Cependant, son importance ne s'est précisée progressivement qu'à partir de l'accession à la souveraineté nationale des pays africains *membres. La zone franc*, qui est, bien entendu, une union monétaire, est à la fois un groupement commercial et une communauté au sein desquels le « pays centre », la France, joue le rôle de banquier et de trésorier. Les pays africains, de leur côté, « fournissent » à l'ancienne métropole une partie des matières premières nécessaires au fonctionnement de son économie.

Sur le plan de la garantie monétaire, des évolutions assez importantes ont eu lieu, principalement pour les Etats de l'Ouest africain qui ont, rappelons-le, conclu deux traités avec la France.

Le traité de 1962 stipulait : « *La République française assure la libre convertibilité* (2). » Au contraire, celui de décembre 1973 se borne, pour l'essentiel, à signaler que la France s'engage à apporter à l'UMOA son concours pour lui permettre d'assurer la libre convertibilité de sa monnaie, c'est-à-dire, la possibilité pour le franc C.F.A. d'être changé en d'autres devises sans difficulté.

A la lumière de ces deux traités, quels enseignements est-on en droit de tirer ? Il ressort que :

— En 1962, la responsabilité de la garantie du franc C.F.A. incombait à la République française ;

— Depuis 1974, au contraire, elle incombe aux Etats membres de l'UMOA. En clair, la garantie du franc C.F.A. dépend aujourd'hui, à titre principal, de la situation des économies des Etats *de l'Union* (3).

L'évolution actuelle de la zone franc n'est ni un signe de rejet de la coopération par les pays africains ni une sorte de « maquillage » de la part de la France en vue de se retirer de l'Union. Il y a, en effet, de bonnes raisons qui poussent à penser que l'autonomie progressive des Etats de l'UMOA s'explique par leur attitude à exercer (progressivement) leur souveraineté monétaire. Cet objectif n'est-il pas d'ailleurs l'un des principaux fondements de la coopération dans ce domaine ?

C'est pourquoi, il ne nous paraît pas nécessaire de nous demander : « *A qui profite la zone franc ?* », car, une telle préoccupation tiendrait plus à satisfaire un besoin intellectuel que la compréhension du réel, c'est-à-dire, un problème véritablement posé dans la vie de tous les jours.

Au risque de contredire certains esprits, nous dirons simplement que la zone franc présente intérêt pour tous les pays concernés. Pourquoi a-t-on alors enregistré, dans un passé encore récent, certaines évolutions contraires ? Citons seulement les pays qui nous intéressent directement. Il s'agit du Mali qui est à moitié « sorti ». Mais, il semble que cet Etat choisira un jour entre l'Union monétaire et son autonomie totale. *La Mauritanie, pour sa part*, s'est totalement retirée de l'Union. De tous ces changements, chaque individu (expert ou non), donne sa propre interprétation, car, aucune formation de source assez officielle n'a apporté les éclaircissements, pourtant nécessaires, à l'opinion publique. Mais il y a plus inquiétant : rien ne permet d'affirmer aujourd'hui que de telles évolutions ne se produiront plus. On se souvient des questions soulevées lors du voyage, en Afrique, de l'ancien président Georges Pompidou.

A partir de cette analyse, on est donc en droit de se demander maintenant : « *qui croit à l'existence de la zone franc, et, surtout, qui a l'initiative des réformes ?* »

L'initiative des réformes

Certains Etats sont « partis » très tôt (c'est le cas de la Guinée) et d'autres par la suite... *Le Moniteur africain* souligne, à juste titre, la liberté de choix en ces termes : « *Ce traité n'est pas un ghetto : tout Etat ouest-africain peut y être admis, de même que tout Etat membre peut s'en retirer ou en être exclus s'il n'observe pas ses engagements.* »

Qui a l'initiative des réformes ? On pourrait tout de suite penser qu'elle devrait venir uniquement des pays africains. C'est une vue de l'esprit. L'initiative de la France ne serait pas un outrage au groupement. Des dispositions particulières pourraient être prises pour envisager une nouvelle parité du franc C.F.A. Que la question se pose, un nombre croissant de personnes en prennent conscience dans tous les Etats de l'UMOA. Pourquoi ? A cause de la vie chère. En effet, une fraction importante de nos importations proviennent encore de l'ancienne métropole.

Imaginons un instant qu'on réévalue *la valeur du franc C.F.A.* : *les investissements* internationaux seront certainement réduits, mais il y a lieu de penser que cette réduction ne sera pas très forte. En effet, les salaires dans l'UMOA sont si bas que même relevés (en terme de monnaies étrangères) ils continueront de paraître alléchants aux investisseurs d'origine étrangère. D'autre part, s'il est vrai que les investisseurs étrangers s'attachent au profit, d'autres éléments (tels que : la stabilité politique, la liberté de transfert des bénéfices, la stabilité du franc C.F.A. et aussi l'utilité économique attendue de l'investissement considéré) sont également pris en compte pour déterminer la *nature de l'opération et le pays dans* lequel l'investissement présente le plus d'intérêt. Par ailleurs, l'inflation essentiellement importée de la France par le canal de nos importations diminuerait en grande partie dans nos Etats. Le pouvoir d'achat de l'Union s'accroîtrait donc d'autant et redonnerait, par la même occasion une impulsion aux échanges commerciaux avec la France. Mais certains experts voient dans cette réévaluation du franc C.F.A. une remise en cause de la zone franc. Au contraire, cette opération technique nous paraît indispensable pour le maintien de toutes les autres formes de coopération qui existent entre la France et ses anciennes *colonies. La raison est très simple.* L'esssentiel de cette coopération semble reposer sur l'union monétaire.

Comment la parité du franc C.F.A. avait-elle été déterminée à l'époque coloniale ? Sans doute un certain arbitraire a pu jouer, mais il a fallu cependant tenir compte d'une comparaison entre les prix internationaux et les prix établis dans les anciennes colonies. Que constate-t-on aujourd'hui ? Bien qu'il y ait toujours une situation latente de sous développement, on note cependant un certain progrès de ces différents Etats. Pourquoi ne pas tenir compte des progrès réalisés par ces économies pour modifier la valeur actuelle de leur monnaie ? Notre exemple prend plus de valeur lorsque nous nous appuyons sur le fonctionnement de la zone franc :

Rappelons que c'est la dévaluation, le 17 octobre 1948, du franc français qui a porté la valeur du franc C.F.A. de 1,70 F à 2 F métropolitains. En général, le franc C.F.A. a toujours suivi le même sort monétaire que le franc français. Mais la réforme qui, en décembre 1958, porta en France, création du nouveau franc devenu le franc par la suite, ne fut pas appliqué au franc C.F.A. ; si bien que celui-ci vaut actuellement 2 centimes français (0,02 FF).

Une réévaluation décidée à un *moment opportun n'aurait aucune conséquence* néfaste, car nos exportations ne dépendent pas du cours de notre monnaie.

L'avantage de la réévaluation s'inscrirait non seulement à l'actif des Etats africains, mais également au profit de l'Europe et particulièrement de la France dans une période où les pays industrialisés cherchent en vain à se protéger contre les « exportations sauvages » des pays en développement. Une telle disposition aujourd'hui préparerait demain les pays africains aux modifications de parité indispensables.

Au total, la coopération peut s'analyser comme une organisation. Or, toute organisation suppose une certaine liberté de ses membres. Cette liberté peut ne pas être utilisée par toutes les parties soit pas hésitation, soit par appréhension à l'égard d'un ou de plusieurs membres influents ou supposés tels. Dans une telle situation, chaque partenaire devrait pouvoir déterminer implicitement sa *contribution en plus de ses attributions* légales. Et, cela, bien sûr, dans l'intérêt bien compris de toute la communauté.

FRANÇOIS KOUADIO
(Etudiant ivoirien en doctorat.)

(1) Maurice Schlogel : *les Relations économiques et financières internationales*, Ed. Masson.

(2) *Moniteur africain*, n° 656 du 25 avril 1974 (Dakar, Sénégal).

(3) Article 5 de la Convention du compte d'opérations du 4 décembre 1973 (B.C.E.A.D.). Le compte d'opérations (l'avance du Trésor français) n'intervient qu'en dernier ressort (art. 6).

Une autobiographie de Jacques Rueff

(Suite de la page 23.)

Cela ne signifie évidemment pas que toutes les idées se valent et que l'analyse de la réalité donne des résultats arbitraires. Ce qui soutient la conviction de M. Jacques Rueff, c'est que, dans une économie d'échange libre, les phénomènes économiques n'ont pas la rigidité qu'on leur prête, ils sont au contraire « fluides » et capables d'adaptation spontanée grâce aux mécanismes de régulation (de la même nature que la cybernétique) qui les caractérisent. C'est à travers le mécanisme des prix que l'équilibre se rétablit à moins que l'on s'ingénie à entraver systématiquement son action. Dès les premières années qui suivirent la première guerre mondiale, Jacques Rueff s'opposa sur ce point à John Maynard Keynes, qui croyait au contraire la régulation spontanée difficile ou impossible parce qu'elle rencontrait vite l'obstacle de « structures » préétablies. Dans maintes circonstances, les *faits ont donné raison aux prévisions* de Jacques Rueff. Après 1945, il avait expliqué qu'il suffirait que les monnaies européennes redeviennent convertibles pour que cesse la fameuse rareté du dollar, que les économistes d'obédience keynésienne qualifiaient pour leur part de structurelle.

De même il avait annoncé, comme on le sait, la chute finale du système monétaire international appelé « gold exchange standard ». Mais la maîtrise des événements — c'est un point sur lequel il insiste beaucoup — implique que l'on soit conscient des mécanismes qui les régissent. Il écrit dans une des lettres qu'il adresse au général de Gaulle (le 5 mai 1961) : « *Sur la crise du dollar, le président Kennedy a tout dit dans son message du 6 février 1961. Mais il ne sait pas qu'il l'a dit. Et, à ma connaissance, personne ne lui a jamais dit qu'il l'avait dit.* » Dès l'époque où il était conseiller financier à l'ambassade de Londres (en 1930), Jacques Rueff n'a cessé d'adresser, quand les circonstances le lui commandaient, des lettres ou des notes au ministre des finances ou éventuellement au chef du gouvernement de l'époque pour attirer leur attention sur les désordres économiques ou financiers régnants, et les mesures à prendre pour en venir à bout. Lui, haut fonctionnaire, a reçu de l'Etat plusieurs *missions importantes dans sa vie* (il a représenté la France dans plusieurs conferences internationales et inspiré à diverses reprises sa politique). La raison profonde en est sans doute que très tôt il s'est préparé à la mission qu'il s'était lui-même donnée.

L'erreur de l'emprunt d'Etat

Ce n'est pas seulement sur le plan des principes, mais aussi sur celui des détails de son agencement, que l'on juge une politique économique. Le livre de Jacques Rueff pousse constamment le lecteur à comparer la réalité d'aujourd'hui à ce qu'elle devrait ou pourrait être. Il remarque, par exemple, qu'une des plus graves erreurs que puisse commettre un ministre des finances est de penser que la première tâche du Trésor est de lancer un emprunt d'Etat pour « éponger » les ressources existantes. Mais, ce faisant, l'Etat contribue au maintien d'un niveau élevé des taux d'intérêt, obstacle majeur à toute reprise économique. Une telle pratique est d'autant plus injustifiée que l'émission de bons du Trésor, « *dans un pays civilisé* », permet à l'Etat de se procurer toutes les disponibilités dont il peut avoir besoin auprès des banques. Avant l'été, le gouvernement actuel, après tant d'autres, s'est vanté d'avoir obtenu le verdict favorable des épargnants.

Ce que recommande Jacques Rueff, c'est en définitive à peu près le contraire de ce qui se fait aujourd'hui dans les grands pays. Il maintient qu'une politique de déséquilibre budgétaire systématique est incompatible avec la lutte contre l'inflation, tout en n'apportant qu'une stimulation illusoire à l'activité économique.

A force de rester fidèle à un classicisme intransigeant, Jacques Rueff apparaît comme le plus anticonformiste des économistes contemporains, lui qui s'exprime d'une façon si traditionnelle qu'on serait tenté d'y voir un parti pris (sous sa plume, la jeunesse est « ardente », un esprit cultivé est « orné » et un économiste connu est illustre »). En définitive, son enseignement est *réconfortant par la confiance* qu'il fait aux solutions dictées par un raisonnement rigoureux. Faisons remarquer pour notre part que l'économiste a parfois besoin, pour appliquer sa politique, du courage qu'a dû avoir Pasteur pour administrer son premier vaccin contre la rage.

Confiance dans la force des idées

Cette confiance dans la force des idées est à tort apparue plus d'une fois aux yeux de ses nombreux détracteurs comme une indifférence au sort des hommes. Parce que, en 1930, il avait soutenu dans *The Times* que, premièrement, le chômage anglais était causé par le niveau trop élevé des salaires réels par rapport au niveau des autres prix et, deuxièmement, que cette situation était due à l'existence d'une indemnité de chômage d'un montant relativement important, il fut accusé d'insulter la classe ouvrière. Sur ce point, qui alimenta si longtemps les controverses, il s'explique dans son livre ainsi que sur quelques autres (dont la politique déflationniste de Pierre Laval qu'il fut amené à recommander parce que le Parlement avait interdit au gouvernement la seule solution qui lui paraissait *raisonnable : la dévaluation* du franc). Aujourd'hui, on comprend mieux ces phénomènes. Le fait que le gouvernement offre des exonérations fiscales aux entreprises qui acceptent d'embaucher des jeunes est, par exemple, une reconnaissance implicite du fait que des charges salariales trop élevées constituent un obstacle à l'emploi.

C'est *l'Ordre social*, qu'il publia en 1965, que Jacques Rueff considère comme le plus important de ses ouvrages. Toute sa vie, il aura été habité par l'idée que l'ordre, lorsqu'il existe, n'est jamais fortuit. Cela est vrai pour la société dont l'ordre est voulu par l'homme, ordre que notre auteur appelle pour cette raison « prométhéen ». Cela est vrai aussi pour les structures indépendantes de toute volonté humaine et que l'auteur appelle « jupitériennes » : structures physiques, biologiques, etc. La montée de l'ordre dans l'univers, tel est le thème du livre qu'il publia il y a une dizaine d'années sous le titre *les Dieux et les Rois*. Il l'évoque à nouveau dans une comédie ballet, *la Création du monde*, qui est son œuvre la plus récente et que la première chaîne de télévision diffusera à la fin de cette année.

PAUL FABRA.

Creusot-Loire au creux de la vague

(Suite de la page 23.)

Pour les responsables de Creusot-Loire, la réponse tient en un mot : métallurgie. Cette branche représente encore les deux tiers du chiffre d'affaires de Creusot-Loire, et 52 % du chiffre d'affaires consolidé du groupe. Même si les pertes enregistrées ne sauraient être comparées à celles des grands groupes sidérurgiques tels Usinor ou De Wendel, Creusot-Loire a payé avec un temps de retard les effets de la crise qui a touché ce secteur.

Balancier

Curieux destin que celui de ce groupe né en 1970 de la fusion des C.A.F.L. (Compagnie des ateliers et forges de la Loire) et de la S.F.A.C. (Société des forges et ateliers du Creusot). Pendant les premières années de son existence la branche mécanique a donné bien des soucis : restructuration, réaménagement, *se sont succédé. La métallurgie* portait alors l'ensemble à bout de bras. 1975 fut l'année charnière : la branche mécanique atteignait enfin l'équilibre. Un an plus tard c'était la métallurgie qui à son tour était ébranlée. Creusot-Loire est-il condamné à ce mouvement de balancier perpétuel ? N'y-a-t-il pas là de quoi s'interroger sur le bien-fondé de la constitution du groupe ?

« *Certes pas*, répondent les dirigeants de Creusot-Loire. *Si la C.A.F.L. et la S.F.A.C. n'avaient pas fusionné, leur situation serait aujourd'hui bien délicate. Ce rapprochement nous a permis d'atteindre la taille normale pour être présent sur le marché mondial.* » Plus encore que les débouchés qu'il offre — la branche mécanique consomme 15 % de tôles fortes, 20 à 25 % des pièces de forge, 20 % des pièces moulées, produites par la branche métallurgie — le rapprochement des deux activités qui du reste cohabitaient dans les deux entreprises fusionnées, a permis le passage d'un flux technique considérable, affirme-t-on. Bref, si Creusot-Loire n'existait pas il faudrait l'inventer...

Au demeurant, les responsables de Creusot-Loire ne sont pas pessimistes. « *L'activité mécanique doit être normalement rentable pour peu que nous poursuivions nos efforts de spécialisation, de sous-traitance et que nous mettions l'accent sur la technique.* » Le développement de cette branche devrait permettre un rééquilibrage « naturel » du groupe Creusot-Loire sans qu'aucune activité soit sacrifiée.

Que pèse le nucléaire dans ce projet de développement ? « *En 1980 le programme français devrait représenter 25 % environ de la branche mécanique.* » Ce pourcentage marque bien les limites du pari engagé par Creusot-Loire dans ce domaine d'activités très particulier. Incontestablement le groupe bénéficie dans ce secteur d'atouts non négligeables. Son monopole de fait pour la construction de réacteurs, d'abord. Un carnet de commandes bien garni et étalé dans le temps, ensuite. Reste que l'expérience prouve que le nucléaire réserve parfois des surprises fort désagréables. Le retard pris dans la construction de Fessenheim en témoigne, et nul n'a oublié les difficultés financières rencontrées par le groupe allemand K.W.U. Creusot-Loire est-il à l'abri de semblables mésaventures ? A ce propos bien des rumeurs ont longtemps circulé. Selon certains, Creusot-Loire, dans son désir d'obtenir des commandes d'E.D.F., aurait soumissionné à des prix exagérément bas, tactique classique pour éliminer des concurrents. Est-ce à dire que les commandes d'E.D.F. ne seraient pas rentables ? Sur ce point les dirigeants du groupe restent discrets, peut-être tout simplement parce qu'il est difficile d'apprécier le résultat global d'une opération de longue haleine. Notons cependant qu'en quatre ans, de janvier 1973 à janvier 1977, le prix du kilowatt nucléaire installé a progressé de... 96 % !

Cela dit, Creusot-Loire entend bien ne pas limiter son activité nucléaire à l'Hexagone. L'exportation n'avait-elle pas été l'une des raisons invoquées par les pouvoirs publics pour lui conserver son monopole ? Le groupe a d'ores et déjà vendu deux centrales à l'Afrique du Sud. L'affaire fit assez de bruit. Il éprouve, en revanche, les pires difficultés à conclure un contrat de même ampleur avec l'Iran. L'exportation de centrales nucléaires n'est plus du seul ressort du commerce...

Redéploiement

Si la mécanique devrait poursuivre sur sa lancée, il n'en va pas de même pour la métallurgie : « *Nous n'avons pas été plus malins que les autres*, explique un des responsables de cette branche. *Lorsque la crise a frappé la sidérurgie nous avons pensé qu'il s'agissait là d'une dépression cyclique comme en connaît cette industrie. Nous avons donc pris des mesures pour réduire nos coûts et nos stocks, et aménager certaines de nos structures. Aujourd'hui nous sommes convaincus qu'il s'agit de tout autre chose. C'est à un véritable redéploiement qu'il faut procéder par le biais d'un ambitieux programme d'investissements.* »

Quatre grands axes ont été retenus :

● *La récupération.* — C'est un secteur d'activité qui ne cesse de se développer, répondant aux désirs maintes fois exprimés par les pouvoirs publics d'économiser les matières premières. De surcroît, il offre l'avantage d'exclure pratiquement la concurrence internationale. Dans ce domaine chacun œuvre chez lui ;

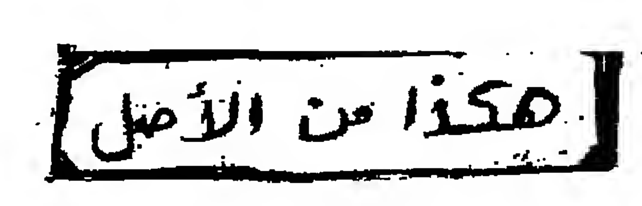
● *Le commerce.* — Il s'agit là de développer les « *centres-service acier* », bâtiment où l'on stocke et où l'on peut servir à la demande les petits clients. L'activité est rentable et facilite la vente ;

● *Le développement des lignes de produits* dans lesquelles Creusot-Loire détient une place privilégiée sur le marché mondial (outils de coupe ou de pliage, électrodes de soudure, instrumentation scientifique).

● *La métallurgie proprement dite.* — Une première décision a été prise : il n'y aura plus d'investissement de production. Un effort important sera consenti sur les produits nobles (super-alliages, tôles fortes, etc.), dans lesquels Creusot-Loire a acquis un leadership mondial et qui représentent 20 % environ du chiffre d'affaires de la branche. Parallèlement le groupe se dégagera progressivement des « *aciers spéciaux banaux* » qui représentent une part du chiffre d'affaires. Reste... le reste : produits souvent assez sophistiqués, qui exigent une étroite coopération avec le client. « *La consultation du médecin de famille* » pour reprendre l'expression d'un des patrons de la métallurgie. Pour faire face à cette exigence, Creusot-Loire a, ces dernière années, multiplié ses implantations à l'étranger. Cette politique sera poursuivie. Creusot-Loire n'est cependant pas présent dans tous les pays. Il faut donc que le contact avec le donneur d'ordres en vaille la peine. Il ne servirait à rien, en effet, de se battre avec les grandes séries japonaises. D'où l'idée d'incorporer de plus en plus de technique dans les fabrications.

C'est une action de longue haleine qu'entreprend là le groupe Creusot-Loire dont les premiers effets pourraient se faire sentir cependant assez rapidement puisque les dirigeants de la métallurgie espèrent un retour à l'équilibre pour la fin 1978, sans prendre en compte une reprise des investissements que l'on espère pourtant... Pari difficile à tenir qui permettra de vérifier si les exercices 1976 et 1977 n'auront été que des accidents de parcours.

PHILIPPE LABARDE.



ENTREPRISES DE MAIN-D'ŒUVRE

Un rapport du Plan conclut en faveur d'un abaissement des cotisations de Sécurité sociale

Le commissariat au Plan a remis, il y a quelques semaines, au premier ministre, le rapport que le conseil central de planification du 4 avril dernier lui avait demandé d'établir sur l'incidence éventuelle qu'aurait un abaissement des cotisations de Sécurité sociale sur l'action des entreprises de main-d'œuvre. Les auteurs du rapport — dont les résultats sont, il est vrai, assez aléatoires — concluent cependant en faveur d'une telle réforme.

ALLEGER les charges sociales des entreprises de main-d'œuvre par une réduction des cotisations et réussir à favoriser à la fois l'emploi, la stabilité des prix et les exportations : ces objectifs peuvent être atteints simultanément en six ans : telle est la conclusion d'un rapport confidentiel intitulé « Assiette de charges sociales et industrie de main-d'œuvre » remis à Matignon cet *été*. Ces indications « positives » devraient relancer un vieux débat, presque un serpent de mer. Réclamé depuis longtemps par certaines organisations patronales, l'allégement des charges sociales des entreprises de main-d'œuvre a été *défendu* par M. Edgar Faure, alors ministre des affaires sociales, *promis* par la majorité lors de la précédente campagne pour les législatives dans le programme dit de Provins, *examiné* favorablement dans deux rapports (l'un de M. Boutbien, l'autre de M. Granger), *annoncé* dès 1973 par le gouvernement, *programme* dans une loi par le Parlement... mais *reporté* en raison, disait-on, des incertitudes ou difficultés économiques qu'une telle réforme provoquerait (1).

En démontrant l'inverse — avec plusieurs réserves il est vrai — le rapport du Plan devrait réconforter les adeptes de cette formule, y compris la gauche qui l'a inséré dans son programme. Et il ne serait pas étonnant que M. Barre et la majorité, en réactualisant eux aussi le programme de Provins, rappellent leur vieille promesse. L'intérêt social et économique d'une refonte du financement de la Sécurité sociale n'est pas mince, à l'heure où l'on essaye de lutter contre le chômage : selon les avis des rapporteurs, 100 000 à 400 000 emplois pourraient être créés en six ans grâce à l'application de cette mesure — du moins si des correctifs sont prévus à l'égard des entrepreneurs individuels.

Tous ceux qui défendent l'idée d'une réduction des cotisations assises sur les salaires estiment que cet aménagement renforcerait la compétitivité des entreprises françaises face aux concurrents étrangers, atténuerait la pénalisation dont souffrent les industries de main-d'œuvre et améliorerait la situation de l'emploi. Les adversaires reprochent à cette formule de rendre plus difficiles l'investissement et la mécanisation et de gêner le dynamisme des entreprises de pointe, souvent exportatrices.

Sans entrer dans les détails de la réforme, les rapporteurs ont essayé de « mesurer les effets économiques » d'une telle modification, en testant par simulation (sur la base d'un modèle mathématique) deux solutions différentes. Au préalable, ils ont dû toutefois définir ce qu'ils entendaient par « entreprise de main-d'œuvre ». Ils en ont donné une définition assez large. Ont été rangées dans cette catégorie toutes les firmes dont les frais de personnel représentent plus de 65 % de la valeur ajoutée. Avec un tel critère, le secteur économique couvert est plus large que celui « auquel on se réfère habituellement ». On y trouve, certes, des branches réputées comme entreprises de main-d'œuvre (textile, habillement, cuir, bois, industries polygraphiques), où la valeur ajoutée, par tête, est faible, la qualification du personnel, en général, peu élevée et le solde commercial vers l'étranger négatif. Mais on y trouve aussi des secteurs à forte valeur ajoutée par tête, à qualification parfois importante et à solde commercial positif, tels que la mécanique, le verre, l'automobile. La définition retenue englobe encore la construction aéronautique et navale, la fonderie, la construction électrique, la construction électronique.

Les rapporteurs ont procédé à une simulation pour évaluer quels seraient les effets d'une réforme partielle du financement de la Sécurité sociale, en supposant que les comportements des travailleurs et des salariés ne se modifieraient pas profondément.

Deux projets de réforme hypothétiques ont été envisagés :

● Diminution de dix points du taux des cotisations prélevées sur les salaires — soit 54 milliards de francs — et création, en contre-partie, d'une sorte de taxe assise sur la valeur ajoutée non déductible à l'exportation (à la différence de la T.V.A. actuelle).

● Suppression de la partie des cotisations qui sert à financer les allocations familiales proprement dites(non plafonnées), soit 22 milliards de francs, et leur remplacement par une majoration de l'impôt sur le revenu (13 milliards de francs) et des impôts indirects sur l'essence, le tabac, l'alcool (9 milliards).

Au total, indique le rapport, quelle que soit la formule retenue « *les résultats sur l'économie française sont positifs. Ces mesures, par les transferts qu'elles ouvriraient, auraient un effet positif sur l'emploi. Elles ne modifieraient guère les grands équilibres mais auraient un effet favorable sur les industries exportatrices* ».

● Dans le cas des cotisations assises sur la valeur ajoutée (cotisations sur salaire ramenées de 34 % à 24 %, taxe égale à 3,5 %), cette mesure permettrait à court terme « *une baisse marquée de l'inflation* » (disons plus exactement un abaissement relatif du niveau des prix), une hausse des exportations et aurait peu d'effet sur l'emploi. Mais, à moyen terme, au bout de trois ans, elle relancerait l'investissement et, « *de 1977 à 1982, on observerait une création de 180 000 emplois (dont 120 000 pour l'industrie)* », une « *légère amélioration du solde commercial* » avec l'étranger (+ 7 milliards) et aucun effet négatif sur les prix, au contraire. Parmi les secteurs industriels les plus favorisés, il y aurait les transports, les télécommunications, le bâtiment, les biens d'équipement ; en revanche, le tertiaire, notamment le commerce, ne serait pas avantagé et les nombreux petits entrepreneurs individuels qui n'ont pas de salariés seraient au contraire pénalisés puisque n'ayant pas de personnel, ils ne bénéficieraient pas du tout de la réduction des cotisations et seraient, en revanche, frappés par la nouvelle taxe.

● Dans le cas d'un alourdissement des impôts, on observe, à court terme, « *une augmentation rapide des exportations* » et « *une chute de la consommation privée* », puisque « *la plus forte ponction fiscale conduit à une baisse du revenu disponible de 1 %* (c'est-à-dire avant que la réforme ait développé tous ses effets) ». Mais, « *dès la seconde année* », on note « *une forte relance par l'investissement sans effet inflationniste* » et « *la consommation privée, après quatre ans, retrouve un niveau supérieur* » à celui observé au départ. « *En six ans, 180 000 emplois supplémentaires sont créés (100 000 dans l'industrie et 45 000 dans le bâtiment.* » Les secteurs les plus avantagés : les commerces, le bâtiment, les transports, les services, les biens d'équipement.

Ces résultats « *favorables* » dans les deux cas « *mais d'ampleur relativement modeste (30 000 emplois nouveaux créés par an) par rapport à l'importance des transferts opérés* » peuvent cependant varier en fonction des comportements des Français. Et le rapport fait état d'autres simulations qui essaient de tenir compte de ces facteurs. Les créations d'emploi (180 000 en six ans) peuvent être ramenées à environ 110 000 si, par exemple, les entreprises ne répercutent pas totalement les allégements des charges sur les prix ou si les ménages et les salariés, notamment, réclament des hausses de salaire pour compenser le relèvement des impôts. En sens inverse, si les entreprises modifient leur politique d'investissements et utilisent des techniques moins capitalistiques dans les usines nouvelles, l'effet sur l'emploi peut être, beaucoup plus important : plus 400 000 environ. Entre 110 000 et 400 000 l'écart est, on le voit, assez grand et certaines administrations qui ont participé à cette étude se sont demandé si un résultat aussi aléatoire pouvait servir de point de départ pour étudier une réforme si importante. Avec prudence, les rapporteurs ont finalement estimé qu'une réduction des cotisations assises sur les salaires pouvait être favorable. En insistant sur les bavures possibles et les risques de dérapage ils invitent même indirectement le pouvoir politique à promouvoir, en cas de réforme, soit une application plus progressive et étalée dans le temps, soit des mesures spécifiques notamment à l'égard des entrepreneurs individuels.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(1) Dans la loi d'orientation sur le commerce et l'artisanat du 27 décembre 1973, l'article 10 prévoit « un aménagement de l'assiette des cotisations sociales (...). Cet objectif sera atteint au plus tard le 31 décembre 1977 ». Le rapport Boutbien au Conseil économique et social a été analysé dans *le Monde* du 12 février 1974; rapport Granger — confidentiel — dans *le Monde* du 20 mai 1975.

AFFAIRES

Renault premier exportateur

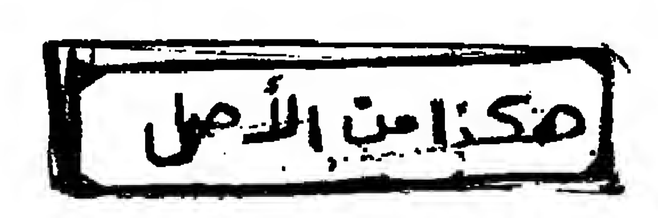
« LE *Moci (Moniteur du commerce international) vient de publier un numéro consacré aux* « leaders de l'exportation française ». *Il s'agit des 1 562 entreprises qui, en 1976, ont réalisé un chiffre d'affaires à l'exportation d'au moins 10 millions de francs. Ces firmes, avec un total de 235 milliards de francs (2,5 millions de salariés), ont assuré plus des trois quarts de toutes les ventes françaises de marchandises. Les treize premières ont réalisé le quart du chiffre d'affaires global des* « *leaders* ». *Ce sont : Renault, Peugeot, Air France, Dassault-Breguet Aviation, Citroën, Chrysler France, Thomson-C.S.F., Chargeurs réunis, I.B.M. France, Michelin, Aérospatiale-SNIAS, Rhône-Poulenc et Creusot-Loire.*

Le Moci donne également, dans un tableau que nous reproduisons ci-dessous, le chiffre d'affaires consolidé (en milliards de francs) à l'exportation des grands groupes industriels français

1 - Renault	20,0
2 - PSA Peugeot-Citroën	16,3
3 - Cie Générale d'Electricité	7,6
4 - Rhône-Poulenc	6,2
5 - Pechiney Ugine Kuhlmann	5,3
6 - Thomson-Brandt	4,9
7 - Dassault-Breguet Aviation	4,6
8 - Alsthom-Atlantique	4,5
9 - Creusot-Loire	4,4
10 - Vallourec	4,0
11 - Chrysler-France	4,0
12 - IBM-France	3,2
13 - Michelin	3,0
14 - Saint-Gobain - Pont-à-Mousson	3,0
15 - Snias (Aérospatiale)	2,9
16 - Sacilor	2,8
17 - Cie Française des Pétroles	2,8
18 - Usinor	2,7
19 - Dumez	2,7
20 - Elf Aquitaine	2,3
21 - Babcock-Fives	1,9
22 - Technip	1,9
23 - Spie-Batignolles	1,7
24 - CdF-Chimie	1,5
25 - Philips France	1,5
26 - Snecma	1,3
27 - Screg	1,1
28 - Chantiers de La Ciotat	1,1
29 - CII Honeywell Bull	1,1
30 - Grands Travaux de Marseille	1,0

pour l'année 1976. Sauf pour Renault, Peugeot et le secteur des travaux publics, il s'agit, en principe, des seules exportations au départ de France, ce qui exclut les ventes des filiales étrangères. Celles-ci peuvent être très importantes pour certains groupes (par (par exemple 5,1 milliards pour Pechiney-Ugine-Kuhlman) et pour le secteur pétrolier.

★ Librairie du commerce international, 10, avenue d'Iéna, 75783 Paris, CEDEX 162.



La France pourrait, à peu de frais, se doter d'un bon régime des fondations

par MICHEL POMEY (*)

SI l'on estime, à la lumière des exemples étrangers, et dans la perspective d'une société à la fois pluraliste et concertée, qu'il y a lieu *de développer, en France, le système des fondations privées reconnues d'utilité publique* — lesquelles sont, comme l'on sait, l'institution type du mécénat, — la question qui se pose essentiellement est de savoir si notre droit le permet.

A cet égard, et contrairement à une opinion répandue même chez les juristes, la réponse est affirmative.

En effet, bien que la chose soit encore peu connue et peu pratiquée, *il existe en France tout un régime de droit des fondations qui en permet la création et le fonctionnement dans des conditions au total fort satisfaisantes.*

La preuve évidente en est d'ailleurs fournie par la multiplication récente et la qualité des initiatives en ce domaine ; par exemple, pour s'en tenir à quelques-unes des plus marquantes : la Fondation Royaumont (1964), la Fondation Maeght (1964), la Fondation pour la recherche médicale française (1965), la Fondation de France (1969), la Fondation Elf-Air France (1973), la Fondation de la vocation (1973), la Fondation Del Duca (janvier 1975), etc., sans oublier cette authentique et toujours jeune fondation qu'est l'Institut Pasteur avec ses prix Nobel...

La vraie difficulté

Pour créer une fondation, il faut et il suffit de :

● Disposer, en permanence, de ressources certaines, susceptibles d'en assurer le financement, au départ comme à l'avenir, en principe perpétuel ;

● Etablir des statuts conformes aux statuts-types proposé par le Conseil d'Etat et prévoyant, notamment, les conditions de nomination et de renouvellement du conseil d'administration :

● Obtenir du gouvernement un décret, pris après avis du Conseil d'Etat, *reconnaissant d'utilité publique la fondation*, lui donnant, par là même, l'existence juridique, et approuvant ses statuts ainsi que sa dotation initiale.

Dès lors que les buts sont bien d'intérêt général et sans caractère lucratif, et que les statuts sont bien conformes, sous réserve des adaptations justifiées, la seule vraie difficulté est de garantir le financement de la fondation, en tout état de cause et à un niveau suffisant, dès son lancement. C'est ce que montre l'expérience.

Pour le reste, les *contrôles et tutelles* de caractère administratif pesant sur les fondations — qui ne s'exercent d'ailleurs qu'en *matière statutaire ou patrimoniale*, non sur les affaires courantes — s'avèrent en fait n'être que des formalités, parfois un peu longues, mais sans rien d'arbitraire, bienveillantes même.

En ce qui concerne la *gestion financière*, grâce aux adaptations apportées par le Conseil d'Etat, les fondations ne sont plus tenues, depuis 1966, comme elles l'ont été longtemps — et comme c'est encore le cas des associations reconnues d'utilité publique, — de placer leurs fonds en valeurs dites de « père de famille », ce qui, dans le climat de crise monétaire et d'inflation que l'on sait, les avait conduites à la ruine.

Un régime fiscal acceptable

Désormais, elles ont la latitude de les placer en toutes valeurs cotées en France ou à l'étranger, et même en immeubles de rapport, quitte à savoir faire appel, à cet effet, à tous experts financiers.

Quant au *régime fiscal*, enfin, il est loin d'être aussi mauvais qu'on le prétend. L'Etat a déjà consenti d'appréciables avantages aux fondations comme à leurs bienfaiteurs. C'est ainsi que les dons et legs qui leur sont faits *échappent le plus souvent aux droits de mutation* et que les revenus de leurs placements ne relèvent de l'impôt sur les sociétés qu'au taux moitié (24 %). De même les entreprises peuvent-elles déduire de leurs bénéfices imposables les versements qu'elles font à des fondations, et ce à concurrence de 1 % de leur chiffre d'affaires (ce qui *est déjà considérable*), voire 3 % ! Enfin, lorsqu'elles ne sont pas en concurrence avec des entreprises lucratives, elles peuvent échapper, pour leurs éventuelles activités rémunérées, à la T.V.A. comme à la taxe professionnelle.

Si ce régime des fondations n'est pas plus connu, c'est, sans doute, parce qu'il ne relève pas d'une loi — comme il y a, par exemple, une loi des associations, — mais de *la seule jurisprudence administrative du Conseil d'Etat* (section de l'intérieur) dans des conditions très exceptionnelles qui ne sont pas sans évoquer la Common Law et les Charity Commissioners britanniques.

Et si ce régime n'est pas plus pratiqué, c'est, en définitive, que, pour des raisons qui tiennent à la psychologie comme à la philosophie sociales, personne ou presque — André Malraux mis à part et M. Michel Debré — n'y *a jamais vraiment cru et ne s'y est* vraiment intéressé.

Une loi d'ensemble vraiment dangereuse...

Pour améliorer la situation, une loi des fondations est donc tout à fait inutile, voire dangereuse.

Certes, elle permettrait de les mieux faire connaître, mais au prix d'une cristallisation de leur régime qui ne permettrait plus au Conseil d'Etat de l'adapter comme il peut le faire actuellement et n'hésite pas à le faire, avec *l'évolution générale comme avec les circonstances particulières*. Ainsi a-t-il pu assouplir les règles de gestion financière et permettre l'introduction dans le droit français, avec la Fondation de France, des trusts charitables anglo-saxons, ou, avec la Fondation Elf-Air France, des fondations d'entreprises sans dotation en capital, etc... Tous progrès décisifs qu'une loi *ne varietur* n'aurait sans doute pas permis.

Aussi bien, s'il s'agit de *mieux faire connaître les fondations*, convient-il surtout de multiplier les publications de toute nature à leur sujet et d'abord au *J.O.*, lequel, actuellement, ne publie les décrets de fondation que par *extraits* !

S'il s'agit d'améliorer leur régime dans des domaines relevant, au-delà du Conseil d'Etat, du seul législateur (par exemple : en matière de capacité juridique ou de fiscalité), il y a lieu de prévoir non une loi générale, mais des lois particulières.

Ainsi, *sur le plan proprement juridique*, pourrait-on penser à un texte qui permettrait, expressément, la création de *fondation par testament*, ce que, actuellement, le Conseil d'Etat admet, mais ce que refuse encore la Cour de cassation... Mais, en la matière, au-delà du juge ou du législateur, il y a une *réelle difficulté pratique* : l'absence, le plus souvent, après la disparition du disposant, et malgré les exécuteurs testamentaires, de personnes vraiment capables d'entreprendre et de mener à bien toutes les diligences, aléatoires d'ailleurs, qui resteraient nécessaires pour réaliser effectivement la fondation couchée sur le testament.

En outre, le problème n'est plus sans solution pratique, depuis la création de la Fondation de France. En effet, celle-ci a, statutairement, vocation, sous réserve de son propre accord, à servir d'intermédiaire pour la création, fût-ce *post-mortem*, de toute fondation soit non autonome, c'est-à-dire en son sein, soit autonome. Il suffit donc désormais de s'adresser à elle. (1)

De même en ce qui concerne le délicat problème de *l'adaptation aux circonstances des charges et conditions initialement apposées aux dons et legs faits à des fondations*. A défaut d'une loi, sans doute suffirait-il d'une modification, par le Conseil d'Etat, des statuts-types, prévoyant à l'avance, par une espèce de contrat d'adhésion, l'accord du disposant aux modifications qui, sous le contrôle de cette haute assemblée, seraient reconnues nécessaires, par la fondation bénéficiaire, pour mieux répondre à la *fois aux circonstances* nouvelles et à l'esprit des dispositions libérales du bienfaiteur. C'est d'ailleurs ce que prévoient les statuts particuliers de certaines des fondations les plus récentes (Fondation Del Duca, Fondation nationale des arts graphiques et plastiques).

...mais des réformes fiscales sont nécessaires

En revanche, *en matière fiscale*, les quelques réformes bien délimitées qui s'imposent requièrent, elles, des dispositions législatives expresses.

La première réforme consisterait à *exonérer de tous impôts tous les revenus de tous placements de toute fondation* dûment reconnue d'utilité publique. Une telle exonération a d'ailleurs été déjà prévue pour les Caisses de crédit mutuel... A défaut, du moins devrait-on limiter le taux d'imposition réel à, par exemple, 10 % au total.

La deuxième réforme consisterait à permettre aux particuliers de *déduire de leurs revenus imposables de l'année les versements qu'ils font à des fondations*, à concurrence non pas seulement de 1 %, comme actuellement, ce qui est encore trop faible (plus, il est vrai, 0,5 % au bénéfice de la seule Fondation de France...), mais de *5 %* comme dans beaucoup d'autres pays d'Europe occidentale, l'Allemagne par exemple ; sans qu'il soit besoin d'aller jusqu'à 20 %, voire 50 % comme aux Etats-Unis, mais dans un contexte tout différent.

La troisième réforme fiscale consisterait à *permettre aux entreprises de déduire de leurs bénéfices imposables leurs versements aux fondations* (voire aux autres établissements d'intérêt général), à concurrence au total de 3 % de leur chiffre d'affaires, comme actuellement, mais sans leur imposer *d'en réserver 2 % aux seuls organismes* de recherche scientifique agréés.

La quatrième réforme consisterait à *accorder, à toutes les fondations* reconnues d'utilité publique, quel que soit leur objet et, par suite, sans agrément spécial, *l'exonération de tout droit de mutation* sur tout don ou legs reçu par elles.

Quant à l'adaptation, parfois nécessaire, de la T.V.A. et de la taxe professionnelle au cas des fondations qui, dans la poursuite même de leur objet statutaire désintéressé, se voient amenées à réaliser des opérations de caractère lucratif, elle devrait pouvoir résulter de la *simple pratique administrative* et de la jurisprudence fiscale du Conseil d'Etat (section du contentieux).

Sous réserve de l'accord du ministre des finances, les *quatre propositions* ci-dessus *de réforme fiscale, à la fois limitées et décisives*, devraient pouvoir intervenir *sans grande difficulté*, par exemple dans le cadre d'une loi de finances.

Ceci supposé fait, et compte tenu, bien entendu, des pouvoirs traditionnels du Conseil d'Etat en la matière, la France se trouverait alors disposer, sans grand bouleversement, d'un des meilleurs régimes de fondations qui puissent être, à la fois souple, efficace et offrant toutes garanties contre tous abus (2).

Resterait alors à le mettre en œuvre, pleinement.

Ce qui est un autre problème, non plus de droit mais de disponibilités financières et de mentalité, c'est-à-dire d'économie et de politique générales...

(*) Maître des requêtes au Conseil d'Etat.

(1) La Fondation de France s'est révélée par ailleurs être un bon support pour le lancement, en accord avec les intéressés, de toute souscription d'intérêt national.

(2) Ce qui n'a pas toujours été le cas aux Etats-Unis jusqu'au Tax Reform Act de 1969.

POINT DE VUE

Apologie de l'émigration

par JÉROME SINCHAL (*)

J'AI trente ans, je ne suis pas chômeur ; *dois-je me considérer comme* un privilégié ? Puisque j'entends partout qu'on se lamente sur la grande misère du sous-emploi des jeunes et qu'on en vient à louer l'action du gouvernement consistant à dispenser — temporairement ? — les chefs d'entreprise de payer les cotisations sociales afférentes à *« la rémunération des salariés qui seront embauchés avant l'âge de vingt-cinq ans »*. En être arrivé à faire admettre comme une mesure sociale une action aussi rétrograde montre assez à quelle mystification, à quel renversement de perspective on peut aboutir par la manipulation de *cet extraordinaire jeu de tarots que* constitue l'économie dite « politique ».

J'ai trente ans, je ne suis pas chômeur ; je procure par mon travail des ressources à ceux qui ont pourvu à mon éducation ; devrais-je bientôt payer également pour mes frères plus jeunes ? Puisque leurs employeurs, qui en tirent un produit, peuvent désormais se soustraire à l'obligation d'en affecter une fraction à leurs assurances sociales. Je songe avec quelque perplexité à ce qui pourrait advenir du financement de mes propres besoins lorsque j'aurai atteint l'âge de la retraite : au train où vont les choses...

J'ai trente ans, je ne suis pas chômeur, ni suicidaire, mais je me sens une irrésistible vocation d'émigré. Car, à cet âge, avec un diplôme de l'Université, et, pour reprendre le langage de mes bailleurs de fonds, la chance d'exercer des fonctions d'économistes auprès des responsables d'entreprises... cette chance peut aussi vous donner quelque dégoût, quand, situé de ce côté-ci de la barrière, vous voyez encore un horizon bouché.

La cartellisation organisée

Les faits sont simples : le patronat français a *les yeux fixés* sur ces négociations avec la direction des prix : il joue avec elle depuis des années le ballet d'un continuel relèvement de ses barèmes sous les hypocrites dénominations *de « contrat de programmation »*, « engagement de modération », etc. Ces pratiques ont pour corrollaire la cartellisation des professions françaises sous l'égide des pouvoirs publics, et pour conséquence la non-transparence des prix pratiqués entre fabricants et au stade du négoce de gros ; non-transparence qui elle-même se traduit dans la non-répercussion des baisses réelles de prix producteurs dans les prix de détail. La cartellisation en vue de négocier sans cesse des hausses de tarifs implique également une tendance à la rétention des rythmes de production et au désengagement *vis-à-vis des marchés extérieurs soumis* aux fluctuations de la compétition internationale.

On peut se passer des détails de la démonstration complémentaire ayant trait au quatrième fléau : des taux d'intérêt élevés, résultant de cette absurde conception que l'inflation vient (entre autres) d'un excès de consommation et que pour freiner cet excès il faut augmenter le prix du recours au crédit. Chacun sait pourtant que plus le loyer de l'argent est substantiel, plus les banques ont « intérêt » à prêter ; qu'elles trouvent toujours des artifices pour tourner les réglementations restreignant la *progression des encours* ; et qu'en définitive le crédit aux particuliers n'a jamais autant contribué à favoriser la « digestion » des hausses de prix (exemple de l'automobile), n'a jamais été aussi florissant (cartes de crédit ou de découvert systématique, leasing...), qu'en ces temps actuels où les taux sont de 18,80 %. Mais à ce prix-là on ne prête qu'aux pauvres gens, aux salariés, pas aux entreprises pour lesquelles on donnera l'impression de consentir un sacrifice considérable en accordant du 10-12 %. Il devient alors évident que les investisseurs qui empruntent à ce taux ne peuvent pas *ne pas espérer* un relèvement de leurs prix moyens de vente pour compenser, au moins en partie, l'alourdissement de leurs charges financières ; on sait où cela mène depuis que la sidérurgie française en a fait la triste et spectaculaire expérience : avec un endettement égal à un an de chiffre d'affaires et des prix les plus élevés d'Europe, cette industrie se trouve aujourd'hui en déconfiture, et licencie... alors même qu'*elle n'a pas réussi* en 1976 à couvrir tous les besoins en acier du pays !

Les effets des attitudes négatives des décideurs en matière économique, les sacrifices qu'elles entraînent, sont davantage supportés par la jeunesse que par les autres générations.

Dans un tel contexte, nul ne peut s'étonner du paradoxe présenté par ceux qui, au C.N.P.F., cherchent à démontrer les bienfaits d'une nouvelle forme de protectionnisme, exorcisé par la magie du verbe de la plus haute autorité de l'Etat qui l'a rebaptisé « libéralisme organisé ». A ce point, la boucle est *refermée*, après bien des contournements, le C.N.P.F. vient de trouver son terrain d'entente avec le parti communiste ; le rideau se lève ainsi sur le troisième acte du ballet de la politique colbertiste des prix et de l'emploi : où il sera démontré que les importations ne sont utiles que pour autant qu'elles ne font pas obstacle aux prétentions des fabricants français à faire payer leurs marchandises toujours plus cher ; les patrons, en brandissant le spectre fantastique et effrayant du chômage, ont réussi enfin l'union sacrée avec leur plus intransigeante opposition.

Pourtant, à la longue, le chômeur de base qui, selon l'appréciation du professeur Barre, *« est bien capable de comprendre qu'une monnaie qui fléchit est un facteur de désorganisation pour l'économie »*, finit également par se rendre compte que ce n'est pas réellement pour lui procurer du travail que l'on veut freiner les achats à l'étranger. Bien au contraire, les chiffres montrent presque toujours que la réduction des importations en France s'accompagne d'une progression du nombre des sans-emploi.

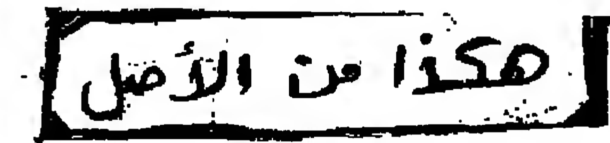
A la vérité, diminuer les entrées de marchandises étrangères n'a pas pour but, comme on voudrait le faire accroire, de transférer à des ouvriers de chez nous des travaux réalisés hors de nos frontières, mais simplement de faire subsister de ce côté-ci des pratiques de prix d'ententes qui *s'épanouissent* encore mieux en l'absence de contestation de l'étranger et dans un climat de pénurie.

Ce qui est désespérant, c'est de constater que, sur cette question, les gouvernants de la France eux-mêmes semblent adopter la maxime de Machiavel, qu'il est plus prudent pour un prince d'être ladre que libéral ; et ne manquent pas de se féliciter, dès qu'ils en ont l'occasion, des réductions du déficit extérieur qui n'ont pourtant pas d'autre origine que la diminution des importations et l'appauvrissement du pays.

Cartellisation et néo-protectionnisme, crédit exorbitant qui déprécie l'avenir, gestion d'une économie de pénurie, inflation et chômage ; voilà dans quel Hexagone de politique économique se trouve inscrit le jeune Français en 1977. Quel choix lui est offert dans un tel milieu lorsque, émergeant de l'adolescence, il se met en quête d'un emploi ? S'inscrire au chômage ? Ou, si la chance le favorise, accepter cette *pitoyable entrée dans la vie professionnelle* comme un être immature, subventionné, amputé du droit syndical ? Ou encore : répondre à cet appel cynique d'une société de travail par intérim, image grimaçante dans le *métro* : *« Vous avez un métier, Manpower vous attend »*.

(*) Economiste d'entreprise.





LE SICOB

XXVIII[e] SALON INTERNATIONAL DE L'INFORMATIQUE, DE LA COMMUNICATION ET DE L'ORGANISATION DE BUREAU

L'avenir de la télécopie

En France, près du tiers des entreprises de plus de mille salariés ignorent l'existence de la télécopie, possibilité qui leur est offerte d'émettre ou de recevoir des documents reproduits à distance par le canal du réseau téléphonique. Et cette méconnaissance est encore plus grande dans les sociétés à personnel plus réduit : près de 50 % pour le groupe des sociétés de deux cents à mille salariés. Pourtant, vingt-cinq mille établissements environ se déclarent intéressés (intérêt « incontestable » ou « certain ») par l'acquisition d'un télécopieur, lorsqu'on leur en expose les principales caractéristiques, alors que le parc français était évalué à environ cinq mille machines à la fin de 1976 (1). Il y a donc là, apparemment, un marché potentiel de quinze mille à vingt mille appareils dans les quelques années à venir. Est-ce suffisant pour faire « décoller » cette activité, dont la phase industrielle, entamée vers le début de cette décennie, marque encore le pas en Europe ? Certains ne le pensent pas, et notamment l'administration française des télécommunications, qui ne voit de salut que dans un marché de plus de cent mille appareils par an, créé de toutes pièces par l'apparition d'un produit bon marché, comme ce fut le cas pour les calculatrices de poche. Mais, pendant qu'en France on mûrit cette stratégie « à la japonaise », les Japonais ont déjà plus de cent mille télécopieurs en service, et écrèment le marché européen par multinationales interposées. Et les Américains ne sont pas en reste.

QUELQUES chiffres, tout d'abord, sont éloquents. Fin 1976, il y avait aux Etats-Unis environ 160 000 télécopieurs en service, c'est-à-dire déjà un peu plus que de télescripteurs, dont la pénétration du marché avait pourtant commencé à la fin des années 20 (mais les Etats-Unis sont relativement « sous-développés » en matière de réseaux télex). Au Japon, le parc de 100 000 machines déjà cité s'explique en partie par l'utilisation de l'écriture idéographique, qui la rend impropre à la transmission télégraphique par caractères, et constitue donc un handicap pour le télex. En Europe, il n'y a que 18 000 télécopieurs en service, dont 6 000 en Allemagne fédérale, autant en Grande-Bretagne et 5 000 en France environ. Mais tout ceci n'est qu'un début. Que prévoit-on pour les années à venir ?

Aux Etats-Unis, on s'attend à une progression annuelle de l'ordre de 20 %, faisant passer le parc à plus de 350 000 en 1980. Au Japon, le rythme de croissance annuelle sera du même ordre et conduira à un parc de plus de 200 000 unités à la même époque. En Europe, on pense progresser de 30 % par an mais, partant de plus bas, on n'aura en 1980 qu'un parc d'environ 50 000 appareils, soit moins de 9 % du parc des « deux grands » réunis. Situation bien plus défavorable que pour le télex, où l'Europe (plus de 300 000 appareils dont plus de 100 000 en Allemagne et plus de 50 000 en France et en Grande-Bretagne) « fait le poids » devant les Etats-Unis et le Japon (mais concernant ce dernier, nous avons vu pourquoi).

Une chose est donc claire : c'est que l'industrie européenne, si elle veut survivre dans ce domaine, sera conduite à exporter, en « amorçant la pompe » par un fort marché intérieur. Cela s'est déjà produit, dans le passé, pour le télex, où Sagem (France), Siemens (Allemagne) et Olivetti (Italie) ont acquis des positions intéressantes à l'exportation.

Pourquoi quelque chose de similaire ne se produirait-il pas pour le télécopieur ? En fait, tout cela risque de n'être qu'un beau rêve si l'on considère la façon dont la partie est maintenant engagée.

On peut admettre, par souci de simplification et par optimisme, que les parts de marché déjà acquises ne conditionnent pas trop l'avenir, quoique... En effet, la grande majorité des machines déjà installées sont du type « 6 minutes » (elles transmettent le contenu d'une feuille 210 × 297 millimètres en six minutes), alors qu'on s'accorde à dire que ce sont les machines « 3 minutes » qui ont le plus bel avenir à moyen terme (la plus grande rapidité résulte de la transmission en « modulation d'amplitude » et non plus « modulation de fréquence » sur la ligne téléphonique). Or, dans ce domaine, la partie ne fait que s'engager, et c'est ce type de machine que l'administration française voudrait voir développer pour un coût d'une modicité record (objectif : 1 000 F). Seulement, Rank Xerox, déjà leader mondial dans la reprographie, et qui représente 80 % des ventes de télécopieurs aux Etats-Unis (mais 60 % du parc seulement pour le moment), a sorti récemment une machine « 3 minutes ». Et quand on a déjà le pied dans la place (car Xerox domine aussi le marché européen, moins toutefois que le marché américain), il est plus facile de lancer des produits nouveaux.

Trois minutes pour une feuille

Tournons-nous alors du côté de la performance, c'est-à-dire, dans une certaine mesure, vers le long terme. Trois minutes pour transmettre une feuille de papier, c'est encore long, et le « télécopieur-minute » sera le bienvenu pour les utilisateurs. Or il est déjà là.

POLEN LLORET.

(Lire la suite page 28.)

LA NÉCESSAIRE MUTATION DE L'INDUSTRIE PAPETIÈRE

LE papier : c'est la « matière première » du secteur tertiaire, et, naturellement, du bureau ; sa consommation, comme celle de l'acier, est un des baromètres de la civilisation. C'est aussi une industrie deux fois millénaire.

En ce qui concerne la production, l'importance du gisement « forêt-cellulose » a été, au cours de ces dernières décennies, le facteur déterminant de la puissance industrielle. Et cette raison a fait que les pays nordiques (scandinaves et américains), alliant à la fois la richesse forestière et la capacité d'industrialisation, sont devenus, à partir de la conception d'une « technologie de masse », les grands pays papetiers du monde.

Si les protections douanières de l'entre-deux-guerres ont pu laisser croire un temps qu'il était possible à d'autres d'importer la technologie et les matières premières, et de faire en même temps les mêmes produits de façon concurrentielle, la dureté des temps présents a révélé les vraies difficultés.

Pour la France, comme pour ses voisins, qui sont en gros ceux de la Communauté, il y a en fait deux problèmes dont les effets s'ajoutent :

● A la suite d'une envolée de la consommation mondiale de papier en 1973-1974 et des investissements qui se sont mis en place un peu partout pour y faire face, les effets de la crise mondiale ont brusquement fait apparaître une chute de la demande et, de ce fait, une concurrence acharnée entre tous les producteurs ;

● Si cette crise actuelle tend à éclipser provisoirement le problème des matières premières, dont l'acuité dominait tous les autres il y a seulement deux ans, la question se pose de savoir si les pays de la zone tempérée peuvent, à l'avenir, faire les mêmes papiers, et aux mêmes prix que les pays disposant, à leur porte, d'une matière première homogène, en important tout ou partie de cette matière première et en utilisant la même technologie.

Economie et recherche

A ces deux questions, il est possible de faire deux réponses ; chacune suppose une bonne liaison entre économie et recherche.

● La conception d'une technologie est la conséquence d'un certain équilibre économique. La technologie nordique de masse reposait sur un équilibre qui appartient au passé. Les impératifs actuels : économie de matières, environnement, coût de l'énergie, doivent entraîner une réflexion nouvelle « papetiers-constructeurs », en vue de revoir et d'adapter un « modèle papetier » aux besoins réels des producteurs.

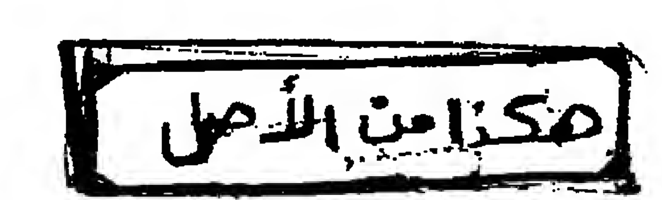
C'est peut-être à cet égard la chance de la France (principal *pays forestier de la C.E.E.*) de relancer sa construction mécanique et de concevoir des outils nouveaux, plus économiques et plus souples, valorisant à la fois ses matières fibreuses nationales... et ses connaissances scientifiques ;

● Au niveau des produits papetiers, la crise appelle, là aussi, une réflexion. S'il est clair qu'à l'avenir on pourra difficilement faire les mêmes produits aux mêmes prix que les fournisseurs et concurrents, on peut imaginer de réaliser des produits différents : ce pourrait être, d'une part, des produits répondant aux mêmes besoins, mais utilisant d'autres matériaux de base (remplacement du kaolin par le carbonate de calcium) ou les utilisant en proportion différente, ou réutilisant les vieux papiers. Ce pourrait être, aussi, des produits nouveaux tournés vers d'autres marchés que les classiques « impression-écriture » et « emballage » ; papier destiné à l'habitat, aux besoins sanitaires et ménagers, etc.

L'accumulation des problèmes qui assiègent notre industrie, loin de l'affaiblir, peut être une source de renouveau. Les techniques papetières sont anciennes ; il y a eu peu d'études scientifiques. Le *sujet est donc plein de promesses*, et, pour une fois, les pouvoirs publics ont découvert qu'un secteur classique avait la possibilité de jouer sur la recherche pour promouvoir son expansion. Une action thématique programmée, commune au C.N.R.S. et au centre technique du papier, a donné, depuis dix-huit mois, des résultats prometteurs.

Gageons donc que, au prix d'un vigoureux effort industriel, scientifique et financier, notre pays saura montrer qu'il peut résoudre ses problèmes, ouvrir des voies nouvelles aux autres et sauvegarder son indépendance.

PIERRE COGNARD.
Directeur du centre technique de l'industrie des papiers, cartons et celluloses.



L'avenir de la télécopie

(Suite de la page 27.)

Or il est déjà là, construit par la firme japonaise Ricoh, et commercialisé au Japon et aux Etats-Unis, ainsi qu'en Europe par la société Kalle-Infotec, du groupe allemand Hoechst. En Europe, trois ans de commercialisation de ce produit lui ont permis d'occuper une partie du marché, qui représenterait de l'ordre de 10 % du parc, mais davantage concernant le volume d'information transmise, puisqu'il est plus rapide. Et, récemment, une autre machine japonaise « ultra-rapide » (moins de trente secondes) a été introduite par Tokyo Skibaura Electric Co. Bien sûr, cela ne va pas sans prouesses techniques (« compression numérique » des données transmises, plutôt que modulation de fréquence ou d'amplitude) qui se répercutent sur les prix (quatre à cinq fois plus élevés que pour un appareil « 3 minutes »). Aussi, certains se demandent si ces télécopieurs ne sont pas une « artillerie lourde », au propre comme au figuré (150 kilos au lieu de 20 kilos, mais gros calibre, c'est-à-dire fort débit de transmission), et de ce fait cantonné au début à la transmission massive de courrier, alors que les télécopieurs « 3 minutes» serviraient aux transmissions « au coup par coup » pour le secrétariat courant. Mais si les prix des « télécopieurs-minute » baissent, alors tout peut se trouver bouleversé.

L'avenir est donc fortement conditionné par la technologie et lés accords commerciaux des grands groupes multinationaux, dans lesquels les Japonais jouent désormais un grand rôle. Mais il est aussi conditionné par l'infrastructure des postes et télécommunications des pays concernés, et par la psychologie et le sens économique des utilisateurs. Devant quels choix ces derniers se trouvent-ils placés ?

Le prix de la location

En Europe, par exemple, les utilisateurs disposent en général de services postaux efficaces, plus efficaces que ceux des Etats-Unis, où l'acheminement d'une lettre prend couramment quatre jours. Ils ont un réseau telex assez étendu qui leur permet de transmettre le contenu d'une page 210×297 millimètres à 400 kilomètres (distance moyenne à l'intérieur d'un pays) pour la somme de 4 à 6 F en six minutes environ. Mais, cette page, il faut la frapper sur un clavier perforateur (coût de la main-d'œuvre). Pour faire la même chose avec un « télécopieur six minutes », il faut payer la taxe téléphonique qui, dans les mêmes conditions, sera de l'ordre de 12 F, mais on évitera la frappe du texte (si celui-ci figurait déjà sur un document dactylographié, ou un manuscrit lisible...). Le meilleur compromis économique n'apparaît pas clairement, d'autant plus qu'il doit porter non sur un cas particulier mais sur une statistique des communications prévues par l'entreprise candidate. Naturellement, le « télécopieur - trois minutes » améliore significativement l'aspect économique : encore faut-il que la location de l'appareil ne soit pas trop chère (ordre de grandeur 300 F à 400 F par mois). Pour le « télécopieur-minute », le prix de location devient le point sensible : plus de 1.300 F par mois. Il faut prévoir d'amortir cette redevance fixe sur mille copies par mois au moins pour que le prix de transmission de la page tombe en dessous de 4 F (il y a aussi une redevance proportionnelle au nombre de pages transmises). Bien sûr, tous ces chiffres ne sont que des ordres de grandeur pour permettre de « cadrer » le problème et ne peuvent suppléer à l'expérience pratique des utilisateurs et de leurs fournisseurs.

Poste électronique

L'expérience des utilisateurs qui ont franchi le pas de la télécopie permet de tirer les conclusions suivantes, qui n'ont rien d'indicatif concernant le futur. D'abord, le gros des transmissions porte sur des textes dactylographiés ou des manuscrits (80 % de l'ensemble) et beaucoup moins sur des graphiques ou dessins, comme pourrait croire un néophyte. De même, le néophyte candidat à la télécopie sous-estime son rôle, réel dans la transmission de manuscrits. Ensuite, la part la plus importante des transmissions se fait entre établissements d'une même entreprise (80 % environ), alors que le néophyte pense en premier lieu à communiquer avec les clients. Enfin, le nombre moyen de pages transmises par mois et par appareil ne dépasse pas actuellement quatre cent cinquante, ce qui n'est pas une charge excessive, même pour un photocopieur six minutes (capacité limite de l'ordre de trois fois ce chiffre).

Ce profil de l'utilisateur moyen, qui vient d'être esquissé, n'est-il pas appelé à changer dans les années qui viennent ? C'est fort possible. Le développement de réseaux de transmission de données (Transpas, etc.) peut infléchir le développement de la télécopie. Des sociétés de « télécopie à façon » peuvent être créées, en même temps que se développent déjà dans les principaux pays industriels des réseaux publics de télécopies. Enfin, on peut même imaginer à terme que ces réseaux finissent par prendre une extension suffisante pour qu'on en vienne à parler de « poste électronique ». Mais il semble à première vue qu'il y faudrait un effort massif disproportionné avec celui que la France a consenti ces dernières années pour son téléphone ou son telex.

POLEN LLORET.

(1) « *Synthèse documentaire sur la photocopie* ». Institut Rémy-Genton. 1976.

Du service informatique à l'ingénierie de systèmes

par JEAN CARTERON (*)

COMBIEN de Français sont aujourd'hui conscients de la place déjà considérable et continuellement croissante que prend, même dans l'industrie la plus classique, la vente des services liée au produit fabriqué et vendu ? Savent-ils par exemple que le problème actuel n'est plus de vendre des rails ou des wagons, mais un métro complet avec toute la connaissance du métier de transporteur, aussi bien au plan de l'exploitation qu'à celui de l'ingénierie de construction en y incluant la formation du personnel, etc. ? Ce qui est vrai de la construction électrique, du pétrole ou de la chimie, l'est encore plus de l'industrie informatique où le prix de fabrication n'est déjà plus qu'une faible fraction du prix de vente. Ce mouvement en profondeur n'a pas seulement modifié les entreprises industrielles concernées, il a suscité la création d'entreprises dont l'objet même est la fourniture de ce service : engineerings ou bureaux d'études dans l'industrie et le bâtiment, sociétés de services en informatique.

Le développement de ce type nouveau d'entreprise a surpris et dérangé beaucoup d'habitudes de pensée, si bien que certains y ont vu un phénomène passager lié à une phase transitoire de l'évolution de l'informatique et destiné à s'étioler lorsque celle-ci serait devenue une industrie majeure comme les autres. Or illustrant parfaitement le danger de prévoir l'avenir par seule référence à ce qui fut, le secteur des services a démenti ces prévisions. Non seulement il a connu une vive croissance : phénomène que chacun a pu constater, mais son rôle est devenu de plus en plus important. C'est cette situation et les raisons qui l'expliquent qu'il est nécessaire d'approfondir si l'on veut aussi bien connaître le présent que pressentir le futur.

Une perspective dynamique

Si le nom générique de « services informatiques » désignait correctement l'ensemble de ce secteur professionnel dans les années 60, il faut savoir que, en 1977, divers métiers s'y sont décantés. Nous mettrons d'abord à part tout ce qui concerne les services de traitement : le métier de ces entreprises est si bien différencié des autres qu'elles relèvent aujourd'hui d'une section syndicale professionnelle qui leur est propre. Si notre propos était d'établir des classifications, nous devrion présenter les diverses composantes des services : formations, conseil, assistance, produits-programmes, réalisation de logiciels, etc. Si nous nous plaçons, en revanche, dans une perspective dynamique et prospective, c'est l'émergence de ce que nous nommerons l'ingénierie informatique qui doit retenir notre attention. Nous entendons par là la responsabilité de la conception, de la réalisation et de la mise en service de systèmes informatiques. Dans les années 60, ce qu'il fut alors convenu d'appeler les S.S.C.I. (1) ont acquis la maîtrise des techniques, mais en engageant rarement leur responsabilité, agissant en conseil et assitance de clients qui cherchaient d'ailleurs à l'époque souvent leur voie. Divers facteurs ont conduit l'évolution. D'une part, un certain nombre de sociétés d'études ont gagné la maîtrise nécessaire dans la conduite des projets tandis qu'elles accédaient à un niveau de taille et de moyens leur permettant d'accroître leurs engagements. D'autre part, la complexité croissante des systèmes qu'engendraient la téléinformatique et la micro-électronique rendait de plus en plus importante la part de conception et d'architecture cependant que l'extension des applications amenait à l'informatique un nombre croissant d'utilisateurs ayant besoin d'une structure capable de prendre en charge ces tâches et cette responsabilité.

Cette évolution n'a rien que de très normal : elle est une nouvelle illustration de la loi de séparation des tâches et de spécialisation imposée par la complexité technique de l'économie contemporaine. Ce qui a étonné certains, c'est que cette responsabilité soit souvent assumée non par les entreprises puissantes que sont les grands constructeurs d'ordinateurs ou certains grands industriels, mais par cette structure plus légère que sont les sociétés d'études en informatique. Plutôt que d'en analyser les raisons, restons au niveau des faits en examinant les relations nouvelles qui se sont effectivement développées entre les sociétés d'ingénierie informatique (S.I.I.) et les autres parties prenantes.

En 1977, l'industrie informatique n'est plus seulement I.B.M., C.I.I.-H.B., C.D.C., etc. C'est aussi toute l'industrie des périphériques, celle des télécommunications, celle de l'électronique. Les systèmes actuels impliquent l'appel à des matériels très divers qui parfois doivent être spécialement adaptés (terminaux). Pour réaliser ces ensembles complexes et coûteux il y a deux voies : la solution type I.B.M. où un industriel unique plie la solution à ses standards et aux éléments de sa gamme, et celle qui consiste à construire le système le mieux adapté par appel à ce que propose l'ensemble de l'industrie. C'est ainsi qu'aujourd'hui, en proportion croissante, des systèmes sont réalisés par des groupements industriels où se trouvent toujours une ou plusieurs sociétés d'ingénierie informatique. Toujours fournisseur responsable du logiciel, parfois maître d'œuvre, ce type d'entreprise est maintenant intégré au tissu industriel informatique.

De nouveaux rapports

On ne peut aujourd'hui concevoir une usine, un complexe de production, un système de transport, etc., sans devoir y intégrer une part croissante d'informatique à tous les niveaux, de la gestion aux automatismes en passant par le contrôle de production ou les systèmes de sécurité. Les engineerings et les industriels concernés ont d'abord créé en leur sein des services informatiques destinés à faire face à ces besoins. Avec le temps et l'expérience, après certaines déconvenues techniques ou financières, beaucoup d'entre eux ont découvert la complexité de l'informatique, le nombre des technologies qu'elle met en œuvre, la spécificité de ce métier et l'intérêt de faire appel dans ce domaine comme dans les autres aux gens dont c'est le métier. De nouveaux rapports s'établissent aujourd'hui entre les S.I.I., l'industrie au sens le plus large et les engineerings ensembliers, conduisant à leur association dans des groupements.

Optimisme

Si l'attitude du tissu industriel et économique vis-à-vis d'un nouveau secteur est *significative*, en finale, c'est le client qui décide. Aujourd'hui, il n'existe plus d'appel d'offres important de réseau ou de système informatique sans que des S.I.I. soient consultées ; parfois elles sont seules consultées ; de plus en plus souvent c'est à elles que les opérations sont confiées, malgré la concurrence avec des industriels ou des constructeurs renommés. Il y a à cela deux raisons essentielles : la compétence générale et sectorielle qu'elles ont acquise et le souci croissant des utilisateurs de garder plus de liberté dans le choix de leurs solutions. Le grand apport des S.I.I. à l'informatique d'aujourd'hui, c'est de constituer une alternative au monolithisme des « grands », un élément de flexibilité, un facteur de concurrence pour la recherche du meilleur, un milieu favorable à l'innovation.

Tout cela c'est le présent, sinon le passé, et nous avons promis de parler du futur. Nous réglerons d'abord rapidement le problème de l'avenir des services informatiques autres que d'ingénierie pour dire qu'il est clair qu'ils répondent à des besoins permanents sinon croissants. Formation, assistance, conseil, seront toujours nécessaires, et nous n'apporterions pas grand-chose en nous étendant sur ce sujet. Il est autrement plus passionnant (et plus risqué) de s'interroger sur l'avenir de l'ingénierie informatique. Notre premier avis est qu'elle ne survivra que si elle sait dépasser la seule maîtrise des technologies informatiques par l'expertise dans des métiers : banques, hôpitaux, transport, etc., en d'autres termes, si elle sait passer de l'ingénierie informatique à l'ingénierie de systèmes. Pourquoi ? Parce que, si une entreprise peut naître sur une pure maîtrise de techniques, elle n'assure sa survie et son développement que si elle s'ancre sur des marchés.

Que deviendront alors ses relations avec les autres composantes industrielles de l'informatique ? Elle leur apportera davantage, les soulageant d'une part de risques et les aidant à pénétrer de nouveaux secteurs. En même temps, elle risquera d'être ressentie comme plus concurrente. Il est probable que quelques groupes industriels chercheront à s'intégrer, c'est-à-dire à créer ou à prendre le contrôle de telles équipes pour en faire un élément de leur stratégie propre. Mais, outre que ceci est une forme de reconnaissance de l'importance de ce secteur, c'est aussi un type de décision qui détruit partiellement en s'accomplissant les originalités et les atouts de ce qu'elle recherche. C'est pourquoi on peut diagnostiquer deux choses sans trop de risques de se tromper : quelles que puissent être les tentations de l'intégration, il restera toujours un secteur indépendant de l'ingénierie de système, car cette indépendance est une de ses raisons d'être. D'autre part, les sociétés « passant sous contrôle » devront conserver en partie leur personnalité sous peine de se détruire elles-mêmes.

Cet optimisme est fondé sur deux constatations : la première, c'est que la spécialisation et la séparation des tâches sont la règle en économie *moderne*. Le métier d'ingénierie de systèmes existe puisqu'il a conquis sa place sous sa forme actuelle d'ingénierie informatique, il répond à un besoin spécifique qui ne peut que se renforcer en se différenciant des autres. La seconde, c'est que le renouvellement de l'industrie se fait beaucoup à partir de cellules à taille humaine, qui sont le siège d'innovation et de créativité. Si l'ingénierie de systèmes sait rester une structure souple et vivante, elle saura toujours apporter à l'industrie, et plus rapidement que l'inertie industrielle ne le permet, les éléments d'adaptation dont elle a besoin. Même si par certains côtés, et c'est inévitable, elle se trouve parfois en compétition avec ses partenaires industriels, objectivement, elle concourt à leur développement : cette concurrence, quand elle existe, ne les atteint pas dans leurs œuvres vives, mais dans leurs tentations d'expansions périphériques, sinon de domination, qui ne sont pas toujours bonnes conseillères.

Pas de rupture

L'ingénierie de systèmes, fille et alliée du service informatique, devra peu à peu, en fille majeure, accentuer sa personnalité et se développer séparément du reste du service informatique, car ses modes d'action et ses contraintes diffèrent. Mais cette individualisation ne signifie pas rupture : les deux activités auront en effet encore longtemps besoin de s'épauler et de mettre en commun leurs moyens et leurs connaissances qui restent largement semblables, même si leur mise en œuvre impose des modalités d'action indépendantes.

Un dernier mot pour conclure : cette analyse se fonde sur l'hypothèse que joueront normalement les lois de l'économie et de la compétition. Or, chacun de nous sait que, pour des raisons multiples, l'Etat joue un rôle important dans l'industrie informatique. En ce sens, l'avenir de l'ingénierie de systèmes est en partie dans ses mains.

(*) Président-directeur général de Steria, vice-président de l'APCET.

(1) Sociétés de services et de conseil en informatique.

Le « bureau du futur » n'est pas pour demain

II. - Des machines alibi

par RÉMY GENTON (*)

Dans un premier article (« le Monde » du 24 septembre), on a décrit ce que pourrait être le bureau du futur et indiqué qu'il supposait une réorganisation des tâches et une modification des attitudes auxquelles les esprits ne sont pas prêts. Certaines innovations sont pourtant acceptées : celles qui ne dérangent pas.

LES années 80 approchent et sont volontiers annoncées comme une plate-forme de changement des modes de travailler au bureau. Certains pronostiqueurs - futurologues, convaincus de la justesse de leurs vues, ont d'ores et déjà modifié leur vocabulaire. Admirateurs de l'informatique, ils ont adhéré à un langage « moderne ». Le terme « bureautique » est né ; il désigne des ensembles de systèmes de gestion de l'information écrite-orale-visuelle, transitant éventuellement par satellite et se jouant des frontières. Ainsi la technologie est-elle génératrice d'attitudes dualistes qui conduisent à soutenir deux « philosophies » : 1) Celle du bureau sans papier ; 2) Celle du bureau poursuivant son chemin, en gérant plus rigoureusement les piles de documents qui, sinon, envahiraient les couloirs.

Les outils-systèmes

Derrière ces « philosophies », il est bien évident que l'on voit, dans un cas comme dans l'autre, des profils de machines se dessiner. Le bureau sans papier appellerait des outils-systèmes développant au plus haut point et tout à la fois l'informatique, l'électronique, et des automatismes qui seraient au cœur de ces ensembles. Ceux-ci — et c'est en cela qu'ils constitueraient des systèmes — seraient reliés les uns aux autres et assumeraient alors de multiples fonctions d'élaboration, de multiplication, de transmission et de stockage de l'information quotidienne des agents du tertiaire. L'autre philosophie rejette l'idée des systèmes et poursuit le développement des outils monofonction qui remplissent des tâches fragmentaires : photocopier, ou calculer, ou écrire, etc.

Aujourd'hui, ces catégories d'outils l'emportent dans notre histoire technologique : ils conviennent à nos habitudes.

En revanche, les outils-systèmes reliés les uns aux autres, qui ne sont actuellement que pressentis, impliquent une refonte des *schémas coutumiers des grandes* entités administratives et posent de nouveaux problèmes du fait de leur potentiel d'offres organisationnelles. En effet, les gains à en attendre en termes d'efficacité permettraient d'alléger les effectifs des bureaux en réduisant un certain nombre de tâches (pas toujours glorieuses) devenues caduques.

Vétusté

Les millions d'effectifs tertiairisés sont-ils prêts à accueillir des systèmes « modificateurs de coutumes » ? Les instances d'encadrement, en vertu d'une recherche de meilleure productivité, sont-elles désireuses de faire appliquer de nouveaux schémas ? Les « structures d'accueil » pour un nouveau mode de travailler au bureau existent-elles aujourd'hui ? Des réponses « techniques » en font douter.

Ainsi, les employés dans les bureaux utilisent des centaines de milliers de machines à écrire vétustes. La majorité d'entre elles ne sont même pas électriques. Lorsqu'elles le sont, ces machines n'apportent guère de satisfactions supplémentaires à leurs utilisatrices. L'opération dactylographique est généralement pénible, pas toujours bien réussie, et chère pour l'entreprise. Malgré cela, rien n'a changé dans cette fonction pendant plus d'un siècle, jusqu'à ce que nous parvienne le dernier-né de la technologie : la machine à mémoire, à laquelle le marché répond trop mollement au goût de ses promoteurs.

Un accueil tiède

Durant le même temps, des dizaines de milliers de copieurs toujours plus perfectionnés ont pénétré, eux, sans aucune difficulté dans les entreprises ; de même, les machines à calculer s'acquièrent par millions : il s'en serait vendu plus de quatre millions pour la seule année 1976.

Enfin, les télécopieurs (outils qui permettent de transmettre une lettre d'un point à un autre en moins d'une à trois minutes) ne connaissent qu'un accueil tiède malgré l'exceptionnelle séduction dont ils peuvent être porteurs.

Force est de constater que les entreprises accueillent avec satisfaction certaines catégories d'outils (le photocopieur et la machine à calculer) et provoquent un essor... balbutiant de certaines autres (la machine à mémoire, le télécopieur). Faut-il croire au dualisme du « bon » et du « mauvais » outil, de l'utile et de l'inutile, qui privilégierait la réussite des premiers et pénaliserait les seconds nommés ?

Le « bon » outil, parce qu'il accomplirait justement sa fonction et parce qu'il gommerait les obligations et les contraintes que ressent son utilisateur, serait l'outil complet auquel on vouerait une reconnaissance toute particulière, invitant à son suremploi. N'en est-il pas ainsi du photocopieur et des petits outils de calcul, qui séduisent plus que de raison ? En effet, ne dérangeant en rien les principes de la bureaucratie, mais tout au contraire en les servant, le copieur remplit la fonction traditionnelle du carbone ; il est un « carbone moderne électronisé » qui répète fidèlement le message ; il devient producteur de copies égales à l'original. Outil flatteur, il « arrange », et on lui en sait gré en l'utilisant abondamment.

A l'inverse de l'outil « arrangeant », amical auxiliaire de l'homme, l'outil qui « déroberait » des habitudes et des coutumes au milieu professionnel, en l'invitant à un nouveau rituel ou gestuel, ne peut être perçu, en dépit de ses aptitudes fonctionnelles, que comme un outil perturbant. Il serait, en effet, et avant tout, un « modificateur de coutumes », contraint d'en générer de nouvelles, non nécessairement acceptées... La machine à écrire à mémoire, comme bien des outils conceptuellement novateurs, et un outil « dérangeant », un « outil à problèmes »...

Le « village global » de McLuhan

Autre outil à la recherche du succès commercial, le télécopieur s'apparente, lui, à la poste électronique ; en cela, il est fondamentalement « modificateur de coutumes » et vient heurter de plein fouet une institution : la poste. Pour l'instant, il « dérange » une activité tertiaire, *encore mal initiée au concept et* mal préparée dans ses schémas routiniers à intégrer une telle révolution.

En même temps, le télécopieur incarne déjà ce que pourrait être, probablement, une société entrant dans l'ère des échanges à distance, celle des communications dépersonnalisantes. Il est à la fois une annonce du bureau du futur et une préfiguration du monde des « nations câblées », voire du « village global » de Marshall McLuhan.

Par ce rapide détour sur les outils, nous avons cherché à éclairer la complexité des rapports de l'homme aux outils du bureau et la manière dont ceux-ci peuvent, selon les représentations qui *s'y rattachent, aisément ou non* s'insérer dans leur univers professionnel.

Des résistances inquiétantes

Les résistances de l'univers administratif à certaines catégories d'outils sur lesquels il pourrait s'appuyer utilement sont inquiétantes dans la mesure où elles ne sont pas le fruit de « raisons décidées » d'apprécier ou de refuser les technologies offertes. Trop souvent, dans le positif comme dans le négatif, les vues de l'esprit et les états émotionnels individuels l'emportent sur la raison collective. Dans l'univers du bureau, la réussite commerciale des outils-systèmes se voit gratifiée ou pénalisée par l'irrationalité des conduites et la conservation des habitudes.

Dans un tel contexte, les machines à papier prolifèrent et règnent en maître, ordonnent et justifient les « méthodes ». L'on a des copieurs pour copier et l'on copie parce que l'on a des copieurs ; l'on a des machines à écrire pour dactylographier et l'on tape parce que l'on a des machines. Quelque part dans l'histoire — on ne sait plus très bien quand, où, et comment, — « tout cela » a commencé. Une chose est certaine, c'est que « cela » existe et ne semble guère préoccuper l'univers tranquille des bureaux. Certes, *des réflexions sur le sujet* engendrent quelques velléités organisationnelles, mais leur minceur occulte l'intérêt que pourraient avoir de nouvelles générations d'outils-systèmes qui inviteraient à une refonte conceptuelle des modes opératoires vétustes. On note seulement quelques tendances vers la miniaturisation et l'individualisation.

A titre d'exemple, voici deux décennies, nul n'imaginait l'actuelle réduction de l'unité centrale informatique, et encore moins la formidable explosion du marché des terminaux, qui amène écrans cathodiques sous les yeux et claviers sous les doigts, d'un nombre toujours croissant d'utilisateurs.

Le marché des copieurs lui-même se caractérise aujourd'hui par un double mouvement, d'une part favorable à l'implantation de machines de « centrale » de plus en plus puissantes et multicompétentes, mais appelant, d'autre part, des « outils de commodité », aussi peu encombrants que possible et destinés à un véritable usage de bureau, individuel. Si, en matière de photocopie-duplication, les grosses machines intégrant plusieurs fonctions s'apparentent à des systèmes et connaissent un développement que ne contrarie nullement celui des plus petites, c'est que la multiplication du message écrit n'affecte en rien les routines bureaucratiques, mais au contraire les flatte ; de plus, au service de cette fonction, la demande attend encore et toujours plus de performances et plus de confort.

En revanche, dans le domaine de l'élaboration du message écrit, l'automatisation et les systèmes sont ressentis comme dangereux pour l'ordre administratif établi.

Et, alors que s'exprime une attente pour de petites machines de secrétariat, permettant la correction sans peine et sans traces (grâce à un mémoire et à « un peu » d'automatisme), un nombre croissant de constructeurs et de distributeurs proposent plutôt des « systèmes lourds » de « word processing ».

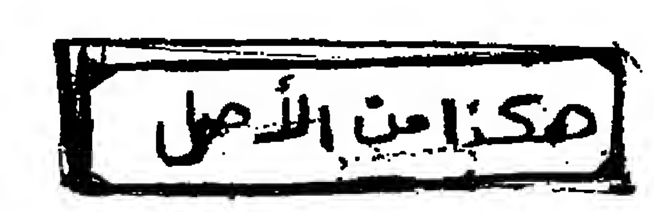
Combattre les peurs et les croyances

Aujourd'hui, il semble bien que l'on puisse aller dans le sens d'une « informatisation légère » des outils qui soit psychologiquement inoffensive par opposition aux outils centralisateurs et « perturbateurs de coutumes » qu'ont apportés les premières manifestations technologiques de l'informatique, comme continuent de le faire les « systèmes lourds » d'élaboration du texte. Ces derniers agressent *a priori* les éventuels utilisateurs qui voient en eux des substituts de leur fonction. La rétivité « subtile » et « sournoise » des « cols blancs » n'a d'égale dans l'histoire que la lutte « brutale » et « simpliste » qui marqua la période des briseurs de machines du dix-neuvième siècle.

Il faut, pour combattre les « peurs » et les « croyances » de trop de membres du tertiaire, « désinformatiser » l'informatique, la leur rendre non agressante, c'est-à-dire familière, en commençant déjà par gommer, au niveau du langage, les « laideurs » qu'elle évoque. Ainsi, face aux outils-systèmes partipant à la conception des nouvelles organisations du travail, les rétivités humaines s'estomperont. Les outils-systèmes deviendront alors un bien d'équipement souhaitable et attendu, et non plus un monstre destructeur de l'individu, responsable des maux de l'entreprise et de la société.

FIN

(*) Directeur d'un institut spécialisé dans l'étude des matériels de bureau de l'informatique.



SPORTS

TENNIS

Une Coupe Porée pas comme les autres

Le cadre d'autrefois et les manières d'aujourd'hui : la formule peut s'appliquer au petit théâtre de verdure de la Croix-Catalan, où s'est disputée la Coupe Porée en cette fin de semaine, et aux attitudes anti-sportives des compétiteurs sur le court. Le temps n'est plus où, dans ces lieux, sur ce même central, les joueurs en flanelle blanche faisaient assaut de générosité, remettaient des balles, criaient des « *Joli ! bien joué !* », se tapaient sur l'épaule en riant de toutes leurs dents. Sire Dollar est passé par là, et, maintenant, c'est la lutte au couteau de chaque côté du filet, quitte à ce que le champion numéro 1, c'est-à-dire celui qui devrait montrer l'exemple, en l'occurence Guillermo Vilas, récent vainqueur de Forest-Hill, se montre le plus mal torché de tous.

Ainsi, les incidents, les contestations, les abandons, les refus de se serrer la main, auront abondé dans cette Coupe Porée qui était pour nous, jadis, une dernière friandise d'arrière-saison après nos tournois de plage et qui présentait l'avantage de faire vivre les spectateurs, en majorité du Racing Club (trois mille dimanche 25 septembre), de plain-pied avec les joueurs. Mais ceux-ci, uniquement motivés par les sommes fabuleuses que dispense le tennis professionnel, sont-ils encore intéressants sur le plan humain ?

Prenons encore l'exemple de Vilas. Le petit Argentin était un garçon charmant, modeste, poète à ses heures, il y a seulement deux ans. Sous la coupe de son coach-joueur Ion Tiriac, il a, certes, perfectionné sa technique, bien qu'il ait à démontrer sur herbe une autorité qu'il n'a pas et sur terre battue un jeu de volée auquel il répugne toujours. Mais sans doute Tiriac a-t-il également appris à son poulain l'art de la controverse sur les points litigieux qu'il savait si bien pratiquer lui-même, et qui doit être la méthode courante dans les tournois « pros » de Bâton-Rouge ou de Des Moines. On n'a jamais mieux vu la nouvelle face de Vilas qu'au cours des incidents qui ont émaillé la demi-finale qu'il a disputée contre Patrick Proisy. Déjà, samedi, avant la pluie, l'Argentin avait refusé d'admettre qu'une de ses balles avait traversé le filet. Il était même allé menacer l'arbitre de chaise — bon annonceur, mais débordé et tolérant que tout le monde s'en mêle — de se retirer du tournoi (la recette de la finale : *out* !).

Mais, à la reprise de la partie, dimanche, malgré l'arbitrage sans discussion d'Henri Pellizza, il commença à « chinoiser » dès que Proisy accrocha le troisième set. Le plus fort, c'est que ce dernier, qui jouait magnifiquement, rappelant sa grande période de Roland-Garros 1972, n'était pas particulièrement soutenu par la galerie, laquelle n'a jamais beaucoup prisé son côté « grippe-point ». Un Français tenant tête à Vilas : le spectacle n'était pas si courant ! De toute façon, reconnaissons que, lorsque Vilas — sûrement saturé de tennis — parvint à reprendre la direction des opérations au quatrième et au cinquième set, il le fit d'une manière tellement fracassante qu'il mérita alors tous les applaudissements.

Un dernier enseignement sur le plan technique : le « lift » qu'on inculquait glorieusement à tous nos jeunes, sans distinction de morphologie, n'est pas forcément la panacée, avec ou sans raquette miracle (voir d'autre part). Un jeu plat, un revers coupé, sans parler du don de l'improvisation et de l'art de brouiller les cartes à la volée, peuvent parfaitement dérouter le lifteur-rémouleur de balles. Un Borotra de la grande époque — celui qui avait laissé sur place le grand Ellsworth Vines — n'aurait fait qu'une bouchée du Vilas d'hier...

OLIVIER MERLIN.

COUPE PORÉE

SIMPLES MESSIEURS

Demi-finales. — Roger-Vasselin (Fr.) b. Higueras (Esp.), 3-6, 6-2, 6-0, 6-0 ; Vilas (Arg.) b. Proisy (Fr.), 3-6, 6-2, 5-7, 6-1, 6-2.

SIMPLES DAMES

Demi-finales. — Mlle Fuchs (Fr.) b. Mlle Guedy (Fr.), 6-1, 6-0 ; Mlle Bonicelli (Uruguay) b. Mlle Thibault (Fr.), 6-3, 6-1 et abandon.

Finale. — Mlle Bonicelli b. Mlle Fuchs, 2-6, 7-5, 6-2.

La raquette miracle

La raquette traditionnelle, aux cordes tendues comme du verre, dont le beau son argentin est une vraie musique aux oreilles de ses fervents, est-elle en passe de se voir supplantée par un infâme panier au cordage tricoté à la main et dont les nouveaux adeptes se servent comme d'un filet à papillons ? Ses deux protagonistes, Georges Goven et Christophe Roger-Vasselin, ont fait des ravages dans la Coupe Porée avec cette raquette à silencieux : le premier en défaisant Nastase, le second en parvenant d'une manière stupéfiante, après avoir écœuré l'Espagnol José Higueras — un « mur » — en finale contre Vilas !

Il s'agit, en fait, d'une raquette artisanale bricolée ayant en son centre l'aspect de fusibles rapportés. Le doublement du cordage amortit la balle à la réception et la catapulte en lift à la relance avec des rebonds imprévisibles et stratosphériques. D'où l'équivoque, car si le major Wingfield dans sa réglementation du lawn-tennis en 1872 n'a prévu aucune spécification pour la raquette, en revanche le jeu interdit formellement de frapper deux fois la balle (c'est sans doute l'argument auquel se ralliera la Fédération internationale de tennis le 1er octobre prochain à Barcelone).

L'inventeur de ce filet à papillons est un modeste jardinier bavarois, Werner Fischer. Au lieu de six cordes en travers, il n'en articule que cinq qu'il double sur une partie de leur largeur. Les cordes en nylon sont tendues à 9 kilos au lieu de 20 — poids en tête — au maximum 13 1/4. Les joueurs à grand abattage sont évidemment avantagés par l'« engin » : la démonstration a été faite au cours du duel fratricide que Roger-Vasselin a remporté vendredi sur Goven. Mais il y a aussi une autre démonstration : c'est qu'un joueur d'inspiration et de volée comme Goven peut être battu par sa fameuse raquette quand il est obligé de ne plus bouger de la ligne de fond. Sans parler de l'ennui incommensurable de ces échanges dignes du jeu de volant de nos grand-mères.

Sur herbe, cette raquette est de nul effet. Contre un volleyeur à réaction comme était Laver, elle est sûrement inefficace. Reste le test de Vilas, lifteur né : si celui-ci s'en sert, il faudra prévoir des abris à l'extérieur du court ! — O. M.

CYCLISME

Les sprinters ont été surpris par un grimpeur

En changeant de sens, Paris-Tours a aussi changé de signification. Par le passé, ce grand prix d'automne donnait lieu à une course rectiligne vers le Val de Loire et s'adressait en priorité aux routiers sprinters. Dans sa forme nouvelle, il met en valeur les difficultés de la vallée de Chevreuse, située en fin de parcours et favorise les coureurs plus complets. Paris-Tours perpétuait une certaine tradition qu'il convient peut-être de maintenir et Tours-Versailles correspond mieux à l'esprit du cyclisme moderne qu'il faut sans doute préserver.

Partagés entre ces tendances contradictoires, les organisateurs envisagent d'alterner les deux formules, selon un compromis qui garantirait mieux l'avenir de la célèbre classique.

Il est certain que la victoire de Joop Zoetemelk, obtenue dimanche 25 septembre au terme d'une épreuve de qualité, plaide en faveur des dispositions actuelles. Le champion néerlandais, qui est l'homme en forme du moment, n'était pas assuré de faire échec aux sprinters sur les routes plates de Touraine. L'accumulation dans les 35 derniers kilomètres de plusieurs côtes, dont celle des dix-sept tournants, lui a donné la possibilité de distancer le peloton avec l'aide de Kuiper et de Muynk, puis de conserver l'essentiel de son avantage. La performance qu'il a réalisée en la circonstance apparaît d'autant plus significative que Tours-Versailles s'est déroulée à une allure très rapide, la moyenne horaire atteignant 44,531 kilomètres.

Dans sa première partie, l'épreuve avait été marquée par une longue échappée solitaire d'Eddy Merckx, qui compta jusqu'à dix minutes d'avance sans jamais croire toutefois à la réussite de son entreprise. En d'autres temps, celui qu'on appelait le « cannibale » n'aurait pas agi de la sorte, sans provoquer la riposte immédiate de ses adversaires.

Cette manœuvre de diversion prit fin au 110e kilomètre, peu avant Brou, et Merckx dut faire appel à toutes ses ressources pour garder le contact dans la côte de la Madeleine... cependant que Raymond Poulidor, son vieux rival, s'offrait le luxe d'attaquer au-delà du 220e kilomètre, et franchissait en tête le mur de Dourdan. Pour sa dernière participation, Poulidor a passé dimanche une excellente journée. Il a contribué à la réussite de son équipier Zoetemelk, et n'a pas raté sa sortie.

JACQUES AUGENDRE.

MOTOCYCLISME

Hors des sentiers battus

De notre envoyé spécial

Ibergeregg. — *Douzième et dernière épreuve du championnat du monde de trial (1), le Grand Prix de Suisse a vu la victoire du Suédois Ulf Karlson sur Montesa. Une victoire inattendue, qui donne au pilote suédois la deuxième place au classement général, derrière le Finlandais Yrjo Vesterinen, champion du monde pour la deuxième année consécutive. Vesterinen, qui pilote une Bultaco, avait été, l'an passé, le premier pilote non britannique à coiffer la couronne mondiale dans cette discipline, où les Anglais ont dominé pendant de longues années. Avec la deuxième place de Karlson, les pilotes nordiques ont-ils définitivement renversé la vapeur ?*

Grand animateur de cette fin de saison, l'Anglais Shepperd a cependant étonné tous ses adversaires par les possibilités de sa machine à moteur quatre temps réputée jusqu'ici moins souple en trial. Et pourtant, comme en vitesse et en endurance, les soucis des organisateurs d'allier moto et écologie les conduiront certainement, à plus ou moins long terme, à interdire les moteurs deux temps, beaucoup trop polluants et bruyants. Ce serait un nouvel avenir pour le trial et un moyen d'intéresser le public à un sport qui réclame de grandes aptitudes physiques. On l'a vu dimanche, sur le parcours de 15 kilomètres tracé dans la montagne, à 1 500 mètres d'altitude, au-dessus d'Oberiberg. Un parcours que les concurrents étaient censés couvrir quatre fois, mais qu'ils ne purent effectuer que trois fois avant la nuit. Seul, le vainqueur, Ulf Karlson, réussissait à boucler les 45 kilomètres en un peu moins de cinq heures, ses suivants étant pénalisés pour des retards.

Dans une course de ce genre, chaque pilote a son style bien particulier. Martin Lampkin, l'ex-mineur gallois, déjà deux fois champion du monde, tire sur son guidon avec toute sa puissance de géant roux. Malcolm Rathmell, qui termina ce Grand Prix de Suisse avec seulement 1,2 point de pénalisation de plus que Karlson, a appris le trial en Angleterre, où, garde forestier, il avait choisi la moto pour surveiller les hectares de forêts dont il avait la charge. Tous les spectateurs, enfin, ont apprécié les exploits du prodige américain Bernie Schreiber, qui, pour sa première saison en championnat du monde, termine septième. Encore ne put-il participer aux deux premiers Grands Prix, car il n'avait pas les dix-huit ans requis.

PATRICE VANONI.

(1) Course de moto tous terrains.

RUGBY

Un nouveau barème de sanctions

Les responsables du rugby, réunis le 24 septembre en bureau fédéral et en comité directeur à Angoulême, ont consacré l'essentiel de leurs travaux à la lutte contre le jeu dur et déloyal. Un nouveau barème de sanctions a notamment été mis au point. Il se traduit par une aggravation notable des peines qui étaient infligées jusqu'à présent aux joueurs brutaux ou indisciplinés.

Le tarif minimum pour un joueur exclu est maintenant de deux matches de suspension. La peine passera à trois matches en cas de placage à retardement ou coups de poing répétés. Le coup de pied au sol coûtera quatre matches. En cas de sortie du terrain de la victime, le joueur exclu sera suspendu pour six matches. Les écarts de langage à l'encontre de l'arbitre en cas d'exclusion vaudront trois matches. La bousculade du directeur de jeu coûtera six mois de suspension, et la peine sera doublée en cas de tentative de voie de fait.

Dans le même ordre d'idées, les membres du comité directeur de la F.F.R. ont décidé d'accorder un dernier sursis au « bouclier d'automne » qui sera impitoyablement supprimé au premier incident.

FOOTBALL

Le F. C. Tours fait recette

De notre envoyé spécial

Tours. — Battu 1-0 sur son terrain, samedi 24 septembre, par le Paris F.C., le Football Club de Tours n'en conserve pas moins la première place au classement général du groupe B de la deuxième division, les autres prétendants, Lille et le Red Star, ayant, eux aussi, connu des défaites inattendues. Quelque peu paralysés apparemment par ce titre de leader, les « amateurs » tourangeaux ont achoppé devant les professionnels parisiens. Pourtant s'il fallait parier, on miserait sur les jeunes loups de Touraine plutôt que sur les vieux renards de l'Ile-de-France.

Ces jeunes loups manquent certainement d'expérience. Ils n'ont pas le « *métier* » de ceux qui, comme Bernard Lech ou René Charrier, ont blanchi sous le harnois de la première division et font encore les beaux vieux jours du Paris F.C. Mais l'enthousiasme et la joie de jouer, ça ne s'invente pas, comme le rappelle une ancienne gloire du football français, Fred Aston, qui s'est établi à Tours depuis bientôt trente ans. Quand il monte discrètement vers le stade de Grandmont, Fred Aston s'attend à y retrouver un peu de cet esprit amateur qui l'animait en son temps. « *Vous comprenez, ils ne sont pas contaminés par le professionnalisme* », dit-il sans ambages.

Les joueurs du F.C.T., qui se recrutent pour moitié dans la région ont, en effet, le statut d'amateurs, même si, selon les conventions de la Fédération française de football, ils peuvent percevoir des primes.

Chacun d'entre eux a un métier ou une situation d'étudiant qui le met à l'abri de tout soupçon. La mairie en compte un certain nombre parmi ses employés, mais ce n'est que justice de la part d'une municipalité qui a si bien pris les choses au sérieux que son maire, M. Jean Royer, ancien candidat à la présidence de la République, est devenu le président du club.

Cela vaut au F.C.T. de bénéficier d'une subvention annuelle (550 000 F) au moins égale à celle qui va aux prestigieux basketteurs de l'ASPO. Cela lui vaut aussi d'envisager son avenir avec sérénité. Oh ! On ne rêve pas sur les bords de la Loire. « *Nous n'en sommes pas à mésestimer nos adversaires au point de nous croire déjà en première division* », dit sagement M. Jacques Bois, secrétaire général du club. Mais si l'occasion s'en présentait ? On verrait, on ferait ses comptes, on n'irait pas à l'aventure. Ce que l'on sait, c'est que le maire-président continue de bâtir et que dans un an le complexe sportif des bords du Cher, avec son stade de dix mille ou douze mille places, permettra de voir plus grand qu'aujourd'hui.

Le vieux stade de Grandmont, dont la tribune couverte ne comprend que six cents places, déborde sous la pression d'un public toujours plus nombreux. Ils étaient six mille samedi, malgré la pluie. A Tours, jusqu'à présent, on était habitué à voir se déplacer autant de spectateurs que pour les matches de basket-ball.

FRANÇOIS SIMON.

LES RÉSULTATS

Basket-ball

Pour la troisième fois consécutive, la Yougoslavie a remporté le titre européen en battant en finale, le 24 septembre à Liège, l'Union soviétique par 74 à 61. Après son ultime succès devant l'Autriche (89 à 71), l'équipe de France a pris la onzième et avant-dernière place.

Cyclisme

TOURS-VERSAILLES

1. Zoetemelk (P.-B.), les 259 km en 5 h. 48 min. 58 sec. (moyenne 44,531 km) ; 2. De Muynck (B.), m. t. ; 3. Kuiper (P.-B.), m. t. ; 4. De Vlaeminck (B.), à 1 min. 1 sec. ; 5. Danguillaume (Fr.) ; 6. Teirlinck (B.) ; 7. Van Katwijk (P.-B.), à 1 min. 5 sec. ; 8. Priem (P.-B.) ; 9. Pevenage (B.) ; 10. Van Katwijk (P.-B.).

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIÈME DIVISION (septième journée)

GROUPE A

*Toulouse et Avignon 1-1
*Martigues b. Besançon 2-1
*Haguenau b. Angers 1-0
*Chaumont et Ajaccio 1-1
*Alès b. Auxerre 3-0
*Fontainebleau et Toulon 1-1
*Cannes et Melun 1-1
*Arles et Saint-Dié 0-0
*Epinal b. Béziers 1-0

Classement. — 1. Martigues, 12 pts ; 2. Ajaccio et Epinal, 10 ; 4. Toulon, Cannes, Angers et Auxerre, 9 ; 8. Besançon, Avignon et Saint-Dié, 8 ; 11. Chaumont et Arles, 6 ; 13. Béziers et Haguenau, 5 ; 15. Alès et Melun, 4 ; 17. Toulouse, 3 ; 18. Fontainebleau, 1.

GROUPE B

Paris F.-C. b. *Tours 1-0
Quimper b. *Red Star 3-1
*Gueugnon b. Lille 4-1
*Dunkerque et Limoges 1-1
Châteauroux b. *Rennes 2-0
*Angoulême b. Boulogne 2-0
*Poissy b. Nœux 1-0
*Brest et Guingamp 0-0
*Lucé b. Caen 2-1

Classement. — 1. Tours, 11 pts ; 2. Châteauroux, Red Star et Dunkerque, 10 ; 5. Lille et Gueugnon, 9 ; 7. Paris F.-C. et Lucé, 8 ; 9. Brest, Angoulême et Boulogne, 7 ; 12. Quimper et Poissy, 6 ; 14. Rennes, 5 ; 15. Nœux, 4 ; 16. Guingamp, Caen et Limoges, 3.

Handball

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION (première journée)

POULE A

St. marseil. U.C. b. *Besançon 19-15
*Paris U. C. b. Nîmes 27-21
*Gagny b. Toulouse 23-21
*Ivry b. Police 27-21
Strasbourg b. *Cannes 26-24

POULE B

A.S.P.T.T. Metz b. *Nantes .. 20-14
Dijon b. *Stade messin E C. 21-15
*Saint-Maur b. Villemomble .. 22-10
*Voltaire b. Gonfreville 20-15
Mulhouse b. *Altkirch 16-14

Hippisme

Le prix de Bellevue, disputé à Longchamp et retenu pour les paris couplé gagnant et tiercé, a été gagné par *Two's Company* suivi de *Reine de l'Orne* et de *Pridonia*. La combinaison gagnante est 8-5-1.

Jeu à treize

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION (quatrième journée)

POULE A

XIII catalan b. Avignon 21-19
Limoux b. Lézignan 30-3
Roanne b. Pamiers 18-18
Saint-Estève b. Pia 20-7
Toulouse b. Villeneuve 34-11

Classement. — 1. XIII catalan, 12 pts ; 2. Toulouse et Limoux, 10 ; 4. Albi, Avignon, Saint-Estève, Roanne, Marseille et Lézignan, 8 ; 10. Carcassonne, 7 ; 11. Pamiers et Villeneuve, 6 ; 13. Pia, 5 ; 14. Bordeaux, 3.

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION (deuxième journée)

GROUPE A

POULE A

Auch b. *Le Creusot 30-7
*Lourdes b. Agen 9-4
*Tyrosse b. Bègles 16-13
*Béziers b. Vichy 77-3

POULE B

Montauban b. *Albi 15-3
*Toulon b. Tarbes 42-3
*Bourgoin b. Brive 15-6
*Perpignan b. Mérignac 28-10

POULE C

*Bourg b. Mazamet 21-12
*Nice b. Biarritz 19-9
*Beaumont b. Aurillac 14-7
*Stade toulousain b. Chambéry 29-3

POULE D

*La Rochelle b. Oloron 19-16
*Bayonne b. Rodez 48-10
*Graulhet b. Montchanin 25-10
*Romans b. Bagnères 26-10

POULE E

*Narbonne b. Salles 31-3
*Tulle b. Dax 18-10
*La Voulte b. Carcassonne .. 6-0
*Montferrand b. Valence 19-6

GROUPE B

POULE F

Gaillac b. *Quillan 17-10
*Marmande b. Lavelanet 21-9
*Mont-de-Mars. b. Angoulême 31-17
*Arras b. Orthez 6-3

POULE G

*Mauléon b. Périgueux 19-6
Lannemezan b. *Mimizan .. 20-13
*Bergerac b. Langon 16-6
*Pau b. Nîmes 25-7

POULE H

*Vic-Bigorre b. Lyon O. U. .. 13-7
*Millau b. Castres 19-13
*Saint-Jean-de-Luz b. Prades 70-6
Carmaux b. *Saint-Médard .. 29-13

POULE J

*Voiron b. Coarraze-Nay 21-15
Le Boucau b. *Pamiers 13-12
*Lombez b. Grenoble 22-3
*Saint-Claude b. Avignon 18-15

POULE K

*Saint-Girons b. Racing C.F. 18-13
*Fumel b. Montélimar 12-9
*PUC b. Dijon 31-12
*Cahors b. Thuir 24-18

Volley-ball

CHAMPIONNATS D'EUROPE (première journée)

HOMMES

Groupe 1. — Finlande b. Hongrie, 3-1 ; Italie b. Roumanie, 3-2 ; Yougoslavie b. France, 3-1.

Groupe 2. — Pologne b. U.R.S.S., 3-1 ; Tchécoslovaquie b. Allemagne de l'Est, 3-1 ; Bulgarie b. Pays-Bas, 3-0.

JEUX OLYMPIQUES. — *Le Comité olympique des États-Unis a désigné le 25 septembre Los Angeles comme candidate américaine à l'organisation des Jeux olympiques d'été 1984, par 55 voix contre 39 à New-York. En l'absence de toute autre candidature, celle de la ville californienne, qui avait déjà accueilli les Jeux de 1932, est pratiquement assurée d'être retenue par le Comité international olympique, en avril 1978, à Athènes.*

SOCIÉTÉ

Les électeurs suisses repoussent la libéralisation de l'avortement

De notre correspondant

Berne. — Le réflexe traditionnellement conservateur de la majorité des Suisses aura, une fois de plus, déterminé les résultats de la consultation populaire du dimanche 25 sepetmbre. De loin le plus controversé, le projet de libéralisation de l'avortement (*le Monde* du 24 septembre), a été repoussé par 994 677 non contre 929 239 oui. Les électeurs ont aussi rejeté deux textes visant à renforcer la protection des locataires, ainsi qu'une initiative des milieux écologistes « *contre la pollution atmosphérique causée par les véhicules à moteur* ». En revanche, ils ont accepté l'augmentation du nombre des signatures requises pour le référendum et l'initiative populaire, comme le leur proposait le gouvernement.

Comme l'avait déjà laissé présager la campagne, le projet d'autoriser l'avortement pendant les douze premières semaines de la grossesse a fait apparaître une coupure assez nette dans le pays. Largement rejeté dans les cantons catholiques, ruraux et conservateurs, il a été approuvé par les cantons protestants, urbains et, généralement, plus progressistes : il a recueilli près de 79 % de oui à Genève, 76 % dans le canton de Vaud, 75 % à Neuchâtel, 66 % à Bâle, 60 % à Zurich et un peu plus de 50 % à Berne. L'accueil a été aussi plus favorable dans les cantons romans qu'en Suisse alémanique.

Les partisans de la réforme ne désespèrent pas de parvenir un jour à leurs fins, et rappellent qu'il a également fallu de longues années de lutte pour introduire — en 1971 seulement — le suffrage féminin en Suisse.

Le débat dans ce domaine n'est d'ailleurs pas clos. En principe, le gouvernement devrait maintenant promulguer une loi adoptée dernièrement par le Parlement. Cette nouvelle législation dite « *des indications sociales* », sera plus restrictive pour les cantons libéraux que les dispositions actuelles. Mais, pour sortir de l'impasse, une solution fédéraliste pourrait être envisagée, laissant à chaque canton le soin de légiférer en la matière.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

UNE MAJORITÉ DE ZURICHOIS VOTE POUR LE DROIT A L'EUTHANASIE

Une majorité de votants du canton de Zurich (Suisse) estime « *qu'un médecin peut mettre fin à la vie d'une personne souffrant d'une maladie incurable, douloureuse et fatale, si celle-ci en fait la demande* ».

Les Zurichois ont ainsi, par 203 148 voix contre 144 822, approuvé une disposition soumise à référendum et selon laquelle une modification de la législation helvétique est demandée.

LETTRES

La mort de Lucie Faure

Mme Lucie Faure, épouse du président de l'Assemblée nationale, est décédée dimanche 25 septembre, vers 17 heures, dans sa propriété de Boissise-le-Bertrand, en Seine-et-Marne. Après avoir déjeuné en compagnie de ses deux filles, Mme Faure a été prise d'un malaise cardiaque. M. Edgar Faure, qui participait à une réunion politique à Landivisiau, dans le Finistère, a pu regagner sa résidence de Seine-et-Marne en fin d'après-midi. Le président de la République, le premier ministre et le ministre de l'intérieur ont aussitôt adressé des lettres de condoléances à M. Edgar Faure, alors que M. Jacques Chirac se rendait à Boissise-le-Bertrand.

Les obsèques de Lucie Faure auront lieu mercredi 28 septembre, à 11 heures, en l'église Sainte-Clotilde, 23 bis, rue Las-Cases, Paris-VIIe.

Écrivain d'abord

« Lucie » ! Le monde politique n'était pas seul à désigner affectueusement par son prénom l'épouse du président de l'Assemblée nationale. Les milieux littéraires usaient aussi de cette familiarité, et elle s'en enchantait. Si brillante qu'elle se soit montrée dans ses fonctions officielles, l'approche des hommes et des secrets d'Etat la passionnait moins, au fond, que la littérature. *« Je suis d'abord écrivain,* disait-elle ; *c'est le pôle le plus important de ma vie. »*

Une sorte de jardin secret ? Les thèmes abordés dans ses sept romans reflétaient moins son expérience à l'hôtel de Lassay qu'une curiosité intimiste pour les choses du cœur. Et son sens éclatant du bonheur dans l'équilibre n'excluait pas un goût certain pour les cas morbides, qu'il s'agisse d'homosexualité mal assumée *(les Passions indécises)*, de psychanalyse *(l'Autre Personne)*, de jalousie délirante *(le Malheur fou)*, de suicide *(Mardi à l'aube)*, ou de parricide *(Un crime si juste)*.

Mais la complexité psychologique des sujets était compensée par un souci extrême de la clarté et une espèce de candeur optimiste, que la fréquentation du Tout-Etat n'avait pas entamée. A partir d'intrigues et d'analyses soigneusement composées, elle déployait un style limpide, émaillé de maximes, dans la grande tradition moraliste.

La création romanesque laissait place chez elle pour une attention continue aux réalités et aux idées de son temps. La revue *la Nef*, qu'elle a fondée avec Robert Aron, était vraiment son œuvre personnelle. Elle composait elle-même les sommaires avec un éclectisme consommé. Certains numéros spéciaux ont fait date : sur la guerre d'Algérie, la police, les Américains, la psychanalyse, les communistes, les femmes, la justice, les sondages d'opinion, la publicité, les libertés.

Sa passion d'écrivain lui assurait une grande liberté dans la perception et l'appréciation de l'actualité politique. Elle disait avoir « profondément vibré » lors des événements de mai 1968. Ce sont ses amitiés personnelles au prix Médicis, où elle était assidue, et dans tous les *secteurs du monde littéraire*, qui lui ont permis en décembre dernier de réunir à déjeuner, autour du président de la République, des auteurs comme Roland Barthes, Jean-Louis Bory et Emmanuel Le Roy Ladurie.

Le roman classique perd un bel artisan; et les écrivains une consœur fière de l'être, aiguë, spirituelle, fervente.

B. POIROT-DELPECH.

[Née le 6 juillet 1908 à Paris, Lucie Meyer fut attachée au Commissariat des affaires étrangères du Comité de libération nationale ; elle a fondé l'Institut d'études slaves de l'université d'Alger. En 1942, elle créa la revue la Nef qu'elle n'a cessé de diriger.

Connue avant la guerre comme relieuse d'art, elle a raconté en 1957 son voyage en Chine avec son mari, puis elle s'est consacrée au roman : les Passions indécises (1961), Variations sur l'imposture (1965), l'Autre personne (prix Sainte-Beuve, 1968), le Malheur fou (1970), Mardi à l'aube (1974), les Bons Enfants (1975), Un crime si juste (1978).

Membre du jury Médicis depuis 1971, elle était commandeur de la Légion d'honneur.]

● Dans une lettre à M. Edgar Faure, M. Valéry Giscard d'Estaing écrit notamment :

« L'éclat de son intelligence, l'ouverture et la fermeté de son jugement, la sensibilité de son talent en faisaient par elle-même une personnalité exceptionnelle.

» Sa présence à vos côtés sur les longs chemins de la vie et sa vue personnelle des problèmes, des idées et des hommes l'ont conduite à exercer une influence dont nous avons tous mesuré la portée. »

Une grande dame

C'était une grande dame et une forte personnalité. Lucie Meyer était née en 1908 dans une famille de la bourgeoisie israélite parisienne ; son oncle, Julien Cain, fut directeur des bibliothèques de France et membre de l'Institut. A vingt-trois ans, en 1931, elle épousait le jeune avocat Edgar Faure, de cinq semaines son cadet. Compagne pendant près d'un demi-siècle d'un homme particulièrement brillant devenu un personnage politique de tout premier plan, elle sut toujours être pour son mari un soutien et une inspiratrice sans cependant s'effacer, sans jamais renoncer à être elle-même.

Elle n'était pas de celles à qui le pouvoir tourne la tête. Parfaite hôtesse dans les palais officiels où elle savait donner aux réceptions les plus formelles une allure à la fois fastueuse et détendue, elle préférait cependant les cercles plus restreints, les petits dîners d'amis, les échanges intellectuels vifs et ouverts. Là elle n'était plus « Madame la présidente », mais une journaliste, une romancière, une femme aussi, exceptionnellement informée par la familiarité avec ceux qui faisaient l'histoire, à l'esprit aiguisé par une curiosité toujours en éveil.

A son mari, elle ne ménageait pas les avis, les suggestions, les objections parfois, et même les reproches. Elle jugeait les actes de sa vie publique avec un mélange de compréhension, de solidarité et de détachement. Elle n'hésitait pas, en maintes occasions, à défendre des positions plus engagées, plus « progressistes » que les siennes. Elle savait tempérer le réalisme de l'homme public tenu à la réserve par ses fonctions et à la prudence par les péripéties du débat politique, en lui apportant l'idéalisme, la flamme, la tonalité humaine et vécue qu'il ne pouvait toujours percevoir.

Cependant, elle évitait avec soin de se placer sous les projecteurs, sur le devant de la scène, afin de lui laisser toute la place et les mains libres ; et c'est presque à regret qu'elle avait accepté, en 1970, de lui succéder à la mairie de la petite commune de Port-Lesney, dans le Jura, qu'il abandonnait pour prendre la mairie de Pontarlier.

« Son jardin secret : l'écriture »

D'une grande culture et d'un goût très sûr, elle avait fondé la revue la Nef *qu'elle dirigeait de façon attentive et réfléchie, choisissant avec grand soin le thème de chaque numéro, demandant des articles à des auteurs parfois très éloignés de l'univers politique et mondain dans lequel elle évoluait habituellement. Elle nouait ainsi, dans les milieux les plus divers, des relations non conformistes qui l'aidaient à briser la coquille dans laquelle s'enferment inévitablement les hommes publics entièrement requis par leurs responsabilités. Mais son véritable jardin secret, c'était l'écriture, c'étaient ses romans (dont parle Bertrand Poirot-Delpech), où son tempérament et sa sensibilité, son expérience de femme et de mère — elle était demeurée très proche de ses deux filles — se donnaient libre cours.*

Le courage avec lequel elle a fait face depuis plusieurs années à la cruelle maladie qui devait finalement l'emporter aura été sa dernière élégance.

PIERRE VIANSSON-PONTÉ.

PRESSE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ALLIANCE EUROPÉENNE DES AGENCES DE PRESSE

L'alliance européenne des agences de presse a tenu, le jeudi 22 septembre, son assemblée générale annuelle à Zurich. Une quarantaine de délégués des agences de vingt-trois pays européens ont étudié notamment un projet de réseau multiplex européen, l'uniformisation des codes de travail des dépêches, divers problèmes de télécommunications, les nouveaux médias et leur impact sur les agences, la coopération des agences européennes avec celles du monde arabe et du tiers-monde.

M. Jolle Jolles, directeur général de l'A.N.P. (La Haye), a été élu nouveau président de l'Alliance. Le comité comprend MM. Claude Roussel (A.F.P., Paris), Gunter Poetschke (A.D.N., R.D.A., Berlin), Sandor Barcs (M.T.I., Budapest), et Willy Vaerewijck (Belga, Bruxelles), secrétaire permanent.

● *« Les Petits Juniors »* de *Télé-7 jours*, périodique pour enfants lancé il y a quelques mois, vient de porter de seize à vingt-quatre son nombre de pages, proposant à ses lecteurs trois histoires complètes, des jeux, ainsi que vingt autocollants (prix 5 francs).

ARTS ET SPECTACLES

Cinéma

« Furtivos », de José-Luis Borau

Cela se passe dans une forêt, une très belle forêt aux couleurs de l'automne. Un braconnier vit là avec sa mère, possessive et jalouse. La mère ne peut supporter la fille, évadée d'une maison d'éducation surveillée, qu'il a ramenée de la ville et épousée. Il y a aussi le gouverneur de la province qui vient chasser avec ses amis.

Ces personnages, mis en place, vivent une sorte de drame paysan et naturaliste. La violence des passions éclate en même temps que la violence physique. Comme le film vient d'Espagne, il faut y regarder de plus près. Surtout si l'on sait — et il faut le savoir — que, tourné en 1974, il fut longtemps interdit par la censure franquiste. Il a eu, depuis, un grand prix au Festival de San Sebastian, et il est sorti, un peu avant la mort de Franco, avec un grand succès.

Furtivos n'est pas le premier film de José-Luis Borau, mais c'est le premier film que nous voyons de lui, en France. On ne peut pas le comprendre sans se référer à une phrase d'un ancien discours de Franco : *« La paix de l'Espagne passe par la paix de nos forêts. »* Alors, évidemment, c'est plus clair. La forêt, la belle forêt d'automne, près de Ségovie, où José-Luis Borau a placé ses personnages, est rien moins que tranquille. C'est, comme la vieille *mère du braconnier* — qui fut la nourrice du gouverneur, — une Espagne barbare entretenant avec ses enfants des rapports secrets, clandestins, de corruption. Comme Carlos Saura (mais c'est sa seule ressemblance avec lui) José-Luis Borau procède par parabole pour dénoncer les tabous sexuels, l'oppression religieuse, le pouvoir et la bureaucratie impuissante à maintenir autre chose qu'une apparence d'ordre. Les liens de domination et de dépendance, entre le gouverneur et les braconniers ses vassaux, sont représentés par une séquence de chasse au cerf.

A vrai dire, bien des choses restent, pour nous spectateurs français, inexpliquées. Mais ce film au style tranchant comme un couteau affûté, semé de pièges à loups, de cadavres d'animaux et de meurtres, séduit par son étrange sauvagerie, ses grondements d'orage dévastateur. Pour l'essentiel, il a dévoilé la paix trompeuse et le pourrissement de la société franquiste. Et il nous donne envie de connaître les autres films de José-Luis Borau.

JACQUES SICLIER.

★ Voir « les films nouveaux ».

« LES GRANDS FONDS » de Peter Yates

Un Américain et sa femme repèrent dans une épave immergée au large des Bermudes des milliers d'ampoules de morphine et un trésor datant de Philippe II. Cette double découverte va bouleverser leurs vacances. Sur terre, ils sont en butte aux violences d'un gang de trafiquants haïtiens prêts à tout pour s'emparer de la morphine. Sous les eaux, ils n'échappent à une murène géante que pour tomber sur des requins qui les empêchent de regagner la surface.

Entre *les Grands Fonds* et *les Dents de la mer* existe évidemment un air de famille. D'abord parce que le romancier Peter Benchley est à l'origine des deux films. Ensuite parce que Peter Yates *(Bullitt)* a bien été obligé d'utiliser les recettes qui avaient si triomphalement réussi à Steven Spielberg. Cette fois, malheureusement, la qualité du spectacle ne suffit pas à compenser la faiblesse de l'histoire. Impossible de prendre au sérieux les agissements des Haïtiens, même lorsqu'ils se livrent sur la personne de l'héroïne à de terrifiantes pratiques vaudoues. Impossible de s'intéresser aux problèmes de navigation maritime qu'expose, entre deux plongées, un aventurier érudit (Robert Shaw).

Finalement on ne retient de cette superproduction que l'ingéniosité des trucages, la photogénie bien connue des paysages sous-marins, et la transparence des tee-shirts de Jacqueline Bisset.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir « les films nouveaux ».

« NICKELODEON » de Peter Bogdanovitch

Dans les années 1910, les Américains pouvaient, pour un « nickel », entrer dans les salles de cinéma. C'était l'époque d'une industrie naissante dont des compagnies déjà puissantes cherchaient à s'assurer le monopole en empêchant — au besoin par la force, la destruction du matériel — de petites sociétés indépendantes de tourner et d'exploiter leurs propres films.

Nostalgique, on le sait, du passé cinématographique, Peter Bogdanovitch est remonté, cette fois, loin dans le temps, pour rester à côté d'un sujet passionnant, « la guerre des brevets », dont il vaut mieux aller chercher l'histoire dans les livres de Georges Sadoul en sortant de la salle. Bogdanovitch n'a saisi là qu'un prétexte à refaire les mises *en scène de films burlesques ou* d'aventures qu'on tournait alors dans des conditions pittoresques. Mais ce qui était, autrefois, artisanal, est chez lui très concerté, très étudié, très perfectionné. Du rétro doré sur tranches, de brillants exercices de style qui font, d'abord, beaucoup rire et qui finissent par lasser, à force de se répéter. — J. S.

★ Voir « les films nouveaux ».

RADIO-TÉLÉVISION

LUNDI 26 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

19 h. 5, Feuilleton : Recherche dans l'intérêt des familles ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte.



20 h. 30, FILM (l'avenir du futur) : LES CHOSES DE LA VIE, de Cl. Sautet (1970), avec R. Schneider, M. Piccoli, L. Massari, G. Lartigau, J. Bouise (rediffusion).

Victime d'un grave accident d'automobile, un homme revit des moments de sa vie amoureuse avant de mourir à l'hôpital.

L'idée de la mort dans la civilisation de l'automobile et les problèmes sentimentaux d'un cadre de quarante ans. Perfection technique de la réalisation, excellente interprétation.

Vers 22 h., Débat : Les transports de l'an 2000.

Avec MM. Jean Dupuy, directeur général de la S.N.C.F. ; Hubert Curien, président du Centre national d'études spatiales ; Jean-Claude Martin, directeur général adjoint d'Air France ; Jean-Albert Grégoire, ingénieur en automobile, et Mme Levasseur-Regourd, chercheur au C.N.R.S.

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 55, *Jeu : Des chiffres et des lettres* ; 19 h. 45, Souvenirs : La joie de vivre (Elvire Popesco).

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 55, Portrait de l'univers : En mon corps défendant, de J. Lallier et M. Tosello.

L'organisme humain, formidable système de défense contre toute cellule issue d'un corps étranger.

22 h. 50, Documentaire : Bande à part (le Marquis, réal. G. Follin).

Un « clochard » remonte dans son passé.

23 h. 20, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 40, Tribune libre : le philosophe Kostas Axelos ; 20 h., les Jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : LA RONDE, de R. Vadim (1964), avec M. Dubois, C. Giraud, V. Lagrange, A. Karina, J.-Cl. Brialy, J. Fonda, M. Ronet, C. Spaak, B. Noël, F. Bergé.

Dans le Paris de 1914, une prostituée s'offre gratuitement à un beau dragon, lequel séduit une femme de chambre, qui cède au fils du patron, qui devient l'amant d'une femme mariée... et ainsi de suite jusqu'à ce que la ronde se termine par un retour à la prostituée.

La pièce d'Arthur Schnitzler avait inspiré à Max Ophüls un film baroque et mélancolique. Vadim s'est contenté de fabriquer, en esthète, des gravures libertines dans des décors luxueux.

22 h. 15, Journal.

FRANCE - CULTURE

20 h., « Bibi le Kid », d'Yves Lebeau, avec Judith Magre et Michel Lonsdale. Réalisation J. Rollin-Weisz ; suivi de « Feu vert aux réalisateurs », avec A. Barroux et J. Parent : « Divagations sur la pitié ou le ressentiment d'un sentiment » (rediffusion) ; 21 h., Concert du Festival d'Avignon 1977 ; 22 h. 30, Entretiens avec Jean Rostand (rediffusion).

FRANCE - MUSIQUE

20 h. 30, Prestige de la musique... Chœurs de la Radio-Télévision bulgare, Maîtrise de Radio-France, dir. M. Forrai, avec D. Fischer-Dieskau, E. Andor, Z. Barlay : *Christus*, oratorio de Liszt ; 23 h., Musique enregistrée ; 0 h. 10, L'automne des compositeurs et des interprètes.

MARDI 27 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 50, Restez donc avec nous : D'aventures en aventures.

Avec M. Maurice Clavel, philosophe, et le peintre Luc Simon.

A 14 h. 50, Série : La cloche tibétaine (rediffusion) ; 18 h., A la bonne heure : la nervosité ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : Recherche dans l'intérêt des familles ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte.

20 h. 30, Variétés : Show machine ; 21 h. 30, Le monde sans frontières : la Grèce, les regards de l'histoire, par Cl. Fléouter et R. Mathoulis ; 22 h. 25, Emission littéraire : Pleine page, de P. Sipriot.

Avec Mme Muriel Cerf (Hiéroglyphes de nos fins dernières), *MM. Paul Guth* (Notre drôle d'époque comme si vous y étiez), *Sébastien Japrisot* (l'Eté meurtrier), *Pierre-Jean Rémy* (les Enfants du parc).

23 h. 25, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Les enfants des autres (rediffusion) ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; à 15 h., Série : Kojak ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur : les métiers d'art, la mode ; 18 h. 25, Pour les jeunes : Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Souvenir : La joie de vivre.

20 h. 30, Les dossiers de l'écran. FILM : LA DOLCE VITA, de F. Fellini (1959), avec M. Mastroianni, A. Ekberg, A. Aimée, M. Noël, Y. Furneaux, L. Barker, A. Cuny (N., rediffusion.)

Un journaliste de la presse à scandales, veule et arriviste, gravite, à Rome, dans les milieux du cinéma et des riches oisifs. Il prend conscience de la pourriture de cette société et de son propre néant.

Fellini avant « Huit et demi » et son cinéma de fantasmes. Une chronique de mœurs mettant à nu les tares profondes de la bourgeoisie romaine et la crise de la civilisation occidentale.

22 h., Débat : Décadence d'une société.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 40, Tribune libre : L'ordre des Rose-Croix ; 20 h., les Jeux.

20 h. 30, FILM (westerns, policiers, aventures) : LES PRAIRIES DE L'HONNEUR, d'A. McLaglen (1964), avec J. Stewart, Gl. Corbett, R. Forsyth, K. Ross, Ch. Robinson (rediffusion).

Pendant la guerre de Sécession, un fermier sudiste anti-esclavagiste, qui veut rester à l'écart du conflit avec sa famille, se trouve obligé de prendre les armes.

Andrew McLaglen s'est efforcé d'imiter le John Ford des chroniques intimistes et n'a abouti qu'au mélodrame héroïque. Quelques belles scènes tout de même.

22 h. 10, Journal.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie : Roger Munier (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... le Pain et la Parole (rediffusion) ; à 8 h. 32, « 1912 » (rediffusion) ; 8 h. 50, Sagesse d'ailleurs, sagesse des autres ; 9 h. 7, Matinée de... l'inactuel ; 10 h. 45, Etranger, mon ami ; 11 h. 2, Festival d'Avignon 1977 ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « le Simorgh », de C. Charrière ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... magazine international ; à 15 h. 25, Anthologie (M.-A. Asturias) ; à 15 h. 35, La Louisiane ; à 16 h. 35, En direct avec... Pierre Bourdieu ; 17 h. 30, Festival d'Avignon 1977 ; 18 h. 30, Feuilleton : « le Nuage noir », de F. Hoyle. Adaptation E. Noël, réalisation C. Mourthe (rediffusion) ; 19 h. 25, Sciences : les parasites ;

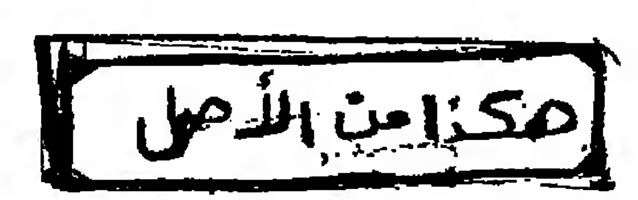
20 h., Dialogues : l'Occitanie aujourd'hui, avec Robert Lafont et Georges Frêche ; 21 h. 15, Festival d'Avignon 1977 ; 22 h. 30, Entretiens avec Jean Rostand (rediffusion).

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Instrumentales ; 9 h. 30, La règle du jeu ; à 10 h. 45, Répétition ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Mélodies sans paroles... musique ancienne : Vienne sans Beethoven ; à 15 h., « Symph. no 99 en mi bémol majeur » (Haydn) ; à 15 h. 32, Œuvres de F. Berwald, Dvorak, Debussy, Respighi ; 17 h., Studio 107 ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Conversation souterraine ;

20 h. 30, Orchestre symphonique de Boston, direction S. Ozawa, avec M. Pollini, piano : « Concerto pour piano et orchestre en la majeur, K 488 » (Mozart) ; « l'Oiseau de feu » (Stravinski) ; 23 h., Musique enregistrée ; 0 h. 10, L'automne des compositeurs et des interprètes.



ARTS ET SPECTACLES

Expositions

L'ère de l'habitat compact

(Suite de la première page.)

Le pavillon de l'Esprit Nouveau n'était qu'une vision, inspirée par un esprit de générosité romantique qui est peut-être un des principaux ressorts de l'œuvre de Le Corbusier. Une utopie réalisable, si on le voulait bien. Les organisateurs du Salon de Bologne l'ont reconstruit avec les meubles créés par l'architecte tels qu'ils figuraient à l'époque (1).

A côté du pavillon, dont l'architecture est typique du modernisme 1925 que l'on retrouve dans différentes villas de Le Corbusier, l'exposé d'une autre proposition révolutionnaire : le plan Voisin pour Paris, du nom du mécène de l'architecte, avec ses super-tours qui dominaient une part du territoire de la capitale tressée d'autoroutes urbaines et de voies piétonnières devenues aujourd'hui des réalités quotidiennes. C'est le mythe de la mécanisation de l'environnement qui avait contradictoirement fasciné Le Corbusier et qui était un manifeste de foi en l'avenir de la civilisation moderne. Car si le pavillon avait été exposé au sol, ainsi qu'il est reconstitué à Bologne, il était destiné à être monté sur des « méga-structures » qui sont proches de nos actuelles tours d'habitation, tant récusées. Le plan Voisin n'a pas été réalisé. Mais ses sous-produits l'ont été à satiété dans nos grands ensembles.

Cinquante ans après, les promesses se sont concrétisées. On a construit, on a détruit, saccagé et, sous prétexte de modernisme, on a vu l'espace vital de l'homme dans la cité se réduire. La vie dans les tours pose des problèmes psychiques auxquels nul n'avait pensé et les coûts d'entretien sont très élevés. Si bien que le « modernisme » en architecture n'a pas bonne presse. On s'en méfie. L'industrialisation du logement dont Le Corbusier était le héraut laissait espérer une baisse des coûts grâce aux constructions en grandes séries. On sait aujourd'hui que c'est loin d'être vrai. C'est presque le contraire. Et en même temps, l'espace de l'habitat s'est réduit et appauvri esthétiquement tandis que les « gadgets » s'y multipliaient.

Le mécontentement des consommateurs

C'est cette situation que semblent vouloir améliorer les artistes-décorateurs qui tiennent leur salon au Grand Palais. Et c'est plutôt positif, car l'équipement de la maison n'avait pas suivi le renouvellement du logement. Le titre de l'exposition prend des allures de manifeste : « Habiter c'est vivre ». Les architectes-décorateurs s'intéressent au cadre de la vie domestique et proposent des solutions. Le logement contemporain entre en effet dans une phase nouvelle. Après avoir été longtemps quantitatives, les priorités sont désormais de nature qualitative.

C'est la réponse des producteurs aux consommateurs, qui ont ces dernières années manifesté leur mécontentement contre le logement social dont les seuls critères d'évaluation étaient du côté du nombre. H.L.M. saccagées et délaissées : on mesure les conséquences d'une conception élémentaire du logement, qu'il va falloir améliorer, « réhabiliter », parfois détruire et reconstruire pour répondre à une légitime exigence de qualité.

En cinquante ans, la « rationalisation » du logement a débouché — mais les naïfs ne s'y attendaient pas — à un rétrécissement. Le système veut que les maîtres d'ouvrage définissent les normes de l'habitat par rapport aux coûts et que les architectes conçoivent les formes avant de les construire. Lorsque l'usager veut se loger, les meubles qu'il trouve sur le marché sont souvent trop grands, disproportionnés. Le problème saisi par les « designers » dans l'exposition du Grand Palais est d' « ajuster » équipements et mobilier aux maigres espaces des logements. Et aussi, tant que faire se peut, au pouvoir d'achat des usagers.

Car même la qualité du meuble connaît cette étrange « réduction » sous un maquillage moderniste de couleurs et de formes à la mode. Des équipes d'architectes flanqués de leurs « designers » conçoivent et proposent, dans le langage rationalisant des sciences humaines, des ensembles de meubles pour différentes « fonctions » et « séquences » de ce qui est supposé être la vie moderne : « études d'habitabilité » de « cellules » H.L.M., mobiliers intégrés, éléments « meublants » polyvalents, vendus en « kit », systèmes « escamotables » qui déploient des trésors d'ingéniosité pour donner aux mêmes espaces plusieurs fonctions.

Répondant à la « problématique du quotidien », le « design » récupère le langage de la mode pour présenter des maisons circulaires en spirale autour d'une cheminée ; des maisons-huttes, de loin les plus intéressantes, très en vogue aux Etats-Unis parmi les intellectuels marginaux, avec leurs tuiles en bois et leurs formes de sculptures abstraites asymétriques ; des maisons structure-gonflable, pour vivre au cœur d'un courant d'air domestiqué, loin de la pollution ; des maisons sous-marines, bulles transparentes pour coloniser les petits fonds marins...

Mais partout l'amélioration esthétique et fonctionnelle des équipements cache le fait essentiel de la réduction des espaces dans notre cadre de vie quotidien, réduction qu'aménage — ou dissimule — du mieux qu'il peut le « design ». Il y a cinquante ans, Le Corbusier annonçait une révolution du monde moderne. Aujourd'hui, nos « designers » sont en pleine « réforme ». Ils tentent d'adapter la consommation aux réalités du monde industriel, lequel nous prépare peut-être, sans que nous nous en doutions, la « révolution » de l' « habitat compact ».

JACQUES MICHEL

(1) Ces meubles sont édités par une entreprise italienne, Cassina, dans une collection de meubles consacrée aux maîtres du vingtième siècle.

Jazz

URBAN SAX à la Biennale

Seize saxophonistes étaient annoncés. C'est finalement au nombre de vingt et un que les membres de l'ensemble français Urban Sax, en maintenant sur leurs instruments le continuum sonore qu'ils venaient de faire résonner à travers les lieux d'exposition de la Biennale, ont pénétré en file indienne dans l'auditorium du musée, où les attendait un public nombreux.

Sans cesser de jouer, les saxophonistes se séparent peu à peu en quatre groupes situés à chaque coin de la salle, puis, au cours du concert, ils se rejoindront sur une seule ligne frontale, provoquant jusque dans leurs déplacements d'intéressantes situations acoustiques.

Gilbert Artman, l'instigateur de cette étonnante aventure collective, dirige les musiciens avec des gestes discrets et précis. Des structures imaginées par Artman, — à l'intérieur d'unissons continus, de subtiles fluctuations, que seuls permettent des instruments à vent —, il résulte une musique insinuante et obsessionnelle qui, tout en agissant comme un exorcisme, évoque irrésistiblement par son atmosphère l'angoisse de la cité moderne. Une musique qui présente une rare force d'imprégnation et qui, pour être « répétitive », a le mérite de s'écarter notablement des conceptions américaines. — D. C.

★ Musée d'art moderne, 11, avenue du Président-Wilson, tous les mercredis, 18 h. 30.

★ Le groupe Urban Sax a enregistré chez Cobra (COB. 37004).

Musique

Le Zaïre et le Gabon au Festival d'automne

Le visage et le corps peints, les pieds nus et reins ceints d'un pagne de raphia, les femmes Ekonda, venues de l'Equateur, font leur apparition sur les pistes du Cirque d'hiver. Une quinzaine d'entre elles tiennent un petit arc qui leur permettra ultérieurement d'évoquer des scènes de chasse. Deux autres jouent du racloir et d'un hochet, instruments auxquels s'ajouteront par intermittence un tam-tam et un tambour à fente. Il s'agit du Bobongo, *un spectacle rituel à prédominance vocale, avec mimes, danses, exercices acrobatiques, au cours duquel sont invoqués les esprits des ancêtres et les génies de la nature.*

On se sent tout d'abord un peu voyeur. Impossible d'oublier le public qui entoure et surplombe la piste. On est aussi gêné par les résonances artificielles de l'amplification électrique (un mal bien évidemment nécessaire en ce vaste espace). Mais, vite, le charme opère : on se laisse emporter par les rythmes, subjuguer par la beauté des polyphonies vocales.

En seconde partie, cinq percussionnistes et chanteurs prennent place. Arrivent soudain, un hochet à la main, quatre danseurs d'un aspect extraordinaire, le corps recouvert de multiples colliers et peaux de bête, et portant chacun à la nuque un cône de plumes imposant et largement ouvert. Ce sont les « Balobwilo », une association de devins du pays Hemba. Sans que jamais l'intérêt musical s'en trouve altéré, le mimodrame se poursuivra cette fois jusqu'à certaines pratiques ésotériques : l'une, par exemple, se fait percer la joue avec une aiguille, l'autre, après s'être allongé, se fait piler des feuilles sur le dos, sans souffrance.

Si les manifestations présentées aux Bouffes-du-Nord ne sont pas aussi spectaculaires que celles du Cirque d'hiver, elles ont l'avantage de pouvoir être suivies avec une concentration quasi optimale, grâce aux dimensions plus restreintes du théâtre, et surtout grâce à une excellente acoustique.

L'ensemble de balafons du Gabon qui ouvre le programme, permet de saisir mieux que tout autre le principe fondamental de la polyrythmie africaine. Sur la pulsation régulière d'un hochet, un premier balafon installe un cycle rythmique, le second un autre, et ainsi de suite, la complexité naissant de la superposition de tous ces cycles. La rigueur formelle, plus grande qu'on ne l'imagine généralement, est corroborée ici par des coups de sifflet annonciateurs de changements, donnés par une des deux danseuses-chanteuses. Il s'agit de balafons portatifs autorisant les déplacements, et les instrumentistes ne se font pas faute d'en user. Ici encore, les limites ne sont pas précises entre musique, danse, mime, récitatif et chant.

Nous retournerons au Zaïre avec l'émouvant Elanga Nkake, qui chante en soliste, en s'accompagnant d'une petite « sanza » à six lames de fer et au résonateur en calebasse. Puis les chants Sukutu, des chants qui, dit-on, sont apparus dans les années 60 au temps de la rébellion.

Malgré l'enthousiasme de la plus grande partie du public, certains ont critiqué la trop grande durée de certaines interprétations. Il faut au contraire, pensons-nous, féliciter les organisateurs de n'avoir pas succombé à la facilité en réduisant à des dimensions de consommation occidentale courante des musiques qui s'étendent en réalité sur des jours entiers, voire des semaines. L'analyse de leurs structures formelles et l'étude du contexte dans lequel elles ont pris naissance ne suffisent pas. Ce n'est que par une immersion dans ce temps autre que nous avons une chance de nous approcher de la façon dont elles sont originellement vécues.

DANIEL CAUX.

★ Jusqu'au 29 septembre, Cirque d'hiver, 110, rue Amelot : Zaïre. Bouffes-du-Nord, 209, faubourg Saint-Denis : Gabon et Zaïre. A partir du 30 septembre : Niger, Madagascar, Nigéria, Mali.

هكذا من الأصل

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Relâche.

Les exclusivités

ACCELERATION PUNK (Angl., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
AIDA (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15).
L'AMOUR EN HERBE (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Capri, 2e (508-11-69).
BAD (A., v.o.) : St Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54).
BARRY LYNDON (Ang., v.f.) : Opéra, 2e (261-50-32)
BLACK SUNDAY (A., v.o.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82).
CET OBSCUR OBJET DU DESIR Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e 723-69-23) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75).
LA CHAMBRE DE L'EVEQUE (It., v.o.) (*) : St-Germain-studio, 5e (033-42-72) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
COMME LA LUNE (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43).
LE CONTINENT OUBLIE (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Grand-Pavois, 15e (531-44-58) ; Tourelles, 20e (636-51-98)
LA DENTELLIERE (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25) ; Studio Marigny, 8e (225-20-74).
DES ENFANTS GATES (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; St-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE DIABLE PROBABLEMENT (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
DONA FLOR ET SES DEUX MARIS (Brés., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; (v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56).
DUELLISTES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52).
ELISA, VIDA MIA (Esp., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40)
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Balzac, 8e (359-52-70).

ÉLYSÉES LINCOLN - RICHELIEU
LE STYX SAINT-GERMAIN
STUDIO RASPAIL - CAMBRONNE



SEUL A PARIS

STUDIO CUJAS

à 14 h - 16 h 25 - 18 h 50
21 h 25

L'HOMME QUI AIMAIT LES FEMMES

de François Truffaut

20, RUE CUJAS 5e - 033-89-22

Sous-titré anglais.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34

(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 26 septembre

GLORIA (Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
L'HOMME PRESSE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
L'HOMME QUI AIMAIT LES FEMMES (Fr.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
IL ETAIT UNE FOIS EN ARIZONA (It., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Moulin-Rouge, 18e (607-16-21).
L'IMPRECATEUR (Fr.) : Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
J.A. MARTIN, PHOTOGRAPHE (Can.) : la Clef, 5e (337-90-90) ; Lucernaire-Forum, 6e (544-57-34)
LA MACHINE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; la Clef, 5e (337-90-90) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-37-43) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42)
MONSIEUR PAPA (Fr.), Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Secrétan, 19e (206-71-33).
LES NAUFRAGES DU 747 (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75)
L'OPIUM ET LE BATON (Alg., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98) ; Le Seine, 5e (325-95-99) ; Lucernaire-Forum, 6e (544-57-34)
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LE PASSE SIMPLE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
PLUS ÇA VA, MOINS ÇA VA (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ;
PROVIDENCE (Fr.), v. ang. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08)
ROOTS, ROCK, REGGAE (Ang., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91)
SALO (It., v.o.) (**) : Panthéon, 5e (033-15-04) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
LA THEORIE DES DOMINOS (A., v.o.) : Calypso, 17e (754-10-68).
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
TREIZE FEMMES POUR CASANOVA (It.-Fr., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69). Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
TROIS FEMMES (A., v.o.) : P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42).
UN BOURGEOIS TOUT PETIT PETIT (It., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67).
UNE ETOILE EST NEE (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32). Bretagne, 6e (222-57-97).
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Marbeuf, 8e (551-44-11), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Magic-Convention, 15e (828-20-64).
UN PONT TROP LOIN (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Bosquet, 7e (551-44-11), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
UN TAXI MAUVE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Balzac, 8e (359-52-70).
VALENTINO (Ang., v.o.) (*) : Vendôme, 2e (073-97-52), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Murat, 16e (288-99-75).

Les films nouveaux

PADRE PADRONE, film italien de Paolo et Vittorio Taviani, v.o. Quartier Latin, 5e (326-84-65), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Marignan, 8e (359-92-82), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v.o.-v.f. : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Convention, 15e (828-42-27).
FURTIVOS, film espagnol de José Luis Borau, v.o. : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Studio Médicis, 5e (633-25-97), Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LA MENACE, film français d'Alain Corneau, Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Omnia, 2e (233-39-36) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Odéon, 6e (325-71-08), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Balzac, 8e (359-52-70), George-V, 8e (225-41-46), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Images, 18e (522-47-94), Secrétan, 19e (206-71-33)
NICKELODEON, film américain de Peter Bogdanovich, v.o. : Quintette, 5e (033-35-40), France-Elysées, 8e (723-71-11) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Français, 9e (770-33-88), Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES GRANDS FONDS (*) film américain de Peter Yates, v.o. : Quintette, 5e (033-35-40), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Bonaparte, 6e (326-12-12), Marignan, 8e (359-92-82), Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Bretagne, 6e (222-57-97), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Helder, 9e (770-11-24), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Nation, 12e (343-04-67), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Napoléon, 17e (380-41-46), Wepler, 18e (387-50-70)
KUNG FU WU SU, film français de Jean-Luc Magneron : Richelieu, 2e (233-56-70), Styx, 5e (633-08-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Studio Raspail, 14e (326-38-98), Cambronne, 15e (734-42-96).

Les grandes reprises

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
ALICE DANS LES VILLES (All., v.o.) : Le Marais, 4e
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
CHINATOWN (A., v.f.) : Club, 9e (770-81-47).
LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o.) (**) : Luxembourg, 6e (633-97-77)
LES CONTES DE CANTERBURY (It., v.o.) (**) : Champollion, 5e (033-51-60).
DROLE DE DRAME (Fr.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
ELVIS SHOW (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
ELECTRE (Gr., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) : H. Sp.
LA FIANCEE DU PIRATE (Fr.) (**) : Templier, 3e (272-94-56) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) : Calypso, 17e (754-10-68)
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; (v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
GUERRE ET PAIX (U.R.S.S., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
HESTER STREET (A., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86)
L'HONNEUR PERDU DE KATHARINA BLUM (All., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).
LE LAUREAT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LEO THE LAST (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) : H. Sp.
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
MORE (A., v.o.) (**) : Studio Git-Le-Cœur, 6e (326-80-25).
LA MOUSSON (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).
NETWORK (A., v.f.) : Grand-Pavois, 15e (531-44-58).
NOS PLUS BELLES ANNEES (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
PARFUM DE FEMME (It., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
ROSEMARY'S BABY (A., v.o.) (**) : Dominique, 7e (705-04-55).
SOLEIL VERT (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40)
UNE NUIT A L'OPERA (A., v.o.) Luxembourg, 6e (633-97-77).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Capri, 10e (508-11-69).

MERCREDI

LA CLEF - LE LUCERNAIRE - JEAN RENOIR

GRAND PRIX : Festival du film de Taormina
PRIX : de la Fédération Internationale des Ciné-Clubs
PRIX : du Centre International d'Art, de Littérature et de Cinéma
PRIX : du Festival International du Film des Droits de l'Homme Strasbourg

THE BUS

un film de BAY OKAN

Strident et sans concession, l'avertisseur du « Bus » retentira longtemps à nos oreilles : Son vacarme sonne vrai. — Le Nouvel Observateur

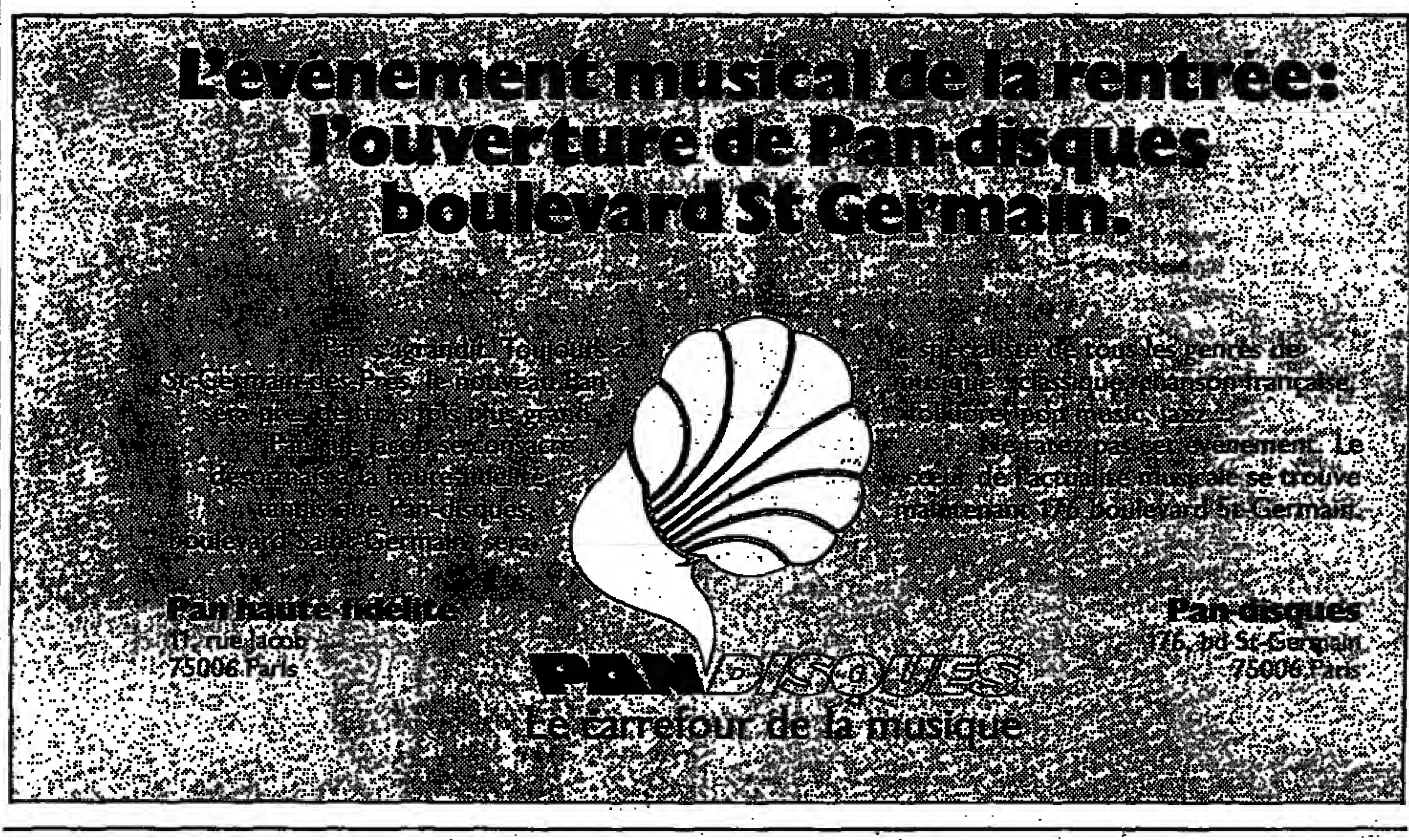
Chez l'écrivain MONTESQUIEU et chez le cinéaste BAY OKAN le procédé est le même : le regard parfaitement pur, parfaitement innocent. Ce beau film, ce film fort nous apprend à voir. — Le Figaro

Il y a dans cette confrontation de deux mondes qui s'ignorent, dans cette critique dénuée de tout sentiment, une vérité qui dérange. Une « fiction » très réaliste. — Le Monde

C'est un chef-d'œuvre. Je l'ai vu trois fois. Un ton nouveau, sans concession aux modes en cours, donne à ce film une vigueur sans pareille. — L'Humanité

Une image sans merci de notre société-spectacle. Bay Okan trouve des accents très vigoureux. Inutile d'attendre de vaines consolations, nous sommes tous concernés. — Les Nouvelles Littéraires

Un débat sera assuré à l'issue de la séance de 20 heures en présence du réalisateur le mercredi 28 au Lucernaire.



MERCREDI

JAMES CAAN GENEVIEVE BUJOLD FRANCIS HUSTER

un autre homme une autre chance



avec SUSAN TYRREL • JENNIFER WARREN • JEAN-FRANÇOIS REMI et JACQUES VILLERET
musique de FRANCIS LAI • produit par LES FILMS 13 - LES FILMS ARIANE - LES PRODUCTIONS ARTISTES ASSOCIÉS • distribué par LES ARTISTES ASSOCIÉS



CARNET

Naissances

— Jean-François Anquetil, avocat à la cour et Madame le docteur ainsi que
Guillaume et Claire-Astride,
ont le grand bonheur de faire part de la naissance de
Arthur-Brice
le 31 août.
Le Méridien, 7, rue Emile-Dubois, 75014 Paris.

— M. Alain Cyrot et Mme, née Dominique Treves, sont heureux de faire part de la naissance de
Benjamin,
le 22 septembre 1977.
9 bis, rue Nicolo, 75016 Paris.

— Joël et Denise Vallat sont heureux, avec Guillaume, d'annoncer la naissance de
Julie.
New-York, le 13 septembre 1977.

— Catherine et Michel Isidor et Claire ont la joie d'annoncer la naissance de
Anne
11, rue Lablie,
75017 Paris.

Mariages

— On nous prie d'annoncer le mariage de M. Hervé de Bonvoisin et de Mlle Laure Vercken de Vreuschmen, qui a été célébré, dans l'intimité à Bussy-le-Grand (Côte-d'Or) le 10 septembre 1977.

Décès

— M. André-Lévy,
Maryiène, Eric, Véronique et Daniel Breton,
ont la douleur de faire part du décès de
Marianne ANDRÉ-LÉVY.
Les obsèques seront célébrées mardi 27 septembre, à 14 heures, en l'église réformée de l'Annonciation, 19, rue Cortambert, 75016 Paris.

— M. François Albert Guillaume,
M. René Olivier Guillaume,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme BONY-GUILLAUME,
leur mère et grand-mère, survenu le 19 septembre 1977 dans sa soixante-douzième année, à la suite d'une longue et cruelle maladie.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans la plus stricte intimité à Liancourt-Saint-Pierre, le 21 septembre 1977.
Cet avis tient lieu de faire-part.
74, rue Pierre-Butin, 95300 Pontoise.

— Le professeur Henri Choussat,
M. et Mme Jean Choussat et leurs enfants,
M. et Mme Guy Lorentz et leurs enfants,
M. et Mme Alain Choussat et leurs enfants,
M. et Mme Henry Hasselot et leurs enfants,
Mlle Colette Choussat,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de :
Mme le docteur
Juliette CHOUSSAT-CLAUSSE,
survenu le 10 septembre 1977 en Roumanie.
Les obsèques religieuses ont été célébrées en l'église Sainte-Clotilde du Bouscat le 24 septembre 1977 dans la plus stricte intimité familiale et l'inhumation a eu lieu au cimetière du Bouscat (Gironde).

— Mme Philippe Hillaire,
M. et Mme Janin et leurs enfants,
M. et Mme F. Hillaire-Darrigrand et leurs enfants,
les familles Delpeyroux, Lucas, Marsy, Hillaire, Hiriart, Watron et Argain, ont la douleur de vous faire part du décès de
l'intendant militaire (F. R.)
Philippe HILLAIRE,
chevalier de la Légion d'honneur
survenu le 22 septembre 1977.
Les obsèques religieuses ont eu lieu à Versailles le 26 septembre 1977.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
13, allée des Gardes-Royales,
78 Versailles.

— Mme Kourilsky, ses enfants, ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Raoul KOURILSKY,
professeur honoraire
de la Faculté de Médecine de Paris,
ancien médecin
de l'hôpital Saint-Antoine,
membre de l'Académie de médecine
président du conseil scientifique
de l'association Claude-Bernard,
docteur « honoris causa » des
facultés de Montréal et de Québec,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
décédé le 22 septembre 1977 dans sa *soixante-dix-neuvième année*, à son domicile de Blandy-les-Tours (77115).
Les obsèques ont eu lieu le lundi 26 septembre à Blandy-les-Tours.
[*Le Monde* daté 25-26 septembre.]

— Mme Emile Lehmann,
Le docteur Michel Lehmann,
M. et Mme Bernard Lehmann et leurs enfants,
M. Myrtil Lehmann,
Le docteur et Mme André Weill,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Emile LEHMANN,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918,
leur mari, père, grand-père, frère, beau-frère et belle-sœur, survenu à Paris le 19 septembre 1977 dans sa quatre-vingt-troisième année.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
Le présent avis tient lieu de *faire-part.*

— Mme Herbert Le Porrier, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Yvon Hervais et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de
Herbert Le PORRIER,
survenu le 22 septembre 1977 à Paris, dans sa soixante-cinquième année.
La levée de corps aura lieu le mardi 27 septembre, à 10 heures, à l'amphithéâtre de l'hôpital Tenon, rue Belgrand, 75020 Paris.
L'inhumation se fera au cimetière de Montlignon (Val-d'Oise) le même jour, à 11 heures.
18, rue des Saints-Pères, 75007 Paris.
[*Le Monde* du 24 septembre.]

— Mme Roger Loubry et sa famille ont la douleur de faire part du décès de
Roger LOUBRY
président de la SODETRAF,
vice-président d'Air Afrique,
ancien directeur général
de la compagnie aérienne U.T.A.,
officier de la Légion d'honneur,
survenu subitement le jeudi 8 septembre 1977 à Athènes.
L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.
Une cérémonie religieuse à sa mémoire sera célébrée le mercredi 28 septembre, à 11 heures, en l'église de la Madeleine à Paris.

— Le président, le conseil d'administration, la direction générale, le personnel de la compagnie multinationale Air Afrique,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de
M. Roger LOUBRY,
ancien directeur général
de la compagnie Air Afrique,
président de la SODETRAF,
ancien directeur général de l'U.T.A.,
officier de la Légion d'honneur,
survenu subitement le jeudi 8 septembre 1977, à Athènes.
Une cérémonie religieuse à sa mémoire sera célébrée le mercredi 28 septembre, à 11 heures, en l'église de la Madeleine, à Paris.
[*Le Monde* daté 11-12 septembre.]

— Mme Louis Maillard,
M. et Mme Paul Maillard,
M. et Mme André Maillard,
M. et Mme Georges Maillard et leurs enfants,
Les familles Maillard, Arbel, Vinchon, Chevalier et Girodet,
ont la douleur de faire part de la mort de
M. Louis MAILLARD,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
ingénieur civil des Mines,
chevalier de la Légion d'honneur,
endormi dans la paix du Seigneur le 21 septembre 1977, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu le 24 septembre, à Sully-sur-Loire, dans l'intimité familiale.
Une messe sera célébrée le vendredi 30 septembre à 18 heures en l'église de Saint-Germain-en-Laye, sa paroisse.
32, rue d'Hennemont,
78100 Saint-Germain-en-Laye.

— Juan-les-Pins, Paris.
Mme Pierre Mauduy,
M. et Mme Jacques Mauduy et leurs enfants,
M. et M. Philippe Mauduy,
Mlle Raymonde Guttin,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Pierre MAUDUY,
officier de la Légion d'honneur,
survenu le 24 septembre 1977.
La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Notre-Dame de la Pinède, à Juan-les-Pins (Alpes-Maritimes), le mercredi 28 septembre, à 14 h. 30.
2, rue Dupleix, 75015 Paris.
14, avenue Joffre,
06160 *Juan-les-Pins.*
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Roger Roussel,
M. et Mme Jean Roussel et leurs enfants,
Mme Jacques Perraud et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Roger ROUSSEL,
leur époux, père et grand-père, survenu le 22 septembre 1977 dans sa soixante-dix-huitième année.
Une messe a été célébrée le samedi 24 septembre en l'église Saint-Etienne-Saint-Denis de la Ferté-sous-Jouarre.
69, rue Pierre-Roux,
77260 La Ferté-sous-Jouarre.
58, rue Claude-Bernard, 75005 Paris.
26, rue Gay-Lussac, 75005 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du « Carnet du* Monde », *sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

— M. et Mme Roger Laveyssière,
M. et Mme Jean-Paul Gwinner,
Jeanne-Marie Laveyssière,
Marie-Thérèse Laveyssière,
François-Xavier Laveyssière,
Jean-Philippe Gwinner,
Mme Blanche Olle,
M. Jean Trillat,
M. et Mme Emile Trillat,
Toute sa famille, ses amis et ses anciens élèves,
ont la grande douleur de faire part du décès de
Mme Léon SYLVESTRE-REY,
née Mathilde Trillat,
institutrice honoraire,
survenu à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.
Les obsèques ont eu lieu en l'église Notre-Dame-du-Rosaire, à La Tronche, le 22 septembre 1977.
Inhumation au cimetière de Paladru (38).
6 bis, chemin Georges-Ferrieux,
38700 La Tronche.

Remerciements

— Mme Raymond May et ses enfants, profondément touchés par les témoignages de sympathie reçus lors du décès de
M. Raymond May
vous prient de trouver ici l'expression de leur sincère reconnaissance.

— Mme S. Nacht, M. et Mme Marc Nacht, M. et Mme Aurel Grama, dans l'impossibilité de répondre individuellement aux nombreuses marques de sympathie et d'affection reçues à l'occasion du décès du
docteur S. NACHT
souhaitent témoigner ici de leur gratitude et adresser à tous leurs remerciements.

Anniversaires

— Ses camarades de l'Amicale des volontaires français en Espagne républicaine et de l'Association nationale *des anciens combattants* de la Résistance.
Ceux qui ont aimé et estimé le
colonel Georges DELCAMP
s'uniront en pensée le 27 septembre 1977 pour le deuxième anniversaire de sa mort.

Avis de messe

— Une messe à la mémoire du
Père Jean COQUELLE,
dominicain,
mort en montagne le 24 juillet 1977 sera célébrée le dimanche 2 octobre à 10 h. 30 en l'église paroissiale d'Etiolles, 91450 Soissy-sur-Seine.

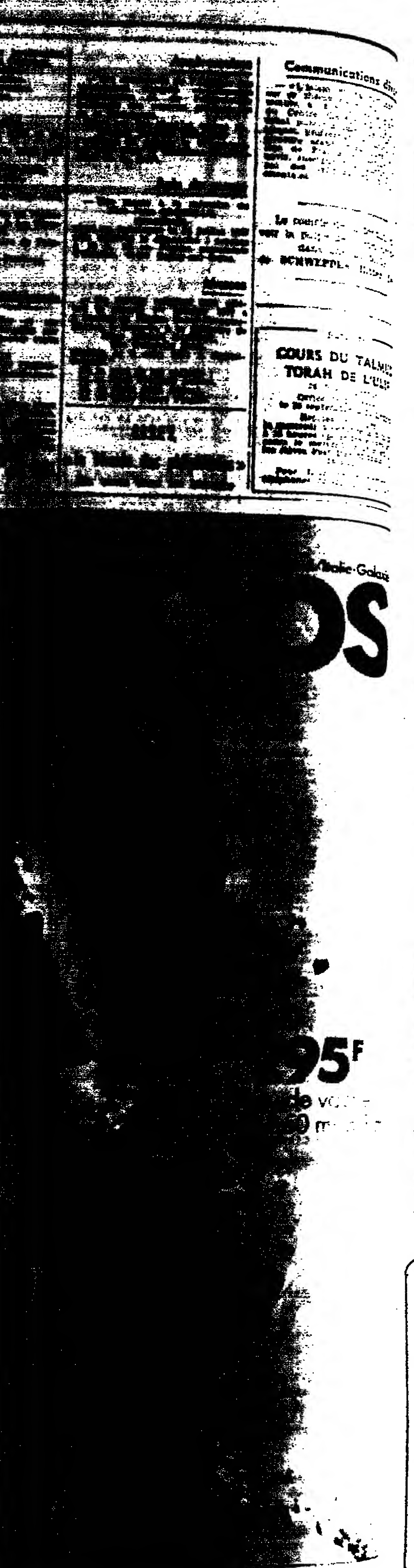
Messes

— Un service religieux sera célébré le samedi 1er octobre 1977 à 9 heures, en l'église *Saint-François-Xavier*, à Paris-7e, à la mémoire de
Mme Hubert AUBERT,
née Gabrielle Hoog,
décédée le 4 août 1977 à Châtel-Censoir.
De la part de ses enfants :
M. et Mme François Aubert,
M. et Mme Jean Aubert,
M. et Mme Pierre Pingris.

Communications diverses

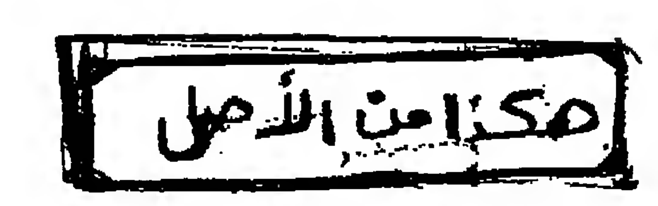
— « L'Islam et sa civilisation » : sur ce thème aura lieu, le 29 septembre, à 18 h. 30, salle d'actualité *du Centre Georges-Pompidou*, un débat public animé par MM. André Miquel, professeur de langue et littérature arabes classiques au Collège de France, et Dejan Bogdanovic, enseignant à l'Institut national des langues et civilisations orientales.

هكذا من الأصل





emplois internationaux — emplois internationaux — emplois internationaux





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

DIRECTEUR D'USINE

REGION ABBEVILLE LE TREPORT

est recherché par une société industrielle française pour prendre la direction et assurer le développement de son unité de production décentralisée comprenant 500 personnes.

Ce poste convient à un Ingénieur diplômé, de forte personnalité, dynamique et enthousiaste, très compétent dans les techniques et les moyens à mettre en œuvre en mécanique et en fonderie.

Il faut impérativement avoir déjà fait preuve de réussite en tant que Directeur d'usine, notamment en matière de gestion de la production au sens prévisionnel et du quotidien.

Il doit être un chef et un animateur d'hommes.

REMUNERATION ELEVEE
+ LOGEMENT ET VOITURE.

Les personnes intéressées envoient lettre manuscrite, C.V., photo (retournée) et rémunération souhaitée sous réf. 40.35 M à CLSP 3, av. Pardier, 75008 Paris.



Filiale d'un groupe industriel important spécialisé dans la production de BIENS D'EQUIPEMENT
+ de 2 milliards de C.A., recherche pour l'une de ses filiales 1250 personnes, CA 120 millions -

proximité de ROUEN

UN (OU UNE) CONTROLEUR DE GESTION

Titulaire du DECS et/ou diplômé d'une grande école commerciale (HEC - ESSEC...).

Sous l'autorité du Directeur Financier, il ou elle sera responsable de l'établissement et du suivi des budgets, bénéficiera d'un solide support informatique.
Une première expérience dans la fonction est indispensable.

UN INGENIEUR RESPONSABLE DES APPROVISIONNEMENTS

Ingénieur A.M. ou équivalent,
il assurera la gestion et le contrôle des approvisionnements et des stocks de matières premières, sera responsable des magasins.
La diversité des références et fournisseurs, l'animation d'une équipe d'acheteurs, nécessite une expérience confirmée à un poste approvisionnement acquise de préférence dans une entreprise de fabrication mécanique de moyenne ou grande série.

Postes rapidement évolutifs pour candidats de valeur.

Pour les 2 postes, écrire avec C.V. et prétentions à No 28776 CONTESSE PUBLICITE, 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Société industrielle en forte expansion - + 1000 personnes, 200 km de Paris - recherche

contrôleur de gestion

Le poste : sous le Chef du Service : • définit le rôle du contrôle de gestion (France et filiales) en relation avec la mise en place informatique, • exécute les travaux de contrôle à partir de l'analyse des budgets, des réalisations, des prix de revient et des prix de vente, • conseille et assiste la hiérarchie dans ses fonctions de gestion.

L'Homme : HEC, ESSEC, ESC ou Maîtrise de Gestion, ayant exercé complètement une fonction de contrôleur de gestion (3 ans minimum). Anglais courant.

Présenter dossier de candidature sous réf. MG à

CORBIN S.A. CONSEILS EN ORGANISATION
57, rue du Temple, 75004 Paris

BANQUE HERVET

recherche
pour sa succursale de CHÂTEAUROUX

EXPLOITANT CONFIRMÉ

- Diplômé de l'enseignement supérieur.
- Expérience bancaire 3 ans minimum.

Mission :
- gestion et suivi de la clientèle "entreprises" existante,
- prospection et développement du fonds de commerce actuel.

Adresser c.v. manuscrit, photo et prétentions, à

BANQUE HERVET Direction du Personnel,
127, avenue Charles-de-Gaulle,
B.P. 154, 92201 Neuilly-sur-Seine.

Plain Champs

STERIA Méditerranée
recherche
PROGRAMMEURS
— Niveau D.U.T.
— 2 ans d'expérience
— COBOL, Assembleur.
Adr. C.V. et prétentions, à : STERIA - 43, bd Notre-Dame, 13006 MARSEILLE

Bureau d'ingénierie rech. pour Rennes INGENIEUR THERMICIEN BATIMENT confirmé. — Ecr. Havas Rennes, n° 820 T.

ATTACHÉS COMMERCIAUX

pour développer la promotion et la vente d'appareils d'analyse médicale automatiques

Tous secteurs.

Envoyer C.V. manuscrit et photographie à :
SEROA B.P. 328 MC MONACO

Important Cabinet de Conseils juridiques et fiscaux
recherche
pour département du Nord

CONSEILS FISCAUX EXPÉRIMENTÉS

— Situation cadre —
Ecr. n° T 81 458 M Régie Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

---

La filiale française de l'un des tout premiers producteurs mondiaux de spécialités pharmaceutiques recherche pour ses établissements industriels

responsable de formation

Rattaché au Chef du personnel des établissements industriels et travaillant en étroite collaboration avec le service central de Formation du Groupe, il aura à proposer, après une analyse des besoins, des actions de formation destinées à l'ensemble des catégories de personnel. Il aura également à animer certaines d'entre elles.

Le candidat que nous souhaitons rencontrer aura une formation supérieure et une première expérience de la fonction formation en milieu industriel.

Le lieu de travail est situé à Clermont-Ferrand.

Merci d'envoyer votre curriculum vitae avec photo à

MSD MERCK SHARP & DOHME CHIBRET

MERCK SHARP ET DOHME-CHIBRET
Direction des Relations du Travail
3, avenue Hoche - 75008 PARIS



emplois internationaux

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MAROCAINE CASABLANCA - RECHERCHE POUR SON USINE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

INGÉNIEURS

GRANDES ÉCOLES DÉBUTANTS

Nationalité marocaine.

Trois postes sont à pourvoir :

- ENTRETIEN (dominante électricité). référ. N 183 AM.
- FABRICATION (électromécanicien). référ. OW 184 AM.
- ETUDES PROCEDES (électromécanicien). référ. PX 185 AM.

Après une formation complète, ces candidats sont appelés à évoluer au sein de l'entreprise vers de larges responsabilités.

Ecrire en précisant référence souhaitée.

4, rue Massenet,
75016 Paris
discrétion absolue



ASSOCIATION PROFESSIONNELLE cadre de direction

L'association, située dans l'Est de la France regroupe plusieurs organismes professionnels.
Le cadre recruté assurera d'une part les taches administratives internes y compris la coordination des comptabilités ; il sera d'autre part le correspondant des entreprises pour les problèmes de fiscalité et de financement.
Le poste convient à un licencié en droit, titulaire du DECS, de plus de 28 ans, possédant au moins deux ans d'expérience pratique.
Ne pas envoyer de C.V.

France Cadres 26 rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Réf. 717 M.

MERCK SHARP et DOHME-CHIBRET

Filiale de l'un des tout premiers laboratoires pharmaceutiques mondiaux recherche pour son établissement industriel de Clermont Ferrand :

chef du service de conditionnement

(EFFECTIF 150 PERSONNES)

Le candidat que nous souhaitons rencontrer aura acquis une bonne expérience du conditionnement pharmaceutique.

Il sera Pharmacien ou Ingénieur Arts et Métiers.

La pratique courante de l'Anglais serait appréciée.

L'expansion du Groupe permet une réelle possibilité d'évolution dans le cadre de sa politique de développement.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature avec curriculum vitae détaillé et votre photographie à :

MSD MERCK SHARP & DOHME CHIBRET

MERCK SHARP & DOHME - CHIBRET
Direction du Personnel
200, Boulevard Etienne Clémentel
63100 CLERMONT-FERRAND.

IMPORT. STE FRANÇAISE recherche pour région SUD-EST DE LA FRANCE

CHEF DES VENTES

Formation INGENIEUR T.P. ou équivalent.

Ayant quelques années d'expérience vente matériel T.P. ou industrie. Anglais souhaité. Possibilités de promotion.

Adres. C.V., prét., à n° 29.165, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

La Ville de Lille recherche un ARCHIVISTE DE SERVICE de 1re catégorie (indices bruts 340-785). Les titul. du diplôme d'archiviste-paléographe intéres. par cet emploi pourront obtenir ts rens. complém. en adres. une demande à M. le Maire de Lille.
INSEGE propose à des DEBUTANTS (TES)

Ets Petit Effectif Recherche :

ÉDUCATEUR OU STAGIAIRE

Pouvant encadrer enfants difficiles mais intelligents.
INSTITUT PSYCHO-PEDAGOG.
60740 SAINT-MAXIMIN (OISE).

Téléphone : 455-96-10.

La CNAN

recrute
pour l'Institut Supérieur Maritime de BOU-ISMAIL :

1) Des Capitaines au long cours.
2) Des Officiers Mécaniciens 1re classe.
3) Des Enseignants de Radio-Électricité.

— Logement assuré et vacances scolaires.

CONDITIONS
— être titulaire du Baccalauréat et du Brevet de Capitaine au long cours ou d'officier mécanicien 1re classe,
— avoir navigué au moins 7 ans,
— expérience dans la formation appréciée,
— âge 35/48 ans.

Adresser candidature avec C.V. détaillé à :
I. S. M. — B.P. 24
BOU-ISMAIL. — ALGÉRIE.

LE CENTRE DE PROMOTION DU COMMERCE INTERNATIONAL - NANTES
(Centre conventionné depuis 1974)
procède à la sélection de

15 FUTURS CHARGÉS DE MISSION

pour sa quatrième promotion 1978.
— Ingénieurs, techniciens, commerciaux, administratifs et linguistes seront formés aux techniques du commerce international. Cycle d'études, pendant un an, au Centre de Nantes, en alternance avec une fonction de mission dans une entreprise régionale.

Rémunération, fonction de la situation antérieure.
Conditions requises :
— Très bonne maîtrise de la langue anglaise,
— Niveau de formation : Bac + 4 ou expérience professionnelle,
— Forte motivation personnelle pour l'exportation,
— Etre inscrit à l'ANPE « en recherche d'emploi ».

Adresser d'urgence lettre de candidature manuscrite et C.V. accompagnés de 3 photos au :
C.P.C.I.
Chambre de Commerce et d'Industrie de Nantes
Palais de la Bourse,
18 X - 44040 NANTES CEDEX.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « *Monde Publicité* » ou d'une agence.

IMPORTANT GROUPE MINIER

recherche
pour une de ses filiales implantées en BRETAGNE :

— 1 INGÉNIEUR
d'une Grande Ecole des Mines pour être l'Adjoint au Directeur.

Le candidat devra avoir une expérience de 5 à 10 ans d'exploitation en mines métalliques et connaître le traitement de minerai.

— 1 COMPTABLE ANALYTIQUE
ayant une expérience de 5 à 6 ans d'Aide-Comptable d'une P.M.E.

Envoyer C.V. et prétentions sous N° 13.703 B à BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui transmettra.

Importante Société Industrielle
implantée en TUNISIE
recrute

ASSISTANT DE GESTION

Ce poste conviendrait à un JEUNE TUNISIEN, âgé de 22 ans minimum et libéré des obligations militaires, niveau d'études : deuxième année de l'enseignement supérieur.

Expérience 2 à 3 ans dans le domaine du contrôle de gestion.

Bonne rémunération. Situation d'avenir.

Env. C.V. et prét., as numéro 28.071, CONTESSE Publ. 20, av. de l'Opéra, 75001 PARIS, qui transm.

Moteurs fractionnaires monophasés

Développement commercial international

Le marketing et la vente des moteurs électriques de notre fabrication nécessitent des connaissances techniques. Et vous les avez grâce à votre formation d'ingénieur.

Mais il faut également avoir pratiqué une forme de commerce international, celle qui vous mène d'un bout du monde à l'autre, à la recherche de nouveaux marchés, à la découverte de nouveaux besoins auxquels puissent répondre nos fabrications. C'est votre cas.

Venez prendre la direction commerciale de notre société (CA 200 millions de francs, 2000 personnes) filiale d'un des premiers groupes industriels français. Vous habiterez Rouen mais voyagerez évidemment beaucoup, vos connaissances linguistiques (anglais, allemand, espagnol) facilitant les contacts que vous développerez dans les milieux industriels les plus divers.

Nous avons confié au cabinet de recrutement SIRCA le soin d'étudier les candidatures. Ecrivez leur rapidement sous référence 77133 M.



Sirca
64, rue la Boétie 75008 - Paris -

IMPORTANTE SOCIÉTÉ TÉLÉCOMMUNICATIONS
recherche

INGÉNIEUR courant fort

spécialiste en équipe primaire et secondaire

Le candidat retenu sera chargé :
— d'études et de réalisation de dossiers ;
— du suivi des affaires ;
— de la mise en œuvre sur chantiers (France et étranger).

Expérience nécessaire de quelques années dans le domaine de l'ingénierie.

Langue anglaise souhaitée.

Lieu de travail habituel : Orléans

Adr. C.V. et prét. sous n° 29.225 CONTESSE Publ. 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

emplois régionaux

NOTRE GROUPE PHARMACEUTIQUE

recherche
POUR SECTEURS :

1) - NIEVRE - ALLIER
2) - BOUCHES-DU-RHONE
3) - LOIR-ET-CHER - INDRE - CREUSE
4) - SEINE MARITIME, en partie
5) - EURE - ORNE
6) - AIN - SAONE-ET-LOIRE
7) - MEURTHE-ET-MOSELLE
8) - INDRE-ET-LOIRE
9) - Sud du MAINE-ET-LOIRE

DÉLÉGUÉS MÉDICAUX

— Les candidats devront résider dans le secteur.
— Le baccalauréat est demandé et une expérience de un ou deux ans serait souhaitable.
— Voiture personnelle indispensable.

Il est prévu un stage à notre Siège Social. Ce stage, d'une durée de 2 mois env., sera rémunéré.

Envoyer C.V. man. et photo. sous référ. 2.855, à :

OP organisation et publicité
2, RUE DE MARENGO, 75001 PARIS, QUI TRANSMETTRA

INGENIEUR CHEF DE FABRICATION

La Société (374 p. 51 M.de CA HT) fabrique des pièces mécaniques en moyenne ou grande série pour la construction automobile et le machinisme agricole.
Le poste convient à un ingénieur de formation type AM ou BTS + perfectionnement de plus de 28 ans possédant une expérience de direction d'atelier dans l'usinage moyenne et grande série.
Lieu de travail : Chatellerault. Ne pas envoyer de C.V.

France Cadres
26 rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Réf. 718 M.

Organisme de Crédit
(Région Pays de Loire)
recherche

RESPONSABLE FORMATION ET INFORMATION

Importance de l'Etablissement : 700 personnes.
Expérience formation permanente souhaitée.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions au N° 7.628, LE MONDE Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris, qui transmettra.

SOCIETE DE FABRICATION
DU PETIT MATERIEL ELECTRIQUE
(Décolletage et moulage plastique)
(280 personnes)
en pleine expansion

recherche pour METZ

DIRECTEUR DE PRODUCTION

(Référ. 736)

ayant une réelle expérience de la gestion d'une entreprise moyenne et capable, en liaison directe avec le P.D.G., d'animer et de rénover tout ce qui touche à la fabrication.

Le poste, de niveau élevé, convient à un homme ayant déjà occupé des fonctions de direction et obtenu des résultats dans une entreprise analogue.

Ecrire avec curriculum vitae et photo à :

OREST
57, rue Pierre-Perrat,
57000 METZ,
en rappelant la référence.

IMPORTANT GROUPE DE RETRAITE ET DE PRÉVOYANCE
recherche pour son bureau régional de
LILLE

ASSISTANTE SOCIALE D.E.

Adjointe à la déléguée sociale régionale
30 ans minimum - Expérience professionnelle.
Intéressée par problèmes personnes âgées. Qualités administratives.
Voiture indispensable - Position CADRE.

Env. lettre manuscrite, C.V. et photo à n° 28.911, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra. 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Société Industrielle de METZ (57)

recrute

INGÉNIEUR A.M.

OU EQUIVALENT

pour prise en charge de son service entretien et outillage.

— Fonction exigeant une forte personnalité.
— Expérience d'une dizaine d'années dans un emploi similaire indispensable.

Ecrire avec C.V. et prétentions à n° 3.244, PUBLICITES REUNIES
112, bd Voltaire, 75011 PARIS, qui transmettra.

TRÈS IMPORTANTE ENTREPRISE du Bassin Creillois
équipée d'un IBM 3-15, 128K, 3340 dans le cadre de la mise en œuvre d'applications télétraitement
recherche

UN ANALYSTE PROGRAMMEUR GAP II - C.C.P.

Diplômé IUT ou équivalent
3 années d'expérience sur système 3
LIBRE RAPIDEMENT

Env. C.V. dét. man. et prétent. sous le n° 27.731 à CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

IMPORTANT GROUPE ALIMENTAIRE

de dimension européenne
recherche

CADRE DE HAUT NIVEAU

pour compléter et animer son organisation marketing. Bonne formation et solide expérience dans la gestion marketing et la vente de produits de grande consommation.

Aptitude à la motivation d'une équipe.

Connaissance souhaitable de l'anglais et de l'allemand.

Age minimum : 30 ans.

Possibilité d'évolution ultérieure.

La Société est située en province dans un cadre privilégié.

Ecrire avec C.V. détaillé à M. R. ROCHE, (référence LM), 12, rue Frédéric-Passy, 92200 NEUILLY, qui transmettra.

IMPRIMERIE
située dans ville agréable Centre-Ouest
effectif : 200 personnes, recherche

JEUNE INGÉNIEUR OU ÉQUIVALENT

- pour prendre en charge : service méthodes, contrôle qualité, prix de revient, laboratoire des encres.
- Expérience souhaitée des encres, peintures et vernis. Formation technique supérieure (écoles d'ingénieurs, chimie, etc.). Age minim. 25 ans.

Adr. curric. vitae détaillé à L.P.A., M. GENEVAY, 11, square Jasmin, — 75016 PARIS.

FABRIQUE BIJOUTERIE LYON
recherche
pour son siège son

RESPONSABLE EXPORT

Formation supérieure.
Anglais très courant.
30 ans environ.
Expérience voyages professionnels.

POSTE A CREER ET APPELE A SE DEVELOPPER
Rémunération environ 70 000 francs, selon expérience.

Ecrire HAVAS SUPPORTS, 81, r. de la République, 69002 LYON sous référ. 5.850.

SOMMER sols et murs

recherche pour son unité de production
(1.200 personnes)
située à SEDAN (Ardennes)

UN INGÉNIEUR DE FABRICATION

Au sein du Département des Fabrications des Produits Plastiques, il assurera la direction d'un atelier d'enduction (75 personnes).

Il aura une formation d'Ingénieur-Chimiste et devra justifier d'une expérience de 2 à 3 ans dans le P.V.C.

Adresser candidature, curriculum vitae détaillé, photo (retournée) et rémunération actuelle sous réf. C 77/08, Direction du Personnel, 08200 SEDAN.

Groupe IMPRIMERIE et PUBLICITÉ de province

recherche

pour son bureau parisien

RESPONSABLE COMMERCIAL

connaissant parfaitement l'Imprimerie et l'Edition

Ecrire sous N° 707.853 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75081 Paris, qui transmettra

---

Importante Société située à METZ (57)

recherche

pour ses ateliers de fabrication

UN INGÉNIEUR EN MÉCANIQUE

MEME DEBUTANT

— ayant suivi une spécialisation en soudure arc.

Ecrire avec C.V. et prétentions à n° 3.243, PUBLICITES REUNIES
112, bd Voltaire, 75011 PARIS, qui transmettra.

---

offres d'emploi — offres d'emploi



M.I.D. SOCIÉTÉ DE CONSEIL

Spécialisée dans le développement des entreprises de produits industriels, du bâtiment et de biens d'équipement des ménages.

- Vous souhaitez vous intégrer à une équipe performante (20 personnes), soudée mais ouverte aux apports extérieurs.
- Vous désirez accéder à terme à des responsabilités et devenir partenaire de notre société.
- Vous avez au minimum 2 ans d'expérience dans une entreprise ou dans une société de conseil.

Vous pouvez avec nous :

- Acquérir une expérience variée
- Intervenir à haut niveau auprès d'entreprises dynamiques
- Réaliser des actions débouchant sur des résultats concrets
- Participer à l'évaluation et à la mise en place d'activités nouvelles
- Développer et dynamiser les équipes commerciales de nos clients.

Pour cela il faut :

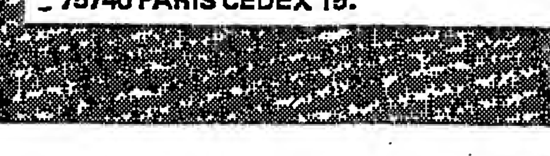
- Etre diplômé d'une grande école (de préférence scientifique)
- Avoir une personnalité à la hauteur de vos diplômes
- Etre dynamique mais rigoureux
- Ne pas être dénué du sens de l'humour
- Une bonne connaissance de l'anglais et/ou allemand.

Une réunion d'information sera organisée afin de vous présenter nos activités. Nous vous en avertirons dès que vous aurez fait parvenir votre curriculum vitae et une lettre de candidature manuscrite à

MARKETING/INNOVATION/DÉVELOPPEMENT POUR L'INDUSTRIE - 51, rue Pierre - 92110 CLICHY



DEBUTANT ou CONFIRME



Libre immédiatement pour participation à la réalisation de logiciel de système en temps réel.

Ecrire avec C.V. sous référence No 29 FRAMETA - 251, rue de Vaugirard - 75740 PARIS CEDEX 15.

Important groupe français de taille internationale. C.A. 77 : 2 milliards. 8.000 personnes. 11 usines en Europe rech. pour sa Direction Financière :

Référence C 77/09

1 JEUNE CADRE

pour assister le responsable de la gestion trésorerie

Référence C 77/10

1 JEUNE CADRE

pour assister le responsable des études financières.

Pour ces 2 postes une formation supérieure type H.E.C., SUP. de Co. ou équivalente, la pratique courante de l'anglais et de bonnes notions d'allemand sont nécessaires.

Référence C 77/11

1 CADRE

pour assister le responsable des services juridiques.

Le candidat recherché aura une formation supérieure spécialisée dans la fiscalité et le droit des affaires complétée impérativement par quelques années d'expérience.
Par ailleurs il maîtrisera la langue anglaise.

Adres. candidature, C.V. détaillé, photo (retournée) et rémunération souhaitée en précisant la référence du poste choisi N° 28 660, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

GROUPE RETRAITE ET PRÉVOYANCE
recherche pour son
SERVICE INFORMATIQUE
(2 IBM 370/158 - DOS - CICS - DL 1)

GESTIONNAIRES DE BASES DE DONNÉES

Ce poste nécessite des connaissances solides en SYSTEME et en ANALYSE.
Formation INGENIEUR ou études supérieures.
Bonne expérience dans la conception et la mise en place d'ensemble de données complexes.

Envoyer lettre manuscrite avec curriculum vitae et photo, sous le numéro 29.241, à CONTESSE P., 20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transm.

CONSTRUCTEUR DE FOURS MÉTALLURGIQUES

recherche

INGÉNIEUR

pour CONCEPTION, VENTE et REALISATION de ses installations

- bases éprouvées en Thermique et Métallurgie ;
- capacité de réussir dans les négociations Techniques et Commerciales ;
- sens rigoureux de la gestion des contrats.

Env. C.V., lettre man., photo, prét., ss réf. 9.191 à Axial Publ., 91, Fg-Saint-Honoré, Paris (8e), qui tr.

En raison du développement important de ses activités
SOCIÉTÉ DE SERVICES ET CONSEILS EN INFORMATIQUE
recherche

Ingénieurs informaticiens

Réf. 01 LM - Origine Grandes Ecoles : ECP, SUPELEC, SUPAERO... 5 à 6 ans d'expérience, ayant acquis une compétence comme Chef de projet dans des systèmes de gestion de stocks, de personnel, de production...

Réf. 02 LM - Origine Ecoles d'Ingénieurs. 2 à 3 ans d'expérience, connaissance approfondie des microprocesseurs, ayant participé à la conception et à la mise en œuvre d'un système à base de microprocesseurs.

Réf. 03 LM - 3 ans d'expérience maximum pour participer à la conception et à la réalisation de grands systèmes temps réel.

Analystes-programmeurs

Réf. 04 LM - Niveau DUT ou équivalent. 1 à 2 ans d'expérience de gestion sur mini-ordinateurs pour participer :
- à l'installation et à la mise en place de systèmes ;
- au développement et à la maintenance de programmes.

Réf. 05 LM - Niveau DUT, 2 à 3 ans d'expérience en temps réel et sur MITRA.

Electroniciens (AT3 et ATP)

Réf. 06 LM - Connaissant les calculateurs et la technique digitale pour assurer des opérations de maintenance sur mini-calculateurs.

Tous ces postes, situés en Région parisienne (banlieue Ouest, très proche de Paris), sont à pourvoir rapidement.

Envoyez lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en précisant la référence du poste choisi, sous référence NANJE (mentionnée sur l'enveloppe) à :



Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

P.-D. G. recherche

COLLABORATEUR COMPTABLE

âge environ 30 ans
D.E.C.S. ou équivalent
Il aura pour tâche :
— Comptabilité générale
— Contrôle budgétaire
— Création de la comptabilité analytique d'exploitation.
Connaissance de l'informatique appréciée mais non indispensab.
Adr. C.V. manuscrit avec photo et prét., à n° 29.208, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er.

Pour POSTES STABLES
3 AGENTS TECHNIQUES
en INFORMATIQUE. Dép. O.M.
Général Services E.T.T.
47, rue de Maubeuge - Paris 9e.

Important organisme Prévoyance militaire cherche pour collaboration immédiate :

OFFICIER SUPÉRIEUR RETRAITÉ

Poste actif à caractère social. Voiture et bonne santé indispensables.
Ecrire avec C.V., à S.V.B.M., 20, r. Bachaumont, 75002 Paris.

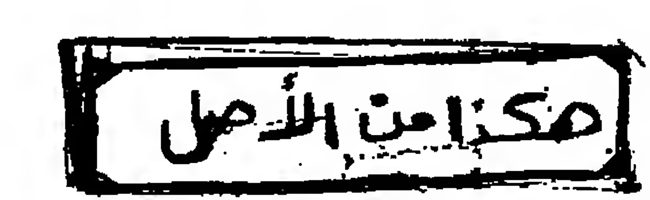
ATTACHÉ DE DIRECTION

La filiale française d'un groupe international produis. et distrib. des papiers adhésifs cherche pour ses bur. situés en banlieue Sud de Paris un attaché de dir. Celui-ci prend en charge l'administration commerciale ventes (suivi de commandes facturation, ...) et approvisionn. (contrôle des livrais., régiem., stocks, ...) la trésorerie, le pers. C'est de préférence un jeune EDC, ECCIP de 28 ans au moins ayant déjà trois ans d'expér. de gestion dans une PME.

Ecrire sous référence 3076 LM à Mme J. MAXENCE

ALEXANDRE TIC S.A.
10, rue Royale, 75008 PARIS

Cherchons ancien instituteur
(POUR ÉTUDE DU SOIR)
h°, 5°, 4° (douze élèves). 6e arrdt.
Téléph. 548 21-19.



offres d'emploi

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
recherche
DIRECTEUR FINANCIER

Salaire annuel à partir de 100.000 F selon expérience et capacités.

Ce poste, nouvellement créé, dans une société en pleine expansion, offre de multiples possibilités de promotion à tout candidat disposé à donner le meilleur de lui-même. Le poste à pourvoir nécessitera certains déplacements. Le candidat souhaité devra avoir deux à quatre ans d'expérience professionnelle dans un cabinet d'expertise ou une formation similaire. Toute candidature requiert :

- des compétences techniques en matière comptable et des connaissances en droit et fiscalité (diplômé d'une école commerciale) ;
- un travail en étroite collaboration avec la direction et la participation à toute prise de décision d'ordre financier ;
- la faculté de s'adapter à tout progrès et toute innovation ;
- une parfaite connaissance de l'anglais (écrit et parlé).

Toute la correspondance se fera en anglais et les entretiens seront conduits en anglais et en français.

Veuillez adresser lettre de candidature avec curric. vitae complet au n° 7.631, « LE MONDE » Publ. 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

offres d'emploi

SOCIETE D'INGENIERIE INFORMATIQUE INDUSTRIELLE TEMPS REEL
AU TOUT PREMIER PLAN SUR SON MARCHE
recherche
PLUSIEURS INGENIEURS CONFIRMES
GRANDE ECOLE

INGENIEURS COMMERCIAUX
Résultats prouvés domaine informatique.
Forte personnalité.
Bons négociateurs pour introduction dans les secteurs publics et privés notamment application des télécommunications France et étranger.
réf. SC 003

INGENIEURS CHARGES d'AFFAIRES
Expérience prouvée étude de systèmes à base d'automatismes et mini-ordinateurs dans domaine, manutention commande de procédés industriels, réseaux de téléinformatique avec responsabilité de définition, suivi de réalisation et mise en place de projets.
réf. 031

INGENIEURS LOGICIENS
Pour encadrement de projets informatiques de process avec responsabilités sur conception, démarrage et réalisation des applications.
réf. SL 023

POUR TOUS CES POSTES, LANGUE ANGLAISE INDISPENSABLE.
DEPLACEMENTS POSSIBLES : FRANCE et ETRANGER.
LIEU DU TRAVAIL : BANLIEUE SUD OUEST PARIS.
AVANTAGES SOCIAUX - RESTAURANT D'ENTREPRISE, etc...

Adresser C.V. très détaillé, photo et prétentions à No 28.973 CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

offres d'emploi

offres d'emploi

Notre société est la filiale française d'un puissant groupe international.

Elle a une vocation européenne et développe un C.A. de plus de 750 millions de francs.

Nous recherchons quelques

jeunes diplômés de très haut niveau

X, Mines, ECP, ESE, HEC, ESSEC, MBA, INSEAD

Bilingues anglais et de préférence titulaires d'une double formation.

Nous avons des opportunités à PARIS ou en province, les postes à pourvoir comportent de réelles responsabilités et sont conçus comme une préparation à des fonctions de management.

Plus encore qu'une très solide formation théorique, les candidats auront une forte personnalité et un goût prononcé pour les réalités industrielles et économiques.

Toutes informations sur cette offre seront données confidentiellement au téléphone du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 - 13 h 30 à 18 h par INFORMATION CARRIERE SVP 11-11 qui donnera un rendez-vous aux candidats concernés.

Information Carrière SVP.11.11

Référence : 201

On peut aussi adresser son dossier à :
SVP RESSOURCES HUMAINES
65, avenue de Wagram
75017 PARIS

Premier Fabricant Européen d'Aliments du Bétail
SANDERS
recherche

pour postes de responsables de productions animales, en région, avec large délégation de responsabilités au niveau du développement des ventes

VÉTÉRINAIRES

ayant le goût et le sens des contacts humains et acceptant mobilité en France et à l'étranger.

- Formation technique complémentaire assurée par l'entreprise.
- Possibilités de développement de carrière suivant aptitudes.

Adresser curriculum vitae et photo à :
SANDERS S.A.
Service du Personnel
17, quai de l'Industrie
91200 ATHIS - MONS.

INGENIEUR ELECTRO-MECANICIEN

Une filiale d'un très important groupe industriel français spécialisé dans la fabrication et la vente de petit matériel électromécanique recherche pour son **"Département Recherche et Développement"** un INGÉNIEUR expérimenté dans les techniques de petites imprimantes.

Ce poste conviendrait à un candidat de solide expérience et/ou formation technique, ayant acquis la pratique des petites imprimantes pendant plusieurs années.

Le salaire annuel de l'ordre de 90.000 Francs sera fonction de l'expérience acquise.

Le poste est à pourvoir à PARIS.

Le dynamisme et l'importance de cette Société permettrait à un candidat de valeur de réelles perspectives d'avenir.

Ecrire sous N° 41181, Havas Contact, 156, bd Haussmann, 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

NOUS RECHERCHONS POUR UNE FIRME INTERNATIONALE DE CONSEILS AUX ENTREPRISES, souhaitant renforcer son Bureau de Paris :

CONSULTANT en RECRUTEMENT de HAUT NIVEAU

Ce poste convient :

- soit à une personnalité souhaitant mettre son expérience des affaires et ses connaissances à la disposition des Entreprises, pour la recherche et la constitution d'équipes de Direction performantes.
- soit à un Consultant plus jeune, ayant déjà fait ses preuves dans le domaine du recrutement, et désirant s'associer à l'expansion en France d'un Groupe International.

Grande autonomie. Rémunération importante incluant participation. Anglais courant souhaitable.

Ecrire à Psychologie Appliquée JUSTET, Service S qui garantit la plus entière discrétion.

Psychologie appliquée Justet
2, r. des Dardanelles
75017 Paris

Importante Société de Conseil Informatique Paris, implantée sur le marché français depuis plus de 10 ans, recherche

analyste - programmeur

Une expérience de 3 à 5 ans de programmation lui permet de prendre maintenant en charge des analyses organiques assez complexes.
Réf. B/3321

programmeur

Il a l'expérience de la programmation ou une formation technique de bon niveau (DUT...)
Réf. B/3322

Ces postes offrent de réelles possibilités d'évolution dans un travail de conseil dont la variété et le niveau de responsabilités soutiennent l'intérêt.

Réponse et discrétion assurées à tte lettre man., CV, photo, rém. adressée ss réf. à M. Collet.

bernard julhiet psycom
93, avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly

CREUSOT-LOIRE



recherche pour développer
l'Unité de gestion
D'UN ENSEMBLE INTERNATIONAL DE SOCIETES COMMERCIALES
en forte expansion

X-Mines-H.E.C...
bilingues ou trilingues

ayant une formation économique, âgés d'au moins 28 ans et ayant de 2 à 5 ans de pratique des techniques comptables, financières et budgétaires.
Il s'agit de postes d'entrée dans le Groupe, comportant des responsabilités personnelles immédiates et devant évoluer vers des fonctions opérationnelles.

Les dossiers de candidatures —sous Réf.M.1366— seront traités confidentiellement par M. TAVIER, CREUSOT-LOIRE
8, rue de la Rochefoucauld 75009 Paris

REVUE INTERNATIONALE
recherche
JOURNALISTES
de
GRANDE CLASSE
ou bien
JEUNES GENS de FORMATION TRÈS POUSSÉE

Niveau : Sciences Po - Agrégation prêts à apprendre les techniques difficiles du journalisme de haut niveau.

Adresser lettre manuscrite + curriculum vitae, sous n° 708,057 REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e, qui transmettra.

GROUPE de PRESSE IMPORTANT
recherche
JEUNES GENS AYANT UNE VOCATION
de
JOURNALISTES

— Sciences PO - Ecole Normale ou autodidactes de haut niveau capables subir l'entraînement de la rédaction pour un public difficile.

En politique : conservateurs modernes.
En morale : traditionnels sans confessionnalisme.
En littérature : classiques : « Un classique est un romantique qui a appris son métier. »

Appointements : de 70 000 à 160 000 F par an selon le degré d'expérience.

PROMOTIONS ULTERIEURES SELON TALENT.

Secret assuré - Lettre de candidature manuscrite et C.V., sous numéro 708.061 à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transm.

IMPORTANTE COMPAGNIE D'ASSURANCES
recherche
JEUNES INGÉNIEURS
DIPLOMÉS :
ENSAM - ECAM - ICAM - IDN - ou équivalent)
POUR L'INSPECTION EN PROVINCE des risques industriels
(Incendie - Perte d'Exploitation
Bris de Machines - Responsabilités Civiles)
Haute formation technique assurée.

Ecrire références CV et prétentions à n° 29.368 Contesse Publ. 20, av. Opéra, Paris-1er, qui transm.

MOLYSLIP FRANCE
EST UN GROUPE CHIMIQUE EN PLEINE EXPANSION

Vous êtes jeune, diplômé de l'Enseignement Commercial Supérieur ou vous pouvez justifier d'une expérience réussie dans la vente de produits industriels.

Nous recherchons :

UN COLLABORATEUR

Pour animer notre réseau de ventes en France et à l'étranger

Une bonne connaissance de l'anglais ou de l'allemand serait souhaitable.

La rémunération sera de l'ordre de 70.000 F/an, proportionnelle par la suite à son action au sein de la Société.

Adr. lettre man., C.V., photo sous le n° 28.741 à CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

organisation et gestion — F.130,000

Banque Américaine. Le Bureau Parisien d'une des premières banques mondiales recherche un attaché de direction pour l'ensemble des services qui assurent le traitement des opérations bancaires (240 personnes). Rattaché au Directeur de la division, il sera chargé de faire évoluer les méthodes de travail à l'intérieur de la division, d'améliorer les systèmes administratifs existants et d'assurer un rôle de liaison avec les autres divisions de la banque. Il étudiera le fonctionnement des services, aidera à définir les besoins, animera des groupes de travail et sera personnellement responsable de certains projets.

Le poste convient à un homme de 30 ans minimum ouvert aux problèmes humains et ayant pratiqué l'organisation, la gestion ou l'audit dans un contexte international. Sa formation supérieure devra avoir été complétée par une expérience comptable et une bonne teinture financière et informatique. La pratique courante de l'anglais est indispensable.

Écrire à J.N. CRÊTE s/réf. M 6201

international senior auditor — F.110,000

Le bureau européen d'Audit Interne d'un des plus importants groupes industriels américains en pleine expansion en Europe recherche un Senior Auditor.

Celui-ci fera partie d'une équipe internationale de haut niveau de 8 personnes et sera chargé de missions d'audit opérationnel et financier. Il interviendra dans les filiales commerciales et industrielles européennes. Il vérifiera l'existence des systèmes et procédures de contrôle interne et étudiera leur efficacité. Basé à Bruxelles, il sera amené à effectuer de nombreux déplacements en Europe.

Ce poste s'adresse à un candidat ayant une solide formation comptable complétée par une expérience de 4/5 ans d'audit acquise de préférence dans un cabinet international. La maîtrise de l'anglais est indispensable, celle de l'allemand souhaitable. Il offre la possibilité d'élargir son expérience internationale, de se familiariser avec les systèmes et procédures d'un groupe et sera un tremplin pour occuper un poste opérationnel dans les 2/3 ans qui suivent.

Écrire à G.C. FULCONIS s/réf. M 6701

Adresser C.V. détaillé en spécifiant la référence et le nom à Tour Maine-Montparnasse, 33, avenue du Maine, 75755 Paris cédex 15
Discrétion absolue garantie.

DIRECTEUR DU PERSONNEL
PARIS

Filiale d'un groupe Français de 1500 personnes, la Société a un effectif de 600 personnes réparti en deux usines.
Elle fabrique du matériel pour l'aéronautique et exporte 30 % de sa production.
Elle recherche pour son siège un Directeur du Personnel âgé de plus de 35 ans ayant une bonne expérience de la fonction.

France Cadres 26 rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande.
Réf. 743 M.

Pour activités en Formation Permanente le C.F.S.M. recherche
PROFESSEUR CONSULTANT

— en Comptabilité ;
— en Contrôle de Gestion ;
— en Economie.

Adresser curriculum vitae plus prét., à C.F.S.M., Grande-Voie-des-Vignes - 92290, Châtenay-Malabry.

Le Monde
INFORMATION-EMPLOI

Afin d'aider nos lecteurs à la recherche d'un emploi, nous publions à nouveau quelques informations pratiques. Elles doivent être, bien entendu, adoptées par chacun à sa situation particulière.

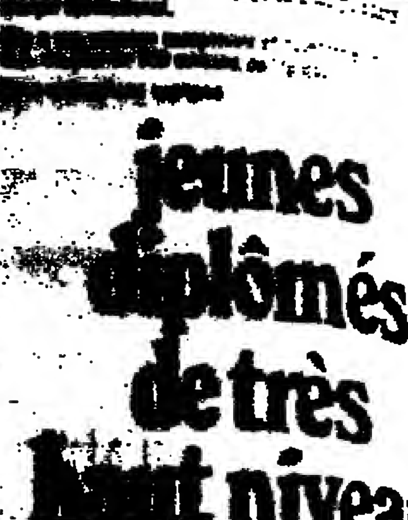
PRÉPARATION DES ENTRETIENS N° 4
LE PREMIER EMPLOI

Le premier emploi peut être essentiel pour l'évolution de votre carrière. Définissez le secteur d'activité, le type d'entreprise et la fonction qui seraient les plus adaptés à vos motivations. Puis, dans votre recherche, choisissez, dans la mesure du possible, un poste en fonction des critères suivants :

— La nature et la qualité de la formation qui vous sera donnée et l'expérience que vous pourrez acquérir en fonction de votre objectif ;
— L'intérêt du travail proposé ;
— Le degré de mobilité interne du personnel ;
— L'image de l'entreprise.

Les stages en entreprise comme les emplois temporaires, quels qu'ils soient, sont importants ; ils constituent un début d'expérience qui n'est pas négligeable : c'est un premier contact avec la réalité professionnelle qu'il est bon de mettre en valeur selon le poste proposé. Les activités extra-scolaires (organisation de manifestations, enquêtes, poste tenu au sein du bureau des élèves, etc.) sont également des informations utiles.

هكذا من الأصل



Assistante de direction anglais-français

Présidant à Paris un Groupe International de conseils de direction, je recherche l'assistante à laquelle je confierai les travaux, très importants dans notre profession, de documentation sur la vie des affaires.

A côté d'un travail en chambre non négligeable il y aura à rechercher l'information de manière active et à contribuer à la promotion de la société à l'extérieur.

L'anglais et le français seront tout autant utilisés.

Ecrivez sous référence 9221 M à :

RSC carrières 92, rue Bonaparte 75006 Paris en précisant votre expérience et votre niveau actuel de rémunération.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ

recherche pour l'un de ses Laboratoires implanté Sud de Paris

UN INGÉNIEUR-PHYSICIEN

Pour assurer la responsabilité d'études et de mesures fines sur phénomènes de détonique ou d'explosion.

Connaiss. en matière de combustion appréciées.

Ecr. avec C.V. et prét., sous la référence 28.753, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 PARIS, CEDEX 01, qui transmettra.

ETS FINANCIER INTERNATIONAL cherche pour son activité de gestion de portefeuille et de conseil en investissement

UN GESTIONNAIRE

EXPERIMENTE

TRILINGUE

FRANÇAIS ANGLAIS ALLEMAND

ayant une solide formation d'analyse financière.

Envoyer C.V. manuscrit n° T. 81.307 M., REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

100.000 F.

UNE DES PREMIERES SOCIETES DE CONSEIL ET SERVICES EN INFORMATIQUE RECHERCHE

Ingénieurs Commerciaux

GRANDES ECOLES

Ils auront pour mission de commercialiser un réseau de temps partagé APL auprès des Directions financières et marketing des grandes entreprises et administrations.

Une expérience de 2 à 5 ans est souhaitée dans ces domaines.

Rémunération motivante pour candidat de valeur.
Formation complémentaire assurée.

sélé CEGOS — Adresser lettre man., C.V. détaillé, photo et niveau de rémunération, sous réf. 73406/M, à Mme CLERE, Sélé-CEGOS 33, quai Gallieni 92152 SURESNES.

CHEF DE PRODUIT JUNIOR

METO filiale du groupe international DYMO recherche pour son Service du Marketing un Chef de Produit junior qui aura pour responsabilités principales : la préparation des constituants du plan marketing, les études de marché (panels) et de la concurrence, le contrôle et l'analyse des résultats, ainsi que des actions spécifiques dans des domaines divers (publicité, formation, nouveaux produits).

Le candidat devra justifier d'une expérience minimale de 2 ans dans une fonction Marketing similaire. Niveau École Supérieure de Commerce. Anglais courant.

Adressez votre curriculum vitae et prétentions à M.J. Weber, Service du Personnel, METO SELFETIC, 112, avenue du Général Leclerc 78220 VIROFLAY.

METO

GIXI

Filiale du groupe CISI, recherche

ingénieurs

diplômés Grande Ecole ou équivalent

désireux de s'intégrer à une équipe chargée d'Etudes et de Réalisations dans le domaine des réseaux de Téléinformatique et de mini-ordinateurs.

GIXI Ingénierie Informatique
ZA de Courtaboeuf - Avenue de la Baltique
B.P. 110 - 91403 ORSAY CEDEX

ingénierie informatique

Emplois et Carrières

ORES GROUPE BOSSARD

directeur de projet

IRAN — 150.000 F +

- Pour une société franco-canadienne chargée de concevoir et construire en Iran une quinzaine d'écoles techniques.
- Le directeur de projet sera chargé d'assurer la coordination des différents corps techniques et fournisseurs, le suivi logistique (achats, transports, livraisons), et les relations avec les services publics et privés concernés.
- Le poste requiert un homme de formation G.E. si possible, possédant avant tout une excellente habitude des relations avec les services publics et privés iraniens, et si possible une bonne expérience de la direction des projets industriels.
- Résidence en Iran pendant trois ans. Nombreux avantages : logement, voyages, voiture, etc... —PARIS— Réf. 2822/C—

ingénieurs en organisation débutants

- Pour le GROUPE BOSSARD, 3e Groupe français de Conseils en Organisation et Développement des entreprises.
- Intégrés au sein d'équipes pluri-disciplinaires, ils seront formés au métier et interviendront dans les sociétés comme catalyseurs et agents de leur mutation.
- Il est requis :
  - un DIPLÔME GRANDE ÉCOLE (X, E.C.P., MINES, H.E.C.),
  - une personnalité solide, fortement motivée par l'apprentissage et l'exercice d'un métier exigeant mais conduisant rapidement à des responsabilités.

PARIS - RÉF. 2575/M

un directeur d'agence

OUTRE-MER — 100.000 F +

- Pour une Société de prestations de services touchant la restauration, à caractère industriel.
- Il sera responsable de l'animation, la gestion, et la direction des unités de l'agence (hôtellerie et restauration).
- Le poste requiert un homme ayant acquis une formation en École Hôtelière et une expérience éprouvée dans le même secteur. Anglais courant impératif.

MARSEILLE - Réf. 5455/J

un directeur d'exploitation

OUTRE-MER — 100.000 F +

- Pour la même Société.
- Il aura la responsabilité, sous l'autorité du chef d'agence, de plusieurs unités de restauration (achats, contrôle et comptes d'exploitation).
- Le poste requiert un homme ayant acquis une formation École Hôtelière et des références indispensables en restauration collective. Anglais courant impératif.

MARSEILLE - Réf. 5455/1

Adresser C.V. + lettre manuscrite + photo + prestations sous la référence indiquée à :
ORES CFF - 105, boulevard Haussmann - 75008 Paris
ORES - 433, boulevard Michelet - 13009 Marseille

GROUPE PREVOYANCE recherche

PROGRAMMEURS

DEGAGES O.M.

3 à 5 années d'expérience COBOL/ANS — CICS/VS connaissances assembleur et DL 1 appréciées. Matériel I.B.M. 370/158 sous DOS/VS système interactif de développement des programmes.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo n° 29 229 CONTESSE Publicité 20, avenue Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

AMNESTY INTERNATIONAL cherche comptable expérimenté (e) plein temps. Adresser C.V. et prétentions, 18, rue de Varenne, 75007 Paris

---

Cabinet Conseil en Recrutement recherche

CHARGÉ(E) DE RECRUTEMENT

pour prendre en charge un département spécialisé dans le recrutement de personnel administratif. Le titulaire du poste devra connaître les techniques de tests et d'entretiens psychologiques, savoir rédiger des rapports de synthèse, assurer le suivi-clients, avoir uen expérience de quelques années dans un poste similaire au sein d'un cabinet, d'une entrepr. de personnel intérimaire, ou d'un serv. de person. Ecr. avec C.V. et prétentions sous référ. SP à B. DURAND C.N.P.G. 105, av. V.-Hugo, 75116 Paris.

ORDINA SSCI de dimension européenne recherche pour réalisations de haut niveau technique

INGENIEURS INFORMATICIENS

(INSA - ENSI et MAITRISE)

Les connaiss. suivantes sont particulièrement appréciées :
- Conception et réalisation d'applications en temps réel.
- Ecriture logicielle de base sur mini-ordinateurs.
- Principes de conception et d'utilisation des bases de données.
- Processus industriel.

Réponse à toute candidature. Envoyer C.V. détaillé + prétentions sous réf. LI 3 ORDIS CONSEIL EN RECRUTEMENT 15, rue Auber, 75009 PARIS.

Recherche Homme 30 a. min., très bonne présentation EXCELLENTE FORMATION MAITRE D'HOTEL pour assurer DIRECTION ET GESTION restaurant Paris, capacité 100 couverts par jour. Ecrire n° 47561 P.A. - SVP 37, rue Général-Foy, Paris-8e

COLLABORATEUR gd standing pour contacts ht niveau. Poss. gains importants. 236-12-30

---

chef du service achats et approvisionnements

Société d'installations électriques et électroniques recherche son Responsable du Service des Achats (75 M/an environ) et des Approvisionnements (usines et chantiers).

Ce poste conviendrait à un Chef de Service confirmé dans sa fonction, bon organisateur et gestionnaire expérimenté, ou à un Ingénieur Electronicien et/ou Electricien, disposant des mêmes qualités et intéressé par cette fonction.

Pour postuler envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo en indiquant prétentions sous réf. M 5631154 au

Cabinet Alain H. PRENANT
50, avenue du Général de Gaulle 92130 Issy-les-Moulineaux
qui garantit le secret des candidatures.

IMPORTANT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE 13e arrondt

recherche pour son SIEGE SOCIAL

CADRE

Attaché aux Services Généraux et du Personnel

Homme de 40 ans minimum ayant déjà exercé des fonctions de Gestion des Services Généraux d'une entreprise et ayant également de sérieuses connaissances de Gestion du Personnel.

- Avantages sociaux.
- Restaurant d'entreprise.

Envoyer C.V. aux Laboratoires WYETH-BYLA, Boîte Postale 402. — 75626 PARIS Cedex 13.

4ème Société dans sa branche d'activité recherche

2 attachés commerciaux

PARIS et REGION PARISIENNE
Expérience de la vente de produits industriels ou de services 5 ans minimum.

Envoyer C.V., photo et prétentions ss réf. 3580/S à : M. BOTHOREL 40, rue de la Division du Général-Leclerc - 94250 GENTILLY

LA

COMMERZBANK

recherche pour la traduction en français de son rapport 1977

TRADUCTEUR INDÉPENDANT

de langue maternelle française, posséd. parfait. l'Allemand, ayant de bonnes notions en finances et disponible en février, mars et avril 1978. Expérience exigée.

S'adresser avec réf. et rémunération souhaitée à M. Morgenroth, 5, avenue du Coq, 75009 Paris.

ORGANISME DE SERVICES recherche

UN CADRE

- de formation supérieure ;
- ayant occupé durant plusieurs années un poste de responsabilités dans une P.M.I.
- possédant un sens particulièrement développé du contact humain.

Il devra travailler dans le cadre d'une équipe jeune et effectuer de fréquents, mais courts, déplacements.

Env. C.V. dét. + photo + prét. n° 708 092 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Importante Société (Paris - La Défense) recherche pour son informatique de gestion des ANALYSTES-PROGRAMMEURS (D.U.T. ou équivalent). Ecrire M. Charpentier, Boite postale 97, 92405 Courbevoie Cedex.

Rech. pr assurer 72 h. de cours du 10 au 14-10 et du 7 au 10-11 PROFESSEUR ou ETUDIANT bon niveau physique, chimie. Téléph. M. Chaumont, 455-41-75, de 9 h. à 17 h., le mardi.

Société informatique PARIS recherche
- ANALYSTES
- ANALYSTES-PROGRAMM.
- PROGRAMMEURS confirm. I.B.M. - H.B.

Ecr. n° T 81.534 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

LE GROUPEMENT INDUSTRIEL DES ARMEMENTS TERRESTRES recherche pour son siège

CHARGÉ ÉTUDES ÉCONOMIQUES

LICENCE SCIENCES ECONOMIQUES

Connaissances Informatique Basic appréciées.

Adresser C.V. et prétentions DTAT 10, place Georges-Clemenceau 92211 SAINT-CLOUD.

SOCIETE RECHERCHE
- Ing. informat. domaine bases données, rech. document. applic. sur mat. HB, IBM.
- Analystes s/mini-ordinateur.
- Analystes programmeurs et programmeurs (cobol, PL1)

Env. C.V. et prét. sous référ. n° 76 690 M REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur Paris-2e q. t.

Sté Expert. Comptable (17e) rech. pr compléter son équipe COLLABORATEUR N. 2 niveau mémoire. Ecr. avec C.V. manuscr. complet, photo + prét. n° 70.662, 39, r. Arcade, Paris-8e qui transmettra. I.R.P.

PARIS EST

Un fabricant de matériel électrique, 200 personnes, cherche

JEUNE INGENIEUR ELECTRICIEN - ELECTRONICIEN

(INSA ou équivalent)

libéré des OM qui après une première expérience industrielle même courte voudrait s'intégrer au service étude, recherche et développement de nouveaux produits. (Réf. 90/M)

JEUNE INGENIEUR MECANICIEN

(A et M ou équivalent)

qui après une première expérience de 2 à 3 années dans un service méthodes ou entretien :
• prendra en mains les dossiers établis par le B.E. (à vérifier et à compléter), • mettra en route à l'usine les nouvelles fabrications à partir de ces dossiers, • assurera la responsabilité de la qualité des produits vis à vis des clients. (Réf. 91/M)

Les Jeunes Ingénieurs intéressés envoient leur dossier de candidature sous référence correspondante à : Elizabeth FRENCH 137, av. Mozart 75016 Paris. qui les assure de la plus grande discrétion.

Société Industrielle

filiale d'un important groupe américain

recherche pour ses 2 USINES

UN CADRE

COMPTABILITÉ INDUSTRIELLE (MANUFACTURING ACCOUNTER)

28 ans minimum. Expérience dans poste similaire appréciée par priorité. Possibilité avenir dans poste. Connaissance anglais indispensable. Le candidat doit être ouvert aux problèmes des techniques de prix de revient.

Lieu de travail : proche limite Sud de Paris.

Ecr. avec C.V., photo et prétentions ss n° 28.892 à CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

SOCIETE INSTRUMENTS LABORATOIRE recherche

TECHNICO-COMMERCIAL

Formation biochimie - B.T.S. ou équivalent.
Fréquents déplacements en Province.
Expérience souhaitée.

Ecrire avec curriculum vitae - N° T 81.346 M, REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

---

ingénieur, chef du laboratoire d'essais et de mesures

Nous sommes un fabricant français de composants électroniques à l'implantation mondiale. Notre directeur technique cherche, pour notre siège à Paris, **un ingénieur mécanicien : AM, IDN, par exemple, spécialisé en électricité, électronique.** Agé d'au moins 28 ans, il a trois ans d'expérience en laboratoire d'essais de matériel électromécanique. Il dirige une équipe qui réalise les essais mécaniques et électriques, assiste le commercial auprès de la clientèle. C'est un organisateur qui a le goût des responsabilités et aime prendre des initiatives. Il sait animer son équipe et n'hésite pas à "mettre la main à la pâte". Il travaille en étroite collaboration avec les autres départements de la société. Il parle et écrit l'anglais couramment.

Ecrire à Y. CORCELLE ss réf. 3264 LM.



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

L'assurance de qualité, un domaine neuf pour des ingénieurs grandes écoles

De formation mécanique, électromécanique ou métallurgique, vous justifiez d'une activité professionnelle acquise soit en bureau d'études, en fabrication ou en contrôle.

Vous recherchez un poste évolutif vous permettant de valoriser vos connaissances.

Société d'ingénierie et de constructions nucléaires, nous vous proposons d'entrer au sein de nos services assurance de qualité.

Nous vous chargerons du suivi de fabrication de nos produits, de l'analyse des documents techniques, de l'évaluation des procédures d'organisation de nos fournisseurs.

Adressez votre candidature manuscrite et votre c.v. s/réf. 9180 à Axial Publicité, 91, Fg Saint-Honoré 75008 Paris, qui transmettra.

IMPORTANTE AFFAIRE FRANÇAISE
Secteur **MÉTAUX NON FERREUX**

recherche

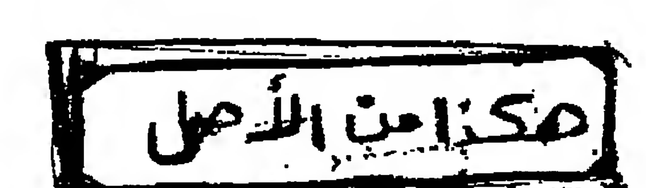
JEUNE DEALER

ayant quelques années d'expérience négoce métaux non ferreux et arbitrages internationaux.

Nationalité indifférente
Langue française et anglaise indispensable.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. à n° 28.857

cabinet leconte — 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS



offres d'emploi

BUREAU ADMINISTRATIF PARISIEN D'UNE IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE IMPLANTEE AU GABON

recherche

UNE COLLABORATRICE

pour :

ADMINISTRER LE PERSONNEL EXPATRIÉ

Cette fonction implique :
- une expérience confirmée de gestion du personnel expatrié de préférence ;
- une parf. maîtrise du Secrétariat de Direction ;
- de bonnes notions en droit du travail ;
- un esprit d'organisation poussé ;
- une aptitude à prendre des initiatives.

Situation intéressante - Statut CADRE.
Lieu de travail : PARIS (16e).

Ecrire C.V. manuscrit, lettre, photo à : S.I.E.L., 52, rue de Dunkerque, 75009 PARIS.

TÉLÉCOMMUNICATIONS RADIOÉLECTRIQUES ET TÉLÉPHONIQUES

recherchent pour

son département d'optronique

INGÉNIEURS D'ÉTUDE

ÉLECTRONICIENS

origine grandes écoles, intéressés par l'étude de circuits tant analogiques que numériques, traitement de signal, synthèse de systèmes optroniques.

OPTICIENS

option instrumentale ayant le sens et le goût de la mécanique de précision.

Adresser C.V., prétentions et photo, à T.R.T. : 5, av. Réaumur - 92350 LE PLESSIS-ROBINSON.

E.F.F. MANAGEMENT

Centre de Formation et d'efficacité

engage

UN JEUNE COLLABORATEUR

Désireux de faire carrière dans :

LA FORMATION ANIMATION

- Si vous avez 1 ou 2 ans d'expérience dans la fonction ou une connaissance pratique de la distribution.
- Si vous êtes titulaire d'une licence en psychologie ou niveau équivalent.
- Si vous êtes attiré par les problèmes de communication des entreprises.
- Si vous recherchez des responsabilités et un développement personnel en rapport avec vos capacités.

Ecr. d'urg. av. C.V. et prét., à numéro 81.514 M. Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS

Société Import-Export nouvellement créée

cherche

COLLABORATRICE EXPÉRIMENTÉE COMMERCE INTERNATIONAL

avec connaissances approfondies des procédures crédits documentaires, douanes et transit, etc.

Elle a au moins 10 ans d'expérience acquise de préférence dans poste similaire.

Elle parle et rédige parfaitement l'anglais et dactylographie avec autonomie.

Une bonne maturité et le sens des responsabilités sont indispensables.

BUREAUX TOUR MAINE-MONTPARNASSE.

Il sera répondu à toutes les candidatures adressées avec C.V. dét., photo et dernier salaire à nº 2.151. MARIE GILMERT - CONSEIL EN RECRUTEMENT 43, rue de la Victoire, 75009 PARIS.

Société de Diffusion de produits industriels en pleine expansion

recherche pour ses agences de PARIS, de l'Ouest, du Centre et du Sud méditerranéen

● **REPRÉSENTANTS**

ayant connaissance du milieu bâtiment et travaux publics et industriels.

● **JEUNES DIPLOMÉS**

d'une Ecole de Commerce ou d'un I.U.T. à la recherche d'un premier emploi.

Adresser d'urgence curriculum vitae et photo à : C.F.C.E., 5, rue de la Renaissance, 75008 PARIS

GROUPE FINANCIER

recherche

JEUNES GENS AYANT UN PUISSANT TEMPÉRAMENT DE VENDEURS

Formation : HEC - ESSEC ou équivalent.
Appointements de début : 70.000 F/an.

Promotion possible voire RAPIDE selon capacités

Secret assuré. Letre manuscrite et C.V. sous nº 708.058 REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e, qui transmettra

---

Société Promotion Immobilière recherche :

ARCHITECTE

diplômé - même debutant
SALAIRE ASSURE.
Téléphone : 584-05-40.

ECOLE PRIVEE PARIS-EST recherche :

PROFESSEURS LETTRES

de lycée pr 5 h. hebdo. en 1re.
Téléphone : 368-99-23.

Recherchons POUR PARIS

ACHETEUR

Bilingue anglais
Instrumentation pétrole

POUR MOYEN-ORIENT

ACHETEUR

Bilingue anglais
Matériel pétrole.

Téléponer pour rendez-vous : M. LUFAU, 500-03-04

LEASE INFOR recherche **PROGRAMMEURS** System. IBM connaiss. télétraitement. Tél. R.-Vs. : 285-17-65.

TRADUCTEURS CONFIRMES
- Français, anglais, coréen.
- Français, anglais, japonais.
- Français, arabe.
- Français, russe.

Connaissances techniques et scientifiques, pouvant dactylographier dans les langues indiquées.
Ecr. et envoyer modèles de frappe en langues étrangères à ECLAIR COURRIER Service International, 23-25, avenue Franklin-Roosevelt, 75008 PARIS.

Niveau PUBLIC RELATION pour situation grand standing Ecr. nº 2757 ORGANISATION et PUBLICITE, 2, rue Marengo, 75001 Paris qui transmettra.

ÉTUDES 2

Tôlerie fine, schéma câblage. Ecrire ou téléphoner à S.A.F., 45, rue des Boulets (Impasse Bouvier) : 371-24-48.

Sté J. G. ALLINQUANT recherche urgent

PUPITREUR QUALIFIÉ

IBM 3/15 connaissant GAP II

Ecr. avec prét. et C.V. à Sté ALLINQUANT, 119, av. P.-V.-Couturier, 94250 GENTILLY, à l'att. du service Informatique.

NUMELEC

Pour service après-vente recherche

AGENTS TECHNIQUES

5 ans expér. dans maintenance matériels : ELECTRONIQUE NUCLEAIRE ET MEDICALE
Trav. intéressant et varié. Dépl. courte durée à prévoir
Adresser C.V. manuscrit à : NUMELEC B.P. 563 78005 VERSAILLES - CEDEX

Sté Publications électroniques recherche pour ses revues

DES COLLABORATEURS

souhaitant écrire des articles dans ses colonnes. — Pour tous renseignements M. TAILLIAR, téléphone 200-33-05, poste 260.

AVERTISSEMENT

PHILDAR

NAVRE des déceptions qui ont pu être provoquées en son nom informe les personnes ayant répondu à l'annonce du 23 septembre VENDEUSE faubourg du Temple qu'elles ont été victimes d'un mauvais plaisant non encore identifié.
PLAINTE A ETE DEPOSEE.

Pour Société d'électronique

A.T.P. ET A.T. 3

domaine équipement professionnel de commutation et amplification B.F., transfos, filtres B.F., vidéo, H.F., V.H.F. (connaissances élémentaires en logique). — Ecrire ou téléphoner S. A. F., 45, rue des Boulets (Impasse Bouvier), 371-24-40.

EMERY AIR FREIGHT ROISSY rech. pr son service commercial

UN DÉMARCHEUR HOMME OU FEMME

- Connaissances fret aérien et anglais courant indispensables ;
- Permis de conduire V.L. obligatoire ;
- Très forte personnalité et excellente présentat. exigées.

Nombreux avantages, position cadre. Salaire suivant qualités du candidat.
Env. C.V. manuscrit et photo à EMERY, B.P. 10.408, 95707 ROISSY-AEROPORT. Réponse assurée.

Recherchons

TECHNICIEN COORDONNATEUR

PLANNING

pour gestion programmes. PERT et linéaires. Anglais souhaitable.
Adr. C.V. et prét. à nº 1.450 SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX.

TECH. ET DOCUMENTATION
Sté en pleine expansion recherche POUR MONTROUGE (92)

INGÉNIEURS AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS ÉLECTRICIENS

(Pr rédaction documents techniques.)
INTERIMAIRE S'ABSTENIR
Emploi stable bien rémunéré. Avant. soc., tél. pour R.-Vs : 253-38-92 ou env. C.V., 61, av. Verdier, 92-Montrouge. (Réponse et discrétion assurées)

DIRECTEUR EXPORTATION

trilingue anglais-allemand, connaissances mécanique, responsabilités importantes.
Salaire 150.000 F PAR AN.
Envoyez C.V. **JET.** 8, rue Joubert, Paris-9e. 280-37-17.

SOCIETE

D'EXPERTISE COMPTABLE

recherche

STAGIAIRES

TITULAIRES du DECS et d'un certificat supérieur justifiant d'au moins 2 années d'expérience en cabinet d'expertise comptable.
POSSIBILITE D'EVOLUTION
REGION d'intervention : OISE.

Env. C.V. manuscrit, photo et prétentions à : CABINET J. et M. 51, rue Cardinet - 75017 Paris

---

Cie d'ASSURANCES recherche pour ses services à 92 CLICHY, près Métro

JEUNE LICENCIÉ (E) EN DROIT ET DIPLOMÉ (E) DE L'INSTITUT DES ASSURANCES DE PARIS

Ecrire avec C.V. et prétentions : LA PROTECTRICE Contentieux Primes 50, rue Henri-Barbusse 92110 CLICHY

ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS de 1er PLAN recherche

UN ACHETEUR TECHNIQUE ADJOINT

pour fournitures et pièces de rechange

Le candidat âgé de 30 ans envir. aura une expérience de quelques années dans la profession.

La connaissance de l'anglais (lu, écrit) est indispensable.

Ecrire avec C.V. à nº 28.921, CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Ville de CORBEIL-ESSONNES recherche pour son Centre municipal de Santé :

DIRECTEUR ADMINISTRATIF

emp. assimilé à chef de bureau
URGENT
Adr. candidt. av C.V. à M. le Dép.-Maire de Corbeil-Essonnes ou tél. pr R.-VS 496-92-00 p. 236

L'Office Commercial Pharmaceutique (4.800 personnes, C.A. 4,5 milliards de F.) recherche pour le développement de ses projets temps réel

INGÉNIEUR INFORMATICIEN DÉBUTANT

Diplômé Grande Ecole avec option informatique (Télécom., Supaéro, Supelec, ENSI...)
Env. C.V. et prét. Direction des Affaires Sociales Service du Recrutement 24, rue des Ardennes 75940 PARIS cedex 19.

secrétaires

TRES IMPORTANTE SOCIETE

PARIS (15e)

recherche pour son

Service Commercial Export

UNE SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO

EXPERIMENTEE, FORMATION B.T.S.S.

Bilingue français-anglais

POSTE EVOLUTIF

Nombreux avantages sociaux.
Horaire souple. Restaurant entreprise, etc.

Ecrire en adressant C.V., photo et prét., nº 29.202, CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er).

SITUATION STABLE ET D'AVENIR

pour JEUNE FEMME *SECRETAIRE DACTYLO* ALLEMAND courant Notions anglais

recherchée par Société Instruments de contrôle en pleine expansion

près GARE **EST et NORD**

Doit être initiée à tous travaux de bureau, contacts téléphone et directs avec clients ou fournisseurs. Relations humaines agréables, esprit d'initiative. Bonne rémunération. Avantages sociaux 13e mois - Prime bilan.

Adr. C.V. manuscrit, prétentions et références, à nº 28.979, CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

GALERIE D'ART cherche

SECRETAIRE-VENDEUSE

Excellent anglais, dactylo. — Ecr. lettre manuscr. LELOUP, 16, RUE SEGUIER, PARIS-6e.

STE OMERA RECHERCHE POUR ARGENTEUIL

SECRETAIRES STENO-DACTYLOS

Bilingue anglais, expérimenté, pour diriger secrétariat direction commerciale. Anglais parlé et écrit couramment exigé.

Avantages sociaux

Envoyer C.V. et prétentions, à STE OMERA, 49, r. Ferdinand-Berthoud - 95100 ARGENTEUIL ou tél. au 961-32-48

Sténodactylo

Ch. STENODACTYLO environ 35 ans, libre de suite. Compagnie des commissaires-priseurs. 544-38-72.

MI-TEMPS

Recherche

STÉNODACTYLO

SOCIETE GRET
34, rue DUMONT-D'URVILLE 75016 Paris. Tél. 260-36-80, p. 306

représentation offres

REYNOLDS

RECRUTONS

POUR RÉGION PARISIENNE

UN REPRÉSENTANT EXCLUSIF

- Statut V.R.P. pour visiter et développer une clientèle existante en papeteries, maisons de presse, tabacs...
- Plusieurs années d'expérience et une personnalité affirmée sont nécessaires pour réussir à ce poste.
- La rémunération mensuelle garantie pendant la période d'essai est de 3.300 F et, en fonction des résultats, peut ensuite dépasser 4.000 F.
- La voiture est fournie et entièrement à la charge de la Société.
- Lettre manuscrite de candidature et C.V. avec photo sont à adresser à :

ETS REGNAULT S.A. - B.P. 532
26005 VALENCE CEDEX - Réf. P.O.

Eminence®

recherche

REPRÉSENTANT EXCLUSIF

pour région Nord - Pas-de-Calais

Ecrire avec C.V. et photo, Direction Commerciale, 9, rue Jean-Goujon, PARIS (8e).

REYNOLDS

RECRUTONS

POUR RÉGION PARISIENNE

UN REPRÉSENTANT EXCLUSIF

- Statut V.R.P. pour le département : articles publicitaires et promotionnels.
- Clientèle existante et à développer.
- *Plusieurs années d'expérience et une personnalité affirmée sont nécessaires pour réussir à ce poste.*
- Une activité antérieure dans la spécialité serait appréciée mais n'est pas indispensable.
- La rémunération mensuelle garantie pendant la période d'essai est de 3.300 F et, en fonction des résultats, peut ensuite dépasser 4.000 F.
- La voiture est fournie et entièrement à la charge de la société.
- Lettre manuscrite de candidature et C.V. avec photo sont à adresser à :

ETS REGNAULT - B.P. 533
26.005 VALENCE CEDEX - Réf. P.O.

SITUATION SURE

Clientèle existante et potentielle importante

offerte à PARIS à

REPRÉSENTANT EXCLUSIF

en articles de papeterie

La Société, de renommée internationale, par ses produits sériaux et son dynamisme promo-publicitaire, propose :
- Salaire fixe plus commissions.
- Voiture.
- Ambiance de travail stimulante.

TERRITOIRE : PARIS, REGION PARISIENNE

Adresser C.V. et photo sous nº 41 197 HAVAS CONTACT 156, bd Haussmann 75008 Paris

---

Société Electronique *banlieue Sud-Est recherche* : V.R.P. OU AGENT TECHNICO-COMMERCIAL spécialisé électronique. Ecrire : sous nº 13.756 B, BLEU, 17, rue Lebel. — 94300 VINCENNES.

Importante usine de peinture recherche pour son départ. grossiste (peinture, papier peint, moqu.)

3 REPRÉSENTANTS

pour visiter les entreprises de peinture et artisans.
Secteur à pourvoir : Paris et banlieue Nord.
CONNAISSANCE DU METIER EXIGEE
Fixe + % + frais. Statut V.R.P. T. 357-09-86 pour R.-V

enseignem.

APPRENDRE

L'AMÉRICAIN à L'AMERICAN CENTER

261, bd Raspail, 14e. 633-67-28
Cours de conversation, le soir
INSCRIPTIONS IMMEDIATES
DEBUT : LE 10 OCTOBRE
Cours privées Cessions intens

formation professionnelle

L'Institut de Formation Permanente de l'U.E.R. Sciences Humaines Cliniques de l'université PARIS-VII propose, à partir du lundi 3 octobre, des stages destinés aux travailleurs de la Santé, Santé mentale et du secteur social :

1. Formation clinique des praticiens de la santé et de la santé mentale.
2. Communication et langage du corps.
3. Formation et perfectionnement à l'animation psychosociologique et à la dynamique de groupe.
4. Initiation à la thérapie par le cri.
5. Initiation au psychodrame.
6. Perfectionnement aux techniques projectives (T.A.T. Village, Rorschach).
7. Vieillesse, nouvel âge.
8. L'U.E.R. peut étudier la mise en place de stages particuliers.

Renseignements et inscriptions : INSTITUT DE FORMATION PERMANENTE, U.E.R. Sciences Humaines Cliniques, UNIVERSITE PARIS-VII, Centre Censier, 13, rue de Santeuil, PARIS-5e. Tél. : 336-12-41 - 331-13-80.

RENTREE SCOLAIRE 77-78
Formation professionnelle cours du jour ou du soir :
- ● PROGRAMMEUR D'EXPLOITATION SUR IBM 3, niveau Bac ;
- ● OPERATEUR PUPITREUR D O S. Niv. 1re ou BEPC

FAX

Ecole privee fondee en 1950 : 6, rue d'Amsterdam, 874-95-69, 94, rue Saint-Lazare, 874-56-60.

Si vous êtes :
BON EN DESSIN
CREATIF
ATTIRE PAR LE CUIR.
Devenez :
M O D E L I S T E
Chaussure/Maroquinerie.
Formation rémunérée.
UN AN A PARIS.
A.F.P.I.C., 5, rue Joseph-Sansbœuf, 75008 Paris. — 522-28-88.

capitaux ou proposit. com.

Pour la commercialisation en AFRIQUE d'un produit de grande consommation brevété internationalement

nous recherchons

une maison intéressée.

D'autres groupes de produits disponibles.

Offre sous chiffre nº 707.572 M, à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75081 Paris, qui trans.

Recherchons Sociétés ou Agent Commercial pouvant réaliser : vente en location de bâtiments industr. dans les secteurs bois. Ecr nº 7.641, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

demandes d'emploi

DIRECTION DES RELATIONS PUBLIQUES

J'ai 47 ans, une formation supérieure en publicité, j'assure actuellement la Direction des Relations Publiques d'une Société de services internationale, Oscar à l'exportation, implantée dans plus de 20 pays.

En 9 ans, j'ai créé et affirmé son image de marque en France et à l'étranger.

Je peux remplir cette mission pour vous.

Si une démarche correspond à vos objectifs de développement, je souhaite vous rencontrer.

Pour un premier contact et un dossier complet sur mon expérience vous pouvez écrire sa réf. 2838 à ORGANISATION ET PUBLICITE 2, rue Marengo, 75001 PARIS, qui transmettra.

NÉGOCIATEUR FINANCIER

(Cambiste)

PARIS, 31 a

Marché des changes : expérience de l'arbitrage. Devises et des relations bancaires (Crédit Interbancaire).
Bonne connaissance anglais parlé, écrit. Solide formation universitaire

recherche

poste à caractère financier ou bancaire.

Ecrire nº 6.557 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e.

Jeune Femme
BIBLIOTHECAIRE

3 ans expérience labo.
Maîtrise Biochimie - Génétique
D.E.A. immunologie - publication
Anglais courant.

recherche poste

DOCUMENTALISTE SCIENTIFIQUE

Téléphone 360-67-50 de 14 h. à 20 h.

H., 28 ans, DUT JOURNALISME disponible rapidement

BILINGUE FRANÇAIS ANGLAIS

- ANGLAIS - ESPAGNOL COURANT ;
- notions allemand, italien, portugais ;
- 4 ans expérience professionnelle dans

TÉLÉVISION - PRESSE ÉDITION

PRATIQUE DU SECRETARIAT DE REDACTION
cherche
POSTE RESPONSABILITE
PRESSE - EDITION - MILIEU DIPLOMATIQUE.

Ecrire nº T 81.432 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e), qui transmettra.

JEUNE CADRE SUPERIEUR français

ACTUELLEMENT

DIRECTEUR ADMINISTRATIF FINANCIER COMMERCIAL

AU MAROC

Anglais/Allemand

Ancien chargé de mission services commerciaux ambassade, intéressé par toutes offres travail responsabilités à l'étranger dans entreprise dynamique.

Ecrire M. du MAS, 4, pl. Bel-Air, CASABLANCA.

SERVICE APRÈS VENTE

CADRE DIRECTION TECHNIQUE, 44 ans
- mécanique, électronique, périphérique, microprocesseur ;
- exp. de toute la structure d'un réseau national de vente :
  - implantation des locaux, organisation, méthodes ;
  - recrutement, rémunération, formation techniciens ;
  - gestion pièces détachées ;
  - procédures techniques et administratives ;
  - aspect commercial de l'après-vente ;
  - élaboration et suivi des budgets. ANGLAIS

recherche poste à responsabilités toutes branches.

Ecrire nº T 81.537 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e).

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

NEGOCIATEUR FINANCIER. — 31 ans - Formation universitaire - Bonnes connaissances anglais - Marché des changes - Expérience de l'arbitrage des devises et des relations bancaires.
RECHERCHE : poste financier Paris (Section D).

ATTACHEE DIRECTION COMMERCIALE. — Exp. Prof. - Anglais courant - Sens de l'organisation - Grande habitude du contact humain et de l'animation des équipes de ventes.

Etudierait toutes propositions Paris - Rég. Parisienne (Section E).

ASSISTANTE DE DIRECTION. — 47 ans - Formation secrétaire de direction - Bilingue anglais - D.U.T. gestion du personnel.
Seconderait Chef d'entreprise - Possibilité relations humaines, personnel (Section E).

CADRE ADMINISTRATIF (F). — Grande expérience T.P. Bâtiment - Services généraux - Super-marchés - Assurances.
RECHERCHE : situation PME (Section B.).

s'adresser à: **ANPE**

AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

هكذا من الأصل

demandes d'emploi

AMERIQUE ou EXTREME-ORIENT
33 ANS - BANQUE INTERNATIONALE
EXPÉRIENCE COMMERCIALE ET BANCAIRE
9 ANS PLACES ÉTRANGÈRES DONT 6 ANS
AU JAPON
NATIONALITE FRANÇAISE
Langues : Anglais, Italien, Japonais
désire joindre BANQUE ou SOCIETE pour carrière avec AGENCES, FILIALES EXTÉRIEURES ou AFFAIRES INTERNATIONALES
Ecrire sous n° 1.573 à « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e, qui transmettra.

Pour TÉHÉRAN
ATTACHEE DE DIRECTION
FORMATION UNIVERSITAIRE
40 ans, 15 ans expérience P.M.E. Paris
recherche
Poste à Responsabilités
Ecrire n° T 77.718, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

COMMERCIAL-MARKETING
D.E.S. DROIT + SCIENCES PO., 35 ans
9 ans d'expérience dans fonctions à importantes responsabilités :
— 7 ans : promotion immobilière ;
— 2 ans : produits et appareils équipement de la maison,
recherche DIRECTION COMMERCIALE ou équiv. Libre très rapidement.
Faire offre sous référence 2.884 à: ORGANISATION ET PUBLICITE, 2, rue Marengo, 75001 Paris, q. tr.

JEUNE FEMME, 33 ans Licence, Maîtrise ès lettres Admissibilité CAPES, Agrégat. Ital. cour., angl., DACTYLO 10 ans expér. Rédact., Traduct. Etudes, Secrétariat, Enseign. ét. ttes prop. PARIS-PROVINCE Ecr. n° 1616 « Le Monde » Pub. 5, rue des Italiens 75427 Paris-9e, qui transmettra

Secrét. st.-dact. Expér.. RECH. poste stable préf. gare Est ou prox. Service social, contacts humains, foyer de jeunes par exemple. Prét. net 3 000x40x13 Ecr. n° 1635 « Le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Jne Fme, 26 ans. biling. angl. dynamique RECH. Secrét. Dir. lib. de ste. Ec. Mlle Mermilliod 4, r. Montessuy 91260 Juvisy/Orge

Expert en relations publiques et promotion commerc. Spécial. Télécomm., Urba., cherche poste à resp. dans sect. privé, publ. ou collec. loc. Marseille, façade Méditerranée. Ecrire n° 7637 « Le Monde » Pub., 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e

TECHNICIEN métr. bâtim. diplômé. 10 ans d'expér. en étude d'application technol. près product. internat. amiante-ciment av. activit. para-commerc. ch. situat. spécifique dans bureau d'études ou entreprise importants Ecr. n° 1645 « Le Monde » Pub. 5, rue des Italiens 75427 PARIS-9e, qui transmettra

Jeune Femme **ECONOMISTE** nation. Suédoise 32 ans, parl. couramment franç., anglais, allemand, not. espagnol, références sérieuses, ch. poste à responsabilité. Libre de suite. Ecrire Mme PAPI Maud, 10, rue Jean-Bologne, Paris-16e

INGENIEUR diplômé I.N.S.A. GENIE CIVIL, URBANISTE, promot. 1977, 23 ans, dég. O.M., libre de suite, ch. SITUATION Région indifférente Ecr. n° 76.724 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

CADRE niveau supérieur dble national. franc.-algérienne, très introduit dans haute administration MINISTERE et monde des affaires, étudierait ttes proposit. vue collaboration. Ecr. n° T 81.519 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

J. F. expérimentée rech. **DECRYPTAGE** Tél. : 747-56-21

CADRE INFORMATIQUE autodidacte 15 a. d'expérience dt 8 a. chef de service exploitation IBM, contrôle ordonnancement, gestion, saisie données, ch. pl. stable Paris ou proche banlieue. Libre de suite. Ecr. n° T 81233 M. Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

JEUNE COUPLE spécialisé en **ANIMATION SOCIO-CULTURELLE** Hme 26 ans, DUT + CAPASE Expérience différents centres. Fme 25 ans, DUT + CAPASE Expérience centre vacances et Loisirs recherche emploi stable d'ANIMATEUR/TRICE Entreprise ou organismes soc. (ensemble ou séparément) Régions CENTRE, SUD-OUEST, SUD-EST Ecr. n° 29243 Contesse Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er q. tr.

JEUNE FEMME, 31 ans SECRETARIAT de DIRECTION diplôme supér. quadrilingue, 7 a. exp., réf. publiques, presse. Etudierait toutes propositions. TEL. : 788-40-43.

SECRETAIRE DE DIRECTION 32 ans rech. poste de collaboratrice. Excellente présentation, bonne expérience de secrétariat de direction, rapidité d'adaptation, esprit critique, dynamique. et de décision. Expérience commerciale, goût des relations humaines. Disponible de suite. Ecrire Mme ROMEY, 22, bd de l'Europe, 95300 Pontoise ou téléphone : 032-01-90.

CADRE 38 ans, vente et gestion, spécialiste marchés et marchés extérieurs, expérience et référence direction commerciale Europe. Libre, résidence indifférente. Faire offre à HAVAS NANCY 54000 sous n° 136 N.

SI vous recherchez un NEGOCIATEUR ou COLLABORATEUR pour Amérique latine (possibilité CUBA) très introduit, jne homme 26 a., niveau études supérieures, espagnol et anglais, expérience contact haut niveau, excellente présentation. Tél. : (62) 66-57-04.

J.F. possédant I.B.M. direction rech. tous travaux DACTYLO à domicile (anglais et français). TEL. : 267-28-22.

J.H. 24 ans, dégagé O.M. LICENCE + MAITRISE **DROIT PRIVÉ + DEA DROIT AFFAIRES** ch. situation en rapport. Ecr. : M. CAILLARD, 20, rue Navarin (9e) - Tél. : 285-02-85.

ÉLECTRICIEN AVION 8 ans EXPERIENCE ch. poste à l'étranger. Téléph. : (4) 454-70-29

DACTYLO cherche place stable - 788-83-37.

J. Fme 37 ans, rech. poste stable **SECRÉTAIRE** EXPERIENCE SECRETAR. A.V. - FACTURAT. Préférence : BOULOGNE, 15e, 16e. Ecr. REGIE-PR., n° T 81.491 M, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

BRETAGNE INGENIEUR SUPELEC Licence Sc. ECO + IAE H. 28 a., 3 a. expérience (gestion, organisation info., responsable service), libre rapidement. Ecr. n° 1652, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

DOCUMENTALISTE J.F. 25 a., 3 a. expér. commerce-distrib. Angl. cour. Not. allem., espagn., ch. poste stable Paris. Ecr. n° 1627, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

SC. PO. 35 ANS 10 ANS D'EXPERIENCE DANS GRDE BANQUE DE DEPOTS privée (5 ans dans les services organisation et informatique + 5 ans dans les services d'exploitation, siège et agences). Etud. toutes propositions. Ecr. n° 7638, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Hme 30 ans bonne expérience commerce extérieur, 4 ans chez transitaire et 3 ans chez exportateur ch. poste à responsabilités chez exportat. Ecrire n° 13 757 B BLEU 17, rue Lebel, 94300 Vincennes qui transmettra.

H. 25 a., DES ILERI, DEA sociologie politique EHESS thèse en cours, cherche poste ENSEIGNANT ou tout emploi rapport mi-temps. 1-10 Paris. Ecr. n° T 075 970 M R.-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

JEUNE CADRE 26 ANS. diplômé école de commerce, anglais, espagnol, 3 a. d'expér. cherche poste. D'ASSISTANT MARKETING ou équivalent, libre de suite. Ecr. n° T 081 420 M Rég.-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Femme chef comptable 45 ans. Dynam., très sérieuses référenc. Ch. emploi stable, libre rapid. 6 500 X 13. Mme ARFEUILLE. 101, bd de Lattre-de-Tassigny, 92150 SURESNES.

J. F. licenciée psycho et lettres 9 ans exp. industrielle (niveau chef de service), références 1er ordre. Etudierait ttes prop. Ecr. n° T 812 284 M Rég.-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Américain, cinquantaine, résid. Cannes, officier marine march. retraité, quadrilingue, grande expérience voyages touristiques, cherche opération intéressante. Ecr. n° 7 640, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H. 8 a. exp. MEC. COMPT., NCR, BURR, National ord. Philips, Olivetti, l. suite acc. nuit ou recyc. divers ds Paris, 3 200 F. Sroussi, 197, bd St-Martin, 10e.

SECRETAIRE COMMERCIALE collabor., sér. réf., dyn., organisée. ch. poste à responsabilités, rédact. courr., contacts clients, suivi des comm., not. comptab. Ecr. n° 6 559, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

MI-TEMPS téléph., réception chez médecin, Paris de préf. 5 X 3 828-07-33.

Tunisien, 30 ans, sde expér. hôtel palace, excel. présentat. français, italien, allem., arabe, not. anglais, ch. pl. responsabilité hôtellerie ou tourisme Paris, rég. paris., libre de ste. Ecr. n° T 81539 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

J.F. 30 ans, dynamique, excel. présent., gde exp. DIRECTION Boutique luxe prêt-à-porter, femme, enfant (achat, vente, vitrine, décoration et prise retoucheuse), rech. emploi gérance appointée ou poste à responsabilités dans société. Paris, rég. parisienne. Libre 1er oct. Sal. min. 2.500 F + part. Ecr. n° T 81560 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

Monsieur, ayant déjà fait des opérations et des ENQUETES p. PERSONNAL EN AFRIQUE rech emploi corresp. ou autre. Ecr. n° T 81561 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

J.F., 22 ans, D.E.S.S. MARKETING DISTRIBUTION ch. emploi corresp. sur Paris Ecr. n° T 081509 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

J.H., 26 ans, lic. géograph. urb. EXPERT DEMOGRAPHE (collecte, analyse, informatique, statistique et sondage). Anglais lib. O.M., rech. emploi France étranger. Tél. 208-36-93

Fme, 50 ans, adjointe direction, position cadre, bonne connaissance anglais et comptabilité, s'occupant actuellement partie administrative petite entreprise et souhaiterait CHANGER D'ACTIVITE Envisagerait toutes propositions. Domicile actuel Paris, proche banlieue sud. Ecrire n° 29257 Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er

Journaliste Femme, 33 ans, Sc. Po. tr. long. exp. presse éco. hebdo, bne connais. angl. ch. emploi périod. ou quotid. Ecr. n° 1658 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J.F., 23 ans, licence et maît. d'Anglais, 1re année assistante en Gde-Bretagne, ch. emploi. ENSEIGNEMENT ou autre, Préf. mi-temps. Rég. parisienne Tél. 883-88-60

J. Fille, 21 ans, diplôme D.U.T. statistique, juil. 77, rech. emploi salarié plein temps. Disponible de suite. 686-05-94 jour, 913-14-55 soir.

J.H., 28 a., maîtrise de gestion exp. profes. diverses. Actuell. agent ordonnancement et lancement de fabric. + responsable Sce achat chez fabricant prêt à porter luxe. Ch. poste à respons. étud. ttes propositions. Ecr. n° 76720 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

Cadre comptable, 34 a., exc. pratiq. comptab. gén., trésor., budget, informatiq., ch. poste responsabilit. Paris, province, Afrique franc. Tél. 887-24-01 ou écr. n° 1656 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J.H. diplômé ESSEC 76 dégagé O.M., bilingue anglais, cherche emploi temps partiel. Libre de suite. Téléph. : 328-03-21

Lic. lett. mod., DUT Document., exp. musée, ét. ttes prop. Ecr. : Mlle Pichon, chez M. Szabo, 25, r. L.-Blériot, 78200 Mantes-la-Jol.

Homme Cadre connaissant Import-Export, commercialisat., finlandais, russe et anglais. offre ses services. Ecr. n° 1653, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

H. 30 ans, lic. D.E.S., Sc. Eco., D.E.C.S., 4 ans expér. commerc et bancaire, ch. poste GESTION dans association loi 1901. Ecr. n° 7644, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

COMPTABLE 2e échelon conf., 25 ans, Bac G 2 I.U.T., cherche poste fixe. Libre de suite. Mme ATTAL, 9, rue de Rome (91) MASSY - Tél. : 011-00-92.

J.H. 24 ans, ch. emploi stable de CHAUFFEUR-LIVREUR Salaire min. 2.500 X 40 heures. Laisser message à ORN. 94-89.

J.F., maîtrise de psychologie sociale, ch. emploi temps compl. ou partiel, étudie toutes propositions sur Paris. Téléphone : 842-84-40 (le matin)

30 ans, diplômé de l'Ens. Sup. maths, phys. + Lic. Sc. Eco + informatique. Libre immédiatem. Coquet, 29, rue Daviel, Paris-13e

Contrôleur budgét. sté multinat., E.S.G. + Sc. Po, 28 ans, expér. 3 ans, ch. contrat temporaire 3 à 9 mois finance, gestion. Ecr. n° 7.617, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. lic. angl., maîtr. pédagog. ment. TB, admissib. CAPES 77, ch. p. enseign. 726-22-09 ou écr. Mlle Roche, 66, av. P.-Vaillant-Couturier, 94800 VILLEJUIF.

DOCTEUR 3e cycle chimie-physique 30 ans, ayant dirigé labo, cherche poste recherche, fabricat. ou admin. éventuellem. recyclage. G. LABBE, Betchat 09160 Prat et Bonrepaux. T. (61) 66-00-95.

D.E.C.S. compl., licencié d'angl. Cherche place ENSEIGNEMENT comptabilité ou anglais. 373-00-69

Projet, arch. 29 a., 9 a. exp., sér. réf. dess., chantier, études maquet. T. 277-71-15 MARCIANO.

Cadre exportation, 34 a., form. tech.-ccale, négociations ht niv. biens d'inv. étrang. (RFA+Afrique) t/tl. français/anglais/allem. (langue mater.) cherche poste à responsabilité, région parisienne. Ecr. sous n° 355 à Rég.-Presse GmbH, Rathenauplatz 1a, D-6000 Frankfurt, RFA, qui transmett.

SPEC. GESTION ADMINISTR. ET SOCIALE DE L'ENTREP. 35 ans
● 12 ans expér. prof. (exc. réf.)
● CNOF, CNAM, IEP/ADSSA anglais - allemand
RECH. : Fonct. ht niv. : Direct. Secrét. génér., Cabinet conseil 110/140 000 F annuels
Ecr. n° 1608 « Le Monde » Pub. 5, r. des Italiens - 75427 Paris-9e

CONSULTANT H. 35 a., droit privé + divers expér. cab. jurid + Stés + prom. Immob. + gestion gén. + fisc. El. ttes prop. ht niv., rég. Paris Ecr. n° 1 655, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. 28 a., BTSS secrétaire bil. anglais (sténo anglaise) 7 ans expér. ch. place fixe, situation. Ecr. n° 1 649, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

25 ans architecte DPLG en 77 technicien génie civil, cherche emploi Paris ou province. Ecrire n° T 76 698 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J.H. 28 a., agent techni-ccial, export., bonne conn. bâtiment, angl. et all. recherche situation. Ecr. n° T 76 599 M R.-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

RETRAITE BQUE comm. angl. ETUDIE TOUTES PROPOSIT. TPS PART. ou à DOMICILE. Tél. : 371-22-53, heures bureau.

information divers

POUR **TROUVER** UN **EMPLOI**

Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi, association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'action détaillés.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.
- Vos droits, lois et accords.

Pour information, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

cours et leçons

Franç. Orthog. Allem. par prof. spécialiste rattrapage. 259-77-71.

MATH Rattrapage par Prof. expérimenté Tél. 278-77-71

travaux à façon

ILLUSTRATION GRAPHISME Free-Lance tous travaux, création Jean-Paul CHAGNIOT Tél. : 508-92-28.

pensions

Famille améric. résid. en Tunisie. off. pens. à Jne Française (not. angl.) contre garde 1 enft de 8 a. Ecr. Zbytovsky, B.P. 55, Monzel - Bourguiba - Tunisia. North Africa.

bateaux

Passionné de voile et bateau cherche deux personnes voulant acheter objet en commun (participation envisagée 60.000 F par personne). — Faire proposition à : André KESTELYN, HOLDERLINSTRASSE 1 4047 DORMAGEN 11-R.F.A.

autos-vente

5 à 7 C.V.

URGENT Part. à part. vend 1307 S 1977, 11.500 km. Prix 22.800 F. Téléph. 946-52-77, après 18 hres.

8 à 11 C.V.

FORD coupé GRANADA 1976, 2.000 l., 11 CV, 48.000 km., boîte automatique, toit vinyl, jantes sport, auto-radio, repose-tête. Prix 27.000 F à débattre. Téléph. 487-07-53.

+ de 16 C.V.

MERCEDES 280 SE BA de direction, 4.000 km., garantie un an. — 548-97-69.

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels F.N.A.I.M. agréés PARIS et 120 KM AUTOUR
Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

PROXIMITE **ROLLAND-GARROS** Bordure BOIS DE BOULOGNE, RENOVATION DE 11 APPTS, STUDIOS A 4 PIECES personnalisés. Prix élevés justifiés. — Téléph. 359-49-36.

MARCHE DES NOTAIRES RUE BARBETTE - 3 P. 50 m2. Crédit possible par C.F.F. Tél. : 845-74-62, Me Roland

BUT.-CHAUMONT près. Imm. nf Beau 2 P. 54 m2 + logg., park., étage él., soleil, vue - 201-38-73.

Donnant sur JARDINS DU PALAIS-ROYAL Cachet exceptionnel, duplex 260 m2, réception, 3 chambres, 2 chambres de service, ascens. MONTESFORT - 344-13-34

REPUBLIQUE - Vds 2 P., gde s. de bains, vraie cuis., caract. Absolument impeccable. Moquettes, poutres. M'appeler au : 531-85-56

110, RUE LAMARCK Pptaire vend dans luxueuse petite résidence neuve :
1°) 2 P., cuis., s. de bains, wc + terrasse + jardin privé.
2°) 3 P., cuis., s. de bains, wc, plein Sud, jamais habité.
S/place : mardi 27 et mercr. 28 de 10 heures à 18 heures

ARGENTINE - Imm. P. de t. Séj. + chbre, bains, wc. Bien aménagé, clair et calme, 320.000. Pptaire - SOGIM 246-68-69

TROCADERO, dernier étage Petit ATELIER D'ARTISTE en duplex séj. + chambre, tt cft, superbement restauré, 340.000 F. Propriétaire SOGIM 246-68-69

TROCADERO - Ds tr. bel imm. Appt de qualité, 215 m2, galerie + 3 récept., 4 ch., s. bns, 2 cab. toil., cuis., office, 2 wc indép., 2 ch. service. NATHAN 326-58-19

IMM. CLASSE 160 m2, à rénov., vastes pièces, hauts plafonds. Aménagement facile. Prix très intéressant. 325-10-56.

VUE EXCEPTIONNELLE S/SQUARE TRINITE 165 m2. Imm. ancien. Ascenseur. 5 P. Parfait état. 750.000 F. 6, place ESTIENNE-D'ORVES Mardi 14 h. 30/17 h - 633-29-17.

ETOILE-AV. HOCHE (8e) Luxueux 2/3 P., bains, 70 m2. Poss. prof. libérale. Gd confort. MICHEL et REYL - 265-90-05

TRINITE Calme 4/5 pièces, confort. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

MICHEL-BIZOT Imm. récent Beau séj., s/balc., 2 chbres, hall d'entrée, cuis., wc, s. bns, penderie, parkg. 385.000 - 346-63-85.

7, RUE DES TOURNELLES Rénovation de grande classe. Du studio au 6 pces en duplex. S/place : mardi et samedi, 12 h à 16 h. ou 527-79-96 après 20 h.

138, AV. VICTOR-HUGO Etage élevé, soleil, BALCON, APPT ANGLE, TR. BON PLAN, 5 chbres, 2 s. bains, cabin. de toil., cuis., office, 2 chbres domestiques. Vis. : lundi, mardi, mercredi, de 13 h à 17 h.

MARCHÉ DES NOTAIRES AUTEUIL 19 appartements occupés. Crédit possible par C.F.F. Téléphone : 929-11-38, OFFICE NOTARIAL.

IÉNA dans bel imm. P. de T., plein Sud, 4 Pièces, bains, dressing, 90 m2 env. + chambre de service : 570.000 F. 704-78-83 (9 à 12 h. et 14 à 18 h.).

PROCHE AV. FOCH dans imm. stdg, 4e étage, asc., bel appt décoré, 188 m2, double réception + S. à M., 3 chbres, 2 bains, 2 chbres de service. 704-78-83 (9 à 12 h. et 14 à 18 h.).

PORTE D'AUTEUIL Immeuble Standing Récent **VUE, SOLEIL, CALME, VERDURE** 3/4 P., 8e étage, 78 m2 env. + balc., terrasse + box, 630.000 F. 704-78-83. (9 à 12 h. et 14 à 18 h.).

CHAMPS-ÉLYSÉES Sur parc, sans vis-à-vis, récent 2 PIECES, TOUT CONFORT. AUDOLI : 525-27-08.

BUTTES-CHAUMONT 200 m. du parc, grand studio, TYPE ATELIER D'ARTISTE, 4,10 mètres sous plafond, baie vitrée, tout confort. Prix : 155.000 F frais de notaire inclus.

VIS. S/R.-Vs : 766-13-14.

VOLTAIRE RÉSID. GD STDG. Calme, vaste 5-6 P., 2 bns, toil., dress., plac., moqu., belle cuis., GD BALC. Imm. neuf. Impecc. Prix intéressant. 523-24-50 P. 62.

250 M2 JARD. PRIVATIF + 5 PIECES, dans hôtel partic. GD STANDING. Prix 1.300.000. 734-98-06 HEURES de BUREAU.

Mo FRANKLIN-ROOSEVELT IMM. PIERRE DE TAILLE 3 SALONS façade + chambre, hall entrée, s. de bns, cuis., asc., office, chbre service. **6.000 F LE M2** à rénover. 30, rue MARBEUF, 3e étage. Mardi, mercredi, 14 à 17 h.

COURCELLES. Imm. P. de T., gd standing, 5e étage, 6-7 pièces, 3 bains, chbre serv. Audoli, 525-27-08.

PASSY PR ACHETEUR AVISE DS IMM. STAND. ASC. 3 ou 4 pièces tt conft. Occupé. URGENT - Téléph. : 225-89-19.

BEAUJON Très bel appart. ds imm. récent 6e ét. LIVING + CHBRE 75 M2. DECORATION, PROF. LIBER. ZANNETTACCI - 727-21-28.

37, r. NAVIER - 17e FACE SQUARE Tt cft, gd dble living + 3 chbres, 110 m2, 550.000 F. - 627-03-06.

MARAIS DUPLEX 55 m2 Téléphone Px 715 000 F. 875-43-31, ap. 17 h

8e SAINT-AUGUSTIN Bel imm. pierre de taille ravalé 3e ASC. TAPIS ESCALIER **GRAND 5 P. CONFORT** +2 chbres serv. A RENOVER **PRIX 785.000 F** Mardi, mercredi, 14 h à 18 h : **3, RUE D'ARGENSON** ou 723-91-28

NATION gentil 2 pièces cuisine, w.-c. possible, douche, bel imm. Lundi, mardi : 13-16 h. 92, rue de Montreuil.

Paris Rive gauche

MARCHE DES NOTAIRES RUE MAILLARD, 2 p. 42 m2. Crédit possible par C.F.F. T. : 033-16-52, Me Guérin.

BD ST-GERMAIN. Tr. bel imm. 6 p. pp., px intéressant. S.D.F. administrat. de biens, 233-84-30.

QUAI ANATOLE-FRANCE 335 m2 + jardin, 2 000 000 F. NEVEU ET CIE : 527-51-84.

ECOLE MILITAIRE, 15, r. Chevert, imm. 1930, asc., vide-ord., chff. cent., bon stdg, STUDIOS de moyennes et gdes surfaces, cuis., w.-c., bns modernes, chbre alcôve possible, ensoleillé et calme. A PARTIR de 135 000 F. crédit de 80 %. PARFAIT pour habitation ou location. Sur pl. lundi, mar., vendredi 14 h. 30 à 18 h. 30, ou Tél. : 292-28-51.

GOBELINS parfait pour PROFESS. LIBER. 6-7 pièces, bel immeuble 1880. DIVISION POSSIBLE, 2 entrées. Téléph. : 633-29-17 et 577-38-38.

ST-GERMAIN-DES-PRES. Liv. dble + 3 chbres, 4e ét. ss asc. Prix : 620 000 F. T. : 225-03-89.

15e Front de Seine. Part. à part. vend grand studio nf vide ou meublé, ultra-moderne, téléph., parking. Téléphone : 783-83-06.

CH.-MIDI-MONTPARNASSE ATELIER ARTISTE + 3 chbres. Rénovation luxe. T. ODE. 42-70.

METRO DUPLEX studio exceptionnel, 3 grandes fenêtres sur terrasse, 7e étage, plein sud, vis-à-vis éloigné, s. de bains avec fenêtre, parf. ét., Téléphone, prix justifié. MME SCHNEIDER : 723-78-78.

RUE LA CONVENTION BEL IMMEUB. RECENT 5e ét. **50 M2 BON ÉTAT** 300 000 F. Tél. 766-04-17.

LUXEMBOURG PTAIRES VENDENT ds imm. en rénovation, superbe Living + chbre, salle de bains, cuisine, w.-c. séparés, poutres apparentes, tél., remis en état neuf, sur JARDIN. S./PLACE LUNDI, MARDI 13 HEURES à 18 HEURES 7, RUE ROYER-COLLARD.

PRÈS JUSSIEU FACULTÉ Dans bel imm. caractère rénové s./cour-jardin APPT EN DUPLEX, tout cft. 78 m2. 722-38-74.

BD GARIBALDI 6 PIECES, 140 m2 au 6e ét., ascenseur, très bel imm. Prix intéressant. Tél. : 734-98-06.

66, AV. DE BRETEUIL 3 Pièces dont 2 sur l'avenue. Ce jour de 14 à 17 heures. AUDOLI : 525-27-08.

CHOIX DE 2 PIÈCES

25 m2	R. Blomet	120.000 F.
37 m2	Mo E.-Zola	150.000 F.
41 m2	Morillons	160.000 F.
38 m2	R. Grenelle	165.000 F.
41 m2	Alésia	185.000 F.

Jean FEUILLADE : 566-00-75.

EMILE-ZOLA. TRES BEAU DUPLEX 68 m2 Install. luxueus. Imm. 1930. 400.000 F. S/pl. mardi 27/9, de 14 h. 30 à 18 h., 150, av. E.-Zola. 548-76-25.

14e DENFERT EXCEPTIONNEL 2 appts contigus 3 PCES TOUT CONFT. 2e ét. Imm. réc. 420.000 et 450.000 F. 522-62-14.

PASTEUR 3 P. STANDING 85 m2, TEL. PROF. LIBERALE POSSIBLE Prix 240.000 F pour 12 ans (Crédit propriétaire possible) ou LOCATION 2.300 F par mois. 197, rue Vaugirard, 1er étage. Pptaire, mardi, mercredi 13-16 h.

3, RUE BOUCICAUT Imm. pierre de taille 1912, 2e étage, avec balcon **3 P.** cuisine, entrée, w.-c., sal. de bains, débar., tél. CHAUFF. CENT. IMPECCABLE Lundi, mardi 15-19 h, 2e ét. dte.

Mo SEVRES BEL ATELIER SOLEIL, 67 M2 ETAT RARE - ODE. 73-37.

Région parisienne

VERSAILLES résidence récente, standing, calme, verdure, 5/6 p., 130 m2 + loggia, cuisine équipée, 2 parkings en sous-sol. Belle décoration. DEGUELT 926-98-89 - 926-92-06.

LEVALLOIS - Beau 5 P., 3e ét. 95 m2, verdure, ch. de service. ALGRAIN - 285-08-57 - 89-54

PORTE de VANVES 2 P. à rénov. 35 m2, 1er ét., rue. Exceptionnel - 185.000 F 278-10-82 - 206-15-30

MONTROUGE Métro Porte d'Orléans 2 P. cft 40 m2, 3e ét. rue, ensoleillé. Exceptionnel. 149.000 F. 278-10-82 - 206-15-30

MONTROUGE - Imm. 1965 SEJOUR + 3 CHBRES, 2 bains 100 m2, balc.-loggia - 380.000 F. ESNAULT - 266-39-40

MONTROUGE Prox. Mairie, imm. P. de t. stand., gd Appt, livg dble, 3 P., s. de bains, cuis., 1er ét., clair, ensoleillé, possibil. professionnel. Prix 500.000 F Téléph. : 770-79-69.

CHOISY-LE-ROI - Exceptionnel cause départ, à 100 m gare. Part. cadre vend beau 4 pièces plein Sud, tout confort, parfait état, avec double box. Prix : 280.000 F. Vis. sur rendez-vous. Tél. heures bureau : 346-71-08.

ST-MANDÉ SUR BOIS Tr. gd stdg, calme total, rez-de-chaussée sur jardin et bois : séj. + chbre, tout cft, 108 m2, impeccable. 523-24-50, poste 62.

NEUILLY, Ile de la Jatte, récent, standg. 6e ét. Balcon, 5 P., 2 bains. Roberie, park. Audoli. 525-27-08.

NEUILLY-SUR-SEINE. Pptaire vend charmant BATEAU-LOGT 4 P. cuisine, bains, tél., berge aménagée en jardin chenil. Tél. 704-53-98.

Province

Part. vend à Quiberon (56) studio meublé dans imm. gd stdg. Vue sur mer. Prix : 210 000 F. Ecr. n° 1 647, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

appartem. achat

Sté rech. URGENT S/St-Cloud appt 130 m2 envir. AVEC VUE SUR PARIS. Téléph. : 602-57-27.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75. rech. Paris 15e et 7e pour bons clients, appts toutes surfaces et immeuble. PAIEM. COMPTANT.

DISPOSE PAIEMENT COMPT. CHEZ NOTAIRE, achète urgent 1 à 3 p. Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e. T. : 873-23-55.

locations non meublées Offre

Paris

17e - proxim. PARC MONCEAU 9 p. 315 m2. Prof. lib. possib. LIBRE 1-11. Téléph. : 734-23-97.

GAMBETTA stud. nf 35 m2 clair calme, tt élec., cuis. éq., parkg. 850 + ch. (150) 361-11-92, 16-19 h.

VUE TUILERIES charmant appt commercial 77 m2 tout cft, dernier étage, 1 000 F par mois, réprise. Téléphone : 260-81-20.

Bel immeuble ancien pierre de T. 7 p. gd cft, refait neuf, repr. justif. + 4 800 F/m. 522-48-55.

VOLTAIRE Part. loue à couple 2 sal. préfér. fonctionnaires 2 P. 45m2 immeuble réc. tt cft., tél., 5e étage, balc., soleil. 1.100 + 210 ch. T. 328-30-88, mat. ou soir.

Région parisienne

MAISONS-ALFORT Immeuble 73, part. à part. 2 p. 50 m2, séjour, chambre, cuisine, loggia, s. bns, W.-C, parkg, ss-s., 1 150 F mens. TTC. T. 250-52-25.

PORTE PRÉ-ST-GERVAIS 3 pces + park. 1 385 F C.C. T. : 739-84-14 après 20 heures.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Pr Société européenne cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. T. 283-57-02.

locations meublées Offre

Paris

SEMAINE, QUINZAINE OU MOIS - MACSON loue du STUDIO au 5 Pièces standing. 43, rue Saint-Charles 75015 Paris. Tél. 577-54-04.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 18, r. La Michodière, Mo Opéra, Frais abonn. 310 F. - 266-52-04.

constructions neuves

MONTPARNASSE « LA GANDARA » 3 et 3 bis, rue Antoine-Bourdelle A vendre : prix fermes du studio au 5 pièces + duplex avec terrasses et jardin. Livraison : septembre 1978. Rens. sur place : tél. 544-72-95 ou GESLAT, téléph. 584-65-49.

immeubles

18/17e, propriétaire vend dans immeuble restauré 6 STUDIOS + DEUX 2 PIECES cft, forte rentabilité. Il me faut : 300 000 F COMPTANT. Tél. 531-85-56.

Propriétaire vend sur base expertise bancaire TRES BEL IMMEUBLE D'EPOQUE, standing, composé : 80 logements plus commerce. Le tout luxueusement aménagé et entièrement loué. M. ROGER : 520-19-93. Accepte intermédiaires avec clients exclusivement.

hôtels-partic.

14e HAVRE DE VERDURE 8 P. Jard. 280 m2 2 100 000 F. NEVEU ET CIE 527-51-84.

MONTMARTRE dans la verdure d'une voie privée site classé très charmante maison 175 m2 gdes terrasses 076-02-63 matin.

NEUILLY Très gde réception, jardin terrasse, 1 seul étage. Prix élevé justifié - 577-60-10, matin.

VERSAILLES sur avenue des Etats-Unis Construction 1900 de caractère 10 P. sur 3 niveaux + ss-sol, 300 m2 jardin. - 522-45-52.

fonds de commerce

Vends bail ts commerces, place Italie, mag. + arr.-bout., 75 m2, cave, 130.000 F. 588-57-85, H. B. Gaenal, 56, r. Bobillot, Paris-13e.

AGENCE IMMOBILIERE ASSURANCES Bénéfice 185.000 F. 1/4 h Paris, Tenue 11 ans. Long concours. VIOU, 20, Pont-Neuf, CEN. 86-29

pavillons

MARCHE DES NOTAIRES Près Pl. Clichy, rue Caroline 240 m2 sur 4 niveaux. Crédit possible par C.F.F. Tél. 280-66-60 Me Corpechot

villégiatures

Recherche chalet à louer pour 1977-1978 à COURCHEVEL 1.850 ou station semblable. - Fre proposition à : André KESTELYN, HOLDERLINSTRASSE 12 4047 DORMAGEN 11-R.F.A.

locaux commerciaux

SOCIETE ALIMENTAIRE recherche proche banlieue Sud-Sud-Est à acheter ou à louer 6.000 M2 D'ENTREPOTS + 500 M2 BUREAUX QUAI DE CHARGEMENT ET DECHARGEMENT relié par fer si possible. Ecr. ou tél. C.S.A., 36, av. du Maréchal-Delattre-de-Tassigny, 94410 Saint-Maurice. - 893-15-15.

5e BAIL 3-6-9, Bureau ou boutique **46 m2** 2 nivx, loy. 13.500 F an. TEL. : 233-67-08.

Louons avec autorisation ouvert. imm., de centre comm. proche banlieue toulousaine **LOCAUX GDE SURFACE** jusqu'à 5 000 m2 ts comm. détail S'ad. no T 081571 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e ou tél. M. Raymond (61) 72-18-00.

Boutiques

Centre commercial gros potent. BOUTIQUES tous commerces CERI. Tél. 359-68-78.

MARCHE DES NOTAIRES location RUE SAINT-PAUL 40 m2 et studio 43 m2 Crédit possible par C.F.F. Tél. 387-89-10. Me Bonnel.

15e Murs de boutique vide 50 M2 + sous-sol. Exceptionnel. 245.000 F. Ou possib. location 2.280 F mensuel. Hors taxes. 278-10-82 - 206-15-30.

bureaux

15e, MAIRIE, boutique libre ds imm. P. de T., agencée, neuf, en 3 BUREAUX (vitrine) + sous-sol, tél. CANDIDAT LOCATAIRES : 21.600 francs annuels. PLACEMENT DE 1er ORDRE. LE PROPRIETAIRE : 531-85-56.

BOULOGNE. Immeuble grand luxe, bureaux, 150 m2. PROGESCO : 522-24-83.

CHAMPS-ELYSEES A louer directement bureaux, ref. neuf, 15 à 180 m2. 563-17-27.

1 à 20 BUREAUX. TS QUART. Locations sans pas-de-porte. MAILLOT, 293-45-55 + 522-19-10.

8e SAINT-AUGUSTIN ds imm. gd standing sur un seul niveau. **A LOUER 32 BUREAUX 293-62-52.**

DOMICILIATION-TEL. SECR. **TELEX.** Frais 100 F par mois. APEPAL - 228-56-50.

A LOUER MONTROUGE près métro : Châtillon-Montrouge et Bus 194-195
1) BUREAUX MODERNES (plus de 250 m2 groupés au premier étage avec ascenseur
2) Possible même étage 400 m2 pour stockage.
3) Et autres surfaces pour parking.
Tél. : 656-22-11.

PLACE VENDOME cession bail, 5 bureaux neufs Tél. : 260-90-88.

villas

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels F.N.A.I.M. agréés PARIS et 120 KM AUTOUR
Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

VERSAILLES (18 km), villa récente. Liv. 50 m2 plus 5 chbres 3 bains. Cuis. équipée, sur 1 000 m2. Terrain état impecc. Deguelt 926-71-80/926-92-06.

BRUNOY près gare, villa 5 p. Cuis. équipée, 2 bains. Jardin 600 m2. Algrain 285-08-57.

25 km OUEST PARIS maison XVIIIe restaurée, 7 P., état neuf, jard. curé clos murs. 850.000 F. 975-86-59

CHAVILLE tr. résidentiel récept 3/4 ch. tr. beau jard. 680.000 F av. facil. - 027-57-40

LA VARENNE Très résidentiel. VILLA STYLE MANSART, 7 P. ppies. Gd confort s./1 000 m2. Parc clos de murs. Px 1 200 000 F. LES IMMEUBLES. 883-14-22.

LA VARENNE RESIDENTIEL. TRES BEL. PPTE DE CARACTERE SUR 2 000 m2. Parc clos de murs. MAGNIFIQUE RECEPTOIN 5 GDES CHBRES TT CFT PRIX 2 000 000 F LES IMMEUBLES. 883-14-22.

VENCE Très belle villa provençale récente. 2 000 m2, jardin avec arbres fruitiers, 130 m2 de rez-de-ch. luxueusement aménagé. Living. Trois chambres, deux salles de bains, cuisine, plus 130 m2 de Rez de jardin à aménager. Parking 6 voitures. Vue panoramique. Saisir urgent cause maladie. Prix 890 000 F. Agence UPAM 52, bd Maréchal-Juin Cagnes-s.-Mer. Tél. 20-45-62.

terrains

LOUVECIENNES Résidentiel 580 m2 boisé permis. UNE VILLA. RAYNAUD 14, r. Lincoln, Paris. 359-97-50

PONTAULT-COMBAULT (77) proximité immédiat gd centre ccial, accès autoroute A 4, terrains industriels viabilisés, lignes tél., lots 2.200 à 3.650 m2. FERMOR, 40, rue Prony 17e PARIS. - 924-43-46

ORGEVAL (78) LOTS DE 1.000 m2
LES CLAYES-SOUS-BOIS (78) LOTS DE 350 à 450 m2
MAREIL-MARLY (78) TERRAINS 600 m2 et 1.200 m2
ST-GERMAIN-EN-LAYE (78) TERRAINS 750, 1.100 et 1.300 m2
TEL. 973-72-59

viagers

Vendez rapidement en viager : Conseil, Expertise, Indexation gratuit. Discrét. Etude LODEL, 35, bd Voltaire. Tél. : 700-00-99.

châteaux

Vends château Renaissance ou échange contre imm...

EN ILE-DE-FRANCE

UNE ANNÉE DANS LES CHANTIERS

Un certain nombre de grands travaux vont être entrepris dans les sept départements de la couronne parisienne au cours de l'année 1977-1978. En outre divers équipements seront mis en service dans le même temps. Nous présentons dans cette page les points les plus marquants du calendrier.

ESSONNE

● PARC DE PALAISEAU

Lors de sa réunion du 25 juin 1976, le comité interministériel d'aménagement du territoire a décidé la création d'un parc péri-urbain de 55 hectares, à l'est de l'Ecole polytechnique. L'acquisition par l'Etat de 19 hectares de terrains maraîchers a été déclarée d'utilité publique le 19 août 1977. Dès que la question du relogement des maraîchers expropriés aura été résolue, l'Office national des forêts procédera aux premières plantations.

● VOIRIE

Achèvement de la voie rapide F 6 entre Saint-Michel-sur-Orge et l'autoroute A 10 (l'Aquitaine). Poursuite de la réalisation de la voie rapide transversale entre la ville nouvelle d'Evry, l'autoroute A 10, Orsay et Versailles. Cette voie rapide devrait être achevée en 1979.

● S.N.C.F.

La réouverture de la section de la grande ceinture comprise entre Massy-Palaiseau et le Pont-de-Rungis sera effective à la fin du mois de septembre.

● BASES DE LOISIRS

Premières acquisitions de terrains pour la base de Dourdan et aménagement des bases de Draveil et d'Etampes, avec plantations et plan d'eau de 4 hectares.

● EQUIPEMENTS SOCIAUX

Trente-six centres sociaux (crèches, foyers, haltes-garderies) seront réalisés au total entre 1977 et 1978. Parmi ceux-ci, trois centres médicaux importants à Courcouronnes, Evry et Bures-sur-Yvette.

HAUTS-DE-SEINE

● VOIRIE

Les travaux de la voie rive gauche de Seine-Sud (c'est son nom) entre Issy-les-Moulineaux et le pont de Neuilly se poursuivront cette année au niveau de Puteaux. La mise en service du nouveau pont de Puteaux est prévue pour avril 1978. La construction de la rocade A 86 à Gennevilliers se poursuit. Cette section sera achevée à la fin de l'année 1979. Enfin, les travaux de reconstruction du pont de Clichy, dont une première moitié est terminée, seront poursuivis.

● RESEAU EXPRESS REGIONAL

Inauguration au mois de décembre de la grande liaison est-ouest du R.E.R. Saint-Germain-en-Laye-Noisy-le-Grand) dont bénéficieront les habitants des Hauts-de-Seine. Raccordement à cette liaison de la ligne de Sceaux (Saint-Rémy-lès-Chevreuse-Châtelet).

● METRO

Les travaux de prolongement de la ligne 10 (porte d'Auteuil-gare d'Orléans-Austerlitz) ont commencé en 1977. Le nouveau prolongement sera mis en service en 1980. Les travaux de prolongement de la ligne 13 bis La Fourche-Porte-de-Clichy) vers Gennevilliers sont en cours. Ils seront terminés en 1980.

● S.N.C.F.

Un nouveau matériel sera mis en service le 25 septembre sur la ligne Versailles-rive droite-Saint-Lazare, via La Défense et Saint-Cloud. D'autre part, la remise en service à la fin du mois de septembre de la section de la grande ceinture située entre Massy-Palaiseau (Essonne) et Pont-de-Rungis (Val-de-Marne), via Antony, (Hauts-de-Seine), facilitera les liaisons dans le sud du département. Enfin, les travaux de la ligne S.N.C.F. Cergy-Pontoise (Val-d'Oise)-Nanterre se poursuivent: ils seront terminés en 1979.

SEINE-ET-MARNE

● VOIRIE

Les travaux les plus importants concernent l'élargissement à trois voies de l'autoroute A 6 (autoroute du Soleil) entre Saint-Germain-sur-Ecole et Ury, l'achèvement de la construction de la nationale 446 entre Melun et Corbeil et la réalisation de voies nouvelles pour la desserte de la ville nouvelle de Melun-Sénart.

● TRANSPORTS

La construction d'une nouvelle gare S.N.C.F. à Mée-sur-Seine, le long de la voie ferrée Paris-Lyon, permettra notamment de desservir tous les quartiers nord de Melun.

● EQUIPEMENT

L'opération la plus importante se déroulera dans la zone industrielle de Moissy, où la société Citroën construira un entrepôt de 6 000 mètres carrés.

● ENSEIGNEMENT

Implantation d'un lycée à Roissy-en-Brie.

● LOGEMENTS

Lancement d'un programme de mille logements à Plessy-la-Forêt.

SEINE-SAINT-DENIS

● VOIRIE

Un pont sera construit entre le pont de Saint-Ouen et le pont de l'Ile Saint-Denis. Ce pont, sur lequel passera la rocade A 86, permettra de prolonger la rocade jusqu'à Carrefour-Pleyel. La section de la rocade A 86 entre Carrefour-Pleyel et le département des Hauts-de-Seine sera terminée en 1979.

Une section de la rocade A 87 entre la voie F 2 et l'autoroute A 1 sera mise chantier: elle permettra de décharger la ville d'Aulnay-sous-Bois de la circulation de transit. Enfin les travaux de protection contre les nuisances de la voie B 3 seront entrepris à Bondy, Aulnay-sous-Bois et Blanc-Mesnil. La construction de murs anti-bruit va être entreprise. D'autre part, les travaux d'isolation acoustique de deux mille fenêtres vont être engagés.

● ESPACES VERTS

L'ouverture de la première tranche du parc forestier de Sevran (qui n'est ouvert, depuis le 1er juillet 1977, que certains jours de semaine) sera étendue à tous les jours de la semaine. Le parc sera ouvert dans son entier au public en 1982. Une étude portant sur l'ouverture d'une seconde tranche du parc départemental de La Courneuve est en cours; des acquisitions de terrains vont être entreprises. Enfin la piste cyclable du canal de l'Ourcq va ouvrir sur 8 kilomètres au printemps 1978.

● EQUIPEMENT CULTUREL

Deux « antennes » de la Maison départementale de la culture vont être construites à Bobigny et Aulnay-sous-Bois. Enfin la restauration de la basilique Saint-Denis sera terminée en 1979.

VAL-DE-MARNE

● VOIRIE

Plus de cent chantiers seront ouverts cette année dans ce département. Parmi les plus importants figurent l'élargissement de la nationale 4, entre Ormesson et la Seine-et-Marne, la construction de deux viaducs franchissant la Marne, entre Créteil et Nogent, et la poursuite jusqu'en 1979 des travaux pour la réalisation de l'A. 86 à travers la commune de Maisons-Alfort. Il est également prévu la mise à l'étude de vingt-neuf plans communaux de circulation, dont trois seront mis en application cette année : L'Hay-les-Roses, Chevilly-la-Rue et Gentilly.

● RESEAU EXPRESS REGIONAL

La branche est du R.E.R. (Fontenay-Marne-la-Vallée) entrera en service au mois de décembre prochain.

● PISTES CYCLABLES

Les 22 premiers kilomètres de pistes cyclables, sur 1 200 prévus, seront terminés en 1978. Le nombre de places de stationnement pour les cycles passera de 1 000 à 2 200.

● ESPACES VERTS

Une partie du parc du Tremblay sera ouvert cet automne. Poursuite de l'aménagement des parcs de Créteil et du Morbras, à Ormesson.

VAL-D'OISE

● VOIRIE

La première tranche des travaux de la déviation de Magny-en-Vexin, sur la R.N. 14 sera terminée au cours des prochains mois. La seconde tranche sera aussitôt engagée. Les travaux de construction d'un passage sous les voies S.N.C.F. d'Ermont seront engagés à la fin du premier semestre 1978. En outre, des travaux d'aménagement paysagers seront entrepris le long de l'autoroute A. 15 (Paris-Pontoise).

● S.N.C.F.

Des travaux de construction de la ligne S.N.C.F. Cergy-Pontoise (ville nouvelle)-La Défense se poursuivront. Ils seront terminés en 1979.

● ASSAINISSEMENT

La station d'épuration d'Asnières-sur-Oise sera mise en service dans le courant du mois d'octobre.

● EQUIPEMENT SANITAIRE ET SOCIAL

Un nouveau bloc sera mis en service à l'hôpital de Pontoise, au cours du premier trimestre 1978 (capacité : cinq cent soixante-quatorze lits). A Argenteuil, l'ouverture d'une unité psychiatrique de cent vingt-six lits est prévue pour la fin 1977.

YVELINES

● TRAVAUX DE VOIRIE

Les travaux de l'échangeur de Rocquencourt seront poursuivis, la mise en service de l'ouvrage doit intervenir en 1980. La construction d'un souterrain à Louveciennes sous la R.N. 184 devrait également commencer au cours des prochains mois. Le tracé de la rocade A 86 n'étant toujours pas arrêté dans cette zone, les travaux ne pourront pas commencer avant le VIIIe Plan.

● S.N.C.F.

La nouvelle gare d'Achères sera mise en chantier cette année, la S.N.C.F. va également engager la modernisation de la ligne Saint-Lazare-Versailles rive-droite. La gare Versailles rive-droite rénovée sera inaugurée au cours des semaines à venir. La ligne Invalides-Versailles rive-gauche sera, elle aussi, modernisée, enfin la gare tant attendue par les habitants du grand ensemble va être mise en service à Chanteloup-les-Vignes.

● R.A.T.P.

Un site pour autobus va être mis en chantier dans la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines. Le site propre commencera sous la gare de Saint-Quentin-en-Yveline par un souterrain et franchira la R.N. 10 avant de desservir la ville nouvelle.

● EQUIPEMENT SANITAIRE ET SOCIAL

L'hôpital de Versailles (580 lits) sera mis en chantier au cours des prochains mois.

HOUILLES-CARRIÈRES

Le R.E.R... à 5 mètres des fenêtres

Dans le wagon qui glisse avant l'arrêt de Houilles-Carrières, en direction de Maisons-Laffitte, soudain un cri de surprise : « Quelle belle maison... Pauvres gens... » *Sur le bas-côté, accolée au remblai de la nouvelle voie en construction qui desservira, par le réseau express régional, la ville de Cergy-Pontoise, une maison neuve occupe un mince terrain. Coincés entre la voie, un pont et une route à grande circulation, 800 mètres carrés qu'égaie un rare gazon, sept immenses pièces éclairées par de larges baies. Ici habite depuis cinq ans la famille L... (trois enfants), commerçants à Houilles depuis des générations.*

Le hasard leur permit, voici trois ans, d'apprendre que la municipalité avait retenu ce site pour le futur projet ferroviaire. Des trains toutes les cinq minutes à quelque 30 mètres des fenêtres, l'odeur du mazout alimentant les locomotives à diesel... M. L..., avant d'acheter le terrain et de faire construire, était venu évaluer ces nuisances. La nuit, entre 1 heure et 6 heures, le calme est complet. Aux heures de pointe du trafic, la famille part ou rentre, qui du travail, qui de l'école. Et puis... « On s'habitue très vite aux trains. Pas de vibration, un bruit régulier, au point que, au début des vacances, on a du mal à dormir. Ce ronflement vous manque », *constate, malicieux, M. L...*

La famille L... vécut donc, fenêtres fermées, pendant quelque trois années. Puis commencèrent les travaux de remblaiement. Il fallut alors, pendant la journée, emmener le plus jeune des enfants dormir ailleurs. Le bruit du « vibreur » était intolérable.

On demanda une expropriation qui fut refusée, la S.N.C.F. n'utilisant pas un millimètre carré de ce terrain privé. La voie du R.E.R. vers Cergy passera donc à quelque 5 mètres des fenêtres du premier étage de la maison. En compensation, après de discrètes négociations, ses occupants héritent de 300 mètres carrés en bordure de voie, de quoi agrandir le jardinet.

« Mieux vaut encore le voisinage des trains que celui de voitures circulant jour et nuit sur une autoroute ; mais je préférerais entendre le chant des oiseaux... », *dit encore M. L... Si dans quelques mois la ronde des trains devient infernale, il lui faudra alors envisager de* « faire respecter ses droits. Le seuil de tolérance des décibels imposés n'est pas infini ». *Mais, en attendant, que faire? La vente de la maison à sa valeur d'acquisition paraît difficile : rares sont les acheteurs qui, désormais, acceptent de telles nuisances. Pourtant, la puissance publique ne dédommage pas les malheureux bénéficiaires des nuisances qu'elle provoque le cas échéant. Le droit ne reconnaît que la perte de patrimoine que constitue l'occupation du terrain.*

Dans la rue qui conduit au domicile des L..., le long de la voie ferrée, deux maisons sont en cours de finition. Peut-être ne savaient-ils pas, eux aussi, lorsqu'ils ont acheté ces terrains? Et à quelques mètres, un potager est à vendre, pour construire...

DANIELLE ROUARD.

ARGENTEUIL

Contre la centrale

En 1968, entre le pont de Bezons et la future autoroute A 15, à Argenteuil (Val-d'Oise), commencent des travaux déclarés d'utilité publique et entrepris pour la déviation de la R.N. 311. Les expropriations ont lieu, mais tout le terrain ne sera pas utilisé, et les 17 000 mètres carrés libérés seront remis à la direction départementale de l'équipement (D.D.E.).

Les choses vont ensuite très vite et, avant même que ne soit réalisée l'enquête relative à la création d'une zone portuaire, la D.D.E. émet un avis favorable à l'installation d'une centrale à béton sur cet emplacement. Le Port autonome de Paris, qui s'est porté acquéreur de la zone, délivre une attestation de concession de 10 000 mètres carrés à la société Fayolle pour y construire une centrale. Son emprise montera rapidement à 12 000 mètres carrés. Concessionnaire du Port autonome de Paris, la société Fayolle peut donc s'installer sans permis de construire. Et l'enquête relative à la création d'une zone portuaire ne sera jamais vérifiée.

Mais les riverains ne l'entendirent pas de cette oreille. Ils se réunirent en un comité de défense des intérêts du quartier d'Orgemont qui, outre l'installation de la centrale à béton dans cette zone, ont constaté un certain nombre d'irrégularités : « L'installation de la centrale à 32 mètres du foyer Sonacotra, au lieu des 75 mètres prévus, est une infraction », *affirme le président du comité des riverains, M. André Marestaing, qui souligne qu'en outre les* « locaux sociaux de la société ont été édifiés en zone inconstructible ».

Le comité de défense a adressé des lettres à la préfecture, à la sous-préfecture et au député de la circonscription pour protester contre l'installation de la centrale. « Mais on compte sur notre lassitude et sur les difficultés que nous rencontrerons si nous allons jusqu'au tribunal administratif. » *Les comités de défense ont en effet toutes les peines pour faire valoir leurs droits devant le laisser-faire de l'administration, précise le président du comité.*

Ce qui, au départ, ne devait intéresser que les défenseurs de l'environnement est aujourd'hui du ressort du ministre de l'équipement, en raison des irrégularités constatées par le comité de défense des riverains.

Ils sont pourtant tous unanimes, les quelque six cents riverains, à avoir signé une pétition contre l'extension de la zone portuaire destinée à répondre à un trafic d'un million de tonnes. Ils ont même écrit au président de la République.

JACQUELINE MEILLON.

RELIGION

Des traditionalistes occupent temporairement l'église Saint-Jean de Strasbourg

Mgr Elchinger est bousculé

De notre correspondant

Strasbourg. — Pendant près de six heures, une centaine d'intégristes ont occupé, dimanche 25 septembre, l'église Saint-Jean, à Strasbourg.

Le « *pèlerinage intégriste* », qui rassemblait les fidèles venus de Paris, de Nancy, de Saverne, d'Allemagne et quelques Strasbourgeois, avait été annoncé par voie de publicité dans la presse régionale. Les fidèles se rendirent vers 11 heures en cortège à l'église Saint-Jean et annoncèrent, à la fin du dernier office de dimanche matin, qu'ils allaient célébrer une messe selon le rite de saint Pie V.

C'est à ce moment que l'évêque de Strasbourg arrivait, seul, sur les lieux. Dans un deuxième temps, les forces de l'ordre ont pénétré dans l'église. Bousculé, conspué, apostrophé, Mgr Elchinger put néanmoins se frayer un passage jusqu'au chœur, où, juché sur un banc, il s'adressa dans le tumulte à l'assemblée : « *Je demande pardon à Dieu pour le scandale que vous venez de créer ; je prends rapidement la parole et je vous laisserai ensuite ; je n'empêche pas de prier, mais j'ai le devoir de protester contre ce rassemblement. Il y a des fidèles qui m'ont frappé et qui ont voulu me chasser de mon église. Il n'y a pas d'Eglise sans évêque. Votre assemblée, la façon dont vous vous êtes conduits, montrent que je ne peux pas me faire obéir de ceux qui sont mes frères et qui m'ont empêché de pénétrer dans mon église. Je vous laisse prier. Mais vous ridiculisez la foi du Christ par une telle manifestation.* »

En quittant l'église, l'évêque demanda aux forces de l'ordre de faire évacuer celle-ci dans le courant de l'après-midi : « *Je ne veux pas d'église occupée en Alsace.* » Mais la police n'eut pas à intervenir, les occupants se retirèrent d'eux-mêmes vers 17 heures.

A propos des incidents, l'abbé Mouraux, un des organisateurs du pèlerinage, a déclaré : « *Les gens sont à bout ; les évêques sont dévalués. Quand on n'est pas obéi, on s'en va.* »

Dans un communiqué, l'évêché commentait, notamment : « *Au moment où tant de jeunes cherchent du travail et des raisons d'espérer, c'est se moquer de la foi chrétienne, ainsi que du bon sens et de la fidélité des catholiques d'Alsace que d'organiser une telle manifestation, marquée par une incompréhension totale des vrais besoins spirituels des hommes et faisant preuve d'une intolérance et d'un sectarisme qui sont un outrage au message de l'Evangile.* » — J.-C. Ph.

Le pape a reçu les évêques de la région parisienne

« Annoncer le Christ haut et clair »

Paul VI a reçu samedi 24 septembre les quinze évêques de la région parisienne, venus à leur tour en visite *ad limina*. Présentant leur rapport de synthèse, le cardinal Marty, archevêque de Paris, a dit notamment : « *Il est vrai qu'existent des excès et des fautes commises par certains qui entendent se servir du concile. On rêve de Vatican III alors que d'autres se crispent sur Vatican I. Quelques-uns parmi ces derniers bafouent votre autorité, ils sont prêts à entraîner des fidèles — peu nombreux, il est vrai — dans l'erreur et peut-être dans le schisme, hélas ! Ils se trompent et trompent le peuple. Je suis inquiet de la situation causée par cette dissidence. Une clarification serait nécessaire (...).*

» *Une crise secoue le corps ecclésial tout entier. Pourtant, ce serait une erreur de croire tenir, dans les excès de langage des uns et les erreurs pastorales d'autres, les véritables raisons de cette crise (...). J'ai parlé de crise, j'ose la définir comme une crise de croissance.* »

Dans sa réponse, Paul VI a fait allusion aux intégristes et aux progressistes. « *Plus que jamais, gardons toujours notre sang-froid*, a-t-il dit, *face à tant de prophètes de malheur qui se réfugient dans les sécurités du passé ou s'égarent dans les hypothèses du futur.* »

Le souverain pontife a donné cette directive : « *Il faut annoncer le Christ haut et clair* » avec courage, « *le courage aussi de certains « non » à des manières de vivre et d'agir qui ne sont plus en conformité avec l'Evangile, comme le disait un document de l'assemblée de Lourdes en 1976* ».

Le pape a souhaité que les évêques gardent le juste milieu dans un monde de plus en plus sécularisé « *entre un triomphalisme désuet et un parti pris de discrétion et d'anonymat* ».

LE QUATRE-VINGTIÈME ANNIVERSAIRE DE PAUL VI

« Notre âge nous annonce l'approche de notre fin »

Les messages de vœux affluent au Saint-Siège pour le quatre-vingtième anniversaire de Paul VI, qui est célébré ce 26 septembre. Le cardinal Giovanni Benelli, archevêque de Florence, a nettement démenti pour sa part que Paul VI ait l'intention de démissionner à cette occasion.

Dans l'allocution qu'il a prononcée, dimanche, devant des dizaines de milliers de fidèles rassemblés sur la place Saint-Pierre, le pape a dit notamment :
« Il nous faut ouvrir notre âme. Nous sommes partagés dans notre esprit entre deux sentiments : l'un est relatif à notre âge, qui nous annonce par avance l'approche de notre fin dans l'ordre de la vie temporelle. (...) Ce qui nous oblige à une grande humilité. (...) Nous ressentons la fragilité d'être un humain comme le Christ le ressentait quand il était sur la croix. »

« L'autre sentiment, *a ajouté le pape*, concerne la papauté, celle de Pierre qui mourut aussi comme tout mortel, mais, Pierre, comme la fondation de l'Eglise, ne peut pas mourir.

» L'Eglise reste, elle reste au milieu de la tempête de l'histoire. L'Eglise reste solide dans ce monde pour donner tout l'Evangile et le salut éternel. »

LE CARDINAL MARTY EST INQUIET POUR LES HORAIRES DU CATÉCHISME

Le cardinal Marty a manifesté devant le conseil presbytéral de Paris son inquiétude devant l'organisation du temps scolaire qui crée de nouvelles difficultés pour dégager de la place en faveur du catéchisme.

Après avoir réaffirmé le droit imprescriptible à l'exercice de la vie spirituelle, l'archevêque de Paris a dit : « *Je suis frappé par ce fait qu'insensiblement une société nouvelle se construit, qui peu à peu élimine toute place au spirituel, en rejetant dans le domaine privé toute expression de vie religieuse. J'ai des craintes motivées en ce qui concerne l'institution catéchétique. Demain, l'organisation des temps scolaires rendra la loi purement formelle. Nous ne pouvons pas rester passifs.* »

[L'organisation de la semaine scolaire n'est plus décidée au niveau national, mais par les établissements qui disposent désormais d'une certaine marge d'autonomie en application de la réforme de l'enseignement. C'est donc au chef d'établissement, en accord avec le conseil d'établissement, qu'il appartient de décider.

Le ministère de l'éducation a cependant fixé des limites : cinq matinées de classe minimum, deux après-midi minimum et quatre maximum (mercredi et samedi exclus). Les chefs d'établissement doivent, d'autre part, prendre contact notamment avec les « responsables compétents dans le domaine religieux ».

Il semble qu'il y aura peu de changements cette année. Actuellement, dans les établissements de second degré, les élèves ont souvent cours le mercredi et le samedi matins. Dans l'enseignement primaire, le mercredi est entièrement libre et le samedi les enfants n'ont généralement classe que le matin.]

DÉFENSE

LES ÉTATS-UNIS METTENT AU POINT UNE ARME DE DESTRUCTION DES SATELLITES

Washington (*A.F.P.*). — Le Pentagone met actuellement au point une arme d'interception et de destruction des satellites, révèle le *Washington Post*, cité par l'*International Herald Tribune* du samedi 24 septembre. Cette arme, selon le journal, a la forme d'une tomate et un diamètre d'une trentaine de centimètres. Extrêmement maniable et lancée par une fusée, elle ne contient aucun explosif, mais est capable, par un système de guidage attiré par la chaleur dégagée par le satellite adverse, de détruire un satellite en plein vol en le heurtant de front.

L'arme, dont la fabrication a été confiée par le Pentagone à une firme de Dallas, au Texas, la Vought Corporation, au terme d'un contrat de 58,7 millions de dollars (290 millions de francs) signé au début du mois, sera opérationnelle dans deux ans environ.

ÉQUIPEMENT

ENVIRONNEMENT

LA CONTESTATION ANTINUCLÉAIRE

Quelque quarante mille manifestants se sont rassemblés dans le calme à Kalkar

La grand manifestation antinucléaire organisée le samedi 24 septembre, à Kalkar, en Allemagne fédérale, dans la basse vallée du Rhin, où doit être construit un surrégénérateur, s'est déroulée dans le calme. Et pourtant quelque quarante mille manifestants, venus en majorité de Rhénanie-Westphalie, mais aussi de toutes les régions d'Allemagne et aussi de l'étranger (cinq cents environ ont été refoulés à la frontière), se sont rassemblés en face du chantier, à l'appel du comité d'action ouest-allemand pour l'environnement.

Les huit mille policiers qui avaient pris position sur les lieux et établi des barrages sur les routes menant à Kalkar ont interpellé cent douze manifestants et saisi quelque cinq mille cinq cents objets considérés comme des armes, selon les indications fournies par le ministre de l'intérieur de Rhénanie-Westphalie.

De notre envoyé spécial

Bonn. — Le jour se lève à peine sur l'autoroute qui suit la vallée du Rhin, samedi matin, à sept heures. Des voitures de police font la « chasse aux autocars », venus de Stuttgart, Cologne et Francfort, Wiesbaden ou Coblence. Chacun se voit bientôt flanqué d'une escorte qui le somme de s'arrêter au prochain relais. Là, tout le monde débarque et passe à la fouille.

Le barrage le plus solide n'est établi qu'à Marienbaum, à une dizaine de kilomètres de Kalkar. Les policiers sont en uniforme de combat : combinaison gris sombre, casque blanc à visière, masque à gaz en bandoulière. Leur tactique est aussi efficace que simple. La route est barrée par des camions qui laissent passer une voiture à la fois : examen de détail et contrôle des papiers, le tout avec politesse et même bonne humeur. Ce contrôle provoque bientôt une « queue » de plusieurs kilomètres, et bon nombre de manifestants préfèrent alors partir à pied.

Les mêmes contrôles ont lieu sur la plupart des routes de l'Allemagne du Nord ainsi qu'aux frontières de la République fédérale. Un groupe de trois cents Français a été refoulé parce que — c'est du moins la version policière — leur car transportait de la poudre, des billes d'acier, des casques et des pistolets d'alarme.

Le samedi matin, les rues de Kalkar sont mortes. Tous les magasins de ce bourg de dix mille habitants ont baissé leurs stores. Les habitants se cachent derrière leurs volets. Dès 11 heures, plusieurs milliers de jeunes sont déjà rassemblés sur la vieille place du marché, devant l'hôtel de ville à tourelles et à créneaux.

Dans une atmosphère de fête populaire, garçons et filles assis sur le pavé écoutent les harangues des responsables du « Mouvement fédéral des initiatives de citoyens pour la défense de l'environnement ». Ceux-ci ont le bon goût de laisser l'estrade bien souvent aux groupes de chanteurs, qui offrent à cette audience des chants révolutionnaires, parfois ironiques et parfois belliqueux. Pas un policier n'est visible dans la bourgade.

Sur la place, un déploiement de drapeaux rouges, avec parfois des emblèmes alliant le fusil à la faucille et au marteau, témoigne du fait que toutes les variétés du marxisme-léninisme font de leur mieux pour s'infiltrer dans les mouvements écologiques. Les pancartes, cependant, révèlent des préoccupations très concrètes : « *moins de centrales nucléaires et plus de postes de travail* ». Sur les tee-shirt on peut lire : « *Il vaut mieux être actif aujourd'hui que radioactif demain* ».

A la sortie de la ville, le premier barrage de police filtre lentement la foule. L'atmosphère n'est nullement à la confrontation. Tout au contraire, un débat cordial et bon enfant s'engage par-dessus les barbelés entre les forces de police et les manifestants. Pendant que ces conversations, où personne ne convainc personne, continuent sur la route menant au Rhin, la foule s'est grossie devant l'hôtel de ville et le cortège s'ébranle enfin dans l'après-midi : environ quarante mille personnes, pour lesquelles on a mobilisé quelque sept mille policiers, de nombreuses voitures blindées et une douzaine d'hélicoptères.

Le chantier n'est pas seulement défendu par plusieurs lignes de policiers, mais aussi par un mur de béton précédé d'un fossé de 3 mètres de largeur. En fin de compte, les consignes officielles ont, semble-t-il, été quelque peu assouplies. On a laissé les manifestants s'approcher de l'usine plus qu'on ne l'avait indiqué tout d'abord. Il est vrai qu'à aucun moment les choses ont pris une tournure violente. Au bout d'une heure de confrontation — ou de contemplation — les manifestants ont fait demi-tour et sont repartis encore plus tranquillement qu'ils n'étaient arrivés. Tard dans la soirée, quelques retardataires chantaient encore autour d'un feu de camp.

JEAN WETZ.

TRANSPORTS

Concorde aux États-Unis

LE R.P.R. DEMANDE QUE LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS RÉAGISSE « PAR DES ACTES »

Après les décisions de l'administration fédérale américaine autorisant Concorde à continuer à atterrir à Washington et recommandant qu'il puisse se poser sur treize autres aéroports américains, on a noté en France les réactions suivantes :

● *Air France est confiant dans le jugement de la cour d'appel fédérale de l'Etat de New-York qui devrait lui permettre la mise en service de Concorde entre Paris et New-York dans les plus brefs délais.* »

● *Le général Jacques Mitterrand*, P.-D.G. de l'Aérospatiale, trouve « *intolérable* » que l'administration limite à seize le nombre des Concorde qu'elle autorise.

● *M. Claude Labbé*, président du groupe R.P.R. à l'Assemblée nationale, estime que « *la France ne peut accepter sans réagir par des actes, et non plus par de simples déclarations, l'échec de ses efforts pour vaincre la scandaleuse opposition du gouvernement des Etats-Unis à Concorde* ».

● *M. Lucien Neuwirth*, président du groupe parlementaire de soutien à Concorde, déclare : « *Sans vouloir nous immiscer dans le mécanisme institutionnel des Etats-Unis, la discrimination qui est faite à l'encontre de Concorde n'est pas admissible, et appelle, au-delà des condamnations de principe, des actions justifiées et qui sont attendues.* »

EN POINTE...

L'homme le moins cher sur l'Atlantique

De notre correspondant

Londres. — *Avec le départ du premier Skytrain pour New-York, le jour de gloire est arrivé pour Alfred Laker. Patient, tenace, « Freddie », comme tout le monde l'appelle, a finalement gagné la bataille de six ans qu'il a livrée aux gouvernements et aux grandes compagnies aériennes qui ont été contraintes d'aligner leurs tarifs sur le prix de 59 livres (environ 500 F) du billet du Skytrain Londres-New-York.*

Cette bataille, qui lui a coûté près de 700 000 livres en frais de procès, en achat d'appareils nouveaux, en recrutement de personnel, ne lui assure pas cependant une victoire définitive. Les grandes compagnies qu'il a défiées ne désespèrent pas d'ici le printemps prochain d'écraser ce champion attardé de la libre entreprise, qui a misé toute sa fortune — son petit empire aérien — sur le succès d'une sorte d'autobus de l'air, sans places réservées, dans lequel on montera dans la limite des trois cent quarante-cinq sièges disponibles par jour...

Ce n'est pas tant la contre-attaque des compagnies qui préoccupe « Freddie » que le succès d'une formule nouvelle. Y aura-t-il assez de gens prêts à faire la queue sans être assurés d'avoir un billet ? « Si Skytrain ne réussit pas, je serai ruiné, *a-t-il dit avec philosophie...* Ce sera la fin d'un rêve. »

L'argent n'est pas le moteur essentiel de Freddie, considéré par ses admirateurs, amis et collaborateurs comme un pionnier, un aventurier dans la tradition des grands explorateurs du temps de la grande Elizabeth. Cet « entrepreneur » a toujours aimé jouer, courir des risques, et la fortune, on le sait, sourit aux audacieux. Ainsi, en 1948, avant la grave crise de Berlin, il acheta des appareils démodés et stockés par la Royal Air Force. Il affréta et en tira de gros bénéfices pendant le « pont aérien ». Pendant plusieurs années, il achètera, revendra, construira avec plus ou moins de succès, pilotera des avions avant de devenir un des directeurs des British United Airways. En 1965, il crée sa propre compagnie qui « vaudrait » aujourd'hui quelque 100 millions de dollars...

Le petit balayeur

Que de chemin parcouru par le jeune garçon de quatorze ans, issu d'une modeste famille et dont la vocation se dessina le jour où il vit dans le ciel le dirigeable Hindenburg *et un biplan des Imperial Airways !* « Spectacle magique ! » *raconte-t-il. Il a commencé comme balayeur dans les usines de construction Shorts, en travaillant la nuit pour acquérir des connaissances techniques.*

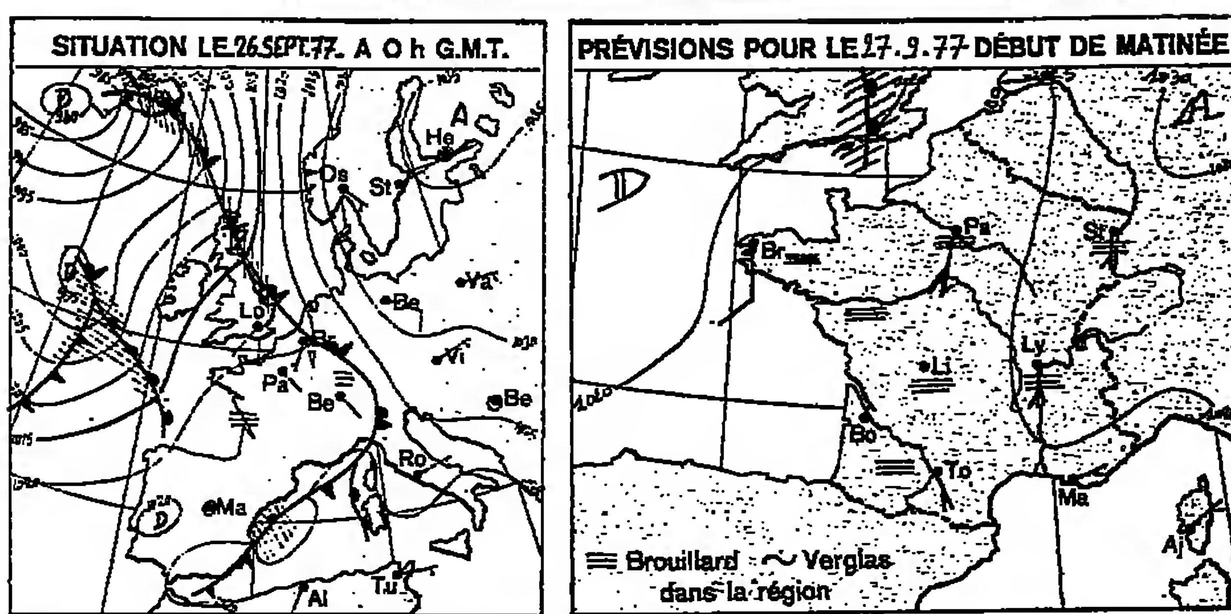
Aujourd'hui, « Freddie » est millionnaire et légèrement mégalomane. Dans les bureaux de sa compagnie, on voit partout des affiches du patron : le visage souriant, un peu empâté d'un homme de cinquante-cinq ans. Sur les téléphones on a fixé des étiquettes « J'aime Laker ». *La plaque d'immatriculation de sa Rolls est « FAL » (Fred Albert Laker).*

L'échec du Skytrain, il n'y croit guère. « Je suis le dernier bastion de la libre entreprise dans les transports aériens et les compagnies qui m'attaquent nuisent plus à elles-mêmes qu'à Skytrain », *a-t-il dit. Il prépare déjà, pour 1978, des vols à prix réduit vers l'Australie...*

HENRI PIERRE.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le lundi 26 septembre à 0 heure et le mardi 27 septembre à 24 heures :

Une zone de hautes pressions persistera de la Russie à l'Espagne, et les perturbations du courant atlantique seront rejetées vers les îles Britanniques et la mer de Norvège.

Mardi 27 septembre, le temps sera généralement ensoleillé en France. Il y aura seulement des brouillards nombreux le matin et, dans la journée, des nuages passagers au voisinage de la Manche. Les vents seront faibles. Les températures maximales seront en hausse par rapport à celles de lundi.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 25 septembre; le second, le minimum de la nuit du 25 au 26) : Ajaccio, 22 et 13 degrés; Biarritz, 20 et 12; Bordeaux, 24 et 9; Brest, 18 et 13; Caen, 20 et 7; Cherbourg, 17 et 9; Clermont-Ferrand, 21 et 8; Dijon, 20 et 10; Grenoble, 20 et 8; Lille, 20 et 10; Lyon, 21 et 6; Marseille, 23 et 12; Nancy, 18 et 7; Nantes, 21 et 12; Nice, 21 et 14; Paris-Le Bourget, 21 et 9; Pau, 21 et 10; Perpignan, 17 et 11; Rennes, 21 et 11; Strasbourg, 16 et 9; Tours, 21 et 7; Toulouse, 22 et 9; Pointe-à-Pitre, 31 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 29 et 17 degrés; Amsterdam, 15 et 10; Athènes, 22 et 16; Berlin, 13 et 3; Bonn, 16 et 7; Bruxelles, 16 et 11; îles Canaries, 28 et 20; Copenhague, 15 et 9; Genève, 18 et 8; Lisbonne, 25 et 19; Londres, 19 et 12; Madrid, 24 et 10; Moscou, 6 et 0; New-York, 14 et 12; Palma-de-Majorque, 25 et 15; Rome, 22 et 11; Stockholm, 13 et 3; Téhéran, 33 et 22.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 25 septembre 1977 :

DES DECRETS

● Définissant les lignes de base droites servant à la détermination des lignes de base à partir desquelles est mesurée la largeur des eaux territoriales françaises adjacentes à la collectivité territoriale de Mayotte ;

● Définissant les lignes de base droites et les lignes de fermeture des baies servant à la détermination des lignes de base à partir desquelles est mesurée la largeur des eaux territoriales françaises adjacentes au département de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Vie pratique

● *Les cartes d'identité dans les mairies.* — Au mois d'octobre, une antenne de la préfecture de police, installée dans les mairies d'arrondissement (3e, 7e, 8e, 9e, 10e, 12e, 16e, 18e, 19e, 20e) délivrera sur-le-champ les cartes d'identité, passeports et cartes grises aux personnes domiciliées dans ces arrondissements. Les autres arrondissements de la capitale possèdent depuis le mois de juin un tel service de la préfecture de police.

Visites, conférences

MARDI 27 SEPTEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 41, rue Vieille-du-Temple, Mme Legregeois : « Le Marais insolite : de l'auberge de l'Aigle d'or à la maison de Nicolas Flamel » (Caisse nationale des monuments historiques.

15 h., en face du 31, rue des Francs-Bourgeois, « Promenade dans le Marais : de l'hôtel d'Albret à l'hôtel de Tallard » (Mme Ferrand).

15 h. 6, rue de la Grande-Chaumière, « Le vitrail et la mosaïque ».

15 h., 1, rue de Sully, « Les salons de l'Arsenal » (Paris et son histoire).

12 h., 2, rue de la Bourse, « La Bourse en activité » (Tourisme culturel).

15 h. 15, portail de l'église, « Saint-Germain-des-Prés : passages et jardins ignorés de l'ancien village » (Visage de Paris).

CONFERENCES. — 20 h. 30, 38, rue de Turenne, « Techniques de développement personnel » (inscription au 277-43-31) (Centre de développement du potentiel humain).

13 h. et 20 h. 30, 13, rue de la Tour-des-Dames, « Etats de conscience supérieurs et méditation transcendantale » (Centre de médidations transcendantale).

19 h. 30, 26, rue Bergère, M. Albert Meglin : « Les lois universelles et naturelles peuvent-elles nous rendre plus heureux : sont-elles contraignantes ? » (l'Homme et la connaissance).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 877

HORIZONTALEMENT

I. Asile de nuit ; A liquider. — II. Extrémistes. — III. Bien connue — IV. Abîme un tissu délicat. — V. Quelque chose de lyrique ; Carte sur table. — VI. Redevint vert alors qu'il était déjà bien gris ; Dans le Gard. — VII. Prouvera sa détermination. — VIII. Ne disent donc mot. — IX. Faiseur de chansons ; Soutien de famille. — X. Pronom ; Abréviation. — XI. N'acceptait pas.

VERTICALEMENT

1. Ordre de départ ; Est bien nourri quand la quête est bonne. — 2. Susceptibles de ne pas rester ; Désert blanc. — 3. Note ; Sigle. — 4. Bien bouchées ; Respecté en Asie. — 5. Avec elle, il est préférable d'être du côté du manche ; Points. — 6. d'un auxiliaire ; Comme le coq. — 7. Divinité ; Nourrira. — 8. Est très capricieux ; N'eut pas de garçon. — 9. Habitudes ; Sus pallier un muscle défaillant ; Do.

Solution du problème n° 1876

Horizontalement

I. Grognard. — II. Aurore. — III. Stries ; Or. — IV. Tuas ; Pro. — V. Aries ; Eau. — VI. Ré ; Orle. — VII. Sottises. — VIII. Peu. — IX. Use ; Aînée. — X. Sûr ; NS ; Os. — XI. Traiteur.

Verticalement

1. Star ; Oust ! — 2. Ratures ; Sur. — 3. Oural ; Opéra. — 4. Grisette. — 5. Noé ; Tuant. — 6. Ars ; Oi ; Ise. — 7. Ré ; Persan. — 8. Orale ; EOR. — 9. Prouesses.

GUY BROUTY.

SOCIAL - ÉCONOMIE

CONFLITS ET REVENDICATIONS

La grève des agents de conduite de la S.N.C.F. sur le réseau Sud-Est est suivie de 50 % à 80 %

Selon la direction générale de la S.N.C.F., le mouvement de grève, déclenché du dimanche 25 septembre à 0 heure au mardi 27 septembre à 6 heures par les syndicats C.G.T., C.F.D.T., C.F.T.C. et certains autonomes des agents de conduite du réseau Sud-Est (sauf la ligne Paris-Nevers-Clermont-Ferrand), est suivi à 50 % à Paris, à 80 % à Marseille.

Dimanche, un train sur deux a été assuré sur la ligne Paris-Vintimille. Ce lundi, trois trains sur quatre étaient prévus. Pour ce qui concerne la banlieue, un train sur trois était mis en circulation, lundi comme dimanche, à partir de Paris-Lyon.

D'autre part, une centaine d'agents des Wagons-Lits ont retardé pendant une heure dimanche soir le départ du train Paris-Madrid (le Puerta del Sol) pour protester contre la décision de la S.N.C.F. d'affecter un accompagnateur pour deux voitures-lits au lieu d'un par voiture-lits comme actuellement.

Voici les prévisions de la direction de la S.N.C.F. pour le lundi 26 septembre, à partir de 13 heures :

● PARIS-LYON

13 h. 30 : Marseille (le Mistral) ; 14 h. 30 : Marseille ; 17 h. : Marseille ; 17 h. 03 : Genève-Besançon ; 18 h. 16 : Lyon ; 18 h. 19 : Chambéry ; 18 h. 56 : Besançon ; 19 h. 27 : Lyon ; 19 h. 50 : Rome-Express ; 20 h. 42 : Vintimille ; 21 h. 46 : Vintimille ; 22 h. 24 : Marseille ; 23 h. 5 : Genève (corresp. vers Evian, Saint-Gervais et Bourg-Saint-Maurice) ; 23 h. 40 : Grenoble ; 23 h. 53 : Venise-Berne.

En outre, les trains suivants sont également mis en circulation sur le réseau Sud-Est :

● PARIS-AUSTERLITZ

21 h. 40 : Béziers ; 22 h. 52 : Nîmes.

● PARIS-NORD

22 h. 57 : Vintimille (« Flandria-Riviera »).

EMPLOI

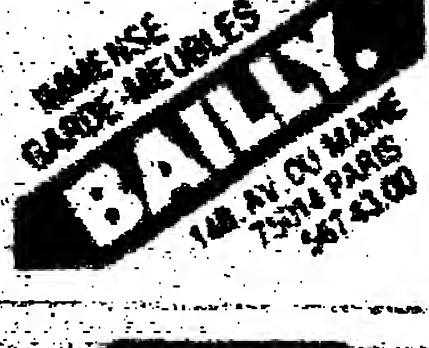
LES RESPONSABLES PATRONAUX DU RHONE SE FÉLICITENT DES PREMIERS RÉSULTATS DE L'ACTION MENÉE EN FAVEUR DES JEUNES.

(De notre correspondant régional.)

Lyon. — Le Groupement interprofessionnel lyonnais (GIL), antenne locale du C.N.P.F., s'est félicité, au cours d'une conférence de presse, des premiers résultats de l'action menée auprès des chefs d'entreprise pour favoriser l'emploi des jeunes. Le président du GIL a indiqué qu'au cours des trois premières semaines de septembre, 2 871 embauches avaient été réalisées ou étaient sur le point de l'être dans le département du Rhône.

En dehors des embauches normales à cette époque — près d'un millier — 1 933 jeunes demandeurs d'emploi ont bénéficié des mesures exceptionnelles : 565 placés sous contrat emploi-formation, 812 en stage d'entreprise et 556 en apprentissage. Dans la région Rhône-Alpes, on dénombre 80 000 demandeurs d'emploi. Le département du Rhône devrait être en mesure, affirment les responsables du GIL, de réaliser d'ici à la fin de l'année les 5 000 ou 6 000 embauches susceptibles d'éponger une bonne partie des demandes émanant des jeunes. Selon les premières observations, toutes les branches d'activité ont répondu favorablement à cette opération.

SOCIAL - ÉCONOMIE





F.M.I.

L'assemblée générale s'ouvre dans l'inquiétude suscitée par la conjoncture

Les assemblées générales annuelles du Fonds monétaire international (F.M.I.) et de la Banque mondiale pour la reconstruction et le développement, qui se tiennent à Washington du 26 au 30 septembre, se sont ouvertes lundi dans un climat d'inquiétude qui contraste singulièrement avec l'optimisme nouveau dont fait preuve le président de la Banque mondiale, M. McNamara devant le F.M.I. Ce n'est plus la grande confusion sur les marchés des changes qui suscite des craintes, comme l'année dernière, mais bien la conjoncture très « décevante » régnant dans les pays industrialisés. Autres sujets de préoccupation : les « états d'âme » d'une partie de l'opinion allemande, qui serait déconcertée par le cours des événements, et la montée de l'endettement international, plus particulièrement de celui des pays du tiers-monde.

De notre envoyé spécial

Washington. — Au moment où nous écrivons, on ne sait pas encore à quelle heure de la journée le président Carter viendra souhaiter la bienvenue aux délégations des quelque cent trente et un pays membres du F.M.I. et de la Banque mondiale (3 500 personnes, en comptant les épouses et les invités) qui participent à l'assemblée générale annuelle de ces deux institutions. L'hôtel Sheraton Park a retrouvé son ambiance des années passées. Personnages officiels des pays d'Afrique et d'Asie, vêtus de leurs costumes traditionnels (à moins que ce ne soit d'une sobre tunique), accompagnés de femmes habillées de couleurs chatoyantes, côtoient les gentlemen de la finance internationale, parmi lesquels de nombreux banquiers français.

Dans son discours d'ouverture, M. Johannes Witteveen, qui aura abandonné ses fonctions de directeur général du F.M.I. lors de la prochaine assemblée générale, a donné le ton. Son discours a été aux trois quarts consacré aux inquiétudes que suscite la *« décevante »* conjoncture des pays industrialisés, comme l'avait déjà souligné samedi, au comité intérimaire (composé de vingt ministres représentant l'ensemble des pays membres, dont certains sont rassemblés par groupes), le secrétaire général de l'O.C.D.E., M. Van Lennep, en insistant tout particulièrement sur l'affaiblissement de l'activité dans les pays européens.

La nouvelle « facilité » de crédit, qui porte le nom de M. Witteveen, a déjà recueilli près de 10 milliards de dollars, mis à sa disposition par l'Arabie Saoudite, quelques autres Etats pétroliers, les Etats-Unis, l'Allemagne fédérale, le Japon et quelques pays industrialisés moins importants (mais pas la France, qui a de bonnes raisons de garder ses réserves pour d'autres usages). M. Witteveen estime que, dans l'avenir, le F.M.I. devrait compter davantage sur ses ressources ordinaires, ce qui a amené le directeur général à exprimer les espoirs qu'il met dans les discussions en cours sur la septième augmentation des quotas. Celle-ci devrait être d'au moins 50 %, taux que les Neuf ont déjà pour leur part approuvé (avec quelques réserves allemandes, attitude classique de la part des pays créanciers).

Le plus intéressant est de noter que la sixième augmentation (de 32,5 %), décidée il y a vingt et un mois à la Jamaïque, n'est toujours pas ratifiée par un nombre suffisant de pays pour devenir exécutoire. Mais dans le monde de l'inflation, les besoins de liquidités sont si pressants qu'il ne faut pas perdre de temps pour prévoir une nouvelle émission avant que la précédente n'ait encore eu l'occasion de répandre ses bienfaits. Le comité intérimaire, qui s'était réuni samedi 24 septembre toute la journée pour préparer l'assemblée générale, tiendra sa prochaine session à Mexico les 22 et 23 mars 1978, pour se prononcer sur la septième augmentation des quotes-parts.

Une réunion en aparté

Plus discrète aura été, une fois de plus, la réunion en aparté des ministres des finances des Cinq : Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Allemagne fédérale, Japon (accompagnés des gouverneurs des banques centrales et des directeurs du Trésor. Il s'est agi cette année d'un dîner qui a eu lieu au département d'Etat (on se souvient qu'en septembre 1976 la rencontre avait eu lieu à l'occasion d'un dîner dans un restaurant de Versailles, La Lanterne, qui avait beaucoup intrigué parce que M. Raymond Barre y avait assisté). Bien qu'aucune décision n'ait été prise, l'impression se confirme qu'il pourrait bien y avoir une nouvelle conférence « au sommet » des Sept (les Cinq plus l'Italie et le Canada) au printemps de 1978.

Les hauts fonctionnaires chargés de préparer le précédent « sommet » de Londres qui eut lieu les 7 et 8 mai dernier se rencontreront vendredi prochain à Washington pour discuter des suites qui ont été données à cette réunion, au cours de laquelle aucune décision n'avait été prise, sinon l'engagement assez imprécis des pays à position extérieure *forte* (Allemagne occidentale et Japon) d'atteindre les objectifs qu'ils s'étaient plus ou moins fixés au début de l'année en matière de croissance. Les hauts fonctionnaires en question (il s'agit pour la France de M. Bernard Clappier, gouverneur de la Banque de France) constateront à leur tour qu'on est loin du compte. Ce sera peut-être une nouvelle occasion pour les Américains de s'en prendre avec une particulière virulence aux Japonais, auxquels ils reprochent l'insuffisance relative de leurs importations.

La « démoralisation » des Allemands

Des entretiens multiples qui se déroulent en marge de la réunion de Washington, on peut retenir les deux thèmes suivants qui sont susceptibles d'imprévisibles développements. L'un est que tout le monde constate l'extrême inquiétude, pour ne pas parler de la démoralisation dont font preuve les Allemands sur la situation de leur pays. Tel ministre du gouvernement de Bonn a dit en substance : les habitants de la R.F.A. se posent pour la première fois des questions sur les fondements de leur société. L'autre sujet de préoccupation est la montée de l'endettement international, et plus particulièrement de l'endettement des pays du tiers-monde auprès des banques commerciales. On ne trouve plus guère de financier relevant du secteur public ou du secteur privé pour partager l'optimisme dont fait preuve le F.M.I. dans son rapport, estimant que le risque de défauts de paiements avec toutes les conséquences qui pourraient s'ensuivre avait diminué par rapport à l'année dernière.

Au cours d'une réunion à cinq qui avait eu lieu il y a deux ans en pareille circonstance à bord d'un yacht présidentiel, le *Sequoia* (vendu depuis lors par la plus austère administration Carter), naviguant sur la rivière Potomac, avait été conclu l'accord donnant à nouveau aux banques centrales la faculté d'acheter de l'or. Les Américains rappellent aujourd'hui que sa durée d'application avait alors été fixée à deux ans. Période au bout de laquelle on se réunirait à nouveau. Au sujet de son éventuelle prorogation, l'une des dispositions qui avait été convenue était que les achats d'or ne devraient pas avoir pour effet d'augmenter le stock monétaire existant. Deux banques centrales, celle de France et celle de Suisse (laquelle, du reste, n'était pas partie à l'accord) ont fait savoir qu'elles ne tiendraient plus compte de cette disposition. Il est probable que les autres banques centrales européennes n'écouteront pas les appels américains pour essayer de prolonger cet engagement.

Ajoutons que pour l'instant la Banque de France n'estime pas avoir assez de disponibilités pour en distraire une partie à des achats d'or auprès du F.M.I. ou ailleurs. Mais on continue à penser, du côté français, qu'un jour viendra où les banques centrales seront amenées à régulariser le cours de l'or par des interventions sur le marché. Aussi ne faut-il pas limiter par avance les facultés d'intervention.

PAUL FABRA.

FAITS ET CHIFFRES

[A]ffaires

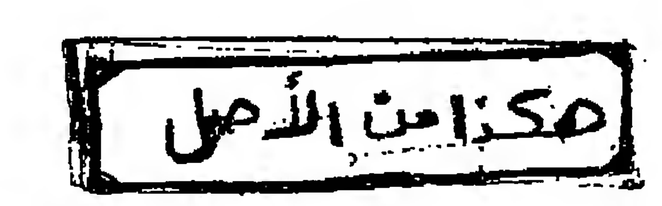
● *Contrat soviétique pour [B].S.N.-Gervais-Danone ?* — La [m]arque de bière Kronenbourg [s]era-t-elle bientôt distribuée en [U].R.S.S. ? Les responsables de la [d]ivision boissons du groupe [B].S.N.-Gervais-Danone l'espèrent, [q]ui sont sur les rangs pour la [r]éalisation d'une brasserie géante [(]1,5 million d'hectolitres par an) [à] Moscou. B.S.N.-Gervais-Danone [p]ourrait apporter son « savoir-[f]aire », et plusieurs entreprises [f]rançaises d'équipement seraient [a]ssociées à la construction de [c]ette brasserie, qui serait édifiée [p]ar les Soviétiques. La première [t]ranche de travaux prévus atteindrait 200 millions de francs.

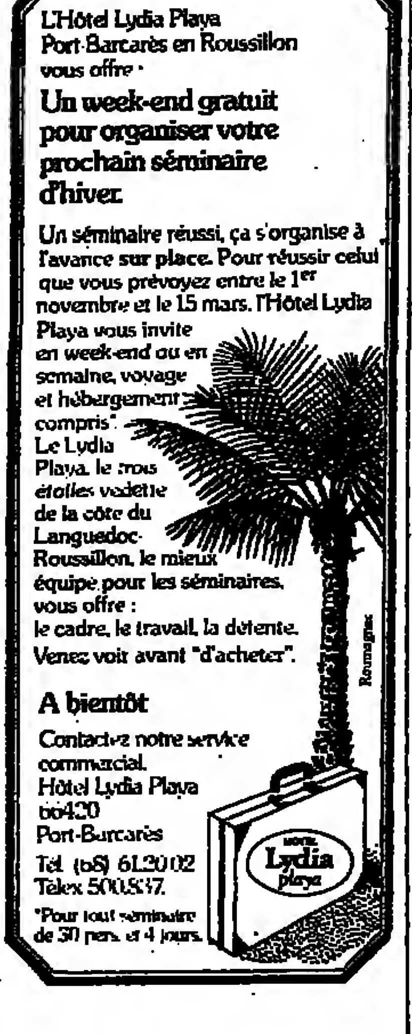
[A]griculture

● *La Fédération nationale des [p]roducteurs de lait* (F.N.P.L.) a [d]écidé de s'opposer au prélèvement de la taxe de « coresponsabilité » mise en place depuis le [5] septembre (*le Monde* du 6 septembre). Les représentants [d]e la F.N.P.L. viennent d'annon[c]er à l'occasion de l'assem[b]lée générale de l'interprofession [l]aitière qu'ils demanderaient à [l]eurs fédérations départementales [d]'intervenir afin que soit « *inter[d]it tout prélèvement de coresponsabilité jusqu'à nouvel ordre* ».

[É]nergie

● *Une nouvelle augmentation [d]e 5 % des prix du pétrole* sera [d]écidée lors de la prochaine [c]onférence de l'Organisation des [p]ays exportateurs de pétrole [(]OPEP), indique le quotidien [k]oweïtien *Al Watan*, dans son [é]dition du 25 septembre. Des [c]ontacts ont lieu actuellement à [c]et effet entre les membres de [l]'OPEP. Certains pays, précise [A]l *Watan*, réclament une aug[m]entation de 10 cents à 15 cents [p]ar baril, mais un compromis [p]ourrait être atteint avec une [a]ugmentation de 5 %. — (A.F.P.)





SOCIAL - ÉCONOMIE

AFFAIRES

Deux administrateurs de Manufrance démissionnent

De notre correspondant

Saint-Etienne. — M. Henri Fontvieille, P.-D.G. de Manufrance, devait défendre, lundi 26 septembre, devant le tribunal de commerce de Lyon, la position du conseil d'administration de la firme stéphanoise : le plan des curateurs serait accepté à condition que soient apportés certains amendements, notamment en ce qui concerne les licenciements. C'est ce qui a été adopté, samedi 24 septembre, au cours d'une réunion à laquelle n'assistaient que quatre administrateurs, deux ayant fait parvenir un pouvoir et deux autres étant démissionnaires.

Ces deux derniers sont MM. Maurice Pingaud et Henri Jacob. Président de la Cofradel (Compagnie française du Grand Delta), M. Pingaud a estimé que le conseil d'administration, désormais, ne disposait pratiquement plus d'aucun pouvoir. Quant à M. Jacob, transporteur, ancien président de la chambre de commerce et d'industrie de Saint- au principal actionnaire, la responsabilité de ses décisions au principal actionnaire de la ville de Saint-Etienne, « en dehors de laquelle aucune action n'est possible » et « qui repousse régulièrement les réformes demandées depuis longtemps pour assainir la situation ». Or, affirme M. Jacob : « Des mesures impopulaires étaient indispensables pour sauver l'affaire. La dégradation ne fait que s'accentuer et le refus d'appliquer un plan réaliste rend la catastrophe inévitable. »

L'U.G.I.C.T.-C.G.T. a rappelé, samedi 24 septembre, au cours d'une conférence de presse, son opposition au plan des curateurs. Celui-ci, présenté par M. Valentin, directeur du département des produits manufacturés de Manufrance, apporte « la preuve que d'autres solutions sont possibles », estime la C.G.T., mais elle est en désaccord avec les solutions qu'il préconise pour l'emploi et la relance.

Les cadres cégétistes, « devant le désert total des négociations », se sont déclarés prêts « à appliquer les formes d'action les plus dures avec l'appui de tous les salariés ».

● *M. Jacques Borel, ancien P.-D.G. de la société Jacques Borel International, vient de constituer un nouvelle société : J.B. Entreprises, qui a pour objet « toutes activités de conseils et d'études commerciales, sociales et financières ».*

SYNDICATS

LE MOMENT EST VENU DE RELANCER LES NÉGOCIATIONS SOCIALES déclare M. Bergeron

« Le moment est désormais venu de relancer les négociations conventionnelles », a déclaré, le 24 septembre, à Montélimar, M. André Bergeron. Le secrétaire général de F.O. a affirmé, d'autre part :

« Nous savons que des textes sur les négociations salariales ont été mis au point au ministère du travail et à l'hôtel Matignon. Il faut désormais les sortir.

» Nous avons obtenu du C.N.P.F., a poursuivi M. André Bergeron, *que des négociations s'engagent tout de suite en vue d'étendre la mensualisation aux quelque quatre cent mille salariés qui n'en bénéficient pas encore. Nous demandons, de plus, l'ouverture de négociations pour l'attribution d'une cinquième semaine de congés payés à tous les travailleurs. »*

A L'ÉTRANGER

Les revenus aux États-Unis

DU RICHE ALASKA AU PAUVRE MISSISSIPPI...

Les États du Sud restent les plus pauvres des États-Unis, bien que les revenus continuent à y progresser plus rapidement que dans le reste du pays, indique une étude publiée par le département américain du commerce.

Selon cette étude, le revenu moyen par habitant aux États-Unis a été l'an dernier de 6 399 dollars (2 666 F par mois environ), en hausse de 9,3 % par rapport à 1975. La situation variait cependant considérablement d'une région à l'autre : le revenu moyen par habitant du Mississippi, le plus faible du pays avec 4 529 dollars (1 887 F par mois), étant inférieur de plus de moitié à celui de l'Alaska, le plus élevé avec 10 415 dollars (4 340 F par mois).

Sur les cinq États les plus pauvres quatre sont des États du Sud profond : le Mississippi, l'Arkansas, l'Alababa et la Caroline du Sud. Le cinquième champion de la pauvreté était le Dakota du Sud, grand État céréalier, où les revenus n'ont augmenté que de 2 % l'an dernier en raison de la baisse des cours du blé.

La Georgie, la Caroline du Nord, la Louisiane et le Tennessee, autres États du Sud profond, figurent également parmi les quinze États les plus pauvres avec des revenus inférieurs de 13 à 16 % à la moyenne nationale. Pourtant, le revenu par habitant des États du Sud, à l'exception de l'Arkansas, a progressé l'an dernier de 10,4 à 12 %, soit nettement plus rapidement que la moyenne nationale.

A l'autre bout de l'échelle, les États où le revenu par habitant est le plus élevé sont, outre l'Alaska, le district de Columbia (la capitale fédérale) avec 8 067 dollars (3 365 F par mois), le New-Jersey, 7 381 dollars, (3 075 F par mois), le Connecticut, 7 356 dollars (3 065 F par mois) et l'Illinois, 7 347 dollars (3 060 F par mois). La Californie vient en septième position avec 7 033 dollars (2 930 F par mois) et l'État de New-York en dixième avec 7 019 dollars (2 924 F). — (A.F.P.)

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + Bas	+ Haut	UN MOIS Rep. + ou Dép. -		TROIS MOIS Rep + ou Dép. —		SIX MOIS Rep + ou Dép. -	
$ U.S.	4,9255	4,9280	+ 45	+ 80	+ 180	+ 220	+ 380	+ [illegible]
$ can	4,5900	4,5940	+ 10	+ 50	+ 110	+ 150	+ 270	+ [illegible]
Yen (100)	1,8460	1,8480	+ 35	+ 60	+ 100	+ 150	+ 250	+ [illegible]
D.M.	2,1155	2,1180	+ 50	+ 100	+ 200	+ 260	+ 470	+ [illegible]
Florin	1,9960	2,0000	+ 50	+ 90	+ 150	+ 200	+ 350	+ [illegible]
F.B. (100)	13,7350	13,7500	+ 150	+ 290	+ 630	+ 750	+ 1250	+ [illegible]
F.S.	2,0900	2,0925	+ 90	+ 120	+ 280	+ 320	+ 570	+ [illegible]
L. (1 000)	5,5740	5,5840	— 400	— 260	— 1000	— 850	— 1750	— [illegible]
£	8,5880	8,5940	+ 130	+ 200	+ 330	+ 450	+ 790	+ [illegible]

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	3 3/4	4	3 3/4	4 1/8	3 3/4	4 1/8	3 3/4	4 1/4
$ U.S.	6 1/8	6 1/2	6 3/4	7 1/4	6 1/2	7	6 3/4	7 1/4
Florin	0 3/4	1 1/4	3 3/4	4 1/2	4 1/2	5	4 3/4	5 1/4
F belge	5 1/2	6 1/2	5 3/4	6 1/4	6	6 3/4	6 1/2	7 1/4
F suisse	0 3/4	1 1/4	2 1/4	2 3/4	2 1/2	3	3	3 1/2
Lire	10	15	13	15	14	16	14	16
£	5 1/2	6 1/2	5 3/4	6 1/4	6 1/4	6 3/4	6 1/2	7 1/4
F français	7 3/4	8 1/4	8 3/4	9 1/2	9 1/4	10	10 1/4	11

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



هكذا من الأصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

EURO-OBLIGATIONS

ESCALADE DES TAUX

AGEFI. — L'atmosphère s'est une fois de plus alourdie sur le marché euro-obligataire dès que fut connue, jeudi, la nouvelle et vive expansion de la masse monétaire américaine. La perspective d'un nouveau resserrement de la politique monétaire du FED, très probablement amené à porter sous peu à 6 3/8 % le taux des federal funds qui venait juste d'être augmenté à 6 1/4 %, a immédiatement affecté le marché obligataire américain, puis dans la foulée le marché international des capitaux.

Conséquence de la tension sur les taux à court terme intervenue aux États-Unis, les taux sur l'eurodollar à trois et six mois ont progressé d'un vendredi sur l'autre de 1/4 % pour atteindre respectivement 6 13/16-6 3/4 % et 7 1/16-7 %.

Cette nouvelle escalade dans la montée des taux, qui n'était pas attendue aussi vite, a lourdement pesé sur le marché secondaire des euro-obligations où les cours ont abandonné entre 1/8 et 1/4 de point, annulant ainsi les effets de la reprise intervenue en début de semaine.

Plus grave de conséquences est la réaction de certains « dealers » qui, alarmés par la hausse continue des taux, ont commencé par alléger leurs positions. L'extension d'un tel mouvement pourrait s'avérer lourde de conséquences, étant donné l'importance des engagements de certaines maisons, accumulés et régulièrement renouvelés pendant la période d'euphorie que le marché a connue pratiquement sans interruption depuis le début de 1975.

La tension sur les taux américains et internationaux se produit au moment où les taux des marchés des capitaux nationaux ont, au contraire, tendance à se détendre. Cela devrait donc jouer en faveur du marché euro-obligataire, d'autant plus que la hausse des taux outre-Atlantique a pour corollaire un raffermissement concomitant de la devise américaine.

Une chose est certaine. Quel que soit l'empressement des investisseurs internationaux à l'égard des placements euro-obligataires, l'environnement actuel, qui laisse prévoir une période de hausse des taux modérée mais soutenue, aura pour effet de favoriser les euro-émissions à long terme parce qu'elles sont offertes avec des coupons élevés.

L'alourdissement de la tendance enregistré à partir de jeudi soir a eu pour conséquence de rendre plus difficile le placement des émissions en cours. Les suivantes, qui ont été clôturées pendant la semaine écoulée, montrent à quel point l'enthousiasme précédent est tombé.

LONDRES

Un regain d'optimisme a été observé, lundi, à la Bourse de Londres, sur l'espoir d'un accroissement des concours bancaires aux entreprises. Hausse des industrielles, des pétroles et des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 152 35 contre 150 90

VALEURS	CLOTURE 23/9	COURS 26/9
Beecham	630	634 ...
British Petroleum	916 ...	922 ..
Courtaulds	117	121 ...
De Beers	310 ...	305 ...
Imperial Chemical	416 ...	421 ...
Rio Tinto Zinc Corp	206 ..	207 ...
Shell	600	608 ...
Vickers	284 .	283 ..
War Loan 3 1/2 %	36 ...	36 1/2
*West Driefontein	27 ...	27 ...
*Western Holdings	23 1/4	23 1/4

(*) En dollars U. S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIETES

C.F.A.O. — La situation provisoire au 30 juin 1977 fait apparaître pour les six premiers mois de l'exercice un bénéfice de 18,16 millions de francs, soit une progression de 11,59 % par rapport à celui obtenu un an plus tôt.

ETABLISSEMENTS G. LEROY. — Bénéfice net comptable après six mois d'exercice en 1977 : 7,73 millions de francs.

SOLEX. — Bénéfice net comptable et consolidé au premier semestre de l'exercice 1977 : 7,07 millions de francs contre 1,55 million un an plus tôt.

QUARTZ ET SILICE. — Résultat provisoire au 30 juin 1977 : perte de 0,91 million de francs contre une perte de 6,54 millions un an auparavant.

DENAIN NORD-EST-LONGWY. — Bénéfice net provisoire au 30 juin 1977 : 12,65 millions de francs contre 14,30 millions au 30 juin 1976.

TAITTINGER C.C.U.C. — Au 30 juin 1977, la société a réalisé un bénéfice de 1,47 million de francs pour les six premiers mois contre une perte de 0,93 million un an plus tôt.

CARNAUD S.A. — Avant amortissements, impôts et déductions de pertes hors exploitation (341 000 F), le résultat semestriel de la société s'élève à 54,3 millions de francs contre 27,4 millions un an auparavant.

SEFIMEG. — Le bénéfice net de l'exercice 1977 devrait atteindre, selon la société, 63 millions de francs contre 58,16 millions en 1976. Le dividende pourrait donc dépasser 10 F par action, contre 9,25 F en 1976.

B. A. L. O.

Le *Bulletin d'annonces légales obligatoires*, daté 26 septembre, publie notamment les insertions suivantes :

B.S.N.-Gervais-Danone. — Émission d'un emprunt obligataire de 400 000 000 de francs divisé en 500 000 obligations de 800 F convertibles en actions, à raison d'une pour une, avec un intérêt de 10,50 % du 1er octobre 1977 au 31 décembre 1980 inclus, et de 10,75 % du 1er janvier 1981 au 31 décembre 1987. Elles seront amorties par tirage au sort et par remboursement à des prix fixés à 850 F pour les obligations amorties les 1er janvier 1982 à 1985 et 905 F pour les obligations amorties les 1er janvier 1986 à 1988.

Péchiney Ugine Kuhlmann. — Émission d'un emprunt de 300 000 000 de francs divisé en 300 000 obligations de 1 000 F au taux annuel de 11,20 % et seront amorties en neuf années maximum soit par remboursement au pair, soit par rachat en Bourse.

Barclays Banks S.A. — Émission d'un emprunt de 100 millions de francs divisé en 100 000 obligations de 1 000 F, avec un taux d'intérêt variable supérieur de 0,75 % à la moyenne des taux moyens mensuels du marché monétaire au jour le jour entre banques en France. En tout état de cause, le taux d'intérêt applicable au calcul de chaque coupon sera au moins égal à 9,75 % l'an.

Union de crédit-bail immobilier « Unibail ». — Émission d'un emprunt obligataire de 100 millions de francs divisé en 100 000 obligations de 1 000 F, à 990 F par titre, au taux de 11,30 % et amorties en douze années au maximum soit par remboursement au pair, soit par rachats en Bourse.

Groupement interentreprises pour le financement du développement immobilier « GIDIM ». — Émission d'un emprunt de 90 millions de francs représenté par 90 000 obligations de 1 000 F, au taux de 11,30 %, amorties en douze années au plus soit par remboursement au pair, soit par rachat en Bourse.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	22 sept.	23 sept.
Valeurs françaises	91,1	94,3
Valeurs étrangères	103,7	105,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	60,3	61,9

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 8 1/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	23/9	26/9
1 dollar (en yens)	Clos	266 82

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

BOURSE DE PARIS - 23 SEPTEMBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	36	2 942	France I.A.R.D.	170	170	Locabail Immob.	173 ..	172 ..	Immobilvest	80	79 10
5 %	52 [illegible]	2 219	France (La)	350	350 ..	Locafinancière	122 50	125	Cie Lyon. Imm.	82 10	82 50
5 % 1920-1980	143	3 219	GAN (Sté) Centr.	618	620	Marseil. Crédit	231 50	231 50	UFIMEG	82 80	82 80
3 % amort. 45-54	86 10	0 444	Prévoyance A.I.R.	252	254	Paris-Réescompt.	245	251	U.G.I.M.O.	102 ..	102
[illegible]											

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1950	...	495
E.D.F. parts 1960	...	481
Ch. France 3 %	136 20	139
Abeille I.G.A.R.D.	...	501
Abeille (Vie)	...	203 50
A.G.F. (Sté Centr.)	378	375
Ass. Gr. Paris-Vie	1212	1220
Concorde	266	270
Épargne France	280	285
Financ. Victoire	182	185
Fonc. T.I.A.R.D.	82	81 20
[illegible]		

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
660	4,5 % 1973	660 20	661	661	659 90
1990	C.N.E. 3 %	1978	2000	1998 80	1995 ..
330	Afrique Occ.	327	341 80	343	341 20
280	Air Liquide	282	291	291	287 ..
57	Als.Part. Ind.	57	58 90	58 90	58 ..
130	E.J. Lefebvre	180	184 ..	185 ..	186 ..
58	Esso S.A.F.	58 50	58 70	58 [illegible]	58 ..
173	Euràfrance	173	188 ..	188	178 ..
365	Europe n° 1	364 90	378 ..	378 50	378 ..
360	Ferodo	358	371	371	365 ..
118	Olida-Caby	118	123	122 50	124
90	Opfi-Paribas	89 80	92 10	91 ..	90 40
84	Paris-France	84 40	84 40	84 ..	83
64	Pechelbronn	63 75	64	65	63 50
88	P.U.K.	87 40	89 90	90	89 50
185	Tél. Ericsson	166 50	173 ..	173 ..	170 50
60	Terres Roug.	60 ..	61 ..	61 ..	59 80
182	Thomson-Br.	183	188	189 ..	188 ..
215	— (obl.)	215	218	218	218 ..
205	U.I.S.	202 50	207 90	207 90	207 ..
169	U.C.B.	169 10	171 ..	176	175 ..
220	Un. F. Bques	219	222	223 80	220 ..
335	Gen. Motors	333 50	337 50	337 50	334 50
16	Goldfields	16 10	16 50	16 55	16 60
26 50	Harmony	26 50	27 50	28 70	27 05
288	Hoechst Akt	280 ..	281 ..	283 20	282 ..
37	Imp. Chem.	36 80	36 ..	36 40	35 60
103	Inco Limited	103 ..	102 60	108 60	108 ..
1250	I.B.M.	1252	1276	1276 ..	1260 ..
[illegible]					
610	Deuts. Bank	610	609	609 .	605 ..
270	Dome Mines	270 60	270 50	270 ..	270 ..
515	Du Pont Nem	516	527	527 .	530 ..
290	East Kodak	290	295 ..	294	296 ..
16 50	East Rand	16 80	17 15	17 15	17 .
116	Ericsson	115 50	117 50	117 60	117
240	Exxon Corp.	237 ..	240 ..	240 ..	236 60
215	Ford Motor	258	222	222 ..	222 ..
88	Free State	91 10	94 80	91 80	93 10
255	Gen. Electric	256 10	257	260 10	257 ..
42	Sony	41 50	41 15	40 80	41 ..
12 50	Tanganyika	12 60	12 50	12 50	12 50
245	Unilever	247 ..	249 50	248 50	248 30
19 ..	Union Corp.	19 10	18 50	19 60	18 10
119	U. Min. 1/10	116 60	118 20	119 ..	118 20
127	West Drief.	132 ..	132 50	131 60	131 ..
47	West Deep.	48 ..	48 70	49 70	48 20
108	West Hold.	110 50	113 50	113 50	112 80
255	Xerox Corp.	256 30	260 90	260 80	261 50
0 97	Zambia Cop.	0 98	0 97	0 98	0 96

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

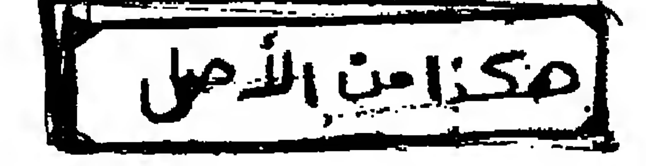
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 23/9	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
États-Unis ($ 1)	4 925	4 932	4 920
Allemagne (100 DM)	212 220	211 890	211 .
Belgique (100 F.)	13 751	13 751	13 675
Pays-Bas (100 fl.)	199 800	199 880	200
Danemark (100 krd)	79 800	79 780	79 500
Suède (100 krs)	101 500	101 550	101 ...
Norvège (100 k.)	89 510	89 440	89 750
Grande-Bretagne (£ 1)	8 606	8 601	8 650
Italie (1 000 lires)	5 577	5 580	5 800
Suisse (100 fr.)	208 360	208 770	206
Autriche (100 sch.)	29 778	29 705	29 650
Espagne (100 pes.)	5 823	5 828	5 760
Portugal (100 esc.)	12 136	12 136	11
Canada ($ can. 1)	4 600	4 594	4 575

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 23/9
Or fin (kilo en barre)	24780	24510
Or fin (kilo en lingot)	24780	24530 .
Pièce française (20 fr.)	247 ..	247 ..
Pièce française (10 fr.)	218	219 50
Pièce suisse (20 fr.)	219 80	219 80
Union latine (20 fr.)	209 50	209 20
Souverain	224 30	225 10
Pièce de 20 dollars	1118 .	1128 ..
Pièce de 10 dollars	576 .	566 ..
Pièce de 5 dollars	342 50	... ..
Pièce de 50 pesos	1004 ..	1004 .
Pièce de 10 florins	219 ..	218 50



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 25-26 septembre 1977 a été tiré à 507 313 exemplaires.

A B C D E F G

Après l'acceptation par Israël d'une « présence palestinienne » à Genève

M. Dayan réaffirme le « refus de Jérusalem de négocier avec l'O.L.P. »

M. Moshe Dayan, ministre israélien des affaires étrangères, a réduit la portée de la décision de son gouvernement d'accepter une « présence palestinienne » au sein d'une délégation arabe unique à Genève en réaffirmant, dimanche soir 25 septembre, au cours d'une interview accordée à Washington à la chaîne de télévision américaine C.B.S., que « rien n'était changé dans le refus d'Israël de négocier avec l'O.L.P. ». « Il n'y a pas, a-t-il dit, le moindre changement de position entre ce que nous avons accepté aujourd'hui et les prises de position antérieures du premier ministre, M. Menahem Begin. » M. Dayan a de nouveau catégoriquement repoussé toute idée de négociation avec l'O.L.P. ou portant sur la création d'un Etat palestinien indépendant. « Nous ne négocierons pas avec l'O.L.P., même si elle acceptait la résolution 242, et, au surplus, reconnaissait l'Etat d'Israël », a-t-il souligné.

L'O.L.P. n'avait pas réagi officiellement ce lundi en fin de matinée, mais un de ses porte-parole à Beyrouth a déclaré qu'elle était « le seul représentant légitime du peuple palestinien ». « Lorsque l'O.L.P. aura reçu une invitation formelle à se rendre à Genève, a-t-il dit, elle pourra alors étudier la manière dont elle y sera représentée. » Le F.D.L.P. de M. Nayef Hawatmeh, en revanche, a réagi négativement en affirmant que la proposition américaine d'une délégation arabe unique, acceptée par Jérusalem, visait uniquement « à sauver les apparences et ne change rien sur le fond ».

Le Caire et Damas n'ont pas réagi, mais, à Amman, un porte-parole officiel jordanien a affirmé lundi que son gouvernement, tout en approuvant l'idée d'une délégation arabe unique, rejetait la condition posée par Israël prévoyant la création de comités à base géographique pour examiner les divers aspects du conflit. « La Jordanie propose en échange la subdivision de la délégation arabe en groupes d'action pour examiner les questions essentielles, et non en comités à base géographique », a-t-il dit.

De notre correspondant

Jérusalem. — Un optimisme prudent régnait lundi matin à Jérusalem à la suite de l'acceptation par Israël du principe d'une délégation arabe unique à la conférence de Genève. Cette décision a été prise dimanche en conseil des ministres, à l'unanimité moins une voix, celle du ministre de l'agriculture, le général de réserve Ariel Sharon, qui estime que les Etats-Unis ne se sont pas sérieusement engagés à s'opposer à toute négociation avec l'O.L.P.

Si le ministre israélien des affaires étrangères a réussi à faire admettre par son gouvernement le principe d'une délégation arabe unique, on pense à Jérusalem qu'il a dû recevoir des garanties suffisantes de la part des Etats-Unis. Mais dans les milieux israéliens de Washington on craint que l'administration Carter ne finisse par céder aux pressions arabes et n'accepte en définitive l'adoption par le Conseil de sécurité d'une nouvelle résolution affirmant le droit des Palestiniens à une patrie.

On se souvient de la déclaration de M. Dayan à la veille de son départ pour les Etats-Unis, via l'Europe, dans laquelle il affirmait qu'il n'était pas question qu'Israël accepte de se trouver en face d'une délégation arabe unique à Genève. L'assouplissement de la position du gouvernement israélien, estime-t-on à Jérusalem, est purement tactique. *Israël ne s'oppose plus à une délégation arabe unique à la séance d'ouverture de la conférence,* c'est-à-dire pour la partie purement protocolaire de la rencontre. Mais pour ce qui est de la négociation proprement dite, Israël veut traiter avec des Etats, séparément, et, pour ce faire, les participants à la conférence devront se répartir en commissions *ad hoc*. Les Palestiniens, ne représentant aucun Etat, devront faire partie de la délégation jordanienne...

De quels Palestiniens s'agira-t-il ? Jérusalem s'oppose toujours aussi catégoriquement à la présence officielle de l'O.L.P., mais serait disposé à discuter avec des personnalités cisjordaniennes, même proches de l'Organisation de libération de la Palestine. Paradoxalement, le Front travailliste - Mapam, dans l'opposition depuis l'arrivée au pouvoir de M. Begin, habituellement plus enclin aux concessions, s'élève énergiquement contre la décision du gouvernement. Le leader de l'opposition, l'ancien ministre de la défense, M. Shimon Pérès, a demandé la réunion urgente de la commission des affaires étrangères et de la défense de la Knesset (le Parlement).

« *Accepter d'aller à Genève sans engagement précis et signé des Américains concernant l'O.L.P.*, a-t-il dit, *c'est accepter en définitive de négocier avec l'organisation palestinienne, dont l'objectif est de créer un Etat sur les ruines de l'Etat juif.* »

De son côté, l'ancien premier ministre, M. Itzak Rabin, avait déclaré, vendredi soir, à la télévision israélienne, que la conférence de Genève constituait « *un piège mortel* » et que seule la « *politique du pas à pas* » et des accords intérimaires était concevable dans les circonstances présentes. Une voix discordante tout de même au sein du parti travailliste, celle de M. Abba Eban. L'ancien ministre des affaires étrangères soutient la décision du gouvernement Begin.

Le *Jerusalem Post*, traduit l'impression de la plupart des *éditorialistes selon laquelle seule* la tactique israélienne a changé, mais non la politique du gouvernement de Jérusalem. Le journal se félicite de l'initiative de M. Begin, qui fait montre d'une souplesse que les ennemis d'Israël n'attendaient pas de lui. Le chef du gouvernement aurait certainement critiqué cette décision si elle avait été prise par son prédécesseur, remarque *Davar* (quotidien de la Histadrout, la grande centrale syndicale), qui approuve la décision gouvernementale. Mais *Hamodya* (organe des religieux orthodoxes) rappelle qu'Israël s'oppose toujours énergiquement à la création d'un Etat palestinien et à la négociation avec l'O.L.P. Les manœuvres tactiques du gouvernement Begin, selon *Al Hamishmar* (Mapam) ne modifient en rien la position *fondamentale* du gouvernement, qui bloque le processus *de paix par son refus de* toute concession territoriale en Judée-Samarie.

(Intérim).

M. BONNET, LE TERRORISME ET LA COOPÉRATION FRANCO-ALLEMANDE

« *Klaus Croissant serait immédiatement appréhendé si sa cachette présente était connue, et une partie importante de notre police le recherche* », affirme M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, dans une interview publiée ce lundi 26 septembre par l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel*. Il se déclare persuadé que les accusations formulées contre l'avocat lié aux activités de la Fraction armée rouge par les autorités allemandes sont fondées.

M. Bonnet se félicite aussi de la coopération entre les polices française et allemande en matière de lutte contre le terrorisme, qu'il juge « *quasi parfaite* ».

LE FRANC SUISSE AU PLUS HAUT

Le franc suisse a poursuivi son ascension lundi sur les marchés des changes, battant ses records antérieurs : à Paris, son cours atteignait 2,0950 F, tandis qu'à Zurich le dollar tombait à son plus bas niveau : 2,3520 F suisses. *La tenue du franc français est* restée satisfaisante par rapport au dollar et au deutschemark, qui se maintient au-dessous de 2,12 F.

● *L'Afrique du Sud porte sa zone de pêche à 200 milles.* — L'Afrique du Sud a étendu les limites de sa zone de pêche exclusive à 200 milles nautiques, a annoncé le bulletin officiel du gouvernement, publié à Pretoria. Cette décision prendra effet le 1er novembre prochain. — *(A.F.P.)*

MALGRÉ DES DIVERGENCES D'ANALYSE SUR LA « RUPTURE » DE L'UNION DE LA GAUCHE

La C.G.T. et la C.F.D.T. cherchent à préserver leur unité

Les rencontres bilatérales prévues de longue date entre les organisations syndicales cette semaine — ce lundi entre la C.G.T. et la C.F.D.T., mercredi entre la FEN et F.O. puis entre la FEN et la C.G.T. — vont, en partie, changer de nature. Même si les négociations salariales et les problèmes de l'emploi restent à l'ordre du jour, comme M. Bergeron vient de le rappeler, les états-majors syndicaux vont examiner en priorité les conséquences de la suspension des négociations entre les partis de gauche sur l'actualisation du programme commun.

Ce lundi 26 septembre, au matin, une délégation de la C.G.T. conduite par M. Henri Krasucki, secrétaire confédéral (M. Séguy est actuellement à Moscou, où il participe à la préparation du congrès de la Fédération syndicale mondiale), a rencontré M. Edmond Maire et les dirigeants de la C.F.D.T.

Cette réunion de travail, qui à l'origine, devait être consacrée à la confrontation des objectifs et des programmes des deux centrales et aux suites à donner à la grève nationale du 24 mai, a surtout été l'occasion d'un échange de vues sur les conséquences de la « rupture » entre les trois partis signataires du programme commun. Les deux délégations, conscientes de leurs divergences d'analyse mais soucieuses, apparemment, de ne pas trop les étaler au grand jour, n'ont pas donné de conférence de presse à l'issue de leur rencontre.

M. Edmond Maire avait insisté dès samedi 24 septembre sur l'alliance C.G.T.-C.F.D.T. « *plus que jamais nécessaire* », mais « *en toute indépendance syndicale* » ; la C.G.T. avait publié un communiqué, également samedi soir, pour dénoncer « *certains moyens d'information* » qui cherchent « *à créer un climat malsain entre nos deux organisations* [la C.G.T. et la C.F.D.T.] *en grossissant démesurément des épisodes locaux* » (allusion à des appels lancés par des organisations C.G.T. à des militants C.F.D.T. pour faire pression, en commun, sur le parti socialiste). Le ton entre les deux organisations n'est donc pas à la polémique, bien au contraire.

Pourtant leurs analyses sont loin de concorder, sauf sur la nécessité de sauvegarder l'unité de la gauche. Même si M. Edmond Maire demande au parti socialiste « *de rendre plus crédible sa volonté de changer les choses, de transformer la société, de réduire les inégalités* », ce qui permettrait « *peut-être* » de « *surmonter la crise de confiance qui existe actuellement de la part du P.C. à son égard* », le secrétaire général de la C.F.D.T. continue à affirmer que les dernières propositions du P.S. sur l'étendue des nationalisations « *ne justifient pas le refus total du P.C.F.* ».

La C.G.T., tout en déclarant ne pas vouloir « *se substituer aux responsabilités des partis* », insiste sur l'importance des nationalisations et sur « *la continuité de ce qui a été son combat et son argumentation durant ces cinq années à propos des neuf groupes industriels dont la nationalisation est inscrite dans le programme commun, sans rien avoir besoin d'y ajouter, mais sans rien en retrancher* ».

Estimant « *indispensable d'informer largement de façon claire et objective les travailleurs sur les difficultés surgies, leur importance et leur nature réelle, pour défendre l'union* », les dirigeants de la C.G.T. devaient, dans l'après-midi de lundi, développer leur conception de la nationalisation des neuf groupes et de leurs filiales.

UNE IMPORTANTE USINE DE MOTEURS AUTOMOBILES VA ÊTRE INSTALLÉE A THIONVILLE

(De notre correspondant.)

Metz. — Le président de la République recevra à déjeuner mardi 27 septembre, les parlementaires de la Meurthe-et-Moselle. A cette occasion, il annoncera l'implantation d'une usine automobile au nord-est de Thionville. Cette unité amènera la création de 3 000 à 4 000 emplois d'ici à 1983. La régie Renault prévoit en effet l'installation d'une grosse unité de production de moteurs. Elle pourrait se faire en liaison avec Peugeot.

De son côté, la Communauté européenne pourrait participer financièrement à l'opération d'aménagement de cette zone industrielle de 312 hectares située en bordure de la Moselle canalisée, qui devrait être reliée dans un proche avenir à l'autoroute A-31 (Nancy-Metz-Thionville).

L'annonce de cette implantation industrielle s'inscrit dans le calendrier présenté le 23 février dernier en même temps que le plan de restructuration de la sidérurgie. — J.-C. B.

